



HAL
open science

Se disputer le "vrai" racisme : qualifications ordinaires, enjeux moraux et frontières symboliques : une étude d'un corpus de commentaires d'internautes.

Matthieu Mazzega

► **To cite this version:**

Matthieu Mazzega. Se disputer le "vrai" racisme : qualifications ordinaires, enjeux moraux et frontières symboliques : une étude d'un corpus de commentaires d'internautes.. Sociologie. Université Grenoble Alpes, 2016. Français. NNT : 2016GREAH010 . tel-01437117

HAL Id: tel-01437117

<https://theses.hal.science/tel-01437117>

Submitted on 17 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Spécialité : **Sociologie**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

Matthieu MAZZEGA

Thèse dirigée par **Jacques BAROU**

préparée au sein du **Laboratoire PACTE**

École Doctorale Science de l'Homme du Politique et du Territoire

SE DISPUTER LE « VRAI » RACISME :

**Qualifications ordinaires, Enjeux moraux et
Frontières symboliques.**

Une étude d'un corpus de commentaires d'internautes

Thèse soutenue publiquement le **6 Juin 2016** devant le jury
composé de :

M. Jacques BAROU (Directeur de thèse)

Directeur de recherche CNRS, Institut d'Etudes Politiques de
Grenoble

M. Alain BLANC (Président du jury)

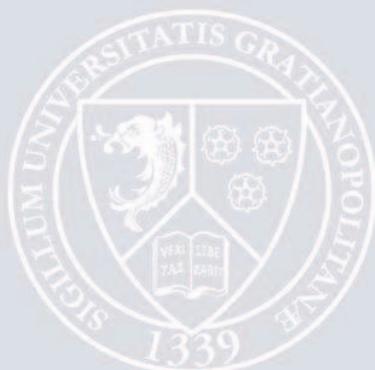
Professeur des Universités, Université de Grenoble

M. Christophe BERTOSI (Rapporteur)

Chercheur HDR, Directeur du Centre Migrations et Société, Institut
Français des Relations Internationales

M. Dietmar LOCH (Rapporteur)

Professeur des Universités, Université de Lille 1



*A mon Père,
pour m'avoir donné l'envie de m'intéresser et de réfléchir à ces choses-là.*

REMERCIEMENTS

Cette thèse est le fruit d'un long travail personnel, souvent isolé, mais qui n'aurait jamais pu être réalisé sans l'intervention, les conseils, les discussions et les encouragements d'un certain nombre de personnes.

Je remercie en premier lieu mon directeur de thèse, Jacques Barou, qui dès le début m'a soutenu et conseillé dans ce travail. En plus d'avoir encouragé dès le début la recherche que je souhaitais mener, son soutien et sa disponibilité ont été entiers tout au long de ce travail. Alors que les conditions matérielles n'étaient pas toujours au rendez-vous et que cela m'a souvent conduit à m'éloigner de mon travail sur de plus ou moins longues périodes, sa confiance dans ma motivation et ma capacité à mener à bien cette recherche m'a permis de tenir et d'en arriver ici aujourd'hui. Durant ce travail, j'ai eu également l'occasion de séjourner par deux fois dans des universités à l'étranger, ce qui m'a libéré matériellement et intellectuellement dans des périodes cruciales de ce projet. Pour cela, je remercie chaleureusement Michèle Lamont de l'Université d'Harvard et Micheline Labelle de l'Université du Québec à Montréal pour avoir rendu possible ces deux moments et pour m'avoir aidé à penser et discuter mon travail. Je remercie ensuite le Social Science Research Council qui, à travers son programme de soutien de la recherche pour doctorants Français et Nord-Américain, m'a énormément aidé à formaliser mon début de thèse et ce en le discutant avec des personnes de discipline et de nationalités diverses. Je tiens ainsi à remercier les *fellows* et directeurs de la promotion 2010 et des suivantes pour nos différentes rencontres et réalisations communes.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour remercier l'équipe Work Practice Technology du Xerox Research Center Europe (XRCE). En plus de m'avoir ouvert et formé à un domaine professionnel tout à fait intéressant et stimulant, les projets de recherches et les discussions menées avec ses membres ont également fait naître de nombreuses réflexions vis-à-vis de ma manière de faire de la sociologie et de la suite à donner à mon parcours.

Enfin, je remercie ma famille et l'ensemble de mes amis pour avoir souvent su me rappeler d'une part ma passion à faire ce que je faisais mais aussi ma capacité à en arriver au bout. Merci à mes quatre parents – ils se reconnaîtront - pour leur soutien et leur confiance dans mes choix. Merci à tout « Le groupe » pour son réconfort quotidien. Je pense tout particulièrement à Ségolène, Sylvain, Claire, Pierre, Barbara, Flo, Newt, Bibi, Lola, Bastien – et j'en oublie certainement - pour ces heures/jours/mois et années passées avec eux pour oublier - ou alors pour mieux me remettre à - mon travail de thèse.. Merci également à Cyril, Jess, Pichou, Nanz, Pierrick, Mehrez et Eloïse pour leurs présences pendant cette période. Un remerciement tout particulier à Guillaume pour nos discussions ici et ailleurs sur notre condition de doctorants « lounge », et à Sarah pour ces longues heures passées à corriger ma prose, à refaire le monde et/ou à faire claquer Batman et Avatar.

Enfin, je tiens ici à adresser toute ma reconnaissance et mon affection à Magali qui a toujours su être là pour me redonner confiance, envie et sourires tout en me rappelant parfois à la simplicité et à la véritable valeur des choses. Ce travail lui doit énormément.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	13
INTRODUCTION GENERALE	15
I. PARCOURS DE RECHERCHE	18
<i>De la ré-africanisation Afro-brésilienne à la question du racisme</i>	<i>19</i>
<i>Antiracisme militant et définition(s) du racisme.....</i>	<i>23</i>
<i>L'affaire raciste 2.0</i>	<i>26</i>
II. DOCUMENTER LA QUESTION DU RACISME A PLUSIEURS NIVEAUX	27
<i>Comment se qualifie le racisme ?</i>	<i>29</i>
<i>Comment se discute la qualification du racisme ?.....</i>	<i>30</i>
III. STRUCTURE DE LA THESE	31

PREMIERE PARTIE

DU PHENOMENE DU RACISME A LA QUESTION DU RACISME : CATEGORIES SCIENTIFIQUES ET CONNAISSANCES ORDINAIRES.....	35
---	-----------

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	37
--	-----------

CHAPITRE 1

RACISME ET CATEGORIES SCIENTIFIQUES : IDEOLOGIES, ATTITUDES ET PRATIQUES	39
I. GENESE DE L'IDEOLOGIE RACISTE.....	40
<i>De la naissance du racisme scientifique : historicité et contexte.....</i>	<i>41</i>
<i>Vers un racisme différentialiste</i>	<i>48</i>
<i>De la dynamique de l'idéologie raciste</i>	<i>51</i>
II. RACISME ET ATTITUDES : LA CATEGORISATION RACISTE	54
<i>Différences et processus de catégorisation</i>	<i>55</i>
<i>Maintien de la différence et catégories définitives.....</i>	<i>58</i>
<i>Ordonation des catégories et adaptation du système de perception raciste</i>	<i>62</i>
III. PRATIQUES SOCIALES DU RACISME.....	68
<i>Les imbrications du racisme.....</i>	<i>69</i>
<i>Actes racistes et cadre juridique.....</i>	<i>71</i>
<i>Discriminations, ségrégation et question sociale</i>	<i>73</i>
CONCLUSION : POUR UNE SOCIOLOGIE ORDINAIRE DE LA CATEGORIE « RACISTE »	77

CHAPITRE 2

"PARLER LE RACISME" : UNE EPREUVE COMMUNE SOUS TENSION.....	81
I. CATEGORIES SCIENTIFIQUES/ CATEGORIES ORDINAIRES : LE CAS DE LA DISTINCTION RACISME / DISCRIMINATION	83
II. LE PERIMETRE ORDINAIRE DU RACISME	88
<i>L'imbrication du racisme : de la vigilance scientifique et ordinaire.....</i>	<i>89</i>
<i>De l'amalgame à la situation typique : catégoriser le racisme.....</i>	<i>93</i>
III. LA FIGURE DU RACISTE : MORALITE ET VIGILANCE.....	97
CONCLUSION : COMPRENDRE LA MISE EN FORME ORDINAIRE DU RACISME ET SES ENJEUX	102

CHAPITRE 3

DE LA MISE EN FORME DU RACISME PAR LES COMMENTAIRES D'INTERNAUTES : ANCRAGES EMPIRIQUES ET METHODOLOGIQUES 107

I.	WEB 2.0 ET COMMENTAIRES D'INTERNAUTES : UNE OPPORTUNITE EMPIRIQUE.....	108
	<i>Faire « parler le racisme » : les limites de certains dispositifs d'enquêtes.....</i>	<i>108</i>
	<i>Le commentaire comme dispositif sociotechnique.....</i>	<i>111</i>
	<i>L'actualité à travers le commentaire : un espace critique à plusieurs niveaux.....</i>	<i>113</i>
II.	RACISME ET COMMENTAIRES D'INTERNAUTES : SITUATIONS, NORMES ET ENJEUX.....	118
	<i>Remarque préliminaire : du lien entre racisme et Internet.....</i>	<i>118</i>
	<i>Les cadres du commentaire : Modération, normes et racisme.....</i>	<i>119</i>
	<i>De la diversité des affaires : un corpus à multi-niveaux.....</i>	<i>122</i>
III.	L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE A L'EPREUVE DU COMMENTAIRE : S'APPROPRIER LE TERRAIN.....	124
	<i>Lire les commentaires, c'est regarder vers un passé inconnu.....</i>	<i>124</i>
	<i>L'entrée et l'appropriation du terrain : explorer un espace de connaissances.....</i>	<i>127</i>

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE..... 135

DEUXIEME PARTIE

CE QUE LE RACISME VEUT DIRE : SUPPORTS ET ENJEUX DE LA QUALIFICATION DU RACISME 137

INTRODUCTION DE LA SECONDE PARTIE 139

CHAPITRE 4

DIRE LE RACISME : REPARTITION ET SENS DES MOTS DU RACISME 141

I.	UN SOUS CORPUS LEXICOMETRIQUE.....	142
	<i>La forme « Racis* » au sein des affaires : répartition et problématisation(s).....</i>	<i>142</i>
	<i>Forme « racis* » et types de commentaires.....</i>	<i>146</i>
II.	« RACISME », « RACISTE » ET « RACISTES » : CHAMP LEXICAL ET HORIZON DE SENS.....	148
	<i>« Racisme » : Définitions et motifs.....</i>	<i>149</i>
	<i>Le racisme comme attribut : être ou ne pas être « raciste(s) ».....</i>	<i>153</i>
	<i>Le racisme comme nature : Les racistes.....</i>	<i>155</i>
	CONCLUSION : ÊTRE OU NE PAS ÊTRE RACISTE AU CŒUR DES DISCUSSIONS.....	157

CHAPITRE 5

QUALIFIER LE RACISME DE LA SITUATION : THEORISATION, CONTEXTE ET ACTEURS. 161

I.	ENQUETER « PAR LE HAUT » : DEFINITIONS CANONIQUES ET RECOURS OFFICIELS.....	162
	<i>Une définition canonique : la généralisation au cœur du racisme.....</i>	<i>163</i>
	<i>Convoquer le dictionnaire : une définition « neutre » du racisme.....</i>	<i>165</i>
	<i>Le recours à la Justice : une définition experte du racisme.....</i>	<i>167</i>
II.	ENQUETER PAR LE CONTEXTE : INTENTIONNALITE, ACTANTS ET USAGES DU RACISME.....	173
	<i>Le « contexte » de l'affaire.....</i>	<i>173</i>
	<i>L'intentionnalité.....</i>	<i>175</i>
	<i>La configuration de l'affaire.....</i>	<i>178</i>
III.	ENQUETER PAR LES PERSONNES : PASSIF RACISTE, TRAITS IDEAUX ET APPARTENANCE.....	181
	<i>Le passif raciste.....</i>	<i>182</i>
	<i>Les traits typiques du raciste.....</i>	<i>183</i>

<i>L'appartenance au « racistes »</i>	186
CONCLUSION : DE LA DIVERSITE DES QUALIFICATIONS ORDINAIRES DU « VRAI » RACISME	188

CHAPITRE 6

SE DISPUTER LE RACISME : CADRES MORAUX ET ENJEUX SYMBOLIQUES	191
I. DE L'IMPERATIF D'OBJECTIVITE : ENTRE REFLEXIVITE, ACCOUNTABILITY ET STRATEGIES.....	192
<i>Réfléchir le racisme et sa catégorisation</i>	193
<i>Accountability et intersubjectivité</i>	194
<i>Stratégies et subjectivité</i>	196
II. L'USAGE DU RACISME : ENTRE INDIGNATION CONTESTEE ET CONTESTATION INDIGNE	200
<i>Contester l'indignation : entre stratégies, partialité et censure</i>	201
<i>La contestation indigne : relativisation, dévoilement et intentionnalité</i>	210
III. USAGES DU RACISME ET FRONTIERES SYMBOLIQUES	217
<i>Se mettre au-dessus des autres</i>	218
<i>Généralisation et catégorisation</i>	220
<i>Honnêteté et hypocrisie</i>	223
<i>Tolérance et Intolérance</i>	225
CONCLUSION.....	227
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE : DE QUEL RACISME EST-IL QUESTION ?	229

TROISIEME PARTIE

SE DISTRIBUER LE RACISME : LA CLASSE ET LA RACE A L'EPREUVE	233
--	------------

INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE	235
--	------------

CHAPITRE 7

LA DISTRIBUTION SOCIALE DU RACISME : FRONTIERES SOCIALES ET CULTURELLES	237
I. DE LA DISTRIBUTION SOCIALE DU RACISME : RACISME POPULAIRE ET RACISME DES ELITES	238
<i>Le racisme populaire : ignorance et non-réflexivité</i>	238
<i>Racisme des élites : Idéalisme et distanciation</i>	241
II. DENONCER LE RACISME PAR DES « FIGURES » SOCIALES : LES CAS DU BEAUF ET DU BOBO	244
III. RACISME, MORALITE ET POSITIONS SOCIALES	249
<i>Frontières morales et frontières racistes</i>	250
<i>Recours à la classe et objectivité</i>	251
CONCLUSION.....	252

CHAPITRE 8

DE LA COULEUR DU RACISME : LES FRONTIERES RACIALES DU RACISME ET LEURS ENJEUX	255
I. CATEGORISATION RACIALE ET RACISME : DIRE OU NE PAS DIRE LA COULEUR	255
<i>La catégorisation « raciale » comme pivot du racisme</i>	256
<i>Qualification du racisme et catégorisation raciale</i>	259
<i>Catégorisation et frontières morales</i>	262
II. LA CONFIGURATION RACIALE DU RACISME : CLASSIQUE, INVERSE ET UNIVERSEL	265
<i>Le raciste « blanc » : historiciser et sociologiser le racisme</i>	265

<i>L'universalité du racisme : « dé-racialiser » le racisme</i>	268
<i>Racisme anti-blanc et racisme anti-Français : (re)configurer le racisme</i>	272
III. LA DISTRIBUTION RACIALE DU RACISME : ENJEUX ET REPERTOIRES	276
<i>De l'égalité face au racisme</i>	276
<i>La « Blancheur » : entre social et racial</i>	281
CONCLUSION	286
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE: CE QUI SE JOUE DANS LA QUESTION DU RACISME	289
CONCLUSION GENERALE	293
BIBLIOGRAPHIE	303
TABLE DES FIGURES	312
ANNEXE 1 : LISTE DES EVENEMENTS/ARTICLES RETENUS	314

AVANT-PROPOS

Privas, Hiver 2000

Après quatorze années passées à l'île de la Réunion, je suis rentré en Métropole depuis quelques mois et j'habite maintenant chez mon père, en Ardèche. Je fréquente depuis la rentrée le lycée public de Privas où, progressivement, je m'intègre et me reconstruit un groupe d'amis. Avec deux d'entre eux, durant une pause, nous discutons de choses et d'autres. En souhaitant leur désigner un des élèves croisé plus tôt dans la journée et dont je ne me souviens pas le nom, je le décris comme « un grand Noir ». Étant donné la période de transition culturelle que je vis à l'époque, je suis tout particulièrement « attentif au monde de la vie » pour reprendre Schutz. En cela, le malaise provoqué par mes mots me saute aux yeux. Le coup d'œil furtif et gêné que mes deux interlocuteurs s'échangent me fait en effet comprendre que j'ai vraisemblablement fauté quelque part. Je suis toutefois incapable de saisir où et pourquoi. L'un d'eux part dans un rire bruyant - tellement bruyant qu'il me semble sur-joué - en me disant que « ça craint de dire ça ». L'autre personne complète aussitôt en confirmant que « c'est clair, c'est raciste ». Je peine un peu à voir le lien entre ma phrase et ce que je crois comprendre du mot « racisme ». Plus encore, je me demande rapidement quelle aurait été le terme convenable pour désigner la personne dont il est question. J'avais pourtant pris mes précautions en évitant des mots réunionnais usuels certainement inconnus dans ce nouveau contexte tels que « cafre » ou « malbar ». Devant mon incrédulité, l'incident est clos assez rapidement et l'une des deux personnes, que je remercie encore, reformule mes paroles en me demandant « de quel Black je parle ».

Grenoble, Printemps 2003

Je suis assis dans les pelouses du campus universitaire de Grenoble avec certains de mes amis. Nous sommes à peu près tous en premier cycle de sciences humaines ou sociales. Nous discutons de choses et d'autres quand l'une des personnes présentes, au détour d'une phrase, en vient à parler d'un « Noir » appartenant à sa promotion. Le mot fait effet sur l'assistance et, bien que j'ai du mal à l'expliquer, une gêne se ressent dans le groupe. Je suis moi-même mal à l'aise, sans bien réussir à définir pourquoi. La discussion se poursuit, la personne en question ne reprenant pas les termes précédents. Je reste pourtant méfiant et distant envers cette personne. Peu après, je quitte le groupe avec deux comparses. L'un d'eux revient sur l'incident en expliquant avoir déjà remarqué que cette personne était « un peu bizarre là-dessus ». L'autre complète en remarquant qu'elle n'est pas de nationalité Française et que c'est peut-être pour cela. Nous poursuivons en nous disant que nous aurions bien fait de « dire quelque chose ». J'acquiesce et me promet de faire attention lors de mes prochains contacts avec cette personne. Cette dernière est un de mes meilleurs amis aujourd'hui.

INTRODUCTION GENERALE

« Ce ne sont donc pas les hommes comme tels qui pensent, ni des individus isolés qui pourvoient à la pensée, mais des hommes dans des groupes sociaux déterminés, qui, dans une série sans fin de réactions à certaines situations typiques, caractéristiques de leur position commune, ont cultivé un style de pensée spécifique. »

Karl Mannheim¹

. La recherche contemporaine sur le racisme en France se fonde fréquemment sur le constat paradoxal que la conscience antiraciste n'a jamais été autant manifeste et institutionnellement outillée mais pourtant que les manifestations du racisme, loin de disparaître ou de se marginaliser, semblent de plus en plus inscrites, voire constitutives, de la réalité sociale contemporaine. Depuis plus de 30 ans maintenant, plusieurs axes de recherches se sont succédés afin d'analyser et d'expliquer, au moins partiellement, les raisons à cette antinomie. Dès 1972, à l'heure même où est promulguée la loi Pleven, qui donne un premier fondement juridique à la lutte contre le racisme, sur le plan intellectuel, Claude Lévi-Strauss souligne d'ores et déjà la possible disjonction entre une certaine conscience antiraciste et sa propension à combattre efficacement le racisme :

« Cette inadéquation des réponses traditionnelles explique peut-être pourquoi la lutte idéologique contre le racisme s'est montrée si peu efficace sur le plan pratique. Rien n'indique que les préjugés raciaux diminuent, et tout laisse à penser qu'après de brèves accalmies locales, ils resurgissent ailleurs avec une intensité accrue. D'où le besoin ressenti par l'UNESCO de reprendre périodiquement un combat dont l'issue paraît pour le moins incertaine. Mais sommes-nous tellement sûrs que la forme raciale prise par l'intolérance résulte, au premier chef, des idées fausses que telle ou telle population entretiendrait sur la dépendance de l'évolution culturelle par rapport à l'évolution organique ? »²

¹ Karl Mannheim, *Idéologie et utopie*, Les Editions de la MSH, 2006, p. 5.

² C. Lévi-Strauss, « Race et culture », *Le regard éloigné*, 1983, p. 19.

Presque vingt ans après la publication de *Race et Histoire*, œuvre considérée alors comme le fondement même d'une lutte intellectuelle contre le racisme, cette prise de position de l'ethnologue ne fût pas sans heurts. Plus encore, confirmant sa position au début des années 80, marquées alors par l'irruption du Front National sur la scène politique, Lévi-Strauss déclare alors son « *agacement croissant devant un étalage périodique de bons sentiments, comme si cela pouvait suffire* »¹. C'est ainsi que l'action antiraciste, notamment dans sa dimension militante, et ses fondements philosophiques et éthiques a été une voie féconde pour tenter de comprendre le paradoxe apparent décrit plus haut. A ce stade, les travaux de Pierre André Taguieff traitant de la *doxa antiraciste* d'une part et de ses difficultés à circonscrire un racisme mouvant d'autre part, restent centraux. En mettant en avant une seconde forme de racisme, différentialiste, cohabitant avec le racisme dit scientifique dont il était question auparavant, les paradoxes de l'antiracisme et ses effets pervers prenaient d'avantage de sens. Dans la même veine, Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein participèrent à la mise en lumière de ce néo-racisme et de ses conséquences vis-à-vis de la posture antiraciste² tandis que Michel Wieviorka, s'appuyant sur ces différents travaux, documentera empiriquement les façons dont se matérialisent racisme et antiracisme chez certains individus³.

Successivement à l'approche philosophique du racisme et de l'antiracisme, majoritairement centrée sur la question de l'idéologie, les années 90 voient également l'entrée en lice de recherches portant sur l'intégration politique du racisme en France. Il est alors question de la faculté du modèle républicain français, par définition égalitaire et aveugle à la différence, à qualifier, puis à réduire un phénomène inégalitaire qui fonctionne justement sur la différence. Ces recherches participeront en partie à la progressive mise en place d'une réponse politique et juridique au racisme en France⁴. Entre les notions d'intégration et de discrimination,

¹ Claude Lévi-Strauss et Didier Eribon, *De près et de loin*, Odile Jacob, 1988, p. 206.

² Immanuel Wallerstein et Étienne Balibar, *Race, nation, classe : les identités ambiguës*, La Découverte, 2007.

³ M. Wieviorka et P. Bataille, *La France raciste*, Seuil, 1992.

⁴ Parmi les nombreux travaux de cette voie, on peut mentionner les travaux suivants qui, dans une visée chronologique, suivent le cheminement général du problème de l'acceptation politique du racisme et des discriminations : Michèle Tribalat, *Enquête mobilité géographique et insertion sociale*, Institut National d'Etudes Démographiques, 1995 ; Véronique De Rudder, Christian Poiret et François Vourc'h, *L'Inégalité raciste : L'universalité républicaine à l'épreuve*, Presses universitaires de France, 2000 ; Didier Fassin, « L'invention

c'est l'idée même du racisme qui est de fait discutée et disputée, tant sur plan scientifique que juridique, et plus largement le « mode de problématisation »¹ adéquat de ce dernier. Au tournant des années 2000, la notion de discrimination semble alors plus stable et partagée par les acteurs concernés et la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) devient, dès 2005, l'entité consacrée en termes d'action publique visant à réduire les discriminations, entre autres raciales.

L'important travail juridique à l'origine de la notion de discrimination et la création de la Halde consacre une acceptation et un traitement judiciaires du racisme par les pouvoirs publics. C'est en ce sens qu'un troisième mouvement dans la recherche, s'appuyant sur l'idée du traitement de la plainte, peut caractériser certaines recherches récentes sur le racisme. Entre sociologie du droit et sociologie politique du recours au droit, le regard est porté ici sur les manières dont les plaintes pour racisme, et plus précisément pour discrimination raciste, sont traitées, négociées et/ou contestées par les structures, institutionnelles ou associatives, et par leurs membres. Il s'agit notamment de comprendre comment le témoignage des victimes est objectivé et plus loin qualifié pour mesurer sa correspondance ou non aux définitions, souvent larges et abstraites, de la discrimination raciste par la Loi. Entre influence du modèle républicain dans les représentations des agents, difficulté à concilier acceptation juridique et exigence de Justice ou encore la difficile objectivation par le Droit de l'expérience raciste, ces travaux reviennent *in fine* sur les difficultés, à différents niveaux, à se saisir de la question du racisme².

La présente thèse cherche s'articule également sur le thème de la qualification raciste mais cette fois-ci analysée et questionnée à partir d'une approche différente centrée sur

française de la discrimination », *Revue française de science politique*, 1 août 2002, Vol. 52, n° 4, p. 403-423.

¹ Alexandre Tandé, « La notion de discrimination dans les discours de l'action publique en France (1992-2005) », *Informations sociales*, 2008, vol. 148, n° 4, p. 20- 31.

² Parmi les travaux et les thèses les plus récents, on peut mentionner ici Vincent-Arnaud Chappe, *L'égalité en procès : sociologie politique du recours au droit contre les discriminations au travail*, Cachan, Ecole normale supérieure, 2013 ; *Ibid.* ; Mireille Eberhard, « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination. Stratégies discursives et conflits d'interprétation », *Sociologie*, 3 février 2011, Vol. 1, n° 4, p. 479- 495 ; Mireille Eberhard, *L'idée républicaine de la discrimination raciste en France*, Paris 7, 2006 ; Joan Stavo-Debaugé, « En quête d'une introuvable action antidiscriminatoire », *Politix*, 1 septembre 2011, n° 94, n° 2, p. 81- 105.

l'individu dit ordinaire. En effet, tandis que de nombreux travaux, pour des raisons heuristiques ou empiriques, prennent pour appui les acteurs légitimes de la lutte contre le racisme, c'est-à-dire participant publiquement au traitement de la discrimination raciste, nous nous intéresserons pour notre part aux manières dont l'individu ordinaire, c'est-à-dire sans légitimité préalablement établie dans le domaine, qualifie ou non un évènement comme raciste. Dans une dimension collective, nous ajouterons à cela que nous analyserons cet acte de qualification non pas de manière isolée et individuelle, mais plutôt dans une dimension collective et interactive. Ainsi, notre problématique sera double car elle revient, d'une part à comprendre selon quels modèles généraux les individus ordinaires qualifient le racisme d'une situation et d'autre part, grâce à quels critères ces opérations de qualifications sont-elles négociées et mesurées entre elles ? Cette problématique repose ainsi sur une hypothèse générale forte autour du fait que l'individu contemporain, quel que soit son statut, possède *une expérience du racisme comme problème public*¹ et ainsi un *stock de connaissances* – au sens de la sociologie de la connaissance ordinaire d'Alfred Schütz- plus ou moins important et organisé quand il s'agit de saisir de cette question. En nous appuyant sur une composante empirique importante, l'observation et l'analyse de ce stock de connaissances sera ainsi au cœur de ce travail. De là, cette recherche doctorale ne porte pas sur le racisme en tant que tel mais sur la question du racisme et ses enjeux dans les discussions ordinaires.

I. PARCOURS DE RECHERCHE

Comme tout travail doctoral, la recherche présentée ici est l'aboutissement d'un long parcours constitué d'expériences personnelles et académiques acquises avant et pendant celle-ci. Outre des situations personnelles, dont l'avant-propos donnait un aperçu et qui, souvent à posteriori, sont venues renforcer nos intuitions quant aux manières de penser notre sujet, nous

¹ Nous empruntons ce terme à Daniel Cefaï, voir Daniel Cefaï, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, vol. 14, n° 75, p. 43- 66 ; Daniel Cefaï et Cédric Terzi, *L'expérience des problèmes publics*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2012.

voudrions ici revenir sur trois expériences de recherche qui ont participé à la formation et à la compréhension de notre problématique.

DE LA RE-AFRICANISATION AFRO-BRESILIENNE A LA QUESTION DU RACISME

Notre première entrée sur la large question du racisme ne s'est pas faite en France mais lors d'un travail de terrain au Brésil dans la région de Sao Paulo. Entre 2006 et 2007, à l'occasion d'une première année de Master, nous avons pu y entreprendre une étude de terrain d'un an dans le cadre d'une recherche sur les religions afro-brésiliennes¹. Notre travail portait alors plus précisément sur le mouvement actuel de ré-africanisation – *réafricanização* – de ces religions syncrétiques², c'est-à-dire mêlant initialement divinités chrétiennes et africaines. Or, depuis une vingtaine d'années, différents acteurs du culte afro-brésilien, portés par des objectifs de différentes natures, notamment politiques et culturelles, appellent aujourd'hui à « un retour » à la tradition africaine, ainsi débarrassée de tous éléments chrétiens :

« On essaie ainsi de revenir à une pureté originelle, à une Afrique mythique et légitimatrice qui s'inscrit dans un modèle de tradition identifié à la culture des Yoruba du Nigeria. Ce modèle yoruba est également, et cela depuis longtemps, le modèle dominant dans d'autres contextes religieux, tels que Cuba, et il est en train de s'imposer aux États-Unis, grâce à l'essor actuel des cultes d'origine africaine dans ce pays »³

Loin d'être neutre, cette quête de la « pureté originelle » n'est pas sans conduire à certains paradoxes. Tout d'abord, la hiérarchisation des traditions, notamment la supériorité du culte Yoruba sur celui de Bantou⁴, mise en avant par la plupart des chefs religieux embarqués dans

¹ Matthieu Mazzega, *Multiculturalisme et question raciale : le cas du mouvement de ré-africanisation des cultes Afro-brésiliens dans la région de São Paulo*, Département de Sociologie, 2008.

² Pour une approche définitionnelle du Candomblé de Bahia et plus largement du syncrétisme, on pourra se référer aux écrits de Roger Bastide, notamment Roger Bastide, *Le Candomblé de Bahia*, Paris, Plon, 2001 et Roger Bastide, *Les Religions africaines au Brésil: contribution à une sociologie des interpénétrations de civilisation*, Presses Universitaires de France, 1960.

³ Stefania Capone, « Entre Yoruba et Bantou », *Cahiers d'études africaines*, 1 janvier 2000, vol. 40, n° 157, p. 57.

⁴ D'un point de vue géographique, l'espace Yoruba renvoie originellement à l'espace comprenant aujourd'hui Nigéria, Togo et Bénin tandis que l'espace Bantou renvoie lui à l'Afrique australe, entre Congo et Angola.

ce processus, se trouve être bien souvent issue de représentations héritées de l'esclavage. Dès lors la construction sociale et historique de la soi-disant pureté africaine est au cœur de nombreuses études qui mettent en avant ses raisons et ses conséquences¹. D'un point de vue économique par exemple, ce mouvement a en effet des conséquences tout à fait intéressantes. La ré-africanisation souhaitée se matérialisant particulièrement dans des objets de cultes – dont le caractère ostentatoire vise parallèlement à signifier à l'assistance la « pureté » de celui qui les dévoile -, c'est un marché économique des modalités de cultes qui, usant des mêmes références à la pureté, se met en place au sein de ce que Paul Gilroy a pu conceptualiser comme l'Atlantique Noire². De là, le pèlerinage en territoire Yoruba, le baptême par un chef de culte Nigérian ou encore l'usage de *cauris* provenant de plages togolaises – ou du moins présentés comme tels - sont certains signes sensés légitimer la « vraie » tradition. Parallèlement, ce sont autant de services et de biens dont le coût financier n'est pas négligeable. Or, il faut prendre en compte le fait que le Brésil est connu pour sa consommation religieuse importante. En ce sens, les religions afro-brésiliennes sont pratiquées, depuis longtemps maintenant, par des personnes blanches et ce tout particulièrement dans la région de Sao Paulo³. Le sens donné à son engagement religieux diffère alors souvent entre quête de croyance universelle pour les Blancs et perpétuation de la tradition des ancêtres pour les Noirs⁴. Plus encore, on sait que la société brésilienne laisse entrevoir une superposition importante entre appartenance raciale et capital économique. Par conséquent, un paradoxe important apparaît dès lors que « se ré-africaniser », au sens matériel du terme, est une possibilité d'avantage offerte aux adeptes Blancs. La quête de la pureté et de la « bonne » tradition africaine se joue alors à la fois sur une tension entre universalisme et particularisme du culte afro-brésilien et logiquement sur la légitimité raciale de celui-ci.

¹ Pour une étude centrée sur ce point, voir particulièrement Stefania Capone, *La quête de l'Afrique dans le candomblé: pouvoir et tradition au Brésil*, KARTHALA Editions, 1999.

² Paul Gilroy, *The Black Atlantic: Modernity and Double Consciousness*, Verso, 1993.

³ Reginaldo Prandi, *Os candombles de São Paulo*, Hucitec-Edusp., 1991.

⁴ Renato Ortiz, *A morte branca do feiticeiro negro: Umbanda, integração de uma religião numa sociedade de classes*, Editora Vozes, 1978.

Si notre recherche se concentrait prioritairement sur ce mouvement de ré-africanisation, la question des relations raciales au sein de la culture afro-brésilienne a pris progressivement de l'ampleur dans nos réflexions. D'un point de vue empirique, notre terrain se composait de quatre terreiros¹ (groupe d'adeptes) dont deux étaient exclusivement composés de Noirs ou de Blancs et deux autres étaient mixtes. La conduite d'entretiens et d'observations nous a rapidement entraînés sur la thématique de la tension entre universalisme et particularisme. En effet, par leur description de la « bonne » croyance ou bien encore de la figure de l'Afro-brésilien dans la société brésilienne, nous assistions à une expression particulièrement explicite de cette tension. Sans pour autant que cela fasse partie de notre recherche d'alors, la question du racisme surgissait en de nombreux endroits et sous des formes qui, en tant qu'étranger, nous paraissaient à la fois familières et différentes.

La question de la labellisation raciale s'avérait relativement complexe et son rapport au racisme également. En effet, du « bem branca » (Bien blanc) au « quemada » (brulé) en passant par le « meio preto » (moitié noir), les désignations raciales semblent infinies au Brésil. Comme l'ont noté très tôt certains observateurs, cette négociation de l'identité raciale est largement liée au statut social². Pour le dire simplement, à couleur égale, c'est le statut social qui décidera de l'inclusion de la personne dans telle ou telle catégorie. Face à cela, nous notions également que l'erreur dans la désignation pouvait être dommageable. Il nous est ainsi arrivé qu'en désignant quelqu'un comme « trop noir » que celui-ci nous reprenne tout en soulignant le caractère potentiellement raciste de notre acte de catégorisation. Ainsi si la catégorisation par la race était de mise dans la société brésilienne, il n'en restait pas moins qu'une « mauvaise » catégorisation était sanctionnable.

¹ Le terme terreiro désigne à la fois un groupe d'adepte regroupé autour d'un chef de culte (Pae ou Mae de Santo) et le lieu physique où se déroulent les cérémonies.

² Donald Pierson, *Negroes in Brazil: A Study of Race Contact at Bahia*, Southern Illinois University Press, 1967 ; Lília Moritz Schwarcz, *O Espetáculo das raças: cientistas, instituições e questão racial no Brasil, 1870-1930*, Comp. das Letras, 1993.

Lorsque nous confrontons les entretiens recueillis entre Blancs et Noirs appartenant au même groupe de culte, la question du racisme s'avérait également complexe. Comme nous l'avons dit plus haut, la tension entre universalisme et particularisme se trouvait ici concrètement matérialisée dans les définitions de ce qui était compris comme raciste. Plus loin, lors d'entretiens, nous pouvions entendre de la part d'individus blancs des conceptions raciales présentées comme non-racistes ou antiracistes, qui étaient décrites à l'inverse comme typiques du racisme « à la brésilienne » lors d'entretiens avec des personnes noires. Pourtant, cette opposition vis-à-vis des représentations de ce qui est raciste ou non ne semblaient pas pour autant affecter la cohésion générale du groupe autour de leur foi commune. A l'observation, nous parvenions à l'hypothèse que les discussions sur le racisme et sa définition étaient bien souvent évitées dans le groupe. Parallèlement, la condamnation « brute » du racisme de la société brésilienne représentait elle un sujet relativement courant et fédérateur.

Enfin, dans cette expérience de terrain, la question de la légitimité antiraciste des personnes nous est apparue importante au sein des entretiens. Une nouvelle fois, l'identité raciale de l'interviewé amenait à des représentations différentes. Du côté des individus blancs, le fait même de pratiquer une religion afro-brésilienne était souvent mobilisé comme la preuve d'une « conscience antiraciste ». Parallèlement, le racisme était également présenté comme l'attribut de l'individu fermé et non éduqué ce qui, en retour, prémunissait l'individu entendu comme « cultivé » et « ouvert » de toutes réactions racistes. Du côté des individus noirs, cette question de la légitimité ne se posait pas réellement du fait même de leur appartenance raciale. Toutefois, lorsqu'il s'agissait de parler du raciste « type », la notion de pouvoir revenant fréquemment pour définir le raciste comme une personne visant à exploiter et dominer l'autre.

Ces différentes observations, souvent isolées et qui n'ont pas été entièrement formalisées à l'époque, nous amenèrent toutefois à penser le racisme à partir des définitions et représentations que les individus se forgent eux-mêmes. Parallèlement, ce sont les connaissances vis-à-vis du racisme et plus loin les façons dont les individus les exprimaient, en

privé ou en public, qui nous ont semblées tout à fait intéressantes d'un point de vue sociologique. Loin d'être simplement des références brutes à des principes généraux ou à l'inverse des jugements complètement subjectifs dénués de tout ancrage éthique ou moral, cela faisait apparaître un travail important de mise en forme et de qualification de ce qu'est le racisme. Cela semblait importer pour les personnes interrogées. En retour, cela nous paraissait alors important pour la recherche sociologique.

ANTIRACISME MILITANT ET DEFINITION(S) DU RACISME

De retour en France, nous avons souhaité pousser d'avantage sur cette fameuse « question du racisme » ou comment les individus définissent et parlent le racisme. Cela nous a amené à une observation participante de quatre mois au sein de l'antenne locale d'une association antiraciste¹.

Au départ, nous postulions que cette expérience aurait été l'occasion idéale d'observer la question du racisme « en situation ». Entre les discussions entre les membres de l'association, la création et la diffusion de campagne de communication et les permanences juridiques d'assistances aux victimes de racisme, les modalités de terrain semblaient propices pour analyser à plusieurs niveaux la manière dont le racisme était compris et mobilisé par les personnes. Progressivement, nous réalisons toutefois que pratiquement jamais les personnes ne mobilisaient ou n'exprimer publiquement une définition à proprement parlé de ce qu'est le racisme. Plus précisément, aucunes définitions aussi claires et cohérentes que nous l'imaginions. Ce sont d'avantage les solutions et/ou actions contre ce dernier qui étaient discutées en termes matériels et pratiques. A certains endroits, une définition juridique et abstraite était également mobilisée. De là, le racisme était pris comme « allant de soi » et pouvait laisser penser que sa définition était partagée unanimement et donc non sujet à discussion. Nous profitons alors des entretiens pour questionner explicitement les personnes sur leurs définitions

¹ Matthieu Mazzega, *Les difficultés de l'antiracisme comme traduction d'un conflit contemporain : De l'opposition au racisme à l'amalgame avec le couple universalisme/particularisme*, Département de Sociologie, 2008.

du racisme. Ces dernières, loin d'être cohérentes et partagées, étaient bien différentes selon les individus et leur statut racial, et plus encore la tension entre universalisme et particularisme semblaient organiser ces dernières. Ce constat d'une dualité, parfois conflictuelle, au sein de « ce couple action identitaire/ action sans spécificité »¹ est par ailleurs commun dans les analyses de l'antiracisme dit militant. En retour, nous nous retrouvions ainsi face à des membres partageant un idéal commun avec des définitions parfois diamétralement opposés de ce dernier. Le modèle du jeu de miroir entre racismes et antiracismes conceptualisé par Pierre-André Taguieff prenait ici tout son sens².

Comme lors de notre recherche au Brésil, cette apparente divergence vis-à-vis de la définition même de l'objet à combattre ne semblait pas pour autant préjudiciable au sein des discussions entre les membres. Les travaux de Camille Hamidi nous aidèrent alors à comprendre un peu mieux ce point en introduisant les notions d'« évitement » et de « déconflictualisation » entendues comme constitutives du cadre associatif³. Orientés vers l'action, entendue comme urgente face à un phénomène dangereux, les membres semblaient effectivement éviter toute « montée en généralité », au sens de la sociologie dite pragmatique⁴, comme une discussion au sujet de ce qu'est réellement le racisme, qui serait donc porteuse de clivages⁵. Dans la même idée, nous assistions également à des situations où lorsque la définition du racisme apparaissait dans les discussions, celle-ci engageait en effet des débuts de clivages. Néanmoins, un mouvement de « déconflictualisation » se mettait rapidement en place, notamment par la référence commune à la nécessité d'agir vite et de manière rassemblée.

Par ailleurs, nous notions alors que la figure idéale du raciste avait également un rôle important dans ces stratégies de rassemblement. Celle-ci apparaissait en effet comme l'ennemi

¹ M. Wieviorka, *Le racisme, une introduction*, La Découverte, 1998, p. 136.

² Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé: essai sur le racisme et ses doubles*, Gallimard, 1990.

³ Camille Hamidi, « Eléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, 2006, vol. 56, n° 1, p. 5- 25.

⁴ Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

⁵ L'approche d'Hamidi se construit ici sur les réflexions autour de l'évitement de Nina Eliasoph. Voir Nina Eliasoph, *Avoiding Politics: How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge University Press, 1998.

commun. Les projections de celui-ci se nourrissaient de critères apparemment partagés par tous. Les caractères a-moraux, rétrogrades et violents du raciste étaient régulièrement convoqués par les membres pour justifier le caractère urgent et bien-fondé des actions de l'association. Par ailleurs, d'autres comportements étaient projetés sur cette figure, notamment sa tendance à la dissimulation et de façon plus générale, revenait régulièrement l'idée de « masque ». Face à cela, ce sont également les références à la « vigilance » qui étaient régulièrement convoquées comme une nécessité et plus loin comme un trait de caractère rassemblant les membres de l'association.

Une fois de plus, ces observations nous confortaient dans l'importance d'identifier et de comprendre de manière plus précise ces façons dont les individus construisent et expriment des connaissances particulières vis-à-vis du racisme. Cependant, nous souhaitions également dépasser le contexte associatif et comprendre plus généralement ces opérations de qualification du racisme dans un contexte social plus large où les personnes ne peuvent prétendre ni à une légitimité particulière, ni à l'évitement au profit du collectif.

Nos analyses montraient finalement que différentes définitions du racisme cohabitaient et que lorsque celles-ci se confrontaient, des clivages pouvaient amener à des conflits relativement importants qui, dans les cas étudiés, étaient évités pour différentes raisons de maintien de la cohésion du groupe. Or, nous avons réalisé que c'est bel et bien ce conflit que nous souhaitions analyser pour comprendre au mieux les critères organisant à la fois les qualifications du racisme mais aussi l'évaluation/confrontation de ces dernières. Pour cela, nous postulions alors la nécessité de cadrer l'analyse sur la qualification du racisme par des individus ordinaires, c'est-à-dire ne présentant pas à priori une légitimité reconnue pour mener ce travail de qualification. Plus loin, cette distinction entre l'expert et le profane se retrouvait également dans notre souhait de comprendre ces opérations de qualification *in situ* au sein de discussions ordinaires, c'est-à-dire faisant intervenir des individus ne partageant pas à priori un engagement ou un idéal commun. Cette orientation induisait alors une composante empirique forte. Il nous

fallait en effet continuer à documenter, mais de manière plus ordonnée et systématique, cette question du racisme.

L'AFFAIRE RACISTE 2.0

Une opportunité empirique s'est dessinée lors de notre seconde année de Master où, après différentes réflexions quant au terrain adéquat pour poursuivre notre recherche, nous nous sommes penchés sur les discussions en ligne¹. Ce travail portait ainsi sur trois affaires particulières faisant intervenir, de différentes manières, la question du racisme et/ou de la différence raciale. Ainsi, extraits des sites du *Figaro* et du *Nouvel Observateur*, entre une agression raciste, l'élection de Barack Obama et une affaire liée au voile islamique, nous avons un corpus hétérogène d'environ 1000 commentaires où la question du racisme surgissait explicitement dans certains d'entre eux. Notre travail a alors consisté à suivre, pour chaque affaire, où et comment au sein des discussions s'exprimaient des accusations de racisme. L'analyse conduisait alors *in fine* à comprendre le modèle commun qui supportait ces accusations et contre accusations et ce de manière transversale aux trois affaires.

Toutefois, en procédant affaire par affaire, nous avons eu des difficultés à dépasser les situations particulières, c'est-à-dire les contingences du cas discuté par les commentaires. En ce sens, il nous a été ardu de proposer un réel modèle général des manières dont sont fondées les accusations de racisme. De même, en cherchant à comprendre comment les participants définissaient le racisme, nous avons eu des difficultés à passer des définitions particulières exprimées par et pour les cas discutés, à des types généraux de définitions surplombant les trois affaires. Face à cela, nous remarquons alors d'une part que l'analyse ne devrait pas porter sur chaque affaire et leurs spécificités mais d'emblée sur l'ensemble de ces affaires. D'autre part,

¹ Matthieu Mazzega, *Vers un antiracisme de sens commun? Des modalités de construction et d'expression de la posture antiraciste individuelle aux glissements des argumentations : les cas de trois affaires interprétées sur les forums de discussion*, Département de Sociologie, 2009.

nous observions aussi que le corpus pouvait être encore plus important et hétérogène pour pouvoir réellement constituer des types idéaux représentatifs.

Le travail doctoral qui suit a ainsi grandement bénéficié de cette recherche préparatoire, notamment d'un point de vue méthodologique. D'une manière générale, l'identification de nombreux commentaires mobilisant l'idée de racisme pour expliquer ou dénoncer nous a convaincus de l'opportunité empirique que représentait ce terrain. Cependant, notre première tentative d'exploration de celui-ci nous a démontré que nous devions adopter une méthode et une posture particulières afin d'y suivre notre objet d'étude, en l'abordant directement de manière transversale et en ne cédant pas ainsi aux spécificités des cas étudiés.

Notre terrain pour cette thèse se consolida alors autour d'un plus grand nombre de cas, soit 10 affaires de nature différentes, et ce sur deux sites de presse, *Libération* et le *Figaro*, ces dernières étant à la fois considérés comme différents en termes de bords politiques mais également parce qu'ils représentaient les interfaces les plus commentées à l'époque de ce travail.

II. DOCUMENTER LA QUESTION DU RACISME A PLUSIEURS NIVEAUX

Notre programme de recherche s'établissait alors plus précisément dans l'idée d'explorer la question du racisme dans les discussions ordinaires telles qu'elles se déploient dans les commentaires d'internautes. Par l'idée même de la *question* du racisme, nous adoptons finalement une approche inspirée à la fois par un certain constructivisme et par le « geste » de la sociologie dite pragmatique marquée par l'ouvrage *De la justification* de Luc Boltanski et Laurent Thévenot¹.

¹ L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, *op. cit.*

« L'ouvrage « *De la justification* » (Boltanski et Thévenot, 1991) qui, pour ainsi dire, inaugure le geste pragmatique de la sociologie française, présente un modèle capable d'envisager à la fois la genèse et la pluralité des outils conventionnels qui servent de base aux activités humaines. Ce modèle vise les moments de disputes, de conflits et de controverses publiques où les personnes mettent en œuvre des critiques ou des justifications prétendant à une validité générale. »¹

« L'action est appréhendée à travers l'équipement mental et gestuel des personnes, dans la dynamique d'ajustement des personnes entre elles et avec des choses. Les objets, les institutions, les contraintes extérieures aux personnes sont donc pris en compte, mais tels qu'ils sont identifiés et/ou engagés dans l'action, dans la façon dont les acteurs repèrent, ont recours, s'approprient, prennent appui sur, ou se heurtent à eux. Par exemple, on ne va pas, dans cette perspective, parler a priori de "pouvoir" pour rendre compte de l'activité des gens, mais de la façon dont les acteurs en situation identifient, nomment, utilisent, se heurtent à du "pouvoir". Ce n'est pas ce qu'est le monde "objectivement" qui est visé, ni non plus seulement la vision subjective de chaque acteur, mais le monde à travers les sens ordinaires de ce qu'est le monde mobilisé par les acteurs en situation (par exemple, à travers les sens ordinaires de la justice, de l'amour, mais aussi du pouvoir, de l'inégalité, etc.) et le travail réalisé par les personnes pour s'ajuster en situation à ce monde. »²

Ce modèle de l'action s'appuyant sur les opérations critiques des acteurs, et plus loin sur les ressources générales utilisées pour la qualification et l'évaluation de situations particulières, s'avère en effet tout à fait adapté à notre problématique. Pour reprendre un article important de la démarche pragmatique, notre démarche de recherche s'apparente ainsi à l'identification des « appuis conventionnels de l'action »³ dans les situations faisant intervenir la question du

¹ Joan Stavo-Debauge et Marc Breviglieri, « Le geste pragmatique de la sociologie française, autour des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot », *Anthropolitica*, n° 7, p. 7- 22.

² Philippe Corcuff, « Justification, stratégie et compassion : Apport de la sociologie des régimes d'action », *Correspondances*, 1998, n° 51.

³ Nicolas Dodier, « Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, 1993, vol. 11, n° 62, p. 63- 85.

racisme. Parallèlement, nous devons également beaucoup à la sociologie phénoménologique d'Alfred Schütz par rapport à la forme prise par notre analyse autour de l'idée de connaissances. Pour Schütz, la sociologie part des interactions de face-à-face de la vie quotidienne et des connaissances qu'y déploient les acteurs. L'interprétation ordinaire devient alors un pivot de l'analyse sociologique.

« Toute interprétation est fondée sur une réserve d'expériences antérieures, qui sont nos propres expériences et celles transmises par nos parents et nos professeurs. Elles fonctionnent comme un cadre de référence sous la forme d'une « connaissance disponible ». A cette réserve d'expériences disponibles appartient le fait que nous savons que le monde où nous vivons est un monde d'objets bien circonscrits, aux qualités définies ; nous nous déplaçons parmi ces objets, ils nous résistent et il nous est possible d'agir sur eux ». »¹

De là, *comprendre* la question du racisme s'inscrit alors dans l'identification des connaissances et plus loin du des critères utilisés par les individus pour interpréter et se disputer la question du racisme. Cela induit en retour de ne pas poser *à priori* de définition savante et/ou légitime du racisme et ainsi de juger de sa possible distance avec celles déployées par les individus. Tout l'enjeu de cette recherche reviendra justement à comprendre comment les acteurs eux-mêmes justifient et légitiment ou non certaines définitions. En cela, l'analyse sociologique présentée ici est une construction savante à partir des constructions ordinaires des acteurs, ce qui revient à ce que Schütz a pu nommer *« une construction de constructions, donc une construction du second degré »*. Si l'on découpe alors notre problématique deux questions générales de recherches orienteront ce travail.

COMMENT SE QUALIFIE LE RACISME ?

¹ Alfred Schütz, *Le chercheur et le quotidien : Phénoménologie des sciences sociales*, Klincksieck, 2008, p. 105.

Tout d'abord, d'un point de vue statique, la question de la qualification se retrouve dans cette première direction de recherche. Autrement dit, qu'est-ce qui au sein d'une situation permet à un individu de désigner un comportement, une personne ou un objet comme raciste ? Il s'agit donc ici de comprendre comment une situation donnée est qualifiée – ou disqualifiée – comme « raciste », c'est-à-dire présentée comme constitutive du type « racisme ». Pour cela, nous suivrons rigoureusement à la fois le ou les stocks de connaissances utilisés par les individus pour construire ou déconstruire une relation de sens entre la situation dont il est question et ce qui est considéré comme constituant le racisme. En parallèle, il sera aussi question des manières dont les individus découpent une situation, c'est-à-dire choisissent les éléments jugés pertinents au sein de celles-ci et sur lesquels ils fondent leur opérations de qualification. En analysant ce travail ordinaire d'élaboration du sens du racisme, nous pourrons alors reconstruire, au moins partiellement, les différents types de définitions de ce qu'est (ou non) le racisme pour les individus étudiés.

COMMENT SE DISCUTE LA QUALIFICATION DU RACISME ?

En parallèle de l'opération de qualification à proprement parlé, nous nous intéresserons aussi au cadre qui régit la confrontation entre les différentes interprétations du racisme. En creux, c'est l'évaluation des postures empruntées par les acteurs qui entre ici dans l'analyse. Dans une dimension conflictuelle, comment les qualifications d'une situation comme raciste ou non entrent-elles en conflit et plus loin, quels critères d'évaluation les individus utilisent-ils afin de mesurer la validité d'une proposition ? L'objectif de ce questionnement est alors double. D'une part, nous postulons que cela permet de renforcer l'étude de la qualification du racisme. En effet, en prolongement du premier axe de recherche, examiner la manière dont les individus défendent et situent leur propre posture vis-à-vis d'autrui permet de comprendre un peu plus ce qui est considéré comme la « bonne » qualification du racisme pour l'acteur. Ainsi, nous postulons que c'est dans la défense de son point de vue et par les justifications qu'il y apporte que l'individu laisse à voir au mieux les fondements et constituants de celui-ci. D'autre part, en s'appuyant sur la dimension instituante du conflit chère à de nombreux sociologues, nous

souhaitons également observer et comprendre ce qui se joue dans ces disputes entre ces interprétations du racisme. En adoptant une approche pragmatique, notamment par la notion d'épreuve, nous souhaitons analyser en quoi ces controverses autour du racisme peuvent-elles conduire à des formes de remise en cause du monde social par les acteurs. Pour le dire autrement, l'hypothèse qui sous-tend ce point consiste à poser l'idée que partant de la « bonne » qualification du racisme, les controverses qui surgissent alors « *sont envisagées ici comme des « moments effervescents » au sens de Durkheim ou, si l'on préfère, comme des occasions pour les acteurs sociaux de remettre en question certains rapports de force et certaines croyances jusqu'alors institués, de redistribuer entre eux « grandeurs » et positions de pouvoir »*¹

A partir de ces deux axes, entendus comme complémentaires, nous entendons alors parvenir à une compréhension approfondie et empirique des constructions individuelles des acteurs vis-à-vis du racisme et des enjeux collectifs qui se jouent dans la question du racisme en France. Plus généralement, c'est bel et bien le ou les sens donnés au racisme et les enjeux de ces définitions pour les individus ordinaires qui seront questionnés par cette grille d'analyse.

III. STRUCTURE DE LA THESE

La première partie de la thèse, articulée autour de trois chapitres, présente la construction théorique et méthodologique de notre approche. Le chapitre 1 revient sur les approches fondatrices du racisme en France. Cette revue des travaux philosophiques et sociologiques sur la question est envisagée simultanément de manière thématique et chronologique. L'objectif consistera alors d'une part à présenter l'originalité de notre propre approche du racisme mais également à l'intégrer dans le sens général de la recherche scientifique sur le sujet comme une étape supplémentaire pour la compréhension contemporaine du phénomène. Le chapitre 2

¹ Cyril Lemieux, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1 juin 2007, n° 25, n° 1, p. 192.

approfondit le précédent en prenant pour appui divers traits du racisme et de l'antiracisme contemporain constatés par certains auteurs présentés auparavant pour démontrer d'une part la nécessité d'une approche « par le bas » et par ailleurs pour poser le point de départ théorique et épistémologique de celle-ci. Enfin, le chapitre 3 s'emploie à présenter et discuter notre terrain d'étude, les commentaires d'internautes, à la fois pour l'opportunité empirique qu'il présente mais également pour justifier de nos choix quant à la manière de l'explorer pour répondre à notre problématique.

La seconde partie, là encore formée par trois chapitres, représente le cœur empirique de ce travail en explorant les modalités de la qualification du racisme à plusieurs niveaux. Plus généralement le chapitre 4 introduit l'importance de ce processus dans le matériau empirique en présentant une première exploration lexicographique du corpus. Se concentrant uniquement sur le langage utilisé et les formes syntaxiques qui composent le corpus, il met en évidence une première série de découpages et de clivages au sein des manières dont se « dit » la question du racisme, c'est à dire des modalités d'expression de celle-ci. Le chapitre 5 s'intéresse ensuite aux modalités de construction de la qualification ordinaire du racisme à partir de l'analyse des argumentations des participants. Appuyés par les données, ce sont ainsi trois registres qui sont identifiés et présentés en tant que principaux supports utilisés par les individus pour qualifier (ou non) une situation comme raciste. Enfin, à un niveau collectif, le chapitre 6 s'emploie à comprendre le cadre moral et symbolique qui organise la confrontation de ces opérations de qualifications entre elles. Il devient alors question des critères utilisés par les participants, d'une part pour justifier la validité de leur travail de qualification et d'autre part pour dénoncer celle d'autrui. Plus loin, cette analyse nous amènera en retour à discuter des enjeux moraux de ces disputes autour de la « bonne » qualification du racisme.

La dernière partie s'articule autour de deux derniers chapitres. Celle-ci se concentre sur la distribution du racisme par les participants et ce notamment par les références faites à la classe (Chapitre 7) et à la race (Chapitre 8). En complément de la partie précédente, il s'agira

alors de saisir comment ces opérations de classifications du monde social, construites en grande partie sur les critères moraux et symboliques analysés plus haut, viennent en support des qualifications de ce qu'est ou ce que n'est pas le racisme et plus encore de ceux qui sont ou ne sont pas racistes.



PREMIERE PARTIE

DU PHENOMENE DU RACISME A LA
QUESTION DU RACISME :
CATEGORIES SCIENTIFIQUES ET
CONNAISSANCES ORDINAIRES



INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette première partie se propose de présenter progressivement notre objet d'étude et l'approche adoptée à partir de la littérature consacrée sur le phénomène du racisme puis en présentant la dimension empirique et méthodologique sur laquelle repose notre recherche. Le premier objectif théorique est double. D'abord, il s'agira de passer en revue les tentatives de définitions scientifiques du racisme pour comprendre à la fois le sens général de la recherche sur le sujet et la dynamique du phénomène (Chapitre 1). Ensuite, en nous appuyant sur ces éléments, nous présenterons et justifierons à la fois la continuité et les apports de notre propre manière d'envisager le phénomène. En confrontant catégories scientifiques et catégories ordinaires autour de certains éléments caractéristiques du racisme contemporain, nous décrirons le point de départ de notre réflexion et les contours de la problématique qu'elle implique (Chapitre 2). Enfin, une fois posé ce cadre théorique et épistémologique, nous nous consacrerons à l'aspect empirique de cette recherche (Chapitre 3). Partant des difficultés propres à notre objet en termes d'observation directe et donc d'analyse, nous justifierons alors le choix d'un terrain particulier, celui des commentaires d'internautes sur les sites de Libération et du Figaro. En prenant en compte les spécificités de celui-ci et sa relation particulière à notre propre objet de recherche, nous décrirons le cadre méthodologique mis en place pour parvenir aux descriptions et résultats utilisés dans les parties suivantes.

CHAPITRE 1

RACISME ET CATEGORIES SCIENTIFIQUES : IDEOLOGIES, ATTITUDES ET PRATIQUES

Ce premier chapitre consiste à retracer les manières dont les sciences sociales françaises se sont approprié la question du racisme depuis la seconde moitié du 20ème siècle. La prise en compte du racisme comme objet d'étude a conduit généralement à déconstruire le phénomène et ses dérivés tant par ses formes d'expression que dans les notions et concepts qui les supportent. La typologie proposée par Pierre-André Taguieff¹ autour de trois axes - *idéologies, attitudes et pratiques* – représente une entrée intéressante et structurante à la fois thématiquement et chronologiquement pour aborder cette revue de littérature. C'est en cela que nous la reprendrons ici pour examiner les catégories et théorisations scientifiques qui se sont succédé dans la définition et l'interprétation scientifique de ce qu'est le racisme. Cette sociogenèse du champ de recherche touchant au racisme, en plus de sa nécessité pour discuter et mettre en perspective plus tard notre propre approche, nous aidera à caractériser le mouvement général suivi par l'entreprise d'interprétation scientifique du racisme. Plus encore, nous nous concentrerons au bout de cette explication sur un point central, celui des frontières du racisme, qui nous paraît capital pour discuter à la fois de la nécessité et de la continuité de l'approche que nous proposons. Au sein des trois niveaux autour desquels le phénomène raciste a été déconstruit, nous verrons que définir ce qui est raciste et ce qui ne l'est pas apparaît a posteriori comme un impératif ou, de façon moins directe, comme une question sous-jacente à toute interprétation scientifique du racisme. A partir de là, il nous apparaît donc que ce sont deux dynamiques distinctes qui s'opposent ou parfois s'annulent dans le développement d'une réflexion générale, appelant respectivement à la circonscription ou à l'extension de la catégorie « racisme » pour définir et labelliser certains types de pensées, de discours ou de pratiques. En combinaison de cela, nous pointerons également que la dynamique de la pensée scientifique sur le racisme peut être caractérisée par un mouvement déductif, allant du général au particulier. Pour le dire autrement, si l'on pose que le triptyque idéologies, attitudes et pratiques peut être lu de façon chronologique pour caractériser le développement de la pensée sociologique propre

¹ Pierre-André Taguieff, *Les fins de l'antiracisme*, Editions Michalon, 1995.

au racisme, nous pouvons poser que les catégories et approches utilisées ont progressivement cherché à comprendre et identifier les manifestations du racisme chez l'individu. Dès lors, le lien entre collectif et individuel, c'est à dire le passage de l'idéologie à l'attitude et/ou à la pratique raciste, apparaît progressivement comme la problématique centrale de ce champ de recherche. Pour autant, et nous y reviendrons à la fin de cet exposé, ces deux points, frontières du racisme et passage du collectif au particulier, nous paraissent aujourd'hui largement minimisés dans les recherches s'intéressant, de près ou de loin, au phénomène. Cela peut s'expliquer par la fragmentation de l'espace du racisme d'abord, cette idée posant que le phénomène n'apparaissant plus à l'état brut, il devient donc difficile de catégoriser si tel ou tel objet ou discours relève effectivement du racisme. D'autre part, ces deux questions nous semblent d'autant plus difficiles à isoler et discuter de façon scientifique qu'elles incarnent des objets de controverses politiques et ordinaires typiques de l'époque actuelle. En d'autres termes, celles-ci mettent indirectement en lumière la convergence des interrogations scientifiques et ordinaires concernant les façons d'aborder et de définir le racisme.

I. GENESE DE L'IDEOLOGIE RACISTE

L'idéologie sur laquelle repose le racisme incarne le premier espace dans lequel la recherche scientifique a développé les savoirs et cadres d'interprétations du phénomène. Les différents travaux appartenant à ce domaine ont cherché à caractériser à la fois les formes et les contenus sur lesquels une idéologie du racisme a pu naître et évoluer. Il est important de noter que ce champ repose ainsi en grande partie sur l'analyse d'écrits historiques dont il s'agit de comprendre le rôle dans le développement des théories racistes. En premier lieu, c'est l'historicité du racisme qui est au centre de nombreux travaux et débats. Cela rejoint par ailleurs notre remarque quant à la question récurrente des frontières du racisme. L'étude de l'idéologie raciste conduit par ailleurs à discuter du fondement de celle-ci avec notamment le débat quant à la notion de race et de sa véracité, biologique et intellectuelle. Enfin, le caractère cumulatif des recherches et observations autour de l'idéologie raciste ouvre également la voie aux débats concernant sa dynamique et ses transformations au cours du temps.

DE LA NAISSANCE DU RACISME SCIENTIFIQUE : HISTORICITE ET CONTEXTE

La question de l'apparition du racisme est ainsi au centre de nombreux débats et controverses. Si le mot en lui-même apparaît à la toute fin du 19^{ème} siècle¹, nous pouvons pourtant observer l'émergence de celui-ci dans l'existence de « protoracismes » au cours des siècles précédents. C'est la caractérisation de ses protoracismes et leur inclusion ou non dans ce qu'il convient d'appeler l'idéologie raciste qui engendre différentes définitions. Une première distinction existe entre une vision « continue » ou modernitaire du racisme. La première avance une disposition quasiment anthropologique au racisme et ce en le superposant à l'ethnocentrisme défini comme un comportement « naturel » des sociétés humaines. Ce postulat a été largement critiqué par de nombreux chercheurs, à commencer par les ethnologues attachés à la singularité et à la fonction qu'a pu revêtir l'ethnocentrisme dans la préservation des cultures. Nous y reviendrons plus loin dans notre présentation de la pensée de Levi-Strauss sur le racisme. Par ailleurs, cette vision « ultralarge » du racisme, qui le constitue en constante anthropologique, s'avère limitée lorsque, à la lumière de faits et du contexte historique, il s'agit de caractériser la formation d'un racisme scientifique, supportée par des acteurs et des objets bien définis, telle que cela a eu lieu en Europe entre le 15^{ème} et le 18^{ème} siècle. L'approche adverse est celle que P.-A. Taguieff nomme la *théorie modernitaire* du racisme². Opposée à toute vision anthropologique du racisme, qui situerait ce dernier dans une nature humaine, on peut distinguer au sein de celle-ci trois variantes : les théories modernitaires *élargies*, *restreintes* ou *ultra restreintes* qui situent respectivement la naissance du phénomène à partir du 15^{ème} siècle avec les controverses autour de la pureté du sang, aux premières classifications naturalistes de supposées « races » humaines ou alors strictement aux théories racialistes et bio-inégalitaires du 19^{ème} et 20^{ème} siècle. La seconde nous paraît ainsi la prudente et la plus complète dans le

¹ Le mot « raciste » aurait en effet été utilisé pour la première fois dans le journal d'Edouard Drumont, *La Libre Parole*, en 1894. Voir Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé: essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, Gallimard, 1990 ; Pierre-André Taguieff, *Le Racisme*, Paris, L'Harmattan, 2010,

² P.-A. Taguieff, *Le Racisme*, *op. cit.*, p. 19- 43.

sens où « le savoir scientifique [...] n'est pas à l'origine du racisme moderne même s'il lui a fourni des habillages scientifiques, et a contribué, au 19^{ème} siècle, à le légitimer et à en diffuser les idéologèmes »¹. Ainsi nous poserons la naissance du racisme en lien avec les premières théories classificatoires du 18^{ème} reliées à un contexte historique et culturel plus général cherchant ses justifications. En premier lieu, nous décrirons donc ces « protoracismes » intervenants entre le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècle. Nous verrons ensuite les éléments déterminants apportés par la théorisation scientifique du phénomène par l'intermédiaire, entre autre, du concept de « race ». Enfin, nous verrons les principales implications de ce concept utilisé comme élément de différenciation et de classification des individus.

Afin de présenter ces « protoracismes » dont nous avons parlé plus haut, nous nous référerons aux écrits de l'époque, notamment ceux de Carl Von Linné et Georges Louis Leclerc Buffon. Ces derniers prétendaient déjà expliquer une infériorité perçue comme telle chez les Noirs ou les Indiens d'Amérique de par leurs différences physiques, elles même justifiées par l'environnement géographique, culturel et social, dans lequel ils vivaient. Pour ces deux penseurs, à la base des naturalistes, il s'agissait en premier lieu de classer le monde animal dans sa globalité, le monde des hommes étant considéré comme partie intégrante du premier. Linné expose ainsi sa classification dans *Système de la Nature* en 1758, où il inclut le genre *Homo* dans l'ordre des primates. Ce genre homo est ensuite subdivisé en quatre variétés d'hommes identifiables par leurs couleurs de peaux: blancs, rouges, jaunes et noirs. Linné constitue alors ces catégories de manière hiérarchique en mêlant caractères physiques, mentaux, culturels et sociaux. Il affirmait ensuite que les individus appartenant aux groupes inférieurs, comprendre les « rouges » et les « noirs », étaient assurés de réintégrer le genre humain sous réserve de vivre pendant un temps aux côtés des groupes supérieurs. Le raisonnement de Buffon est très similaire, concernant les groupes dits « barbares » - les mêmes catégories inférieures pointées par Linné - il déclare que « leur nature a subi des altérations », mais que leur « réhominisation » est possible par le séjour de quelques générations dans un climat tempéré.

¹ *Ibid.*, p. 43.

Malgré le caractère polygéniste nouveau incarné par ces études, la grande différence avec les nombreuses théories racialistes qui suivront au XIX^{ème} siècle réside dans le fait qu'elles insistent, implicitement ou non, sur la possibilité de « civiliser » ces populations. Ainsi, les différences établies, bien que présentées comme naturelles, sont entendues comme « surmontables » et donc non définitives. Pour comprendre la transition représentée par ces approches naturalistes, il faut tout d'abord définir le contexte de cette époque, notamment dans le primat du religieux sur le scientifique. En cela, la religion implique le fait que tous les hommes, en tant que « fils de Dieu », constituent une unité dans ce qu'il convient de nommer l'humanité. Les premières taxinomies opérées par nos deux auteurs présentent donc à la fois une défiance et une allégeance à cet ordre religieux. Le fait d'opérer des divisions au sein du genre humain met en branle l'idée d'unité et d'universalité de l'humanité. Cependant les deux penseurs formulent leur idée de « réintégration » de ces populations autour de la même justification théologique. Il s'agit de théories polygénistes relatives, c'est à dire loin d'être définitives, les groupes « dégénérés » se sont écartés de l'unité du genre humain mais il est possible voire nécessaire de les ramener dans la communauté des hommes. Afin de contextualiser un peu plus ces premières théories polygénistes du XVIII^{ème} siècle, nous devons expliquer deux phénomènes inhérents au contexte dans lequel elles prennent place. Premièrement, ces premières classifications du genre humain coïncident avec la primauté progressive de la perception visuelle sur la perception auditive. En effet, Léon Poliakov nous apprend que lorsque dans l'antiquité, les modes de différenciation reposaient sur le langage, le mot barbare par exemple signifiait « bègue » dans la Grèce antique, à partir du XVI^{ème} siècle la couleur de peau arrive au cœur de tous les questionnements¹. Or, on peut déjà noter que contrairement au caractère indélébile de la couleur de peau, le langage pouvait être appris. Ces premières taxinomies de Buffon et Linné, même si elles ne prétendaient pas encore à la validité universelle des théories scientifiques qui suivront, mettent au premier plan les différences physiques comme critère de différenciation. Deuxièmement, pour comprendre une des fonctions de l'apparition de telles classifications, nous pouvons remonter aux débats espagnols concernant le droit ou non de coloniser et de « civiliser » les sauvages rencontrés en Amérique

¹ Maurice Olender, Albert Jacquard et Colette Guillaumin, *La Science face au racisme*, Ed. Complexe, 1986, p. 86.

du Sud. Sur ce point la fameuse « controverse de Valladolid » de 1550 met en évidence les questionnements de l'époque comme l'a très bien exposé Immanuel Wallerstein¹. Face aux horreurs commises par les conquistadors, certaines voix s'élèvent, et ainsi le droit pour les Espagnols de disposer des populations indigènes est remis en question. Face aux promoteurs du droit de tuer les individus dépourvus d'âmes puisque ne connaissant pas l'existence de Dieu, se constituent de farouches opposants, incarnés principalement par Bartholomé de Las Casas. Pour les premiers, les barbaries commises par les Indiens méritaient qu'on leur impose la voie du salut par l'entremise de l'évangélisation. Cela se justifiait également par le danger pour les autres populations présentes sur le territoire de laisser agir des groupes aussi dangereux. Cette dangerosité était illustrée entre autre par la pratique de sacrifices humains, chose totalement opposée au droit naturel et divin. Las Casas, qui s'est employé à réfuter ces prises de positions, tient un discours organisé autour du relativisme moral qu'il est nécessaire d'adopter. Il pose l'idée que la barbarie que l'on confère aux Indiens engage uniquement la vision catholique du Mal. De plus, les actes que l'on reproche aux Indiens existent également au sein des pays européens et l'évangélisation forcée ne peut qu'attirer la haine de Dieu et non l'amour envers lui. A Valladolid, la controverse a été résolue par la victoire des premiers sur Las Casas. Cependant, face à toutes les objections formulées par ce dernier, aucune réponse construite n'a été trouvée, d'ailleurs la commission réunie pour l'événement n'a jamais prononcé de verdict définitif. Logiquement, on peut se poser la question du rôle des premières taxinomies pensées aux 18^{ème} siècle et plus encore des théories scientifiques du siècle suivant dans la justification de la colonisation et d'administration des peuples indigènes. Cependant, dans le cadre des théories classificatoires de Linné et de Buffon, c'est dans le but de civiliser et ramener les populations « dégénérées » dans le cercle du genre humain, tandis que plus tard, les causes et les justifications des entreprises de colonisation seront bien plus définitives.

Dès le début du XIX^{ème} siècle, tous les observateurs s'accordent à dire que l'on voit une convergence des savoirs et qu'on assiste parallèlement au triomphe du savoir scientifique

¹ Immanuel Maurice Wallerstein, *L'universalisme européen : De la colonisation au droit d'ingérence*, Demopolis, 2008.

sur le savoir théologique. Dans le cadre de l'explication de différences entre les hommes, le facteur externe de l'ordre théologique qui appelle à l'unité du genre humain va sauter au profit d'une différenciation définitive. Pour reprendre Colette Guillaumin, « *tandis que le 18ème siècle a commencé à en établir une « graphie » [de l'évolution de l'homme] on va tenter d'en établir une « logie » et cette « logie » sera interne, opposée en cela à l'ordonnance théologique qui est externe* »¹. Les théories scientifiques vont alors fonder leurs raisonnements sur la notion de « race » qui incarne à la fois la cause et la preuve des différences physiques, intellectuelles et morales. Cette notion de race connaît un profond réajustement quant à sa signification première. En effet, jusqu'au milieu du 18ème siècle, le terme de « race » était entendu au sens de lignée. Ainsi, la race était associée à une idée d'hérédité et à la notion de sang et ce, en ce qui concerne les familles d'importance. Guillaumin cite par exemple la race des Bourbons ou la race des David, et note qu'« *il était auparavant un terme de classe dont on aurait peu songé recouvrir le peuple dont l'obscurité ne se pouvait parer de tels prestiges* »². Dans un premier temps cette nouvelle signification du terme de race va se construire de manière très ambiguë. La race incarne en premier lieu la dimension sociologique d'un groupe c'est à dire l'ensemble de pratiques, de comportements et même de facultés intellectuelles associés à ce groupe. Le terme représente ensuite la dimension biologique, c'est à dire l'hérédité³ et la prédétermination des individus de ce groupe à transmettre et donc à posséder ces caractéristiques. Dans les écrits d'Arthur de Gobineau, perçu plus tard comme le père des théories racistes, et notamment le célèbre *Essai sur l'inégalité des races humaines*⁴, on retrouve toute l'ambiguïté de la notion de race puisque celle-ci n'est en fin de compte jamais définie clairement dans l'ouvrage mais toujours posée comme une évidence ou plutôt comme un *a-priori*. Le fait est que dans un premier temps relié à la couleur de peau et au caractère biologique qu'il implique, le terme de « race » évacue les raisonnements du siècle précédent qui pensait l'autre comme civilisable c'est à dire « récupérable ». De par sa signification biologique, le concept de « race », tout comme

¹ Colette Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, Mouton, 1972, p. 9.

² *Ibid.*, p. 31.

³ Notons d'ailleurs que les découvertes scientifiques concernant l'hérédité de certains caractères correspondent à cette époque, le lien avec l'idée de classification des races est évidemment très fort.

⁴ Arthur comte de Gobineau, *Essai sur l'Inégalité des Races humaines*, Éditions Pierre Belfond, 1967.

les pratiques et/ou les facultés intellectuelles qu'il associe à un groupe, devient synonyme d'inaltérable, de naturel et d'irréversible. Enfin, les théories racialistes de l'époque insistent sur l'inégalité existante entre les races tant sur les capacités intellectuelles et morales que sur l'esthétique des caractéristiques physiques possédées par leurs représentants. Ainsi, les auteurs de l'époque expriment constamment les dangers du métissage, qui pourrait bien être synonyme de la fin du monde « civilisé ». Gobineau insistait en effet sur les facultés intellectuelles et mentales du Noir par exemple mais également sur l'esthétique « faible » de ces individus. En opposition à cela, le Blanc appartenant à la race dite « aryenne » était supérieur intellectuellement, une des preuves se situait dans la quasi-perfection de sa civilisation, mais il était également perçu comme parfait physiquement. Ces confusions entre aptitudes sociales et caractères physiques ont ouvert la voie à ce qu'on appelle l'anthropologie physique spécialisée dans la craniologie. Il s'agissait donc de mesurer et chiffrer les caractéristiques physiques pour pouvoir conclure ensuite sur les caractères plus subjectifs du groupe étudié. Pour comparer avec les siècles précédents, Guillaumin pose que « *les sociétés sont différentes avait remarqué le 18ème siècle, parce qu'elles sont déterminées biologiquement répondra le 19ème* »¹. La suite logique des théories racialistes inégalitaires se retrouve à la fin du 19ème dans le Darwinisme social. La notion d'évolution va s'inviter au cœur de la vision polygéniste et faire naître une certaine réponse à la peur du métissage. Les races étant inégales, il est conseillé voir nécessaire que les races dites supérieures assument le devoir d'élever les races perçues comme inférieures. Par cette idée d'eugénisme, les écrits de la fin du 19ème jusqu'au début du 20ème vont servir de justification à l'entreprise coloniale.

Pour terminer, nous reviendrons sur les implications du racisme scientifique et notamment l'avènement de la notion de race comme élément classificatoire et surtout comme modalité de différenciation. La nature biologique que revêt cette notion a marqué le début du racisme à proprement parlé en tant que système de désignation de différences définitives et irréversibles. Il est même intéressant de noter que l'idée même de différence puisse être née au

¹ C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, op. cit., p. 39.

cours de cette période. Tandis que durant les siècles précédents, les voyageurs virent dans l'autre une certaine étrangeté, le 19^{ème} siècle voit la notion de différence, au sens de définitif, devenir le fondement même de la catégorisation de l'autre. Tandis que les différences de couleurs de peaux ont pu être interprétées comme des variations au sein du genre humain, elles sont devenues ensuite des marqueurs d'un ensemble de caractéristiques beaucoup plus larges désignant l'individu mais également tout le groupe ainsi marqué. En peu de temps, l'idée de race a dépassé la simple couleur de peau pour de nombreux autres traits physiques et/ou culturels qui sont sensés attester de son existence. C'est ainsi l'idée de biologique ou de somatique qui a fait de la « race » le fondement du racisme. Au point de vue de l'altérité, la notion de race implique de percevoir l'autre comme essentiellement différent. Cette perception est d'autant plus totale qu'elle noue des liens indissolubles entre l'ordre du physique et l'ordre du moral. En ce sens, nous rejoindrons Colette Guillaumin en affirmant que la race est avant tout un « signifiant » dans le sens où elle fait de certains traits -ou variations-, réels ou imaginés, d'une personne et de son groupe, des différences significatives et définitives de par le caractère somato-biologique qui leur est conféré. Nous verrons plus tard que cette idée de race en tant que signifiant peut aisément se retrouver dans le racisme contemporain.

Les théories racialistes issues du 19^{ème} siècle vont connaître un grand succès au début du 20^{ème} siècle et vont finalement connaître leur apogée durant le régime Nazi. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, face aux conséquences dramatiques qu'ont entraîné l'instrumentalisation à grande échelle de ces théories, les différents domaines de la connaissance vont s'employer à déconstruire la notion de race afin de mettre un terme au racisme en lui-même. Dès 1952, l'UNESCO va rassembler divers intellectuels, des généticiens aux anthropologues, et publier une série de brochure dont l'essai de Claude Lévi-Strauss *Race et Histoire* devenu célèbre et qui, selon certains, constitue encore le socle de l'antiracisme contemporain¹. Nous nous intéresserons donc en premier lieu à ce travail de l'ethnologue qui articule à la fois la vision Lévi-straussienne du racisme et les éléments de réflexions qui

¹ Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Gallimard, 1952.

permettent de le dépasser. Cette réflexion ancrée dans l'idée de « relativisme culturel » aura un impact important sur les sciences sociales et plus largement sur la société de l'époque. Cependant, force est de constater que le racisme, ou tout u moins les actes considérés comme tels, ont continué d'exister durant la seconde moitié du 20ème siècle, et nous verrons donc en quoi consiste ce qu'il convient d'appeler le « nouveau racisme ».

VERS UN RACISME DIFFERENTIALISTE

Dans *Race et histoire* Levi-Strauss s'attache en premier lieu à la déconstruction de l'idée de race. Partant du caractère non fondé scientifiquement du concept de race, il en déduit l'absence d'une quelconque hiérarchie des races humaines. Il entame sa démonstration en stipulant que la seule différence entre les hommes est culturelle. Ainsi, selon Levi-Strauss, lorsqu'on s'intéresse à la diversité de contributions des races humaines à la civilisation, le fait est que « *l'originalité [de celle-ci] ne tient qu'à des circonstance géographiques, historiques et sociologiques et non à des aptitudes distinctes liées à la constitution anatomique des jaunes, des noirs ou des blancs* »¹. Ce postulat s'accompagne du fait que cette diversité culturelle n'est en aucun cas reliée à la diversité imaginée des races. D'une part, il existe beaucoup plus de cultures que de races humaines et d'autre part, la diversité des cultures se situe sur un autre plan où il n'est pas possible de postuler la supériorité d'une culture sur une autre. C'est cet autre « plan » que Lévi-Strauss va s'attacher à construire tout au long de l'ouvrage en développant l'idée de « relativisme culturel ». Le fond de cette pensée réside dans l'affirmation que les cultures ne sont pas inégales mais uniquement différentes et non comparables en tant que telles. De là, Lévi-Strauss s'emploie à relativiser la notion de progrès, et plus largement l'idée de Darwinisme social, et le caractère dominant de la culture occidentale, réfutant ainsi toute approche visant une organisation hiérarchique des cultures sur le modèle de celle des races.

¹ *Ibid.*, p. 11.

Race et histoire va inspirer une grande partie de l'ethnologie au travers du « relativisme culturel » que Lévi Strauss propose, mais l'ouvrage va également devenir un classique de l'antiracisme. Dans *De près et de loin*, partant d'entretiens réalisés avec Didier Eribon paru en 1988, Lévi-Strauss va poursuivre son exploration des cultures et notamment de l'exploration de leurs rapports les unes aux autres¹. Cette approche va éclairer une autre réflexion autour du racisme s'étendant principalement aux types de phénomènes qu'il convient de désigner comme racistes. Après avoir expliqué que c'est lorsque les cultures se rencontrent que la différence intervient pour rendre leur rencontre féconde, Lévi-Strauss limite ce constat en y opposant l'attachement des cultures à leurs particularismes. Ce dernier trait spécifique des cultures conduit à relativiser un certain rejet d'une culture par une autre. C'est dans ce sens que Lévi-Strauss distingue l'ethnocentrisme, normal et parfois souhaitable pour palier à une certaine uniformisation et le racisme, anormal et condamnable. Par conséquent, il isole la pratique du racisme dans ce qu'il appelle l'hostilité active. Un acte est caractérisé comme raciste à partir du moment où il est explicitement violent envers un individu d'une prétendue « race » particulière et que cet acte est motivé par une doctrine légitimant l'inégalité entre les races. Telles sont les deux composantes du racisme: une attitude d'hostilité et le recours à la doctrine bio-inégalitaire. Notons que ce point de vue est expliqué dans le cadre d'une critique envers les conceptions antiracistes du terme « raciste ». Lors de son intervention à la conférence de l'Unesco de 1971, l'ethnologue va en effet manifester « *son agacement croissant devant un étalage périodique de bons sentiments* », ce qui, selon ses mots, va provoquer « un joyeux scandale »². En effet, Lévi Strauss, face à l'usage à tout va du terme « raciste », s'est attaché en dernier lieu à circonscrire d'avantage l'usage du mot. En conséquence, il faut noter que, dans la typologie de P-A. Taguieff citée plus haut, cette vision du racisme s'inscrit dans la *théorie modernitaire ultra-restreinte*. Ainsi pour Lévi-Strauss, le racisme est né directement des théories sur l'inégalité des races du

¹ Claude Lévi-Strauss et Didier Eribon, *De près et de loin*, Odile Jacob, 1988, 276 p.

² Pour une discussion plus complète de ces débats autour de Lévi-Strauss et son prétendu changement de perspective, voir Wiktor Stoczkowski, « Racisme, antiracisme et cosmologie lévi-straussienne », *L'Homme*, 1 avril 2007, vol. 182, n° 2, p. 7- 51.

19ème et il se définit uniquement lorsqu'il y a violence d'une part et référence à une idéologie bio-inégalitaire d'autre part.

Malgré ce réquisitoire contre le racisme scientifique, la seconde moitié de vingtième siècle ne semble pas voir les comportements et attitudes racistes régresser. Plus encore, une transformation s'opère dans le fonctionnement du racisme, certains avançant l'idée d'un « néo-racisme »¹ En effet, les théories scientifiques et leur postulats bio-inégalitaires sont de moins en moins revendiquées au profit d'une différenciation sur une base culturelle qui se pare elle-même d'une dimension définitive et naturelle. Les différences culturelles deviennent les piliers de la différenciation entre les hommes et il devient de plus en plus probant de poser que « *la biologisation s'est effacée au profit de la culturalisation* »². Ce changement de processus marque aussi le passage d'une vision inégalitaire à une vision différentialiste. Les cultures deviennent dès lors comme une « *nature seconde* » et les barrières qu'elles érigent, à l'image de celles construites par la nation de « race », deviennent infranchissables. On assiste non plus à des classifications du type évolué/peu évolué mais à des critères de type assimilable/inassimilable. L'idéologie raciste passe ainsi de l'inégalité des races au concept, moins brutal semble-t-il, de la diversité culturelle. Cette nouvelle forme de racisme, qui prend à contrepied les premiers fondements de l'antiracisme énoncés par l'Unesco en 1952, se révèle beaucoup plus difficile à cerner de par les ambiguïtés qu'elle peut incarner. Ainsi les acteurs identifiés de celui-ci peuvent jouer sur le fait que cette position implique l'exclusion de l'individu et du groupe « culturel » auquel il appartient mais cela au nom du relativisme culturel qu'il est sage d'adopter afin de préserver les cultures entre elles. Il n'en reste pas moins que ce sont la plupart du temps les groupes visés lors des précédentes théories racialistes qui sont encore pris pour cible dans cette vision culturaliste du racisme. Et cela se révèle d'autant plus pernicieux que le discours raciste émanant de cette idéologie a la possibilité, de par les éléments

¹ Respectivement ce sont les concepts de « néo-racisme », de racisme « différentialiste » et de « new racism » qui seront utilisés par : Etienne Balibar et Immanuel Maurice Wallerstein, *Race, nation, classe: les identités ambiguës*, s.l., Editions La Découverte, 1988 ; P.-A. Taguieff, *La Force du préjugé*, op. cit. ; Martin Barker, *The New Racism: Conservatives and the Ideology of the Tribe*, s.l., Junction Books, 1981

² P.-A. Taguieff, *La Force du préjugé*, op. cit., p. 76.

culturalistes sur lesquels il se construit, de se dissimuler sous des orientations antiracistes ou positivistes. En ce sens, « la valeur norme de différence, située au centre de l'argumentation antiraciste depuis les années 50, a-t-elle été intégrée et « retournée » pour devenir un des piliers du discours néo-raciste contemporain »¹. Cette absolutisation des différences entre les cultures, comme le racisme scientifique, conduit à la condamnation du mélange, à l'exclusion, symbolique ou réelle, d'individus et cela s'accompagne enfin d'une rhétorique complexe et « acceptable » qui rejette le différent tout en célébrant la différence. Ainsi, « ce « néoracisme » est le racisme propre à l'âge de l'antiracisme c'est à dire un racisme adapté à l'époque postnazie caractérisée par un consensus de base sur le rejet du racisme. »².

DE LA DYNAMIQUE DE L'IDEOLOGIE RACISTE

Suite à cette observation de la genèse de l'idéologie raciste, nous pouvons maintenant voir les premières clés d'interprétation du phénomène qui nous ont été fournies. Pour ce faire, nous devons nous interroger sur le lien qui unit les deux formes de racisme, bio-inégalitaire et différentialiste. De la même manière, Taguieff les définit respectivement comme le racisme universaliste, qui rejette au nom d'un idéal universaliste où la différence n'est pas acceptée, et le racisme différentialiste ou communautariste, où le rejet est basé sur l'incompatibilité de la différence identifiée chez la personne et son groupe. La question est finalement de savoir s'il y a eu rupture totale lors du passage de l'un à l'autre au milieu du 20ème siècle ou s'ils diffèrent uniquement de par les habits qu'ils revêtent. Sur ce point, les chercheurs sont assez partagés. Un premier groupe, à l'image de P-A Taguieff, postule une distinction radicale entre les deux formes dans le sens où le racisme scientifique, de par sa dimension inégalitaire, donnait toutefois une place dans la société à l'individu racisé. Or dans le cadre du racisme différentialiste, l'individu tend à être exclu totalement mis à part voire détruit, réellement ou

¹ *Ibid.*, p. 81.

² P.-A. Taguieff, *Le Racisme, op. cit.*, p. 54.

métaphoriquement. Une seconde tendance voit deux logiques distinctes de hiérarchisation pour chacune des formes de racisme mais insiste sur leur fonction commune de transformer le groupe racisé en groupe social¹. Ainsi, la question raciale deviendrait une question sociale et par là toute critique du racisme à partir de l'idée de race deviendrait caduque et inefficace face à la nouvelle signification sociale de la race. Cette posture fait largement écho à celle de William Julius Wilson de l'autre côté de l'Atlantique et la thèse de la « *signification déclinante de la race* »². Pour entamer une revue des points communs, nous avons déjà noté que cette genèse de l'idéologie raciste s'appuie d'abord sur l'idée que le racisme est « daté » et non pas anthropologique. En tant que forme d'essentialisation et de cristallisation du différent, il est apparu en Occident entre le 17^{ème} et le 19^{ème} siècle, pour s'imposer d'abord comme doctrine scientifique. Cependant, le racisme ne s'organise pas nécessairement sous forme de théories ou de doctrines comme en atteste sa forme différentialiste. Pour le dire différemment, le racisme ne se résume pas à sa forme doctrinaire ou même idéologique, mais il engage des mécanismes psycho-sociaux qui eux-mêmes ne sont pas nécessairement reliés à une doctrine précise. De plus, le fait que l'idéologie ait changé entre les deux formes de racisme montre que celle-ci est *à priori* malléable et qu'elle n'est pas en soi le « pivot » du racisme. Cela nous amène au second point de divergence entre les deux formes observées, le racisme en général ne se fonde pas nécessairement sur l'idée de « race ». On observe même un déclin important du racisme scientifique et par la même de la référence à la notion de « race » qui est de plus en plus abandonnée. La notion de « culture » qui l'a remplacée implique pourtant la même dimension « fermée » et définitive qui rend les barrières entre les groupes infranchissables. Ce n'est pas en soi le type de différences, ou plutôt de variations, entre les individus qui entre en jeu dans le système du racisme mais ce sont surtout les mécanismes d'absolutisation et de justification de ces différences. C'est bien là que notre prochaine entrée autour des procédés de catégorisation racistes, que nous pouvons rapprocher de l'idée de racisme attitude, reste essentielle pour saisir d'avantage le phénomène. On en arrive ici aux points communs entre les deux phénomènes, tout d'abord c'est l'idée de « différences » qui se trouve au cœur de l'idéologie raciste. C'est ici

¹ I. Wallerstein et É. Balibar, *Race, nation, classe : les indentités ambigües*, *op. cit.*

² Traduit par nous: William Julius Wilson, « The declining significance of race », *Society*, 1 juillet 1978, vol. 15, n° 5, p. 11- 11.

qu'intervient l'idée d'hétérophobie qui semble finalement plus adaptée à un modèle analytique. Ainsi, pour reprendre Albert Memmi, « *la différence est le pivot de la démarche raciste* »¹ et parallèlement nous dit Colette Guillaumin « *le noyau du racisme se situe dans la conduite de maintien de la différence* »². Les notions de « race » ou aujourd'hui de « culture » remplissent cette fonction, elles constituent pour ainsi dire des « alibis » au sein de l'idéologie raciste. Il n'en reste pas moins que dans l'imaginaire produit par cette idéologie, les notions de « race » ou de culture, avec la charge biologique et définitive qu'elles transportent, constituent les principaux éléments d'identification et de déchiffrement de l'autre. La déconstruction des deux formes idéologiques du racisme pose également la question de la pratique raciste ou ce qui peut être considéré comme tel. La « violence » a pu être avancée comme une traduction concrète de l'idéologie dans la pratique comme Lévi-Strauss l'a avancé à travers l'idée d'hostilité active³. Enfin, nous terminerons cette discussion sur le fait que le racisme, tel qu'il apparaît dans ses deux formes, est toujours relié à un contexte plus large. Nous avons peu insisté sur ce point en privilégiant l'observation de ses mécanismes internes, mais que ce soit dans le cadre de la colonisation pour le premier ou alors de l'immigration dans le second, les formes de racisme, avec leurs idéologies et les modes de catégorisation qu'elles produisent, servent à chaque fois à justifier la domination voir l'exclusion, symbolique ou réelle, de certains groupes. Ce point est d'autant plus important si l'on veut rapprocher le racisme, que l'on étudie théoriquement, et la réalité socio-économique dans laquelle il s'inscrit et donc ne pas tomber dans une approche qui voudrait que ce phénomène soit « irrationnel » ou alors inhérent à la nature humaine.

Si l'on résume les principales conclusions évoquées ici, on peut construire une première définition de ce qu'est le racisme en tant que système alliant idéologies, attitudes et pratiques. Ce système consiste avant tout à une essentialisation des différences de certains individus et de

¹ Albert Memmi, *Le racisme: description, définitions, traitement*, Gallimard, 1994, p. 55.

² Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir: l'idée de nature*, Côté-femmes, 1992, p. 111.

³ C. Lévi-Strauss et D. Eribon, *De près et de loin, op. cit.*, p. 209.

leurs groupes afin de justifier, plus globalement, une situation d'exploitation, de domination et/ou d'exclusion de ces mêmes groupes. Cela s'accompagne de mécanismes visant le maintien de cette différence qui permettent de pérenniser la configuration ainsi établie et de « remettre à leur place » ces individus à chaque fois que cela est nécessaire. C'est seulement ensuite que le sentiment de mépris ou de fascination, et les pratiques qui vont avec peuvent s'exprimer envers les individus ainsi « repérés » et repérables. Enfin, au sein de ce système, la justification de cette exclusion de l'autre peut être double, du point de vue différentialiste, l'individu sera exclu car lui et sa culture ne possèdent pas les différences qu'il faut tandis que du point de vue universaliste, il sera tout simplement exclu car ils possèdent des différences. Il s'agit maintenant de comprendre comment sont construits ces différents mécanismes et points de vue dans le registre cognitif c'est à dire dans le « racisme-attitude ».

II. RACISME ET ATTITUDES : LA CATEGORISATION RACISTE

Le racisme, et ce sous ses différents formes, consiste en un mode de pensée essentialiste. Si l'on traduit cette remarque au sein du système général du rapport à l'autre, nous rencontrons nécessairement le domaine de la catégorisation. De plus, comme nous l'avons postulé plus haut, le système raciste se construit uniquement à partir du moment où il y a désignation de l'autre comme particulier. Or une étude du processus de catégorisation revient à s'intéresser aux mécanismes qui permettent de « nommer l'autre ». Par jeu de miroir, ces processus permettent également de définir celui qui catégorise puisqu'ils définissent ce « qui n'est pas le même ». En ce sens « *l'altérité, [par rapport au système raciste], définit la condition de la minorité au sein de la société majoritaire et permet en retour l'identification de cette dernière* »¹. Ajoutons que la catégorisation que nous posons comme « raciste » diffère du processus de catégorisation classique par son caractère total et définitif. Si le processus de catégorisation est une activité de connaissance a priori « neutre » présent dans toutes attitudes, la forme qu'il prend dans le système raciste est bien spécifique car « orientée ». Quant au lien qui unit catégorisation et

¹ C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, op. cit., p. 265.

altérité, dans le système raciste, la spécificité des catégories qu'il produit peut s'expliquer par le fait que le racisme représente avant tout « *l'effroi devant l'altérité* »¹. Il ne s'agit plus seulement de nommer l'autre mais de le situer par rapport à nous et si possible comme inférieur, au moins symboliquement. Pour bien comprendre le rôle joué par le processus de catégorisation dans la démarche raciste nous nous tiendrons à la définition canonique proposée par A.Memmi : « *le racisme est la valorisation, généralisation et définitives, de différences, réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier une agression ou un privilège.* »². Notre exposé consistera à montrer l'existence de chaque élément évoqué dans cette définition au sein du processus de catégorisation présent dans le système raciste. Nous commencerons par voir la constitution « figée » des catégories racistes où les différences, réelles et imaginaires, sont hypervalorisées. Ensuite, nous analyserons les catégories d'un point de vue dynamique c'est à dire la manière dont ces différences sont maintenues de manière définitive. Enfin, nous examinerons le caractère orienté des catégories dans le système raciste, et à partir de là nous verrons en quoi le majoritaire, de par la démarche raciste, jouit d'un privilège essentiel dans le système général des rapports sociaux, celui d'être un individu libre de choisir ce qu'il est et ce qu'il fait, bref celui d'incarner « *l'homme absolu* »³.

DIFFERENCES ET PROCESSUS DE CATEGORISATION

Avant d'entamer cette réflexion sur la construction des catégories autour de différences choisies, nous devons éclairer la distinction que nous ferons entre majoritaires et minoritaires. Nous reprenons ici la dichotomie utilisée par Guillaumin car elle permet de poser au préalable le rapport de force présent dans le système du racisme. Notons que pour l'instant elle n'engage aucun choix théorique, mais cette opposition sert uniquement à désigner les groupes visés par

¹ A. Memmi, *Le racisme*, op. cit., p. 36.

² A. Memmi, *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur...*, Payot, 1973, p. 198.

³ C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, op. cit., p. 272.

l'idéologie raciste que nous avons vue dans la première partie¹, et en face, les groupes qui échappent à l'accusation raciste. Nous insistons sur le fait que le majoritaire n'est pas « un raciste » mais qu'il se situe aux commandes du système de catégorisation raciste. C'est le système tout entier qui est orienté et qui produit d'un côté les victimes du racisme et de l'autre ceux qui y échappent. Nous devons préciser cela pour ne pas tomber nous-mêmes dans le piège de la catégorisation, le système de catégorisation raciste que nous exposons ici n'appartient pas seulement, et même loin de là, au seul « raciste » que le sens commun définit comme tel.

Lorsque l'on évoque la notion de différence dans le système raciste, il faut tout d'abord démontrer le fait que cette différence peut-être à la fois réelle, c'est à dire une variation dans une des caractéristiques qui fait un individu, ou alors imaginée. Nous insistons une nouvelle fois sur le fait que dans les deux cas, la notion de « différence » implique que la variation observée est interprétée. La différence n'est jamais donnée comme telle, elle est avant tout une interprétation. En résumé « *si la différence existe, on l'interprète, si elle n'existe pas, on l'invente* »². Pour prendre un exemple, ce n'est pas le fait d'être noir qui entre en jeu dans la démarche raciste, c'est surtout ce que signifie de l'être dans l'imaginaire raciste. C'est au sein de cette signification et de l'imaginaire raciste qu'entre en jeu le stéréotype. Cependant, la dimension stéréotypique qui intervient dans la catégorisation raciste ne nous intéresse pas en soi. En effet, leurs contenus ainsi que l'ensemble de valeurs conféré à un groupe ne sont significatifs que dans le rapport différentiel qu'ils entretiennent avec ceux du groupe majoritaire. C'est pourquoi nous devons rappeler que le stéréotype peut prendre une forme négative autant que positive, *du mépris à la laudation*. Par conséquent, son contenu étant variable, c'est la fonction qu'il remplit qui nous intéresse ici. Pour revenir à notre exposé, nous avons donc deux choses dont il faut discuter, tout d'abord la propagation de la différence à tout un groupe, par le

¹ Que ce soit dans le cadre du racisme bio-inégalitaire ou dans celui du racisme différentialiste, les groupes qui sont visés par ces modes de pensée essentialisantes sont facilement identifiables, d'ailleurs ils n'ont guère changé lors du passage d'une forme de racisme à l'autre.

² A. Memmi, *Le racisme, op. cit.*, p. 98.

mécanisme de la catégorisation, et ensuite, la fonction remplit par cette différence entendue comme significative grâce à la dimension stéréotypique qui lui est attribuée.

Le mécanisme de catégorisation implique que l'individu qui présente une des caractéristiques reliée à telle ou telle catégorie est immédiatement figé comme représentant du groupe incarnant cette catégorie. A partir de là, l'individu reçoit en retour toutes les représentations et caractéristiques qui constituent à priori ce groupe. Le propre de la catégorisation raciste est le fait que l'individu et son groupe sont définis uniquement par et pour la ou les différences qui leur sont assignées et le stéréotype représente le lien qui unit le groupe et l'individu. Sur ce point, Memmi emploie le terme de « totalisation » pour définir ce mécanisme inhérent à la démarche raciste¹. C'est là toute la force de l'essentialisation du différent dans le système raciste. Le particularisme observé chez certains groupes est porté à l'absolu. Taguieff illustre cela en affirmant que dans ce système, « *naître comme tel, c'est être comme tel* »². Face à ce constat, il faut comprendre que ce système de catégorisation essentialisante n'est pas inhérent à l'activité catégorisante en général. Les « différences » sur lesquelles elle se base au sein du système raciste sont essentialisées et les catégories qui en découlent sont d'autant plus perçues comme naturelles et objectives. Nous aborderons d'ailleurs cette idée de « nature » dans la partie suivante, puisque plus que la construction des catégories, c'est le maintien de ces catégories qu'elle assure.

Si la catégorisation précise ce que le groupe ou l'individu *est*, elle insiste en retour sur ce qu'il *n'est pas*. Ces deux mouvements présents dans la catégorisation assurent finalement la distinction entre les groupes, entre eux et nous. « *Catégoriser, c'est séparer* » nous dit Guillaumin, « *c'est séparer l'un de l'autre par une distinction, par un nom spécifique, nom qui cristallise un ensemble « distingué » de son environnement* »³ (Guillaumin 1981:32). Ainsi, l'activité catégorisante inhérente au système raciste possède une fonction importante, celle de

¹ *Ibid.*, p. 125.

² P.-A. Taguieff, *Le Racisme, op. cit.*, p. 102.

³ Colette Guillaumin, « Le chou et le moteur à deux temps. De la catégorie à la hiérarchie », *Le genre humain*, 1981, vol. 2, n° 1, p. 32.

la désignation, qui désigne pour « situer » un groupe par rapport à un autre. A partir du moment où l'on désigne l'autre, on se situe soi-même, on se définit soi-même. Dans le système raciste, le fait est que, nous le verrons dans le chapitre consacré à l' « orientation du système », la comparaison est à sens unique, le minoritaire est différent, le majoritaire lui est le point de référence avec l'ensemble de possibilités qui s'ouvre à lui. Nous avons vu le statut hypervalorisé de la différence dans l'activité catégorielle que nous étudions, par conséquent, la distinction entre les groupes est elle-même maximum. Les barrières mises en place sont infranchissables, c'est ainsi qu'apparaît par exemple l'idée d'irréductibilité des cultures. Voici toutes les possibilités de fermeture que possède la catégorisation « essentialisante », basée sur des différences « hypervalorisées ». L'individu marqué par la caractéristique perçue comme une des différences essentialisées est immédiatement catégorisé comme membre d'un groupe qui lui-même possède des caractéristiques bien distinctes. Ce sont bel et bien les caractères « essentialisants » et « socialement construits » des différences utilisées qui démarquent l'activité catégorielle du système raciste du mécanisme de catégorisation classique. Il nous reste cependant encore d'autres spécificités à voir au sein de ce système, notamment la construction des traits définitifs, puisque « objectifs » et « naturalisés », des catégories et surtout, la configuration globale du système unissant majoritaires et minoritaires.

MAINTIEN DE LA DIFFERENCE ET CATEGORIES DEFINITIVES

Nous avons vu auparavant les limites imposées par le mécanisme de catégorisation, or il s'agit maintenant d'étudier la fixation définitive de ces limites. En effet, l'acte de catégorisation incarné dans le système raciste construit encore d'autres mécanismes qui visent à « ramener » toujours plus l'individu dans la place qui est la sienne. Désignation détournée, stéréotype inversé sont autant de processus qui rendent le système moins saillant et la désignation raciste plus floue. Cependant avant cela, nous devons revenir sur la catégorisation en tant que telle et expliquer la dimension « biologique » qu'elle symbolise. Le fait est que

« toute constitution en catégorie close et irréversible ramène le sens biologique »¹ et c'est ici que se situe le noyau du maintien de la différence. C'est uniquement ensuite, en aval, que les conduites jouant avec ces catégories pour les rendre moins visibles ou les minimiser peuvent se produire.

La conduite de maintien de la différence passe par la catégorisation elle-même mais elle est actualisée et pérennisée par l'idée de « nature » présente dans ces catégories. Cette idée de nature est double, elle est présente symboliquement du fait de la clôture des catégories mais également explicitement dans le langage entourant ces catégories. Avant de nous lancer dans l'étude de ces deux dimensions de l'idée de nature, il nous faut préciser quelques modalités inhérentes à cette réflexion reprise de Colette Guillaumin. Depuis le début de cet exposé sur la catégorisation nous avons appréhendé la théorie de manière générale. Or Guillaumin a mis en place ce modèle analytique en partant du langage qui entoure l'activité catégorielle dans le système raciste. Ainsi nous adoptons implicitement le postulat sur lequel elle se base pour justifier son terrain d'étude, le langage et plus précisément l'écriture. Partant du fait que l'intentionnalité est en grande part inconsciente et que le discours incarne un « *champ de vérité où il est impossible de cacher l'inconscient* », elle pose l'idée qu'une conduite peut-être définie comme raciste à partir du moment où elle est le signe d'un sens particulier et qu'elle relève alors d'un univers de sens qui est celui de la race. A partir de là, Guillaumin interroge son terrain, en majorité des articles de journaux, à l'aide de deux questions. D'une part, sur la nécessité de la forme employé : est-elle la seule possible? D'autre part, sur la viabilité des informations, les renseignements fournis : sont-ils pertinents dans l'intention d'informations? Ces postulats de départ et les instruments méthodologiques qui en découlent se révèlent particulièrement féconds quant aux mécanismes de catégorisation présents dans le système raciste. Sur l'idée de nature à laquelle nous nous intéressons ici, les discours retenus sont également révélateurs de la force du phénomène dans le système. Le fait est que pour cette auteure, le concept de racisme désigne « toute conduite de mise à part revêtue du signe de la permanence ». Cela fait par ailleurs

¹ C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, op. cit., p. 152.

largement écho à Lévi-Strauss affirmant que « *c'est dans les concepts biologiques que résident les derniers vestiges de transcendance dont dispose la pensée moderne* »¹. Les catégories existantes dans le système de perceptions racistes incarnent ainsi cette idée de nature. L'individu, qui est identifié comme membre de tel ou tel groupe, est perçu comme détenteur des caractéristiques « naturelles » de son groupe et cela définit en quelques sortes « l'essence » de l'individu. C'est alors le « somatique » qui vient durcir, en naturalisant, ces catégories essentialisantes. Le biologique ne vient finalement qu'en dernier lieu et c'est bien là tout l'écart qu'il y a entre la définition théorique du racisme et celle donnée par le sens commun. D'ailleurs, dans cette vision des choses, on insiste sur le fait révélé plus haut que la race est avant tout un signifiant. Même si aujourd'hui, le concept de race a perdu de son importance, et même disparu pour certains, il n'en reste pas moins que le caractère somato-biologique reste inscrit dans l'activité catégorielle puisqu'il incarne la garantie la plus sûre de la fermeture des catégories. Concrètement, l'idée de nature se retrouve aux détours de différents discours, affirmant que « *c'est dans sa nature* » ou alors, de manière plus savante, que « *c'est l'essence même* » de tel ou tel individu. Autant de mécanismes qui en appellent à la nature pour justifier la distinction opérée. Nous pouvons remarquer que cette idée de nature, dans son utilisation explicite, peut être autant négative que positive. Le « sauvage » est mauvais car il ne connaît pas la culture, à l'opposé, il est bon et « pur » car il n'est pas détourné par les mécanismes de la civilisation. C'est pourquoi, « *tous les moyens sont bons, le bien, le mal : le paradis perdu et Satan* »². Sur ce point, on peut faire une remarque très générale sur le phénomène du racisme. Il nous paraît particulièrement intéressant dans le domaine des sciences sociales du fait qu'il consiste en une « proposition culturelle », pour reprendre Memmi, visant à traduire des variations naturelles, et éclairer un peu plus les mystères qui nous entourent, par des explications socio-culturelles qui elles-mêmes affirment l'impossibilité de dépasser la nature. Ce va et vient entre nature et culture présent dans le système raciste affirme à la fois la dimension culturelle de la nature et à l'inverse, la dimension naturelle des cultures. Ces contradictions, aussi apparentes et démontrables qu'elles soient, sont présentes et même ancrées solidement dans le système de perception mis

¹ Claude Lévi-Strauss, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Presses Universitaires de France, 1949, p. 16.

² C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, op. cit., p. 278.

en place par le racisme. Au final, nous pouvons déceler ici le double caractère de l'idée de nature, à la fois terrorisant et salvateur, et par conséquent nous pouvons penser que la pensée scientifique, malgré les convictions sur lesquelles elle se fonde, aura beaucoup de mal à la domestiquer totalement.

Pour revenir à notre catégorisation et à l'idée de nature qui vient s'y ajouter, on en arrive maintenant aux stratégies de *dissimulation* des catégories qui intervient avec *la censure*, c'est à dire avec la prise de conscience du racisme. Bien entendu, ces mécanismes sont possibles et observables uniquement par le fait que l'idée de nature, la dimension somato-biologique, sont implantées au cœur de chaque catégorie. Tandis que dans la plupart des situations, le groupe minoritaire est désigné par un nom précis (les « Noirs », les « Juifs »...) Colette Guillaumin met en évidence trois formes de « déformation » de la désignation qu'elle ordonne du plus simple au plus complexe, c'est à dire du moins censuré au plus censuré¹. Premièrement, la désignation « brute » est rejetée et n'intervient que plus tard dans le discours. On a là une forme simple d'évitement de la désignation. Dans le second cas, l'individu est désigné par la mention d'un ou plusieurs traits stéréotypiques du groupe associé. Par exemple, l'individu Juif sera désigné par le fait qu'il s'agit d'un « banquier riche », l'individu Noir sera un « très bon danseur ». Le troisième cas fait intervenir la mention de qualités stéréotypiques inversées. C'est à dire que lorsque le nom ou le lieu d'origine de la personne seront déjà mentionnés, on insistera sur la désignation de l'individu en employant la forme inversée du stéréotype. L'écrivain africain sera alors « fin, érudit, intellectuel », finalement trop écrivain, pour être vraiment un écrivain. Dans tous les cas, les formes utilisées pour dissimuler les catégorisations brutes renvoient à l'idée de nature qui relie à la fois l'individu à son groupe et le groupe à ses traits stéréotypiques. D'autre part le fonctionnement de ces mécanismes de dissimulation, qui cachent les mécanismes de catégorisation essentialisante tout en les ramenant de façon détournée, nous montre l'efficacité et la totalisation de ces catégories dans le sens commun. La désignation brute n'est même plus obligatoire, l'évocation des traits « essentiels » de certains individus suffit à renvoyer l'individu

¹ *Ibid.*, p. 255.

à son groupe et aux comportements qui lui sont dédiés. En ce sens, les modalités de catégorisation du groupe minoritaire, liées à l'idée de nature, vont de soi.

Pour clore cette partie et nous concentrer sur l'organisation de ce système de catégorisation raciste, nous insisterons une fois de plus sur l'idée de nature et de dimension biologique comme éléments de maintien de la différence. En effet, ce sont là des mécanismes de justification qui rendent « naturel » le lien entre individu et qualités stéréotypiques c'est à dire qui assurent la constitution en catégories closes et irréversibles. Notons d'ailleurs que cette relation entre sens biologique et catégorisation marche dans les deux sens. L'idée de nature construit des catégories closes et l'emploi de telles catégories dans le système de perception de l'autre ramène le sens biologique. L'efficacité et la fonction de cette idée de nature réside dans le fait que selon Memmi, « *la biologie est une figure de la fatalité* »¹. Cependant, après avoir étudié la construction et le maintien des catégories essentialisées autour de différences hypervalorisées, nous devons nous expliquer sur la fonction du système en général. Il nous faut alors étudier la signification des catégories et finalement comprendre en quoi nous pouvons opposer un groupe minoritaire et un groupe majoritaire.

ORDINATION DES CATEGORIES ET ADAPTATION DU SYSTEME DE PERCEPTION RACISTE

Nous avons défini plus haut la constitution du différent en catégories essentialisantes puis les éléments de maintien de ces catégories de manière close et définitive notamment par l'intermédiaire du sens biologique. Il s'agit maintenant de définir la configuration de ces catégories et particulièrement le sens des valeurs qu'elles impliquent. Nous rappelons au passage que le stéréotype n'est pas en soi une valeur qui agit comme telle dans la distinction entre groupe minoritaire et groupe majoritaire. La preuve en est que le stéréotype peut être

¹ A. Memmi, *Le racisme, op. cit.*, p. 55.

autant positif que négatif et ce n'est donc pas la comparaison des qualités stéréotypiques attribuées qui produisent l'ordination des catégories. Nous laisser transparaître tout au long de l'exposé la véritable caractéristique qui définit le groupe majoritaire, à savoir celle de ne jamais être défini de manière totale et essentielle comme dans le cas du groupe minoritaire. Par conséquent, l'ordination des catégories et du système de valeurs qui fonde le système en général, s'articule autour de cette idée de limitation. Ainsi c'est le double mécanisme de fermeture et d'ouverture qui définit et différencie le minoritaire du majoritaire et non les valeurs de bien ou de mal qui se trouvent dans les stéréotypes. Une fois que nous avons posé ce système d'ordination des catégories autour du duo ouverture/fermeture, on pourra comprendre que le majoritaire constitue en fait « le point zéro de la valeur », qu'il est en fait le point de référence sur l'échelle tandis que les groupes de minoritaires sont situés en fonction de cette référence. C'est seulement après avoir défini tous les mécanismes et implications inhérents à cette organisation du système de perception raciste que nous pourrons appréhender ses formes de réactualisation et d'adaptation aux différents contextes. Nous pourrons intégrer au schéma les deux formes de justification du racisme mis en évidence par Taguieff, le racisme universaliste, qui désigne celui qui a une différence, le racisme différentialiste, qui désigne celui qui n'a pas la bonne différence. L'objectif sera alors de pouvoir définir le racisme comme un système général où les formes qu'il prend ou qu'il a prises, les groupes qu'ils visent ou qu'ils a visés, ne sont que des variations au sein de l'organisation constante de la perception raciste.

Nous avons vu précédemment la fonction de la catégorisation dans le système raciste, elle essentialise la différence et désigne ainsi totalement, le minoritaire. Qu'en est-il alors de celui qui catégorise à savoir le majoritaire? La première indication qui ressort de cette relation, est le fait que le majoritaire ne se nomme pas. En effet, tandis que la désignation du minoritaire s'effectue de manière close et définitive, le majoritaire échappe à cette désignation et aucune limitation ne semble l'atteindre. C'est bel et bien dans ce rapport à l'autre qui diffère entre minoritaire et majoritaire, fermé ou ouvert, que se trouve un système de valeur qui fonde ces mêmes groupes. Pour reprendre l'exemple de Guillaumin, la limitation qui définit le minoritaire s'oppose à la liberté dont jouit le majoritaire et cette idée de liberté incarne aujourd'hui une

valeur centrale et donc hypervalorisée dans notre société. Pour bien comprendre, la place occupée par le majoritaire dans ce système de catégorisation raciste, nous devons bien expliquer toutes les implications qu'il entraîne dans la définition du minoritaire. Le stéréotype, tout d'abord, nous l'avons dit plus haut, peut être tourné sur le bien ou le mal, peu importe, sa fonction réside surtout dans la mise à part qu'il produit dans la catégorisation. Le minoritaire est « *ailleurs qu'il vienne d'un paradis perdu ou des ténèbres* »¹. Face à cela, le majoritaire est *ici et maintenant* puisqu'il n'est finalement ni bien, ni mal, il *est* tout simplement. On arrive ici à l'hypothèse majeure qui consiste à dire que le majoritaire représente la norme puisqu'il se situe au point zéro de la valeur. Ce point zéro s'illustre par le traitement neutre que le majoritaire s'applique à lui-même tandis que la catégorisation du minoritaire passe par le « marquage » et la fixation sur l'ordre des catégories qui émane du majoritaire. A partir de là, la catégorisation est présente dans le système raciste à partir du moment où elle ne s'applique pas à moi-même. Face à ce constat, nous insistons encore sur le fait que le racisme ne désigne pas le groupe majoritaire mais le système dans son ensemble, c'est à dire l'orientation du système où un groupe incarne le sens des valeurs. Une des conséquences sur le rapport entre les groupes, est le fait que le minoritaire occupe la place que le majoritaire lui impose. Du fait de la catégorisation, on peut même dire que le minoritaire est ce que le majoritaire voit en lui mais également le minoritaire est ce que le majoritaire n'est pas. On rejoint ici les travaux d'Albert Memmi qui mettent en évidence le fait que le colonisateur crée le colonisé et inversement. Ainsi dans la réalité concrète, le minoritaire compose entre ce que le majoritaire lui impose, le désir qu'il a de lui-même et enfin la tentative d'approcher la norme sociale incarnée symboliquement par le majoritaire. De son côté, le majoritaire ne cherche qu'à se rapprocher un peu plus de la norme qu'il incarne de manière symbolique dont concrètement il n'est jamais très loin. Pour conclure et montrer l'idée d'inégalité inhérente au système raciste, notons que dans cette dimension de la catégorisation, l'inégalité vient du fait que la norme sociale, autour de laquelle les catégories sont ordonnées et à l'intérieur de laquelle seule la neutralité et l'absence de jugement sont possibles, est affectée à un groupe. A partir de là, le système crée les autres groupes à partir de la limitation qu'il incarne et de leur distance, jamais franchissable, de la soi-

¹ C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, op. cit., p. 278.

disante norme. Ainsi le minoritaire, qu'il tente de sortir de sa catégorie, en s'éloignant ou alors en se rapprochant de la norme, ne sera jamais rien d'autre que ce que le majoritaire veut qu'il soit. Logiquement, nous allons maintenant voir les mécanismes de réactualisation ou d'adaptation du système.

Si ce système orienté à partir de la place centrale occupée par le majoritaire ne change pas, la place des groupes sur l'échelle des valeurs peut varier. Cela se produit la plupart du temps lorsque le groupe minoritaire commence à occuper un espace autonome de plus en plus important. En effet, les caractères d'un groupe et leurs places dans les valeurs peuvent varier selon le temps, et cela est principalement rendu possible dans la malléabilité du stéréotype. Ici, la traduction en bien ou en mal des stéréotypes peut entrer en jeu. Prenons l'exemple du Noir, la dimension stéréotypique lui étant associée est construite autour d'un certain rapport à la nature. Auparavant, le Noir est vu en tant que sauvage, barbare, pas civilisé et cela s'explique par sa proximité (dangereuse) avec l'état de nature. Au fur et à mesure que ces groupes s'organisent autour d'une expérience et d'une culture commune qui échappent au majoritaire, on assiste à une complexification du stéréotype où l'état de nature caractéristique de ce groupe incarne le bien. Cela se traduit ensuite par les danses ou les musiques noires qui deviennent valorisées et différentes par leur pureté héritée de leur proximité avec l'état de nature. Au passage la désignation de l'individu et du groupe passe de Noir à Black matérialisant ainsi ce changement de sens du stéréotype. Dans cet exemple, le contenu du stéréotype n'a pas ou peu changé, c'est uniquement sa place dans le sens des valeurs qui a changé. Cependant, au-delà de cela, l'attribution catégorielle est toujours là, ainsi le système a réintégré anciens et nouveaux éléments et le rapport inégal entre majoritaire et minoritaire reste le même. Il y a un autre élément d'adaptation du système raciste en cas de problème, c'est à dire dans l'accès du minoritaire à une revendication d'autonomie. En effet, Colette Guillaumin remarque que toute émergence d'un problème, c'est à dire la mise en évidence de la condition du minoritaire par ce dernier, est immédiatement projetée comme inhérente au groupe minoritaire. Ainsi on parle du ou des problèmes des minorités, le problème Noir, le problème des immigrés... Cela peut s'expliquer par le fait que le groupe minoritaire se définit à la fois par le statut imaginaire que

le groupe majoritaire lui impose et la réalité matérielle des individus qui le compose. A partir de là, la confrontation de ces deux statuts conduit à un mal-être inévitable, cependant ce mal-être, ce problème, est immédiatement traduit dans le statut imaginaire projeté par le majoritaire. Avec la dimension essentielle et définitive de la catégorisation, les problèmes et les « questions », deviennent des qualités spécifiques, « naturelles », du minoritaire. Pour conclure, il faut donc comprendre que le statut imaginaire projeté par le majoritaire compose constamment avec le statut réel des individus du groupe ainsi créé. Il faut donc garder en tête que le statut imaginaire imposé produit en retour un statut concret, sociologique, qui ne diffère pas ou peu du premier. On retrouve ici l'affirmation de Sartre « *l'opprimé c'est d'abord l'opresseur qui le créé* ».

Pour terminer cette partie, nous nous proposons d'intégrer dans ce schéma du système de catégorisation raciste les premières remarques que nous avons faites suite à la partie sur le racisme-idéologie. En effet, certains éléments de définition du phénomène que nous avons mis en évidence suite à la comparaison des deux formes de racisme, scientifique et culturalisme, peuvent être articulés et expliqués lorsqu'on les revoit à la lumière du « racisme-attitude ». Tout d'abord, nous avons montré que le racisme ne se fonde pas nécessairement sur l'idée de « race ». En effet, l'activité catégorisante présente dans le système raciste nous a permis de comprendre en quoi la « race » est avant tout un signifiant. Le fait que les catégories mises en place sont définies par le « clos » et « l'irréversible » ramène immédiatement le sens biologique. En ce sens, le premier racisme scientifique, construit sur l'idée de « race », visait surtout à rendre total et définitif le lien entre un individu dont certaines caractéristiques étaient perçues comme « différentes » et un groupe défini par un ensemble de qualités prédéterminées. Finalement, que ce soit par l'intermédiaire d'une prétendue « race » ou d'une culture, l'objectif reste la mise à part de l'individu et du groupe minoritaire. Ainsi, avec ou sans « race », le sens biologique est inhérent à toute catégorisation essentialisante et définitive telle qu'elle existe dans le système raciste. Nous avons postulé également plus haut que le phénomène du racisme n'est pas exclusivement relié à l'idée d'hostilité active. Dans les conduites de maintien de la différence que nous avons étudiées, nous nous sommes effectivement rendu compte que les contenus du

stéréotype prennent aussi bien le sens du bien que du mal. D'ailleurs, dans les mécanismes de réactualisation de l'organisation du système de perception étudié, les changements de sens des stéréotypes et donc de la place des catégories sur l'échelle des valeurs sont des éléments nécessaires pour la constance du tout. Encore une fois tant qu'ils permettent la désignation et la mise à part, le sens du stéréotype et l'attitude qui en découlent, mépris ou laudation, ne sont que des éléments secondaires. En ce qui concerne l'opposition entre racisme universaliste et racisme différentialiste au niveau de la justification de l'attitude, cette étude de l'activité catégorisante au sein du système raciste montre la cohabitation des deux logiques. En effet, du fait que la catégorisation essentialisante du minoritaire fonctionne à partir de différences hypervalorisées face à un majoritaire qui lui ne se nomme pas, l'exclusion de l'individu marqué peut se justifier de deux façons. Soit par le fait qu'il possède une différence alors que le majoritaire n'en a pas. Soit parce que la différence qu'il possède n'est pas la bonne puisque pas la même que celle du majoritaire. En fait, à partir du moment où l'idée de différence, réelle ou imaginaire, se réfère à une norme dont le possesseur ne dit rien, la comparaison peut s'effectuer sur n'importe quel critère et tout raisonnement insistant sur la différence du minoritaire fait l'affaire. Pour conclure, nous avons postulé que le racisme incarnait surtout une activité catégorisante particulière, nous pouvons maintenant nous essayer à une définition particulière. L'activité catégorisante présente dans le racisme, qui a pour fonction majeure la particularisation, se révèle différente de l'activité catégorisante fondamentale, nécessaire mais neutre, du fait qu'elle ne s'applique pas à moi-même. A partir du moment où l'échelle des valeurs trouve son point zéro dans un groupe, la catégorisation s'applique aux « autres » mais non au groupe « référence ». Donc l'activité catégorisante particulière, centrale dans le système raciste, n'est pas neutre mais orientée et qu'elle se justifie par un discours universaliste ou différentialiste, elle n'en n'est pas moins inégalitaire car un groupe possède le pouvoir de circonscrire les autres aux seuls espaces qu'il aura choisis. Pour reprendre le proverbe, la liberté du minoritaire s'arrête là où commence celle du majoritaire mais surtout où ce dernier choisit de l'arrêter. Et la répartition de l'espace de liberté, tel qu'il est imaginé dans cette maxime, est loin, même très loin, d'être équitable...

En guise de conclusion, nous pouvons nous lancer dans une définition plus générale. Le système raciste, lorsqu'on l'aborde sous l'angle du système de perception qui le sous-tend, peut se déconstruire en éléments variables et éléments constants. Tout d'abord les groupes qu'ils visent, les idéologies qu'il prend et le sens qu'il donne aux stéréotypes et/ou différences qu'il construit varient selon les époques et les « *spécificités des groupes pour laquelle la croyance est si forte, leur essence éternelle, s'effrite au regard de l'histoire* »¹ (Guillaumin 1972:203). Face à cela, l'organisation perceptive raciste, les stratégies de « particularisation » et d'essentialisation qui l'accompagnent, ne changent pas. Ainsi, les conséquences concrètes de la catégorisation essentialisante, la formation de groupes minoritaires et d'un groupe majoritaire associée respectivement à une mise à part ou à l'incarnation d'un référent par rapport à l'échelle des valeurs, peuvent se manifester à travers des groupes différents, adopter des expressions différentes et utiliser des modalités de distinction diverses. Cependant, le système de perception et les formes imaginaires qu'il met en place restent les mêmes et permettent toujours le même acte, celui d'exclure.

III. PRATIQUES SOCIALES DU RACISME

Afin de terminer cette interprétation du racisme par les sciences sociales, il nous reste à voir les pratiques concrètes du racisme. Avant de se lancer dans cette étude, il nous faut rappeler un élément central de notre définition à savoir que les trois dimensions du système raciste (idéologies, attitudes et pratiques) ne sont pas nécessairement reliées mais restent autonomes les unes aux autres. Ainsi les pratiques racistes ne relèvent pas forcément de l'adhésion à une forme d'idéologie raciste. Plus encore, les actes désignés comme « racistes » ne relèvent pas forcément d'une attitude à proprement parlé étant donné que dans la pratique, le racisme n'est jamais présent à l'état pur mais constamment imbriqué dans un contexte plus complexe,

¹ *Ibid.*, p. 203.

nationalisme, xénophobie ou encore colonialisme¹. De plus, cet état syncrétique du racisme est d'autant plus complexe et répandu que la montée de l'antiracisme a abouti concrètement à un cadre juridique de répression légale et symboliquement à la condamnation morale de toute référence à l'idée de race et d'inégalité raciale. Pour revenir sur la partie précédente, les actes désignés comme « racistes » sont d'autant plus dissimulés que la censure conduit à une complexification du stéréotype et la modification du sens de ce stéréotype. De même, nous avons dit plus haut que la distinction imaginaire entre les groupes opérée par les mécanismes du racisme tend à se formuler concrètement comme l'apparition de groupes sociaux. Ainsi en ce qui concerne la discrimination ou la ségrégation, des justifications d'ordre social viennent interférer dans des pratiques reliées initialement à l'idée de racisme. Pour articuler ces différents points dans cette partie, nous commencerons par examiner l'imbrication du racisme dans un contexte plus large en suivant son sens historique. Nous nous intéresserons alors à la mise en place du cadre juridique visant la répression des actes considérés comme racistes. Après avoir mis en évidence les limites de ce cadre juridique et les éléments qui en ressortent nous terminerons sur l'ambiguïté des pratiques que la loi cherche à punir et notamment les justifications socio-économiques mises en place par les acteurs visés.

LES IMBRICATIONS DU RACISME

Nous l'avons dit plus haut, le racisme et les pratiques racistes se retrouvent de plus en plus sous forme syncrétique et non à l'état brut. Les agressions ou meurtres racistes sont en effet peu fréquents et plus encore leurs motifs racistes de moins en moins explicite. De même, dans le cadre du nationalisme ou dans celui du colonialisme, le racisme agit avant tout en tant que justification avant ou après de tels contextes. Il s'agit donc de comprendre dans ces cas précis les fonctions et donc certains éléments constitutifs du racisme par rapport aux actes dits racistes. Nous avons déjà vu dans la partie consacrée à la genèse de l'idéologie raciste, que les premières théories racialistes avaient pour fonction, entre autre, de légitimer l'entreprise

¹ M. Wiewiorka, *Le racisme, une introduction*, *op. cit.*

coloniale. Dans la société contemporaine, certaines explications racistes partant des différences culturelles servent en partie à justifier une xénophobie envers les immigrés issue de certaines craintes socio-économiques. Pour déconstruire cette imbrication du racisme dans différents contextes nous pouvons nous appuyer sur les remarques d'Albert Memmi¹.

Tout d'abord, le fait est que « *l'explication raciste est commode* » et qu'elle est « *l'une des attitudes au monde les plus partagées* ». En effet, face aux craintes produites par l'étranger, que ce soit dans des situations de domination ou alors de concurrence, l'explication raciste et surtout l'accusation raciste est bel et bien « commode ». Le discours produit permet de rejeter les problèmes qui apparaissent non pas sur soi ou sur le contexte mais sur l'autre. De plus, ce type d'accusation et de justification est d'autant plus efficace que le racisme représente une « *expérience vécue* » qui est partagée par tous. Par conséquent, le recours au racisme représente un ensemble de bonnes raisons légitimatoires chez le raciste où les représentations de l'autre, les contextes et les pratiques à adopter deviennent limpides. Cette utilisation du racisme est d'autant plus efficace que « *l'explication raciste est la plus avantageuse* ». En effet, pour reprendre Memmi, l'explication raciste flatte l'accusateur au dépend de l'accusé, elle l'excuse tout en le valorisant aux dépens de l'autre. Cette facette du racisme conduit à penser que le racisme est « un plaisir à la portée de tous ». Une fois que l'« autre » a été désigné, il n'y plus qu'à s'en servir comme « repoussoir » pour se magnifier soi-même. C'est ainsi que le racisme peut se retrouver également entre groupes minoritaires où l'un essaie tant bien que mal de se rehausser un peu en se servant des autres.

Ces différentes fonctions du racisme mettent en évidence l'efficacité de son utilisation dans des contextes marqués par l'exploitation ou la concurrence. Dans tous les cas, le racisme, en tant que langage collectif à la portée de tous et partagé par tous, sert à expliquer les frustrations ou problèmes qui se posent. Une fois l'explication raciste enclenchée, ces problèmes ne viennent plus du « nous » mais de l'autre, dont la nature même est porteuse de problèmes, et

¹ A. Memmi, *Le racisme*, op. cit., p. 143- 151.

les frustrations trouvent leurs solutions dans l'abaissement de l'autre pour le renforcement de soi-même. Ces mécanismes inhérents au système raciste nous ramènent à la conclusion de Memmi sur ces imbrications dans certains contextes spécifiques, « *ce sont avant tout le privilège et l'oppression qui appellent fortement le racisme* »¹.

ACTES RACISTES ET CADRE JURIDIQUE

Suite à ces premières remarques sur la difficulté à isoler le racisme de ces imbrications contextuelles, nous poursuivons notre exposé en nous intéressant aux relations entre les actes racistes et la Loi. Nous l'avons dit plusieurs fois dans les parties précédentes, la seconde moitié du 20ème siècle est marquée par la mise en place de mesures antiracistes résultant de la valorisation et la généralisation du sentiment antiraciste. Cependant, nous verrons ici que le cadre juridique, créé à l'égard des actes désignés comme « racistes », est bâti à partir d'une définition du racisme issu de sa forme scientifique, c'est à dire autour de l'idée d'inégalité des races humaines et de la référence explicite à sa forme doctrinale. Or l'apparition du racisme différentialiste ou culturaliste et la forme symbolique qu'il revêt fait apparaître les limites de la répression légales. Ainsi, les manières de contourner la législation antiraciste et l'objectif qui consiste à « éviter » d'être désigné comme « raciste » nous renseignent à la fois sur les formes et les représentations des actes racistes tels qu'ils existent aujourd'hui. Nous commencerons donc par voir la progressive mise en place de la législation antiraciste en examinant de près les causes et les conséquences d'une telle construction. Ce sera ensuite l'occasion d'étudier les limites de la loi face aux comportements émanants du « néo-racisme ». Nous terminerons logiquement en insistant de nouveau sur la relation que l'on peut construire entre antiracisme et racisme culturaliste, dans le fait notamment que le second s'adapte et s'inspire même du premier.

¹Memmi p148

Les années 50 ont vu intervenir les premières critiques du racisme qui se sont traduites dans la foulée par la déconstruction scientifique de la notion de race, perçue comme socle du racisme. Nous avons étudié plus haut la critique de Lévi-Strauss qui oppose à la notion de race le concept de relativisme culturel. Suite à cette période, la notion de race sera soumise à un tabou assez important tout d'abord dans les sciences, puis aujourd'hui dans la société en général. Ces premières critiques contre le racisme scientifique sont traduites dans le registre juridique par la création d'une législation antiraciste. Cependant, il est intéressant de voir comment le cadre juridique formule et désigne un acte « raciste ». On se souvient que Lévi-Strauss insistait sur la circonscription du racisme à l'idée d'hostilité active pour ne pas le confondre avec l'ethnocentrisme, comportement a priori normal et dans une certaine mesure nécessaire. Parallèlement, l'ethnologue s'inscrit dans ce que Taguieff appelle la théorie modernitaire ultra-restreinte c'est à dire qui identifie le racisme exclusivement dans la forme doctrinale telle qu'elle existait au 19^{ème} siècle. Suite à ces rappels, nous pouvons rapprocher les premières législations antiracistes à la vision Lévi-straussienne du racisme. En effet, au départ les définitions légales de l'acte « raciste » insistent sur deux points: l'acte physique et la référence explicite à l'idée de race. Cette vision du racisme nous rappelle évidemment le fait qu'elle prend forme peu de temps après le génocide nazi. Cependant, nous avons déjà identifié certaines caractéristiques du système raciste, quel que soit la forme qu'il prend, dont le fait qu'il ne se base pas forcément sur l'idée de race, qu'il peut se traduire autant par le mépris que par la laudation ou encore que les pratiques racistes ne se réfèrent pas nécessairement à une idéologie ou une attitude précise. Dès lors, on peut entrevoir les limites auxquelles se heurtent concrètement la législation antiraciste. Même si certains actes sont revendiqués au nom d'une certaine doctrine tournant autour de l'idée de race, les cas se font de plus en plus rares et la référence à l'idée d'incompatibilité des cultures est le nouveau fondement du discours raciste contemporain. Par conséquent, le racisme différentialiste contourne de manière efficace la législation antiraciste et comme nous l'avons vu précédemment il prend parfois même l'apparence d'un discours antiraciste pour justifier des mécanismes d'exclusion et d'isolement destiné à certains groupes. Les législations créées par la suite n'ont pas réellement réussi à empêcher de telles dérives. Les lois concernant la répression des pratiques discriminatoires se basent sur l'idée d'un traitement différentiel selon

l'appartenance, la religion ou la race d'un individu. C'est pourquoi les auteurs de tels actes ne relient évidemment pas leur intention à l'un de ces trois éléments et à partir de là la question de la preuve devient insoluble.

D'une manière générale, c'est bien le passage au symbolique inhérent au racisme différentialiste qui rend inopérante ou presque l'actuelle législation antiraciste. Bâtie sur les éléments fondateurs du racisme scientifique, cette dernière peine à combattre les nouveaux mécanismes du racisme contemporain et plus encore elle pousse ce dernier à se complexifier davantage. Nous pouvons justifier cette remarque autour de deux phénomènes. D'une part, le tabou autour de la notion de race pousse l'individu raciste à transférer la dimension essentialisante et définitive sur d'autres éléments, la culture notamment. D'autre part, étant donné la condamnation généralisée du racisme se traduisant juridiquement par la répression des actes racistes explicites, les pratiques contemporaines du racisme sont caractérisées par leur camouflage derrière d'autres justifications d'ordre social ou économique. Pour terminer sur une remarque générale, le racisme différentialiste se construit entre autre par rapport à la législation antiraciste qui s'organise depuis 50 ans, nous rejoignons donc l'affirmation de Taguieff, déjà citée plus haut, *ce « néoracisme » est le racisme propre à l'âge de l'antiracisme c'est à dire un racisme adapté à l'époque postnazie caractérisée par un consensus de base sur le rejet du racisme. »*¹.

DISCRIMINATIONS, SEGREGATION ET QUESTION SOCIALE

Nous en arrivons maintenant aux relations qui existent entre pratiques rattachées au phénomène du racisme et contexte socio-économique. En effet, nous avons annoncé plus haut les justifications d'ordre social avancées par les acteurs accusés de racisme. Cependant, que ces

¹ P.-A. Taguieff, *Le Racisme, op. cit.*, p. 55.

justification soit réelles ou inventées, il n'en reste pas moins que les groupes minoritaires sont également situés au bas de l'échelle sociale. Comme nous le montrions plus haut, le groupe minoritaire possède le statut imaginaire que projette sur lui le majoritaire mais il possède également un statut social réel qui n'est guère éloigné du premier. Memmi, lorsqu'il insiste sur le caractère avantageux de l'explication raciste, nous dit bien que dans le système raciste incarné dans le colonialisme, le colonisé n'est pas seulement imaginé comme tel par le colonisateur, mais il l'est vraiment. Ainsi, lorsque dans les représentations sociales le Noir est considéré comme un homme de seconde catégorie, dans la réalité sociale et économique, il l'est vraiment. En ce sens, les phénomènes de discrimination ou de ségrégation sont beaucoup plus complexes que de simples actes relevant d'attitudes racistes ou d'adhésion à une doctrine raciste. Nous partirons de divers exemples qui mettent en avant cette imbrication entre pratiques discriminatoires et statut socio-économique du minoritaire pour arriver à une interprétation plus générale des actes racistes contemporains.

Pour entamer cet exposé, nous souhaitons reprendre la remarque de Michel Wieviorka qui pose que la ségrégation, comme la discrimination, représente à la fois « *un processus et son résultat* »¹. A partir de là, ces phénomènes sont particulièrement difficiles à déconstruire et leur lien avec une certaine forme de racisme est d'autant plus complexe à identifier. C'est pourquoi nous verrons que ces processus sont parfois même présentés comme des moyens de lutte contre le racisme, à l'image du concept de « discrimination positive ». Pour commencer avec le processus de ségrégation, les travaux de l'école de Chicago et la sociologie urbaine qu'il développe avancent des explications individuelles ou en tout cas ayant trait à des stratégies des différents groupes en présence. En effet, s'installer à proximité des semblables présente avant tout des avantages et un moyen utile de participer à la vie de la ville par l'intermédiaire du groupe d'origine. Ainsi Robert Park y voit « *une mosaïque de petits mondes qui se touchent sans s'interpénétrer et entre lesquels les individus peuvent circuler facilement* »². Dans cette approche, le processus de ségrégation, loin d'être directement associé au phénomène du

¹ M. Wieviorka, *Le racisme, une introduction*, op. cit., p. 60.

² *Ibid.*, p. 63.

racisme, apparaît même comme un phénomène « naturel » et positif. Cependant, dans le contexte contemporain, le ghetto, tel qu'il était imaginé par l'école de Chicago, représente bien plus un espace fermé qu'un moyen de participer à la société urbaine. D'autre part, les logiques de ségrégation dirigées vers des populations précises sont de moins en moins produites par ces groupes eux-mêmes mais par d'autres groupes ou bien par les institutions. Dans le premier cas, l'exemple du choix de l'école par les parents est assez pertinent. La ségrégation scolaire se développe par le fait que les parents choisissent de placer leur enfant dans un établissement autre que celui désigné par la carte scolaire. L'explication consiste souvent à mettre en avant le désir de réussite pour son enfant et de lui éviter ainsi une école dont le niveau est mauvais. Or, l'école en question est souvent imaginée comme telle car elle accueille un trop grand nombre d'individus issus de l'immigration. Cependant, même si l'explication donnée n'est pas rattachée directement à une attitude ou une idéologie raciste, les comportements constatés participent à créer ou à maintenir une situation de ségrégation. Dans le cas de la production de situations de ségrégation par les institutions, l'exemple extrême est celui de l'apartheid. En tant que politique, la ségrégation devient un processus officiel mais même dans ce cas elle peut prendre l'apparence d'un mécanisme positif. Ainsi en Afrique du Sud, le discours officiel mettait en avant la logique du « séparés et égaux ». Dans la réalité cependant, la ségrégation allie facteur racial et facteur social. Dans un cas plus modéré, les politiques en faveur des populations immigrées qui consistent à faciliter un accès au logement par exemple contribuent à créer une ségrégation géographique. Pour conclure sur les situations de ségrégation, malgré les éléments « naturels » ou automatiques qui les entraînent, les orientations qu'elles revêtent s'inspirent souvent du système raciste, avec la désignation des groupes notamment, et les justifications d'ordre social qui en émanent constituent au final des éléments légitimatoires du système raciste. Dans le cas de la discrimination, le mécanisme est similaire. Sans lien direct avec une quelconque attitude raciste ou adhésion à une doctrine, c'est souvent le discours d'ordre social qui explique et légitime de telles pratiques. Ainsi la discrimination au logement est parfois justifiée par le fait que les populations immigrées ou étrangères n'ont pas ou peu de moyens et donc le fait de leur louer un bien est un risque pour le propriétaire. Sur le marché du travail, un employeur peut expliquer son attitude discriminatoire pour un emploi dans la vente par le fait qu'un employé

« de couleur » vendra moins que les autres du fait que les clients peuvent être « racistes ». Là encore, peu importe le bien-fondé ou non de ses explications, l'employeur participe au fond à la discrimination envers certaines populations. Cependant, c'est la logique sociale ou économique plus que raciale qui explique son geste. Dans le cas de la discrimination, les deux facteurs social et/ou racial se combinent et cela conduit à une discrimination « totale ». Au final le groupe minoritaire est d'autant plus figé dans des conditions où le social s'invite. D'ailleurs le fait que la discrimination positive soit aujourd'hui pensée comme moyen de lutter contre le racisme montre la forte imbrication entre racisme et condition sociale. Mais de manière plus générale, le mécanisme de discrimination positive illustre bien le fait que la discrimination puisse être utilisée par les institutions au point même de légitimer le recours à des catégories essentialisées camouflées derrière une désignation sociale de ces groupes.

Pour conclure sur cette relation entre discrimination ou ségrégation avec le facteur social nous retiendrons deux points. Tout d'abord, il existe des processus qui conduisent à de telles situations du fait de la complexité de l'environnement social et culturel mais qui en soient ne peuvent être rapprochés stricto sensu à une idéologie raciste particulière. Cependant, les principaux facteurs conduisant à ces situations sont aujourd'hui produits par le groupe majoritaire. Ainsi malgré les explications individuelles ou sociales données par les acteurs produisant des situations de discrimination ou de ségrégation, ces derniers participent à la production généralisée de situations de mise à part de certains groupes et ce de manière définitive. En conclusion, on en revient aux mécanismes majeurs du système raciste tel qu'on l'a défini même si l'individu ainsi visé ne peut pas porter à lui seul tout ce qu'implique le racisme puisque ce dernier, rappelons-le, n'est jamais à l'état brut mais toujours imbriqué dans un contexte plus large.

**CONCLUSION : POUR UNE SOCIOLOGIE ORDINAIRE DE LA CATEGORIE
« RACISTE »**

Suite à notre revue des approches du phénomène au travers de ses idéologies, ses attitudes et ses pratiques, nous souhaiterions discuter et prolonger la large question du périmètre du racisme qui semblent structurer les débats à tous les niveaux et qui selon nous ouvre la voie à une approche alternative vis-à-vis de la compréhension et l'interprétation du racisme.

Dès les questionnements sur la naissance du racisme, des controverses sont apparues sur les limites, chronologiques et idéologiques, sensées définir ce qu'est le racisme. D'une sorte de pulsion enracinée dans la « nature » humaine à un courant de pensée historiquement et culturellement situé, nous avons vu que les recherches scientifiques se sont efforcées de délimiter les idées et théories qu'il convient de définir comme racistes. Ainsi, Lévi-Strauss a avancé, non sans provoquer quelques incompréhensions, la nécessité de disjoindre racisme et ethnocentrisme, ce dernier participant à un processus légitime et universel des cultures humaines. De même, c'est alors la référence à la notion de « race », et plus encore à leurs hiérarchisations entre elles, qui ont été définies comme marqueurs de l'idéologie raciste. Cependant, le déclin du racisme scientifique, associé à la formation d'un racisme différentialiste, a largement remodelé les modalités de définition du racisme. On touche ici à une caractéristique majeure de cet objet, à savoir sa faculté à échapper à des définitions fixes. Le racisme est avant tout défini par des frontières floues et instables. Cela est par ailleurs plus visible encore dans le cas du racisme différentialiste où certains discours touchant à la diversité culturelle peuvent, intentionnellement ou non, faire intervenir certaines formes de catégorisations essentialistes et ainsi être définis comme appartenant au racisme. Pour autant, comme le note Wiewiorka, la prudence est de mise dans cette attribution du racisme et « *qui ira par exemple soupçonner de racisme l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, lorsqu'il plaide pour que les différentes cultures ne communiquent entre elles que dans la mesure où elles ne risquent pas de se contaminer les unes les autres* »¹. L'espace d'identification et de dénonciation du

¹ *Ibid.*, p. 34.

racisme met en jeu des frontières qui se sont déplacées au cours du temps au gré des transformations successives du racisme. De là, cet espace fait cohabiter différentes manières, parfois opposées, d'identifier et de dénoncer ce qui est considéré comme appartenant à l'idéologie raciste. Cela se retrouve tout particulièrement dans le jeu de miroir entre racismes et antiracismes mis en lumière par Taguieff. L'opposition au racisme scientifique s'appuyant sur la valorisation de la différence des cultures peut par exemple tomber dans le piège de l'absolutisation de la différence culturelle, mécanisme sur lequel est fondé le racisme différentialiste. Face à cette problématique, nous pouvons voir que dans les différentes approches présentées, les chercheurs ont toujours appelé soit à une circonscription soit à une extension de la catégorie raciste. Ce fut ainsi le cas dans l'étude du racisme-idéologie, où théories étendues, restreintes ou ultra-restreintes se disputent la bonne interprétation historique du racisme. L'approche par la catégorisation, défendue par Guillaumin ou Memmi dans le cadre du racisme-attitude, pousse d'avantage à une extension du phénomène, notamment par l'idée de la « naturalisation de la différence » propre à l'idéologie raciste, mais qui se retrouverait également dans le sexisme. L'étude des pratiques racistes, elle, est fortement marquée par la prudence et par la circonscription du phénomène puisque face au constat de l'imbrication du racisme, le caractère raciste d'une pratique se mêle également à des implications sociales – comme dans le cadre typique de la carte scolaire -.

Pour résumer, nous poserons que les frontières du racisme sont, de manière plus ou moins explicites, au centre des approches scientifiques du racisme et ont été en ce sens questionnées et plus ou moins définies. Il n'en reste pas moins que la catégorie scientifique « raciste », qu'elle s'applique de façon « idéal typique » à une idéologie, une attitude ou une pratique, ne peut être transposée et réellement systématisée dans un registre pratique. Si cela fait évidemment écho à la définition même d'une catégorie scientifique qui, par sa nature, ne cherche pas à fonder un savoir pratique, nous postulons cependant que les approches existantes ne peuvent supporter l'observation et l'explication des raisonnements pratiques et ordinaires des individus quant aux frontières du racisme. Dans une approche constructiviste, nous postulons donc que l'interprétation scientifique du racisme, telle que nous l'avons reconstruite ici, n'a jamais observé

et intégré « *la construction sociale du racisme* », c'est à dire les registres et connaissances ordinaires des individus quant aux définitions et frontières de la catégorie « raciste ». Plus encore, au fil des approches présentées, tant par leur ancrages théoriques que disciplinaires, la considération d'une réflexivité de l'individu ordinaire brille par son absence. L'idéal type du « raciste » vient ainsi baliser et illustrer les interprétations défendues sans pour autant prendre en compte le fait que les personnes possèdent aujourd'hui un stock de connaissances afin d'appréhender le phénomène pour définir, eux aussi, la catégorie « raciste ». Cela nous semble d'autant plus vrai au cours des dernières décennies marquées par la mise en forme politique et médiatique du phénomène et, en conséquence, par l'expérience de la question du racisme par le citoyen. De là, dans une visée résolument pragmatique, le travail proposé consistera à explorer où, comment et pourquoi les individus font l'expérience de la question du racisme. Au sens de Dewey, le terme d'expérience est ici double puisqu'il « *inclut à la fois ce que (what) les hommes font et endurent, ce qu'ils s'efforcent de faire, ce qu'ils aiment, ce qu'ils croient, ce qu'ils subissent, et la manière dont (how) ils agissent ou dont ils pâtissent, leur manière de faire et de subir, de désirer et de se réjouir, de voir, de croire, d'imaginer, bref d'expérencier* »¹.

Ce postulat théorique, qui fondera l'ensemble du travail qui va suivre, ajoute une dimension tout à fait importante à l'entreprise d'interprétation scientifique du racisme. D'abord, face à la diversité des définitions du phénomène, nous proposons une mise en suspens préliminaire de toute définition scientifique de celui-ci. Cela nous pousse ainsi à observer et comprendre de manière plus précise les registres ordinaires de définition du racisme et d'évaluer *in fine* leurs distances avec les registres scientifiques utilisés. Cette analyse « par le bas » de la définition du racisme nous semble par ailleurs nécessaire face aux nombreux discours politiques, médiatiques ou militants sur le racisme dont les auteurs se présentent bien souvent comme les porte-voix des « vrais gens ».

¹ Jean-Pierre Cometti, Joëlle Zask et John Dewey, *Expérience et nature*, Gallimard, 2012, p. 39.



CHAPITRE 2

"PARLER LE RACISME" : UNE EPREUVE COMMUNE SOUS TENSION

Parmi les débats contemporains, celui touchant à la large question du racisme et débordant d'ailleurs sur de nombreuses sphères, est sans doute l'un des plus virulents comme en attestent l'engouement médiatique, politique et citoyen qui se manifeste à l'occasion d'évènements entendus comme liés, de près ou de loin, à ce phénomène. Dans le cadre des sciences sociales, les manières de penser le racisme sont relativement balisées et ce à partir de la compilation d'un grand nombre de travaux sur la question, pour certains ayant été évoqués dans le chapitre précédent. C'est pourquoi, ce travail de balisage correspond également à une mise à l'écart de certains aspects et représentations de l'objet n'ayant pas leur place dans l'analyse scientifique. Face à cela, notre travail consiste à l'inverse à étudier la question du racisme à travers des catégories ordinaires afin de pouvoir nous pencher attentivement sur ce qu'implique le fait d'interpréter et de « parler » le racisme pour l'individu « ordinaire », c'est-à-dire non-spécialiste ou en tout cas non reconnu comme tel.

A ce niveau, contrairement à la sphère scientifique, interviennent ainsi de nombreux enjeux et/ou représentations sociales qui viennent influencer les façons de penser et de parler le racisme. Ainsi, si le chercheur pense le racisme en l'isolant au maximum de ses différentes représentations ordinaires, de cette "enveloppe" sociale, l'individu ordinaire participant à un échange concerné par la question du racisme est nécessairement soumis à des attentes différentes. On retombe ici dans une réflexion importante de la phénoménologie d'Alfred Schütz affirmant que :

*"A strictement parler, il n'y a pas de choses telles que des faits purs et simples [...] Cela ne signifie pas que, dans la vie quotidienne ou dans la science, nous soyons incapables de saisir la réalité du monde. Cela signifie simplement que nous n'en saisissons que certains aspects notamment ceux qui sont pertinents pour nous, soit pour gérer notre propre vie soit du point de vue du corpus de règles de procédures de pensées admises telles qu'elles appelé méthode scientifique."*¹

Ce second chapitre prolonge ainsi notre précédente conclusion en se proposant de discuter, *à priori*, des points où catégorisations scientifiques et ordinaires du phénomène se différencient et ainsi de formuler des hypothèses quant aux modalités de construction, d'expression et d'interprétation ordinaires du racisme. C'est par ce renversement de focale, qui constitue le point de départ intellectuel de ce travail, que nous pourrons alors définir clairement l'approche et la problématique qui ont guidé notre travail de recherche. Pour cela, nous nous appuyerons sur des théorisations scientifiques de certains aspects du phénomène et ce tout en essayant alors de comprendre leurs impacts ou non sur les manières dont les individus ordinaires parlent le racisme. En d'autres termes, au vue des formes et contenus sur lesquels évoluent l'idée de racisme aujourd'hui en France, nous verrons la manière dont est traduit concrètement dans la sphère ordinaire, c'est-à-dire lorsqu'un individu est amené à interpréter puis à s'exprimer sur le racisme. Afin d'entamer cet exposé, nous voudrions commencer par un exemple assez précis de divergence entre modalités d'interprétations scientifiques et ordinaires : celui de la distinction entre racisme et discrimination. Au balbutiement de cette recherche, c'est en effet ce point qui nous est apparu comme typique de l'écart qu'il peut exister entre catégories scientifiques et ordinaires dans la définition et l'interprétation du racisme. Plus encore, à partir de cette discussion, nous extrairons et approfondirons deux éléments majeurs qui définissent la configuration particulière des situations ordinaires où le racisme est discuté et qui en font ainsi une « épreuve » pour les individus y participant. Tout d'abord, la question du périmètre du racisme, cette fois-ci entendue dans une dimension ordinaire, sera explorée au

¹ A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, op. cit., p. 9.

travers d'une discussion des manières et des raisons pour lesquelles les individus ordinaires catégorisent ou non le racisme. Par la suite, il sera question de la figure typique du raciste et de ses liens, causes ou conséquences avec les modes d'interprétations du phénomène. Enfin, de par notre discussion de ces deux points, nous présenterons notre problématique qui consiste finalement à comprendre quelles sont les modalités et postures à partir desquelles cet objet est mis en forme au cours des discussions et disputes ordinaires.

I. CATEGORIES SCIENTIFIQUES/ CATEGORIES ORDINAIRES : LE CAS DE LA DISTINCTION RACISME / DISCRIMINATION

La recherche sociologique sur la large question du racisme n'est pas nouvelle, sa progression, et plus encore ses déplacements à travers plusieurs objets et concepts - parfois créés pour l'occasion - s'avèrent relativement intéressants à étudier d'un point de vue scientifique. Depuis *Race et Histoire*¹ et la démarche universaliste de son auteur aux récents travaux autour du principe d'« égalité des chances » sous l'angle des politiques publiques en France, on peut raisonnablement poser – sans pour autant nier la persistance et le renouvellement du phénomène dans nos sociétés – que les sciences sociales possèdent une compréhension particulièrement approfondie du racisme et de ses dérivés. Cependant, s'il est un lieu où interprétation scientifique et sens commun ont bien du mal à se rencontrer et plus encore à s'accorder, c'est bien la question du racisme. En effet, la capacité du phénomène à emprunter tour à tour les habits d'une pseudoscience ou bien alors ceux du "bon sens" a pour conséquence un brouillage important des catégories utiles à sa définition, sa compréhension ou tout simplement à l'observation de ses mécanismes tant par l'homme de science que par l'homme de la rue. Parallèlement, si les représentations morales et symboliques qui entourent aujourd'hui le phénomène questionnent mais n'entravent pas - dans la mesure du possible - l'observation et l'analyse de l'objet par le chercheur, celles-ci peuvent pourtant jouer un rôle

¹ C. Lévi-Strauss, *Race et histoire*, *op. cit.*

important dans le cadre des catégories ordinaires mobilisées dans l'identification et l'interprétation du phénomène. Dans les termes de Schütz, face aux phénomènes touchant de près ou de loin à la question du racisme, ou imaginés comme tels, la posture du chercheur n'a évidemment pas la même "fonction". A proprement parlé elle n'a d'ailleurs de "fonction" particulière si ce n'est "*une quête désintéressée de la vérité* » différente de celle adoptée par un individu ordinaire participant au "*monde de la vie quotidienne*".

Pour comprendre d'avantage cette dissociation entre posture scientifique et ordinaire dans le cadre de la question du racisme, on peut postuler un lieu concret de divergence, à savoir la distinction dans les sciences sociales entre racisme et discrimination². A posteriori, cette réflexion sur cette distinction a été fondatrice de ce travail puisqu'elle nous a poussés à systématiser ensuite les éléments et critères qu'elle implique. En France, l'apparition du concept de discrimination s'est faite progressivement et non sans mal au début des années 90³ ⁴. En effet, celle-ci est venue contrecarrer le concept d'intégration utilisé jusqu'alors pour qualifier les dispositifs et plus encore le "*mode de problématisation*"⁵ ayant trait à la présence et à la question de l'inclusion des populations étrangères ou d'origine étrangère présentes au sein de la nation. Paradoxalement, ce concept d'intégration est également mobilisé pour expliquer ses propres limites à savoir une dimension "volontariste" importante voire exclusive qui ne permet pas de penser les obstacles "extérieurs" au processus et conduit alors à mettre en avant "le refus d'intégration" des populations concernées. Ainsi, la notion de discrimination s'est peu à peu imposée dans le champ de l'action publique afin d'expliquer et tenter de solutionner les difficultés d'inclusion des populations étrangères au sein de la société. Du point de vue sociologique, l'émergence et l'acceptation du concept de discrimination s'est faite en partie par la mise en évidence d'une distinction entre pratiques et idéologies au sein du phénomène du

¹ A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, op. cit., p. I.

² Distinction aujourd'hui assez unanime dans les travaux sur ces questions.

³ Parmi les travaux le plus connus – ou les plus repris – on peut citer D. Fassin, « L'invention française de la discrimination », art cit. ou encore V.D. Rudder, C. Poiret et F. Vourc'h, *L'Inégalité raciste*, op. cit.

⁴ Pour une autre analyse, partant d'un terrain ethnographique concret et qui réduit un peu l'optimisme de l'analyse de Didier Fassin, voir J. Stavo-Debaugé, « En quête d'une introuvable action antidiscriminatoire », art cit.

⁵ A. Tandé, « La notion de discrimination dans les discours de l'action publique en France (1992-2005) », art cit.

racisme. La démonstration consiste à poser que *"le racisme n'est pas en soi discrimination"* et parallèlement que *"la pratique de discriminations racistes n'est pas toujours - ni uniquement - la résultante de conception ou d'actions racistes"* ¹. On peut d'ailleurs appuyer cette remarque par le fait que si la seconde moitié du vingtième siècle voit un affaiblissement des formes idéologiques du racisme dit scientifique, sous-entendu des revendications de conceptions ou d'actions racistes *"à l'état brut"*, on constate également une transformation des mécanismes du phénomène notamment dans son *« imbrication dans d'autres sphères »* ² et dès lors l'apparition, ou la mise en évidence, de pratiques spécifiques, c'est à dire autant de types de discriminations, liées à des domaines spécifiques (travail, logement, loisirs...). Plus encore, cette approche en termes de discrimination invite également à rompre avec l'idée d'intentionnalité caractéristique de l'idée de racisme pour se concentrer d'avantage sur l'aspect structurel et/ou systémique de ces pratiques. Pour revenir au champ politique, on doit pourtant attendre la fin des années 90 pour que soit reconnu officiellement le concept de discrimination raciale à la suite d'un nombre croissant de travaux prouvant l'existence et l'importance du phénomène. Par conséquent, les années 2000 sont caractérisées non pas directement par une problématisation exclusive autour de la lutte contre les discriminations mais plutôt par sa cohabitation avec le concept d'intégration et plus récemment celui d'égalité des chances. La mise en forme du phénomène par l'action publique va alors mobiliser le domaine du Droit afin de construire un référentiel juridique supportant ce que l'on nomme alors *"la lutte contre les discriminations"*. Ici encore, de nombreux problèmes vont se poser quant à l'intégration du concept au sein du Droit français notamment par la difficulté à le traduire dans une dimension égalitaire et républicaine, l'existence de certaines lois *"fermant"* l'accès à l'emploi pour les immigrés ou encore devant la difficile question des preuves de la discrimination. Progressivement, le champ de la lutte contre les discriminations va pourtant se doter d'outils plus ou moins efficaces, à commencer par un arsenal juridique assez important visant à prévenir et/ou sanctionner les pratiques

¹ Fabrice Dhume, Assina Idiri et Observatoire régional de l'intégration et de la ville, *Les discriminations raciales dans l'accès à l'emploi des jeunes en Alsace : état des lieux exploratoire*, Observatoire régional de l'intégration et de la ville, 1997.

² M. Wiewiorka, *Le racisme, une introduction*, *op. cit.*

discriminantes, portées ensuite par certaines structures organisant le secteur, à commencer par la HALDE.

Suite à ce bref historique, si l'on revient sur la question de l'attitude scientifique, le postulat de départ utilisé aujourd'hui est celui d'une distinction nécessaire entre racisme et discrimination et ce grâce à la question de l'intentionnalité basée sur la disjonction entre idéologies et pratiques. Autrement dit, si la recherche sur le racisme concerne aujourd'hui une sociologie de l'idéologie ou encore une approche des catégories de l'altérité - sous l'idée notamment d'imperméabilité de ces catégories -, la question des discriminations renvoie plutôt à une dimension structurelle et/ou politique de la société. Si, au niveau scientifique, cette distinction entre idéologies et pratiques, "pensées" et "actes", se vérifie effectivement dans nombre de situations où le discriminant n'est pas idéologiquement parlant "raciste" ou encore où l'individu adhérant à une idéologie raciste ne pratique pas systématiquement la discrimination, dans le cadre des catégories ordinaires, nous posons l'hypothèse que cette distinction est loin d'être acquise. Pour généraliser ce point, nous pouvons stipuler que les critères scientifiquement valables ne sont pas pour autant ordinairement "justes", et ainsi ne vont pas forcément de soi. Ainsi, il nous semble que le simple fait que le sujet des discriminations qui représente aujourd'hui un lieu hautement conflictuel tant pour le débat public que pour les discussions quotidiennes marque le fait que discrimination et racisme entretiennent une caractéristique commune dans ces arènes, celles d'une question "sous tension". Notons qu'il s'agit bien ici de considérer les constructions et/ou les "mises en forme" de ces phénomènes par les individus. Ainsi, sous cette idée de "question", ce qui est entendu ce sont bien l'appropriation et l'expression de ces phénomènes par les acteurs et non les phénomènes en eux-mêmes.

Pour revenir aux remarques faites précédemment, la tendance à la superposition des deux phénomènes et cette dimension conflictuelle de la *question* du racisme et/ou des discriminations au sein des discussions ordinaires nous renvoie à la distinction entre attitude du chercheur et

constructions ordinaires, notamment dans la prise en compte de l'ici pour le second. Pour reprendre Schütz, *"les constructions du sens commun sont formées à partir d'un "ici" à l'intérieur du monde qui détermine la réciprocité présupposée des perspectives"* ¹. A partir de cette distinction, on peut d'ores et déjà poser l'hypothèse que l'indétermination apparente entre racisme et discrimination au sein des catégories ordinaires peut-être comprise, au moins en partie, par les mécanismes qui fondent et organisent ce que l'on nomme le monde de la vie ordinaire. Autrement dit, l'ensemble des représentations sociales et symboliques qui gravitent autour de ces sujets - cet ensemble n'intervenant pas dans l'analyse scientifique des phénomènes en eux-mêmes - sont autant d'objets que les acteurs s'approprient et sur lesquels s'organisent alors le ou les cadres de référence menant à une intersubjectivité, non nécessairement consensuelle, lorsque le thème du racisme s'invite dans les discussions ordinaires. Dès lors, de ce postulat, si la distinction entre racisme et discrimination s'avère centrale dans l'attitude scientifique, cela se justifiant par des différences au niveau de critères jugées scientifiquement valables, l'interchangeabilité apparente entre les deux questions au sein du cadre ordinaire - modalité dont il s'agira d'évaluer l'importance et le caractère systématique ou non - pourrait être étudiée à travers la signification qu'elle prend au sein des catégories de sens commun et de son rôle dans la construction et la pertinence des argumentations de l'acteur. De plus, dans la même orientation pragmatique, la "fonction" pratique de cet argument de l'indissociabilité des deux questions pourrait être observée à partir de l'étude des mécanismes de justification où apparaît celui-ci. Ainsi, comme nous le verrons dans le programme de recherche qui nous anime, cela revient à observer et analyser quelle conception commune plus large du racisme est justifiée, voire construite ou reconstruite, à travers cette idée d'une interchangeabilité entre racisme et discrimination.

Cet exemple de la distinction racisme/discrimination nous semble significatif de la divergence entre interprétation scientifique et ordinaire de cette question du racisme. Il met en avant plusieurs pistes pour systématiser cette divergence. Tout d'abord, c'est une nouvelle fois

¹ A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, op. cit., p. 47.

le périmètre du racisme qui semble asseoir une démarcation entre posture scientifique et ordinaire. Par ailleurs, par la question de l'intentionnalité, c'est la représentation symbolique du « raciste » et de ses motifs qui nous semble importante dans la sphère ordinaire. Plus généralement, cet exemple est représentatif d'une divergence importante dans les critères utilisés par le scientifique et l'individu ordinaire pour « mettre en forme » et ainsi donner un sens au phénomène du racisme. Or, la mise en place d'un certain nombre de cloisonnements entre différents aspects du phénomène raciste, si elle permet analytiquement d'isoler un peu plus l'objet, contribue également à éloigner le chercheur de la mise en forme "ordinaire" de cette question. Le choix d'une approche empruntant à la phénoménologie correspond inversement à la volonté d'étudier l'objet sous l'angle des catégories ordinaires et ainsi de parvenir à reconstruire les éléments et mécanismes œuvrant dans la construction du sens du racisme. Dans la même mesure, cette approche est prometteuse car, de manière critique ou méta-critique, elle peut mettre en avant certains éléments et mécanismes qui pèsent quant aux limites des orientations antiracistes. En effet, si les mises en forme scientifiques, et plus encore politiques, du phénomène du racisme ont tendance à évacuer l'objet dans son tout au profit d'une analyse plus fragmentée et "pratique" du phénomène, la mise en forme "ordinaire" de la question relève selon nous d'une acceptation différente, plus générale et "totale", et celle-ci peut par conséquent amener à des processus différents quant aux façons de penser et de déconstruire ce phénomène.

II. LE PERIMETRE ORDINAIRE DU RACISME

Si l'on suit notre souhait d'étudier par le bas la – ou plutôt les - définition(s) du racisme, le premier chantier consiste à comprendre le type de situations, ou d'objets, ordinairement reliés à l'idée de racisme. Une fois de plus, on retrouve ici la problématique du périmètre du racisme et de ses frontières. Cependant, alors que précédemment nous discutons de ce point au sein des catégories et interprétations scientifiques du racisme, il s'agit ici de le traduire dans la vie

ordinaire. La thèse de l'imbrication du racisme, défendue principalement par Wieviorka, ainsi que la notion d'*amalgame* que Taguieff convoque régulièrement dans ses travaux, apparaissent comme les principales entrées pour discuter de ce point. Toutefois, ces explications scientifiques ne sont pas sans poser problème lors de leur articulation dans la sphère ordinaire. Généralement, c'est la réflexivité de l'individu qui nous semble être mise de côté lorsque de tels schèmes explicatifs sont avancés. Preuve en est que les personnes elles-mêmes usent parfois de ces arguments de l'imbrication et/ou de l'amalgame pour justifier ou réfuter la qualification raciste de tel ou tel évènement et/ou personne. Nous voudrions ici commencer par décrire chacun de ces deux arguments du point de vue de leurs auteurs respectifs et de leur ancrage dans une vision plus large du phénomène du racisme. Nous nous efforcerons de les discuter respectivement et de penser leur portée dans le cadre d'une approche ordinaire de la question du racisme. Enfin, nous poursuivrons logiquement en proposant une hypothèse quant à cette question du périmètre ordinaire du racisme s'inscrivant dans une approche orientée sur la connaissance ordinaire des individus.

L'IMBRICATION DU RACISME : DE LA VIGILANCE SCIENTIFIQUE ET ORDINAIRE.

L'idée d'imbrication du racisme renvoie à la tendance au racisme contemporain à se superposer à des problématiques d'un autre ordre, social et/ou culturel. A partir de là, de nombreux faits ou questions se retrouvent à la fois « concernés » par la question raciste mais par là même non entièrement définissables comme produits d'une idéologie raciste particulière. En creux, les manifestations plus « classiques » et « traditionnelles » du racisme, marquées par un recours à la violence, ou à l'hostilité active selon Lévi-Strauss, sont pour leur part de moins en moins présentes dans la société. Cette imbrication du racisme se traduit ainsi par une perte de vue du racisme à l'état brut. Si nous relions cela à la partie précédente et à la dynamique de l'idéologie raciste, nous avons de nouveau l'idée que le racisme contemporain se distingue

particulièrement par le caractère flou de ses frontières et de ses responsables. A partir de ces considérations, deux orientations coexistent, non sans controverses, dans les recherches pour aborder « ce racisme sans acteurs ». Certains en appellent à la vigilance de la part du chercheur dans l'identification et la labellisation d'un fait comme « raciste ». Wieviorka resserre ainsi l'analyse sur l'intentionnalité de l'acteur soupçonné d'adhésion à une idéologie raciste. Il en ressort que l'adoption d'une pratique discriminante ou ségrégationniste est souvent déconnectée d'une adhésion à proprement parlé à une idéologie raciste particulière. Entendu lors d'un précédent terrain d'étude¹, le cas de la discrimination à l'embauche, où un employeur refuse par exemple d'embaucher un individu minoritaire pour un motif économique – l'entreprise vendra moins car les clients ont des préjugés racistes - illustre bien ce point. De même, dans l'autre sens, l'adhésion à une vision raciste ne se traduit pas toujours par l'adoption de pratiques discriminantes. L'expérience de Richard Lapiere régulièrement évoquée par Wieviorka en est un exemple typique bien qu'elle nécessiterait une réactualisation².

Dans le même ordre d'idée, il est habituel d'entendre des individus exprimant des propos ayant trait à une idéologie raciste particulière tout en ayant des amitiés ou rapports très proches avec des individus issus du groupe visé et ce car « tel ou tel ami proche, *ce n'est pas pareil* ». S'appuyant sur cette disjonction entre pratique et adhésion à une idéologie raciste, une tendance de recherche consiste aujourd'hui à étudier les mécanismes de discrimination ou de ségrégation en tant que tels, c'est à dire à rechercher leurs causes et leurs fonctions dans d'autres domaines que le racisme en lui-même. Face à cela, une tendance américaine a plutôt expliqué cette disjonction apparente en renouvelant la définition scientifique du racisme notamment par les concepts de racisme systémique³ ou plus récemment, dans une autre mesure, celui de racisme structurel⁴. Rapidement, Il s'agit de poser la singularité du racisme contemporain en tant que racisme sans acteurs. Les mécanismes racistes se retrouvent bel et bien dans les phénomènes

¹ M. Mazzega, *Les difficultés de l'antiracisme comme traduction d'un conflit contemporain : De l'opposition au racisme à l'amalgame avec le couple universalisme/particularisme*, *op. cit.*

² M. Wieviorka, *Le racisme, une introduction*, *op. cit.*

³ Kwame Ture et Charles V. Hamilton, *Black Power : The Politics of Liberation*, Vintage, 1992.

⁴ Eduardo Bonilla-Silva, « Rethinking Racism: Toward a Structural Interpretation », *American Sociological Review*, 1997, vol. 62, n° 3, p. 465- 480.

de discrimination ou de ségrégation mais cela en tant que propriété même de la société. Le racisme est alors entendu comme un phénomène ancré au plus profond de la société, états-unienne en l'occurrence, et qui s'actualise par lui-même, non plus dans des conduites individuelles où par ailleurs le racisme est absent et condamné, mais dans le fonctionnement même des institutions. Face à ce constat, l'intentionnalité, au sens individuel, n'a plus de raison d'être interrogée. De manière identique dans le cadre de Bonilla-Silva, apparaissent certaines questions assez proches de celles de Guillaumin autour de l'analyse du langage et des cadres idéologiques qui soutiennent le « racisme sans racistes ». Ainsi, dans un chapitre du même nom, ce dernier en vient à analyser « comment parler négativement des minorités sans paraître raciste » - « *How to talk nasty about minorities without sounding racist* »¹. Cette seconde approche, appartenant davantage au champ américain, diffère donc de la première dans l'extension de l'usage scientifique de la catégorie raciste à des mécanismes institutionnels et/ou structurels. Ainsi, la discrimination n'est pas ici différente du racisme mais elle est plutôt la traduction d'un système fondé sur une mécanique raciste. En soi, cela exclut également l'individu de cette mécanique, et il devient limité voire caduque, dans le cadre de ce racisme structurel de chercher à identifier et condamner un racisme d'acteurs individuels. C'est bien ce point qui est critiqué par l'approche précédente. Ainsi, concernant l'idée de racisme institutionnel, Wieviorka y voit un « *paradoxe insoutenable à soutenir* » car « *il implique en effet que l'ensemble de ceux qui dominant sont extérieurs à sa pratique, et en même temps en bénéficient ; il exonère chacun d'eux de tout soupçon de racisme, puisque selon cette théorie, seules les institutions, à la limite, fonctionnent au racisme et en même temps, il fait porter sur tous la responsabilité du phénomène* »². Selon nous, cette remarque laisse apparaître une des limites de l'interprétation de Wieviorka. Elle pose finalement l'idée que si l'imbrication du racisme conduit à des phénomènes qui combinent mécaniques racistes et implications provenant d'autres dimensions (économiques, sociales ou culturelles), ces derniers ne peuvent être catégorisés entièrement comme racistes mais en même temps, ils ne semblent pas non plus pouvoir se soustraire à la recherche de « stratégies » racistes, individuelles ou collectives. C'est

¹ Eduardo Bonilla-Silva, *Racism without Racists: Color-Blind Racism and the Persistence of Racial Inequality in America*, Rowman & Littlefield Publishers, 2013, p. 53.

² M. Wieviorka, *Le racisme, une introduction, op. cit.*, p. 30.

ainsi que le rapport entre idéologie et attitudes ou entre représentations et pratiques est entendu comme central et nécessaire dans toute étude du racisme¹. De notre point de vue, si la thèse d'un racisme institutionnel interroge en effet les façons dont celui-ci s'actualise et bénéficie à certains sans que ces derniers le provoquent à proprement parlé, à l'opposé, la nécessaire identification des acteurs du racisme n'en est pas moins problématique et limitée, d'autant plus dans la période présente.

Généralement, ce dernier point se confond avec une tendance ordinaire contemporaine au dévoilement du racisme. Face à la perte de vue du racisme à l'état brut, nous postulons en effet qu'il y a en retour une extension des domaines d'identification du racisme. En cela, nous rejoignons largement la problématique de l'imbrication du racisme et le fait que la nature composite des phénomènes faisant *apparemment* intervenir la question du racisme conduit à rendre les frontières de ce dernier particulièrement floues. Cependant, si la vigilance du chercheur le pousse alors à être rigoureux dans la catégorisation raciste d'un événement ou d'un acteur, l'individu ordinaire nous semble être également appelé à une certaine forme de vigilance. Cette dernière n'est pas du même ordre puisqu'à l'inverse, tel qu'on peut l'entendre dans certaines situations, elle en appelle à ne pas *laisser passer* le racisme. Nous postulons par-là que dans une dimension ordinaire, un phénomène apparemment raciste, c'est à dire où ce dernier est imbriqué d'une manière ou d'une autre, est dans beaucoup de cas *a priori* raciste et implique automatiquement le racisme d'un ou plusieurs acteurs. Pour systématiser un peu plus cette affirmation, nous pouvons nous référer à la forme « affaire »² telle qu'elle est définie par la sociologie dite pragmatique qui implique à la fois une cause, un bourreau, une victime et un juge. Dans le cas d'une affaire raciste, bien que celle-ci puisse relever d'un phénomène connexe, notre hypothèse est que la vigilance ordinaire en la matière implique que le racisme en est *a priori* la cause principale et ce jusqu'à preuve du contraire. Ces considérations faites, la

¹ En ce sens, Phillippe Bataille explique « la critique de Michel Wieviorka révèle à juste titre l'importance de maintenir unies l'analyse de la pratique et celle du préjugé qui la fonde » dans « Racisme institutionnel, racisme culturel et discriminations » dans *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, La Découverte., La Découverte, 1999, .

² Nicolas Offenstadt et al., *Affaires, scandales et grandes causes : De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007, 457 p ; Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, s.l., Gallimard, 1991.

résolution de celle-ci passe par l'identification d'un ou plusieurs agresseurs correspondant à des acteurs identifiables et ce par la convocation d'un juge et donc de « principes de justice » adéquats. Ainsi, plus qu'une interprétation scientifique des motifs racistes et/ou de l'intentionnalité des acteurs, c'est plutôt l'observation des modalités à partir desquelles les acteurs réalisent ces opérations de jugement qui seront au cœur de notre étude. De ce point de vue, dans la sphère ordinaire, il nous faut ainsi proposer comme postulat de départ que le racisme apparaît dès lors que l'on parle de lui. En ce sens, l'hypothèse de l'imbrication du racisme peut justement se vérifier par la multitude d'événements ou de domaines où le racisme est convoqué dans les constructions de sens commun utilisées pour catégoriser, expliquer et se disputer différents types d'événements.

DE L'AMALGAME A LA SITUATION TYPIQUE : CATEGORISER LE RACISME.

Si l'on avance maintenant dans notre approche théorique du périmètre ordinaire du racisme, il nous faut donc discuter un peu plus les raisons pour lesquelles tout un ensemble de phénomènes, mettant en jeu des configurations et objets diverses, sont ramenés au problème du racisme. Nous avons supposé auparavant que le racisme apparaissait concrètement là où il était convoqué comme registre explicatif. Au sens de phénoménologie de Schütz, il s'agit dès lors de comprendre la nature commune de ces situations que les individus typifient sous un même « horizon de sens » et les modalités sur lesquelles repose une telle typification. Pour cela, nous souhaitons discuter ici les réflexions de Taguieff quant aux procédés d'assimilation et d'amalgames. Le philosophe, ou polémologue comme il a pu se qualifier, entreprend une déconstruction de l'argumentation antiraciste contemporaine. Notons que l'antiracisme dont il est question dans l'analyse de Taguieff se rapporte presque exclusivement à une posture militante et/ou politique mais qui, par extension, est souvent confondue avec une posture ordinaire ou de sens commun. L'entreprise de déconstruction de Taguieff passe d'une part par

une revue critique des grands ensembles philosophiques et idéologiques sur lesquels se fonde la « raison antiraciste contemporaine ». Naîtra alors la conceptualisation du jeu de miroir entre racismes et antiracismes qui constitue le point central de son analyse. D'autre part, du fait de son ancrage dans le champ de la polémologie qui est l'étude des polémiques, l'argumentation antiraciste est également déconstruite à travers ses mécanismes et registres argumentatifs typiques. Sur ce point, les mécanismes d'assimilation et d'amalgames polémiques occupent un point important de sa réflexion du fait qu'ils consistent « à faire apparaître une communauté de nature entre des faits, des démarches, des institutions, des procédures, des attitudes ou des comportements »¹. Il affirme ainsi que « l'on appelle racisme toute attitude, toute conduite ou toute pratique supposées incarner ou impliquer de la violence, du mépris, de la haine, des discriminations, persécutions, etc., entre des individus comme entre des groupes. Bref, le terme acquiert une plasticité proportionnelle à son degré d'indétermination. »². Si le constat de Taguieff nous apparaît juste et largement vérifiable dans la réalité contemporaine, ses façons de justifier cette plasticité et cet élargissement de la catégorie raciste sont selon nous discutables. Il y a dans les concepts d'amalgames et d'assimilations, tels qu'ils sont présentés par Taguieff, une idée de stratégie, de la part de l'acteur qui les emploie, dans un but de disqualification de l'interlocuteur. En effet, l'emploi du qualificatif « raciste » et la charge qu'il représente peuvent en effet expliquer son usage dans une visée purement disqualifiante. Pourtant, il nous semble réducteur de comprendre la diversité et l'importance de ses usages par ce simple recours à une stratégie discursive. Si l'on s'en tient aux fondements phénoménologiques de la réalité sociale, le fait de ramener sous un même type des situations qui, par ailleurs, peuvent être de différentes natures, représente un raisonnement ordinaire humain, c'est à dire non nécessairement stratégique. Dès lors, il convient de poser que les personnes définissant un objet comme raciste agissent de la sorte car elles comprennent celui-ci comme appartenant à la catégorie raciste. Même si l'aspect polémique du racisme impacte certainement ces processus de catégorisation, il y a donc ici matière à une exploration plus fine et distanciée des catégories ordinaires à l'œuvre dans l'identification et la qualification

¹ P.-A. Taguieff, *La Force du préjugé*, op. cit., p. 212.

² P.-A. Taguieff, *La Force du préjugé*, op. cit., p. 214.

« raciste » d'un évènement ou d'une personne, et ce tant dans leurs divergences que dans leurs convergences.

Etienne Balibar s'est également demandé « *pourquoi tout un ensemble, extrêmement divers, de discours qui tendent à isoler, stigmatiser, menacer, discriminer des groupes humains, des groupes sociaux, sont-ils considérés comme « racistes » ?* »¹. En réponse à cela, il propose de s'intéresser tout d'abord à une généalogie de la catégorie « raciste » à travers l'histoire et plus particulièrement sur la transformation culturelle de l'idéologie raciste – explication dont il a été, rappelons-le, un des pionniers avec Wallerstein. De là, il pointe alors d'une part l'évolution de « *l'intelligence du racisme [...] en direction d'un concept de « racisme culturel », ou de « racisme différentiel » qui mène alors à une difficulté majeure, celle d'assigner des limites à la catégorie, dont dépendent pourtant son usage scientifique, sa valeur analytique* »². On rejoint ici nos remarques quant au périmètre du racisme, question centrale et problématique du raisonnement scientifique. D'autre part, Balibar note l'apparition de nouveaux « cas » qui « *tendent à se substituer, en partie au moins, au système ternaire qui sous-tendait la définition initiale (antisémitisme, colonialisme, apartheid)* ». Ce sont ainsi « *d'autres critères de définition de structures, de discours et de comportements racistes qui surgissent au premier plan, qui n'ont pas besoin de se référer aux « races », en apparence au moins : comme le critère de l'exclusion, ou mieux de l'exclusion intérieure.* ». Alors que nous discutons plus haut de la question d'un racisme sans acteurs, le constat de Balibar renvoie également à la question d'un « racisme sans races » qui apparaît comme le produit du racisme dit culturel ou différentialiste. Notons également que la question des « critères de définitions » du racisme fait tout à fait écho à l'idée de typification du monde social que nous mobilisons. Le racisme différentialiste semble avoir brouillé les structures d'identification scientifique de celui-ci et ce tant dans sa propension à se passer d'acteurs clairement identifiables que dans celle de fonctionner sans références explicites à la notion de race. Avec la multitude de formes que peut alors revêtir le racisme, ou ce qui est entendu comme « raciste » par tel ou tel acteur, c'est donc autant de manières de

¹ Étienne Balibar, « La construction du racisme », *Actuel Marx*, 1 septembre 2005, vol. 38, n° 2, p. 11- 28.

² *Ibid.*, p. 14.

spécifier le racisme qui cohabitent. De manière générale, nous postulons ainsi qu'il existe aujourd'hui une multitude de situations thématiques sous un même horizon de sens où le racisme, ou ce qui est défini comme tel par les individus, apparaît comme pertinent pour leurs interprétations.

Pour conclure quant à cette extension des lieux propices au déploiement de la question du racisme, nous voudrions invoquer deux types d'explication. La première renvoie à la forme contemporaine du racisme et par conséquent aux formes prises par l'antiracisme. Comme Taguieff l'a bien démontré, la transformation du racisme, c'est à dire l'avènement d'une forme différentialiste cohabitant avec la forme scientifique, s'est soldée par une certaine perte de vue du phénomène. Dès lors, face à la multiplication des formes de racisme et d'antiracisme, nous posons que la "recherche" du racisme s'est étendue à de nombreux lieux. Pour le dire autrement, la faculté du racisme à s'imbriquer dans des logiques et discours à priori éloignés de ses fondements a pour conséquence une vigilance accrue et générale de tout discours et/ou actes faisant intervenir l'autre et sa différence, réelle ou imaginaire. Parallèlement à cette explication, nous avons également invoqué le mécanisme de "thématisation" propre au sens commun. En d'autres termes, nous insistons ici sur la propension pour les individus à rallier ces situations sous un ensemble apparemment cohérent. Dès lors chacune des situations présentées ici apparaît pour le sens commun comme un exemplaire du type général "racisme" même si bien entendu chacune d'elle apparaîtra plus ou moins intime et cohérente avec le type idéal. Notons ici que ce recours à l'idée de typification pour expliquer ce rapprochement des différentes situations avec la question du racisme n'évacue en aucun cas l'explication précédente. En effet, les critères utilisés dans cette thématization du monde social n'en relèvent pas moins d'un contexte culturel et idéologique particulier et dès lors des représentations contemporaines du racisme. Face à ce constat, nous postulons donc qu'une approche tout particulière du phénomène peut se constituer à partir de l'étude de ces processus ordinaires de thématization du racisme. A partir de là, toutes une série de questionnements en découle : Quels sont ainsi les critères utilisés par les individus pour catégoriser un objet -personnes, groupe ou événement - comme raciste(s) ? Dans un cadre collectif, comment les individus justifient, réfutent et/ou se

disputent ces mêmes critères ? Plus généralement donc, par cet angle, c'est bien une étude des modalités de qualification du racisme qui entre en jeu à partir de l'observation des critères et jugements exprimés par les personnes faisant face à la question du racisme.

III. LA FIGURE DU RACISTE : MORALITE ET VIGILANCE

Si l'on considère maintenant que le racisme, et toutes les situations dans lesquelles il apparaît comme registre explicatif, représente à priori une unité de sens pour les personnes, nous voudrions nous pencher un peu plus sur la représentation symbolique du racisme et plus encore sur la figure du raciste. En effet, ce point nous semble tout à fait important pour prolonger un peu notre discussion quant aux opérations de définitions du racisme par les individus. A ce niveau, nous reprendrons quelques réflexions scientifiques autour des mécanismes et implications du racisme et de l'antiracisme contemporain, notamment celle développées par P.-A. Taguieff, afin d'amener en retour des hypothèses quant à l'impact de ces sujets dans les interactions ordinaires. La construction intellectuelle de Taguieff, appuyée sur l'idée de racisme différentialiste, conduit à explorer une superposition de certaines logiques racistes et antiracistes sur certains lieux idéologiques et ainsi sur l'appropriation par l'antiracisme, notamment militant, de certains modes de représentations hérités de l'idéologie raciste. Dès lors, cela contribue à des définitions et appropriations toutes particulières du racisme et plus encore du "raciste". Dans son approche centrée sur la, ou plutôt les, gnoses de l'antiracisme c'est l'opposition entre la diabolisation du racisme et par miroir les valeurs positives de l'antiracisme qui est au cœur de son analyse. Il convient en effet de voir le lien qu'il existe entre racisme et idée de « Mal absolu »¹. Dans l'étude du discours antiraciste militant, la métaphore de la maladie est courante lorsqu'il s'agit de qualifier le racisme et ses causes. De la « gangrène » au « cancer de la société »², le racisme est régulièrement associé à

¹ P.-A. Taguieff, *Les fins de l'antiracisme*, op. cit., p. 427- 467.

² Termes entendus lors d'un travail précédent au sein d'une association antiraciste, voir M. Mazzega, *Les difficultés*

une dimension pathologique. Il en va de même avec ses agents, « les racistes », qui, pour reprendre Taguieff, sont représentés au travers de ce prisme, procédé entendu comme un mécanisme de « *barbarisation de l'ennemi* » visant à « *rejeter celui-ci aux frontières de l'humain véritable* »¹. Cette attitude typique face à la figure du raciste renvoie paradoxalement à un point de vue hétérophobique et plus généralement à la réappropriation par l'antiracisme de l'argumentaire racialisant et deshumanisant propre au racisme bio-inégalitaire. Le raciste est ainsi rattaché, entièrement et définitivement, à l'idée de Mal absolu et ce par un détour à une certaine idée de nature. C'est ici que l'idée de survivance apparaît également du fait que le racisme « *manifesterait ce retour du passé immémorial dans le présent, ou cette remontée des processus primaires à l'occasion de crises, ou encore cette résurgence de tel ou tel archétype, de tel ou tel fantasme* »². Enfin, à côté de ces visions pathologiques et naturalisantes du racisme, l'idée du complot se trouve aussi largement reprise aujourd'hui dans les définitions et représentations ayant trait au racisme. Ainsi, le raciste est souvent entendu comme un individu dissimulant sa véritable "nature" derrière une rhétorique "a-raciste" et/ou antiraciste. L'idée de "politiquement correct", sur laquelle nous reviendrons plus loin, comporte une acceptation commune en ces termes pointant une sorte de "masque rhétorique" camouflant des attitudes ou opinions racistes. De ces représentations du racisme et de ses agents en terme de dissimulation, voire de "sociétés secrètes", il nous semble qu'il est possible de relier cette autre notion, particulièrement usitée face au phénomène du racisme et dont nous avons déjà discuté qui est celle de vigilance. En effet, pour aller plus loin, nous avons repris les théories de Taguieff pour expliquer le fait que "la perte de vue" du racisme, du fait notamment de ses métamorphoses et de l'avènement d'une forme de racisme "culturaliste", se traduit par un principe de "vigilance" dont l'un des axiomes consiste à "démasquer" le racisme dans de nombreuses situations ou événements qui, au préalable, ne semblent pas relever directement de ce dernier. Cette idée de vigilance n'est pas sans rappeler la proposition de Mannheim autour de la notion d'idéologie particulière et du mécanisme de "dépistage" [Debunking] qui, "si dans de nombreux cercles,

de l'antiracisme comme traduction d'un conflit contemporain : De l'opposition au racisme à l'amalgame avec le couple universalisme/particularisme, op. cit.

¹ P.-A. Taguieff, *Les fins de l'antiracisme, op. cit.*, p. 450.

² *Ibid.*, p. 455.

[ce trait] est considéré comme manquant de dignité et de respect, cette position intellectuelle nous est imposée dans une époque de transition comme la nôtre qui trouve nécessaire de rompre avec bien des traditions et formes vétustes"¹. Pour finir, notons que cette citation rappelle d'autant plus les représentations données à notre objet que celle-ci suppose l'idée de survivance évoquée plus haut.

En partant de ces quelques points quant à une approche scientifique de la « figure » du raciste telle qu'elle est décrite par le discours antiraciste, il s'agit maintenant de comprendre leurs traductions au sein des interactions prenant place dans les situations ordinaires où la question du racisme se pose. Là encore, nous avançons l'idée que l'individu ordinaire, loin d'ignorer le statut attaché à la figure du raciste, prend en compte ce trait lorsqu'il est amené à définir les enjeux de la situation. On peut alors postuler à priori que dans ce type d'interaction, le risque majeur pour les participants revient à subir à leur tour une accusation raciste, autrement dit d'être qualifiés de racistes par un ou des interlocuteurs. Cette hypothèse renvoie alors à un modèle plus général, celui de la dénonciation publique qui selon nous influence à plusieurs niveaux les actions de l'individu au sein de ces situations. Si la dénonciation publique, de par sa violence symbolique, peut s'apparenter à un « *homicide civil* »², il nous semble que l'accusation raciste revêt un caractère d'autant plus violent et disqualifiant. Si l'on reprend les réflexions de Taguieff quant à la question de l'antiracisme militant sur la question de l'usage ordinaire de la notion de "racisme", on trouve là aussi l'idée d'amalgame et la superposition du terme avec celui de "fascisme", "nazisme" ou alors des idées de "violence", de "meurtre" ou encore d'"extermination". A ces différentes associations, on peut ajouter le fait que l'idée de racisme renvoie à des définitions bien ancrées dans l'époque contemporaine puisque symétriquement opposées aux valeurs communes et "justes" de la société. On revient alors au caractère supposé "archaïque" et "animal" d'un tel phénomène opposé aux idéaux de modernité et de civilisation prônés dans les valeurs contemporaines. Parallèlement, la dimension historique entre évidemment en compte dans ces différentes associations et nous suivons

¹ K. Mannheim, *Idéologie et utopie*, op. cit., p. 150.

² Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, Métailié, 1991, part. 3.

Wieviorka posant que *"la fin de la seconde guerre mondiale et la prise de conscience de ce que fût la barbarie nazie ont signifié sinon la disparition du racisme scientifique, du moins sa délégitimation : avant a pu dire Jean-Paul Sartre à propos de sa forme singulière que constitue l'antisémitisme, il était de l'ordre de l'opinion, désormais il est de l'ordre du crime »*¹. Pour résumer, la notion de racisme revêt aujourd'hui tout un ensemble de représentations convoquant d'autres objets, dont les significations sont également hautement négatives dans la société contemporaine, et par conséquent l'accusation raciste renvoie à la personne incriminée tout un ensemble de définitions dépassant largement sa possible adhésion au racisme. En d'autres termes, la figure du «raciste » renvoie directement à une question de moralité puisque dans une certaine mesure elle met en jeu la question des valeurs morales propres à la société. De surcroît, pour suivre Durkheim dans sa définition du fait moral, *« quand un acte qui, en vertu de sa nature, est astreint à se conformer à une règle morale s'en écarte, la société, si elle est informée, intervient pour mettre obstacle à cette déviation [...] Cette réaction sociale suit l'infraction avec une véritable nécessité ; elle est prédéterminée parfois même jusque dans ses modalités. Tout le monde sait par avance ce qui se passera si l'acte est reconnu comme contraire à la règle soit par les tribunaux compétents, soit par l'opinion publique »*². D'un point de vue interactionniste, ce sont bien les notions de normes et de sanctions qui sont mobilisées. Ainsi pour reprendre Goffman, *"la norme représente une sorte de guide pour l'action soutenue par des sanctions sociales [...] la signification de ces dernières [les sanctions] n'est pas censée reposer dans une valeur intrinsèque et matérielle, mais dans ce qu'elles proclament quant au statut moral de l'acteur."*³. Face à la charge symbolique des sanctions incarnées par l'accusation raciste, nous posons donc que dans les situations concernées par la question du racisme, les interactions, et plus encore les façons d'appréhender la discussion sont marquées par une certaine tension. Si l'on reprend d'ailleurs notre idée précédente de "dépistage" illustrée par les

¹ M. Wieviorka, *Le racisme, une introduction, op. cit.*, p. 42.

² Émile Durkheim, *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, 1893, p. 23.

³ Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Les Éditions de Minuit, 1973, p. 101.

propos de Mannheim, c'est à dire la dimension du "soupçon" qui prévaut dans de telles situations, on peut donc appuyer un peu plus la spécificité sociale de telles situations.

Après ces réflexions quant à l'importance de la disqualification liée à l'accusation raciste, celle-ci étant appuyée sur un univers moral particulier, nous voudrions faire le lien avec l'idée précédente du caractère incertain du périmètre du racisme. Nous avons postulé plus haut que la question du racisme s'immisce dans bon nombre de situations et met alors en jeu des mécanismes spécifiques au sein des interactions qui y prennent place. En cela, les formes contemporaines du racisme et parallèlement les modalités collectives de lutte contre ce phénomène contribuent selon nous à ces transformations. D'une part, la perte de vue du racisme, causée notamment par la cohabitation de plusieurs logiques parfois contradictoires, entraîne une multiplication des sujets et/ou phénomènes potentiellement catégorisés comme « racistes » par les individus. D'autre part, cela contribue selon nous à accroître un double mécanisme de "vigilance", notion d'ailleurs souvent utilisée par l'antiracisme militant. Premièrement, on trouve l'idée que si le racisme est de plus en plus difficile à identifier car il est camouflé derrière des discours ou actes apparemment neutres, il convient alors d'être vigilant vis-à-vis de ces interlocuteurs dans toutes situations « à risque ». Parallèlement, la dimension hyper-négative que revêt le phénomène dans nos sociétés influe également sur les façons dont l'interaction se développe dans de telles situations. Pour reprendre l'idée précédente, si la vigilance est de mise dans ce cadre, elle entraîne *de facto* une vigilance quant à sa propre posture. Face à l'importance de la disqualification sociale portée par une accusation raciste, on part du postulat que l'acteur évoluant dans ce type de situation prend en compte, selon des modalités et par des mécanismes que l'on souhaite précisément comprendre, le risque inhérent à une telle sanction. De la notion générale de vigilance, c'est une dialectique entre « juger » et « être jugé » qui nous semble définir, au moins en partie, les modalités d'interprétations et d'expressions des individus. En l'occurrence, notre travail revient donc à envisager la constitution d'un système de norme(s) antiraciste(s), différent de la simple norme juridique et/ou scientifique, qui vient cadrer, dans la mesure du possible, le déroulement des discussions ordinaires concernées par la question du racisme. En dernier lieu, par ce recours à l'idée de

norme, nous souhaitons insister quant au caractère intériorisé de celle-ci et nous opposer encore un peu plus à l'idée de "politiquement correct". Dans le cas de l'accusation publique pour racisme, si ce procédé peut ponctuellement incarner un mécanisme visant uniquement à disqualifier et rabaisser l'accusé, les tensions entourant le sujet dans nos sociétés ainsi que l'éclatement des identifications, tant ordinaires que scientifiques, de ce qu'est le racisme nous laissent penser que l'individu usant de cette accusation convoque d'avantage un sens de la justice et/ou du "bien" qu'un arrière-plan purement stratégique et individuel. Pour conclure, de par les multiples situations qui supposent aujourd'hui le recours à la question du racisme comme mode d'interprétation et la tension que cette question implique dans les relations interpersonnelles, nous postulons que les individus faisant face à de telles situations possèdent un cadre d'interprétation et d'interactions particulier. En effet, sont intégrées les spécificités sociales de ces dernières notamment en termes de vigilance quant à la posture d'autrui et donc le risque de disqualification inhérent à ces rapports. Sous cet angle, il devient alors important de comprendre, empiriquement cette fois-ci, de quelles manières les individus assignent, reçoivent et/ou contestent une accusation de racisme ? C'est-à-dire, selon quels principes de justice cette accusation peut être construite et justifiée par son auteur ? Comme exposé plus haut, il s'agit là encore d'explorer ce que nous nommons la construction sociale du racisme à partir ici des compétences des individus ordinaires dans les usages et interprétations de l'accusation raciste et ce en situation.

CONCLUSION : COMPRENDRE LA MISE EN FORME ORDINAIRE DU RACISME ET SES ENJEUX

On voit progressivement le programme de recherche qui nous anime ici. A l'intérieur des situations identifiées, ou susceptibles de l'être, il s'agit d'envisager d'une part les raisons de l'implication de la question du racisme. Autrement dit, selon quels critères précis et dans quelle proportion, un sujet particulier est perçu et interprété au travers de la mobilisation de la question

du racisme ? D'autre part, quel impact a cette imbrication ordinaire, en posant l'hypothèse qu'elle est perçue par tous, sur les postures adoptées par les individus dans une telle situation ? Ensuite, dans une dimension interactive, comment les individus parviennent ou non, à réduire les tensions qui pèsent sur de telles interactions et poser des conditions stables à une relative entente interpersonnelle ? Avançons à ce niveau que l'humour, forme souvent mobilisée dans ce type de situations, peut incarner un premier mécanisme, le plus radical par ailleurs¹, pour évacuer une telle discussion et par conséquent la tension dont elle peut être empreinte. Enfin, concernant plus spécifiquement le cas de l'accusation raciste, dans quels cadres et limites intervient-elle ? Selon quelles justifications est-elle construite et présentée à l'accusé ? Face à cela, de quelle marge de manœuvre l'individu ainsi accusé dispose-t-il pour réduire, voire effacer, la portée d'une telle accusation ? Il s'agit donc de comprendre plus largement l'ensemble des mécanismes influant sur les interprétations, l'expression et la confrontation des individus se déroulant au sein d'une situation convoquant la question du racisme.

Dans une dimension ordinaire, notre postulat de départ revient à dire que les situations où la question du racisme est convoquée reposent donc sur une configuration toute particulière pour l'individu. Tout d'abord, d'un point de vue pragmatique, celles-ci peuvent être catégorisées de manière différente par l'assistance. En effet, de multiples modalités d'interprétations et de définitions de ce qui entre, ou non, dans le périmètre du racisme cohabitent et parfois se confrontent. Par ailleurs, de par le poids symbolique et moral que représente l'accusation raciste, l'individu est amené à être vigilant tant vis-à-vis de ses propres positions que de celles de son ou ses interlocuteurs. De ces deux modalités, incertitude et vigilance, nous posons donc que « parler le racisme » représente une épreuve au sens de la sociologie dite pragmatique en ce sens que cela renvoie à « *ce moment d'incertitude et d'indétermination au cours duquel se révèlent, dans le flux de l'action, les forces en présence* »². Du point de vue de l'individu, nous postulons que ce dernier participant à « ces situations de

¹ Le plus radical dans le sens où il "coupe court" à la discussion mais pas nécessairement le mécanisme le plus efficace puisqu'il peut être facilement identifié comme une stratégie individuelle par l'assistance et ainsi ramener à un soupçon d'autant plus fort.

² Mohamed Nachi, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Armand Colin, 2006, p. 56.

crises » fait face à une « *tension spécifique de la conscience* » et adopte ainsi ce que Schütz appelle *wide-awakedness* ou « *une pleine attention à la vie et à ses exigences* »¹. Sur ce point, nous marquons une différence majeure avec ces approches existantes du racisme puisque, par cet ancrage « par le bas », nous postulons ici une réflexivité de l'individu qui, participant à ce type de situations, loin de se laisser dicter la marche à suivre, est capable d'évaluer celle-ci, de justifier ses arguments, de juger ceux d'autrui et donc plus largement, de *mettre en forme* cette situation. De là, notre posture de chercheur consistera à « *se maintenir au plus près de la façon dont les acteurs établissent eux-mêmes la preuve dans la situation observée* »²

De cette approche particulière découle alors notre problématique centrale qui consiste à savoir comment le racisme est mis en forme par les individus. Cette idée se décline alors à travers plusieurs dimensions. Tout d'abord, d'un point de vue individuel mais aussi statique cela renvoie aux manières dont les individus rattachent un événement particulier à une ou plusieurs facettes du cas général du racisme. En d'autres termes, à ce stade, c'est la qualification du racisme qui nous intéressent, c'est-à-dire la construction et l'expression de rapprochements entre types singuliers et ordre général qui seront au centre de nos observations. Plus loin, nous espérons alors comprendre les différentes facettes du racisme qui entrent en jeu lors de l'évaluation des situations observées. Il sera ici question de rendre visible ce qui, pour les individus ordinaires, importe *vraiment* lorsque le racisme est convoqué comme registre explicatif dans telle ou telle situation.

Cette recherche des principes de justification à l'œuvre dans la mise en forme du racisme se complète également dans l'observation des modalités de disputes entre les individus. Ici, de manière générique, ce qui nous intéresse ce sont les façons dont les personnes évaluent les différences d'interprétations et donc, pour reprendre Michèle Lamont, « *de comprendre les théories ordinaires – folks theories - que les gens utilisent pour donner un sens à leur vie, ainsi que les catégories qu'ils mobilisent quand ils interprètent et organisent les différences qui les*

¹ A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, op. cit., p. 109.

² Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification: les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991, p. 25.

entourent »¹. De là, selon quelle échelle et quels critères, ces différents modes de justification sont rapprochés, évalués et enfin classés. En explorant les bases sur lesquelles se construisent la contestation ou bien l'affirmation commune de telles ou telles interprétations et justifications, nous souhaitons donc approfondir plusieurs points. D'une part, la capacité critique des personnes à évaluer ces situations particulières où le racisme intervient. D'autre part, ce sont les ressources critiques à l'œuvre dans les échanges autour du racisme qui nous intéressent. Ainsi, à partir des jugements opérés par les individus par rapport aux justifications d'autrui, nous nous demanderons de quelles manières les critiques et disputes peuvent déboucher sur des principes ou institutions dépassant la question du racisme. Tandis que nous recherchons ce que le racisme signifie vraiment pour les individus, ce dernier point revient finalement à approfondir cela en se demandant ce que les disputes autour du racisme nous apprennent à propos de ce qui vaut dans la société.

Enfin, par cet examen des opérations de justification et d'évaluation, nous étendrons également l'analyse aux personnes, c'est-à-dire aux critères de jugements qui se dévoilent pour juger de la personne tenant tel ou tel argument. Plus loin, nous souhaitons ainsi observer les frontières qu'érigent les personnes entre elles lorsqu'elles se disputent le racisme. A ce niveau, les concepts de *frontières symboliques* et de « *boundary-work* » -travail de marquage des frontières-, tels qu'ils sont définis par Lamont et plus largement par la sociologie culturelle américaine², ont été des outils méthodologiques importants pour notre analyse. Plus particulièrement, dans *La dignité des travailleurs*³, Lamont a également bien montré l'intérêt qu'il y avait à rapprocher question du racisme et modalités de construction des frontières sociales et symboliques et ce notamment par le biais de la question de la moralité. Dans notre travail, l'idée revient à étudier ces processus de marquage de la différence *in situ*, c'est-à-dire

¹ Michèle Lamont, *La dignité des travailleurs*, Presses de Sciences Po, 2002, p. 19.

² Pour une présentation rapide de cette approche et plus particulièrement de la notion de frontière symbolique, nous pouvons citer Michèle Lamont et Virág Molnár, « The Study of Boundaries in the Social Sciences », *Annual Review of Sociology*, 2002, vol. 28, n° 1, p. 167- 195 ; Ann Swidler, « Culture in action: Symbols and strategies », *American Sociological Review*, 1986, p. 273- 286 ; Michèle Lamont et Marcel Fournier, *Cultivating Differences: Symbolic Boundaries and the Making of Inequality*, University of Chicago Press, 1992.

³ M. Lamont, *La dignité des travailleurs*, *op. cit.*

tels qu'ils se déploient au cours de l'interaction. Par ce resserrement de l'analyse sur la question des statuts des personnes au sein des controverses, nous voudrions ainsi approfondir l'idée du poids moral et symbolique qu'implique l'accusation ou le soupçon raciste. Nous posons ici l'hypothèse que, dans une dimension ordinaire, lors de l'observation des discussions et/ou des disputes autour de la question, le racisme nous en apprend également sur les différents jeux de critères moraux et symboliques qui font, ou défont, la valeur d'un individu.

CHAPITRE 3

DE LA MISE EN FORME DU RACISME PAR LES COMMENTAIRES D'INTERNAUTES : ANCRAGES EMPIRIQUES ET METHODOLOGIQUES

Après avoir décrit et expliqué notre problématique et le cadre d'analyse qu'il suppose dans le chapitre précédent, celui-ci présente le terrain d'étude particulier sur lequel nous avons observé et analysé notre objet d'étude. Notre cadre d'analyse s'est construit progressivement, à la fois à partir de nos expériences passées de terrain d'une part et de notre inscription dans une approche sociologique particulière de l'autre. Par sa nature, notre problématique générale autour de la mise en forme ordinaire du racisme impliquait une composante empirique forte. Parallèlement, notre postulat quant au poids moral et symbolique de cette question et de son impact sur les postures des individus influe sur les possibilités empiriques d'observer et de documenter notre objet. Ce point a été une difficulté importante au départ de cette recherche. Après avoir discuté de cette difficulté et des réflexions que cela a fait naître, ce chapitre présente l'espace particulier dans lequel nous avons mené notre recherche, celui des commentaires d'internautes au sein de deux sites de presse en ligne, le *Figaro* et *Libération*. En présentant au préalable les formes d'expression et d'interactions propre à cet espace, nous discuterons ensuite de la question du racisme vis-à-vis de celui-ci. Parallèlement, cette description du terrain et de ses spécificités quant à notre recherche nous conduira simultanément à présenter nos choix empiriques et méthodologiques quant à la manière dont a été envisagé ce terrain d'étude. Loin de prendre ce terrain particulier comme tel, c'est-à-dire sans prendre en compte la spécificité des discussions qui s'y déroulent, nous avons justement souhaité nous appuyer sur celle-ci. En suivant notre volonté de nous mettre au niveau des individus, le caractère anonyme et incertain qui se caractérise sur les échanges en ligne, loin de n'impacter que le chercheur, nous est apparu

comme un moyen de plus pour comprendre comment les individus parlent le racisme dans ces conditions.

I. WEB 2.0 ET COMMENTAIRES D'INTERNAUTES : UNE OPPORTUNITE EMPIRIQUE.

Dès lors qu'une recherche se donne pour but de rendre compte de pratiques autour d'un sujet qu'elle postule comme « sensible » et/ou « difficile » de par les aspects sociaux et moraux qui lui sont rattachés, cela implique logiquement des obstacles et difficultés quant aux conditions empiriques de cette dernière. Dans notre cas, cette remarque ne fait pas défaut. Si parler le racisme incarne une épreuve sous tension dans la sphère ordinaire, et qu'en cela cette question représente un intérêt scientifique particulier, en retour, observer concrètement et donc documenter cette problématique implique des difficultés empiriques et méthodologiques particulières. A première vue, étudier comment les personnes parlent d'un sujet implique que le chercheur « fasse parler » à propos de ce sujet. Cela fût notre hypothèse préliminaire lorsque le moment fût venu de trouver un terrain adéquat à nos hypothèses de départ. Les méthodes qualitatives « classiques », ou en tout cas celles qui l'étaient pour nous, ne satisfirent pas nos besoins. Notre volonté d'explorer les échanges et connaissances ordinaires se heurtant aux aspects artificiels et idéal-typiques de la production et du recueil de savoirs par le biais d'entretiens, individuels ou collectif, nous souhaitions avant tout capter la connaissance telle qu'elle se déploie dans le cours de l'action ordinaire. L'opportunité de recherche s'est finalement présentée dans le développement des systèmes de commentaires en ligne sur les sites d'actualités.

FAIRE « PARLER LE RACISME » : LES LIMITES DE CERTAINS DISPOSITIFS D'ENQUETES.

Il fût question au départ de mener des entretiens collectifs. L'objectif aurait alors été de provoquer en quelques sortes des échanges particuliers sur la question du racisme, notamment à partir d'évènement d'actualités singuliers pour observer ensuite la naissance, le développement et la résolution (ou non) de débats entre les participants. Cette méthode s'est avérée rapidement difficile tant matériellement que scientifiquement. Tout d'abord, le recrutement des participants nous gênait du fait qu'il devenait nécessaire de faire des choix en termes de profils (socio-économiques, générationnels ou encore professionnels). Notre volonté d'identifier des registres de connaissances ordinaires dépassant les caractéristiques singulières des individus aurait en effet pu être contrainte par un choix trop restrictif, où il aurait été alors difficile de distinguer formes singulières et générales de connaissances, ou alors par un choix trop étendu, où des contraintes matérielles se seraient évidemment posées. Par ailleurs, les conditions de mise en œuvre de ces focus groups laissaient présager une certaine difficulté au vue du sujet. L'aspect « sous tension » de ce dernier posait une limite évidente à la bonne conduite des discussions, tant sur sa forme que sur ces contenus. Le risque était grand que les participants ne s'engagent pas dans l'échange, ce qui dans un sens aurait certes démontré une forme d'évitement corroborant l'idée d'une difficulté à parler le racisme collectivement, mais qui aurait été bien limité en terme de recueil d'arguments et de connaissances ordinaires quant à la question du racisme. Cette possibilité a donc été d'emblée mise de côté.

Suite à cela, nous avons également poursuivi l'idée d'un système de correspondance écrite entre participants. Concrètement, nous aurions demandé aux personnes de répondre par écrit à certaines questions larges touchant au racisme et de décrire de façon approfondie les raisons de leurs réponses. Puis, les correspondances auraient été échangées entre participants et leurs missions aurait été de discuter, par écrit une fois de plus, leurs avis et évaluations des positions de leur interlocuteur. Ce modèle empirique reprenait finalement l'idée de l'entretien collectif mais en le rendant asynchrone et supporté par l'écrit. Derrière cela, nous postulions que le recours à l'écrit aurait permis une plus grande réflexivité de l'individu – ou en tout cas l'aurait dévoilé de manière plus lisible – mais aurait également réduit la tension propre aux échanges touchant au racisme. Plus encore, en nous inspirant librement de l'enquête de

Boltanski sur la dénonciation¹, par cette configuration empirique, nous souhaitons observer d'avantage les critères d'évaluation et de jugements des personnes et plus loin introduire l'idée de critère de normalité dans notre analyse, induites par les jugements divers des correspondances. Cependant, là encore les conditions matérielles de mise en place de ce dispositif nous paraissaient complexes. Il nous aurait par ailleurs limités à un échantillon relativement réduit et, une nouvelle fois c'est un savoir « créé pour l'occasion » qui aurait été recueilli. Pour des raisons supplémentaires d'organisation, cette voie a également été écartée.

Des deux projets imaginés, il en ressortait que le dispositif adéquat impliquait une interactivité entre des personnes et des conditions permettant de réduire, au possible, les tensions existantes autour du sujet du racisme et ce sans les évacuer complètement. Enfin, nous souhaitons également pouvoir recueillir un savoir et des connaissances « en train de se faire », c'est-à-dire convoqués par les participants par et pour la situation d'interaction avec les autres participants et non pas pour le chercheur lui-même. La période de départ de cette recherche correspond à l'avènement, technique puis médiatique voire marketing, de ce qu'il est commun aujourd'hui d'appeler le web 2.0. Ce dispositif, s'il faisait intervenir d'autres contraintes et questionnements théoriques et méthodologiques, nous a offert une opportunité empirique particulièrement adéquate à nos besoins tant dans la configuration communicationnelle qu'il implique que sur les cadres qui régissent les échanges qui s'y déroulent. De manière générale, le terme de Web 2.0 renvoie d'une part à l'idée d'une simplification des interfaces et usages du web où l'utilisateur peut participer sans connaissances techniques expertes. En parallèle, voire plutôt en conséquence de cela, le web 2.0 induit l'idée d'une interactivité accrue pour les utilisateurs et est perçu initialement sur une « *architecture de participation* »². Ainsi, le ou les utilisateurs, sans connaissances technique particulières, deviennent également producteur de contenus dits « collaboratifs ». Les services de « wikis », de « partage » ou encore de « participation » incarnent tout à fait les applications types des principes décrits ici. Dans cette

¹ Luc Boltanski, Yann Darré et Marie-Ange Schiltz, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 51, n° 1, p. 3- 40.

² Tim O'Reilly, *What is Web 2.0: Design Patterns and Business Models for the Next Generation of Software*, Social Science Research Network, 2007.

lignée, les interfaces de commentaires d'internautes ont fait leur apparition sur les sites de presse en ligne. Les sites internet de *Libération* et du *Figaro*, créés respectivement en 1997 et 1996 et se plaçant encore aujourd'hui parmi les sites de presse les plus visités par les internautes français, ont rapidement intégré ces transformations. C'est en ce sens que le site *Libération*, auparavant connu pour ses « forums thématiques Libération » a mis en place un système de commentaires d'internautes durant l'été 2006 et fût suivi de peu par le *Figaro*.

LE COMMENTAIRE COMME DISPOSITIF SOCIOTECHNIQUE

Par le système de commentaires, l'internaute est appelé à s' « exprimer » ou à « réagir » à l'actualité particulière décrite par l'article de presse auquel l'interface est intégrée. Cette participation du lecteur – ou plutôt de l'utilisateur – renvoie à la problématique du lien entre producteurs et consommateurs d'informations et dans une certaine mesure, à la « co-production » de l'information¹. C'est particulièrement le cas de *Libération* qui, depuis ses débuts, met en avant l'idée de participation de ses lecteurs -notamment par un courrier des lecteurs très actif - et qui s'est appuyé sur le même message concernant sa version online. Pour notre part, nous laisserons de côté ces problématiques concernant le lien entre lecteurs/internautes et médias induits par ce type de médium pour nous concentrer uniquement sur le types de discours qu'il induit et plus loin de réfléchir à la « posture » de l'individu qui y participe. Avant cela, nous proposons ici de décrire brièvement les caractéristiques « ergonomiques » et techniques de ces interfaces, relativement proches en ce qui concerne les deux sites étudiés.

¹ Sophie Falguères, *Les Forums de discussion des sites web de la presse quotidienne nationale : Entre repositionnement identitaire des journaux et constitution de publics de presse : Etude des articulations entre les pratiques des modérateurs et des participants des forums du MONDE.FR, LIBERATION.FR et du FIGARO.FR*, Paris 3, 2006.

Dans les deux cas, la majorité des articles se présente sur une page où le texte de l'article est immédiatement suivi d'un espace présentant différentes réactions d'internautes, *Vos commentaires* pour Libération et *Réactions* pour le Figaro. Selon différents procédés (boutons ou champs de texte), l'internaute parcourant cette page est appelé à réagir à l'article en question ou bien encore, par le biais d'un clic sur un commentaire en particulier, à répondre directement au commentaire d'un autre participant. Avant de passer à la description des conditions de rédaction du commentaire et de l'engagement dans la discussion, il nous faut toutefois faire quelques remarques quant aux différentes trajectoires menant l'internaute à ce point d'entrée dans la discussion. Nous pouvons rapidement en proposer trois : l'accès direct par la page d'accueil du site, le lien hypertexte et la recommandation. Dans un premier temps, l'internaute peut évidemment accéder à l'article en question en ayant parcouru au préalable la page d'accueil du site puis en sélectionnant l'accès à la page contenant l'article. Deuxièmement, l'entrée sur la page peut provenir d'un lien présent sur un autre site, via un lien hypertexte. Notons que cette voie tend à prendre de l'importance, à commencer par le fait que de nombreux « portails » (du type Yahoo!, MSN, Google, etc..) entretiennent des rubriques actualités consistant à agréger des liens vers des sites d'actualités, dont ceux présentés ici¹. Enfin, dans une moindre mesure semble-t-il², l'arrivée sur la page peut-être la conséquence d'une recommandation par un tiers, par le biais d'un mail ou de réseaux sociaux. Nous pouvons donc poser l'hypothèse que l'accès à un article, action qui précède la rédaction d'un éventuel commentaire, peut passer par différentes voies et ainsi ouvrir le lectorat à des catégories d'internautes distinctes bien que l'intérêt pour l'actualité puisse caractériser à un certain degré cette fréquentation³.

Pour revenir maintenant à la publication d'un message par l'internaute, notons que, contrairement au site du *Monde* par exemple, le procédé reste gratuit même s'il nécessite une

¹ Fabien Granjon et Aurélien Le Foulgoc, « Les usages sociaux de l'actualité », *Réseaux*, 23 avril 2010, n° 160-161, n° 2, p. 225- 253.

²Bien que certains articles faisant le « buzz » peuvent considérablement élargir cette possibilité.

³ Fabien Granjon et Aurélien Le Foulgoc, « Penser les usages sociaux de l'actualité », *Réseaux*, 8 décembre 2011, n° 170, n° 6, p. 17- 43.

inscription¹. Dans les deux cas, l'inscription reste relativement simple et nécessite des informations basiques (adresse email, âge, nom/prénom). Depuis peu, l'inscription implique l'entrée de l'internaute dans la communauté du site avec création d'une page personnelle publique recensant son profil, l'archivage de ses commentaires, ses « amis » et autres fonctionnalités calquées sur les réseaux sociaux contemporains. L'internaute, une fois inscrit, a donc possibilité de rédiger un court texte en réaction avec l'article proposé ou en réponse à un commentaire préexistant. Dès lors, après modération, processus que nous étudierons par la suite, le commentaire apparaît soi dans la continuité du reste des contributions, ordonnées chronologiquement, soit à la suite du message auquel il s'adresse constituant ainsi un fil de discussion secondaire. Ainsi, dans sa globalité, l'ensemble des discussions peut-être représenté par un fil général accompagné, de ci de là, de fils de discussions secondaires, plus ou moins longs composés au maximum de trois sous-niveaux.

L'ACTUALITE A TRAVERS LE COMMENTAIRE : UN ESPACE CRITIQUE A PLUSIEURS NIVEAUX

Si l'on se penche maintenant sur les manières dont sont utilisés les commentaires pour commenter un cas particulier, on peut définir trois types d'engagements différents dans la participation au fil de discussion. Par engagements, nous signifions ici aussi bien l'engagement dans la discussion, autrement dit l'entrée dans celle-ci, que la position dans laquelle se place le commentateur vis-à-vis de la discussion dans son ensemble. En effet, loin de seulement « réagir à l'actualité », les internautes semblent s'être rapidement approprié le commentaire pour produire d'avantage une discussion avec les autres participants et/ou avec le contenu d'un article, cette dernière incarnant alors une production collective particulière qui se prête parfaitement à une sociologie dite « de la critique ». On peut ainsi distinguer un commentaire selon qu'il adresse soit l'article de presse auquel il est rattaché, soit un commentaire particulier

¹Dans les deux cas, la nécessité d'une inscription n'est pas originelle mais a été implantée peut-être après la mise en place de l'interface de commentaires.

posté antérieurement, soit la discussion dans son ensemble. De ces trois façons de s'engager via le commentaire, on se retrouve pour chaque article devant un corpus mettant en scène toute une série d'arguments et d'opération de qualifications se disputant la « bonne » interprétation de l'affaire en présence. Nous voudrions donc décrire ici ces trois types de contributions dans une approche dite pragmatique afin de justifier en retour notre appropriation de cet espace comme terrain d'étude.

Commenter un article

Un premier type renvoie donc à la fonctionnalité première d'un commentaire, celui de commenter l'article auquel appartient l'interface. La contribution revient donc d'abord à discuter de l'évènement relaté par l'article et ce à travers différentes modalités. Nous décrirons ici quelques-unes des manières dont les commentaires se saisissent du fait d'actualité et/ou de l'article qui le relate. De façon simple, la personne peut simplement exprimer son ressenti face à l'affaire en question. Dans le cadre d'évènements tragiques, le lexique de l'émotion apparaît ici explicitement dans de nombreux commentaires à travers la « colère », la « tristesse », l'« incompréhension » ou encore l'« indignation » que provoque l'évènement chez le contributeur. Bien souvent, ceci est justifié par l'auteur qui explique en quoi l'évènement, de par sa configuration et les principes qu'ils convoquent, provoque tel ou tel sentiment. C'est ainsi que l'engagement dans la discussion se fait très souvent par le biais d'une caractérisation de l'affaire. Le point central de ce type de commentaires revient alors à mettre en lumière « ce dont il est question » - ou non - dans l'évènement. Ainsi, les commentaires se rapportant à ce type tendent à inscrire l'évènement dans un registre plus général ou bien encore à le rapporter à des évènements similaires appartenant à un type plus général. C'est ainsi par exemple qu'un article relatant d'un vol à main armée pourra être rapporté à une série récente de faits présentés comme de même nature et plus loin être discuté en tant qu'évènement posant la large question la sécurité des personnes, de la valeur de l'argent ou encore de la circulation des armes dans la société contemporaine. Enfin, par le fait de commenter un article, on trouve également de nombreuses contributions qui s'adressent à l'article en tant que production médiatique. De la

critique du journaliste qui a rédigé l'article à une critique plus générale de la production médiatique concernant un évènement, c'est ici la manière dont est mise en forme une affaire par les médias qui est au centre de ce type de contributions. Cela renvoie au point précédent puisque les commentateurs peuvent signifier alors leurs divergences avec l'auteur de l'article quant à sa manière de rapporter l'évènement à une classe d'évènements plus large et plus loin de généraliser une critique quant à l'objectivité supposée d'une production médiatique. De ce premier type d'engagement, on voit bien ici que par le fait de commenter un article, loin de donner un simple avis, les personnes s'engagent dans des opérations critiques particulières. En ce sens, de l'article relatant un évènement particulier, les commentaires en font une « affaire » au sens de la sociologie pragmatique. Pour reprendre les termes de Luc Boltanski, les commentaires s'apparentent bien souvent à des constructions relevant d'un registre méta-pragmatique, c'est-à-dire où « *la relation entre les formes symboliques et les états de choses et, par conséquent, l'espace qui les sépare ou peut les séparer, leurs écarts possibles, leur distance éventuelle, vient se placer au centre des préoccupations communes* »¹.

Commenter un commentaire

Dans une configuration d'avantage interactive, on trouve également un second type de commentaires qui correspond à ceux s'adressant à un commentaire préexistant. Dans l'interface des commentaires, cela correspond à une « réponse » à un commentaire précédent. A étudier d'avantage les manières dont ceux-ci s'engagent vis-à-vis de leur commentaire cible, le terme de « réponse » est bien entendu très éloigné de la réalité. Sur ce point, il est par ailleurs intéressant de noter la façon dont les utilisateurs se sont réappropriés l'usage initial de certaines fonctionnalités. Un premier niveau de réponse intervient lorsqu'un internaute s'adresse à un commentaire préexistant portant sur l'affaire en tant que telle. De là, plusieurs niveaux de

¹ Luc Boltanski, *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009, p. 111.

réponse peuvent se développer au fur et à mesure que la discussion entre les deux parties avance. Dans ce type de commentaires, en écho avec les réflexions avancées au-dessus, c'est bien souvent la manière dont un commentaire interprète l'évènement qui devient la cible d'un commentaire « réponse ». On trouve alors au fil des discussions, des échanges, voire des disputes, entre deux ou plusieurs parties concernant soit l'angle sous lequel l'affaire doit être interprétée ou bien alors, lorsque les participants partagent un même angle, la bonne manière d'interpréter celle-ci. On trouve également dans ces échanges, souvent conflictuels, une tendance au dévoilement, c'est-à-dire une volonté de décrire et critiquer la position de son interlocuteur de par sa relation avec l'affaire en question. Par ailleurs, l'absence de face à face propre aux relations en ligne semble favoriser d'autant plus cette tendance puisque les participants, ne sachant rien à priori sur leur interlocuteur, s'autorisent d'avantage d'hypothèses, voire de postulats, quant à son identité supposée et ce uniquement à partir des écrits qu'il développe. C'est en ce sens qu'un message caractérisé par des fautes d'orthographe deviendra le support d'un dévoilement particulier, par exemple le manque d'éducation, qui viendra alors réduire la portée des arguments développés dans le message. Dans cet espace conversationnel, on retrouve ainsi des opérations de dé-singularisation de la part des participants comme expliqué dans le premier type de commentaires et face à cela, dans une dimension plus interactive, une tendance à la dénonciation qui vient questionner, critiquer et/ou limiter les positions de chacun.

Commenter les commentaires

Enfin nous pouvons également pointer un troisième type d'engagement dans la conversation au travers des contributions qui développent des arguments portant sur l'ensemble des commentaires. En effet, à partir du moment où un certain nombre de commentaires ont déjà

été publiés, on voit apparaître ce type de contributions où des participants proposent des interprétations quant à la direction générale des commentaires ou d'un groupe de commentaires. A ce méta-niveau, c'est d'abord la posture du contributeur qui devient centrale. En effet, par cette entrée dans la discussion, le participant se positionne finalement en dehors – voire au-dessus – de l'ensemble des commentaires pour donner une interprétation générale du sens de la conversation. Bien entendu, ce type de commentaires critique bien souvent ce sens général et laisse ainsi à voir sa propre interprétation de l'affaire, entendue comme différente et plus juste. C'est là encore dans une visée de dé-singularisation que l'on peut interpréter cette manière de se positionner dans la discussion. De plus, à ce stade, l'affaire ne comprend plus seulement l'évènement en tant que tel mais également les discussions qui s'y rapportent. En d'autres mots, ce sont l'article, les interprétations de l'évènement ainsi que les disputes concernant la « bonne » interprétation qui constituent, dans son ensemble, l'affaire en question.

Cette rapide description de trois façons d'entrer dans la discussion laisse entrevoir les possibilités de recherche propre à l'espace des commentaires. De par le rapport à la critique à plusieurs niveaux qui se développe ici, cela offre en effet un terrain tout à fait intéressant pour comprendre les façons dont les personnes construisent, expriment et se disputent la mise en forme d'un évènement particulier. Si l'on revient alors à nos besoins empiriques, on se retrouve face à un espace discursif attaché à un évènement particulier où les connaissances des personnes se trouvent à la fois exprimées et mises à l'épreuve et ce de manière « naturelle », c'est-à-dire sans l'intervention du chercheur. Par ailleurs, le fait que les contributions alternent entre plusieurs registres où le support de discussion peut être tant l'évènement en question qu'un ou des commentaires, celui-ci offre une palette d'opportunités relativement large pour observer et caractériser des arguments types et leurs passages d'un niveau à l'autre. Bien entendu, lorsqu'on revient maintenant à notre objet et à la question du racisme, cet espace repose sur des

conditions d'expressions particulières, d'un point de vue technique puis social, parfois éloignées de celles régissant interactions sociales « réelles ». La partie suivante consistera donc à discuter les possibilités et obstacles à parler le racisme dans cet espace afin d'organiser au mieux nos orientations empiriques et méthodologiques.

II. RACISME ET COMMENTAIRES D'INTERNAUTES : SITUATIONS, NORMES ET ENJEUX.

REMARQUE PRELIMINAIRE : DU LIEN ENTRE RACISME ET INTERNET

La question du racisme sur Internet produit de nombreuses interrogations et critiques tant au niveau scientifique qu'ordinaire. Le fait de mener cette recherche nous a par ailleurs amenés à bon nombre de discussions ordinaires sur ce point. Les manières dont le sens commun comprend et caractérise la relation entre racisme et internet, indépendamment de la définition de ce qui est entendu comme raciste, nous semblent par ailleurs relever d'un paradoxe intéressant. D'un côté, une interprétation consiste à poser que l'espace virtuel, défini avant tout par un anonymat et une absence de face à face, autorise les personnes à dire « ce qu'elles pensent vraiment ». A partir de ces considérations, on retrouve alors une vision assez particulière des expressions sur Internet sensées rendre visible « le vrai visage » de la société. En creux, le monde social « réel » est finalement compris comme un espace normé et contraint par rapport à la question du racisme où la dissimulation et le masque sont de mises. Cette représentation de la réalité vis-à-vis du racisme a déjà été abordée dans la partie précédente. En ce sens, la relation entre Internet et racisme semble finalement être héritée d'une représentation contemporaine particulière du racisme. Face à cela, on retrouve également une vision où l'importance perçue de propos racistes sur Internet est comprise par un lien entre le caractère polémique du sujet et les conditions d'expression sur Internet. A ce niveau, l'absence de face à face et l'anonymat sont entendus comme autorisant les personnes à provoquer le débat et la dispute en exprimant des opinions qui ne sont pas réellement les leurs. L'idée de « troll » est

caractéristique de cette conception du lien entre racisme et Internet. Une fois encore cependant, c'est bien une certaine définition du racisme, autour de son caractère polémique, qui vient définir ici l'interprétation du lien entre Internet et racisme. De manière générale donc, le racisme tel qu'il apparaît sur Internet est entendu soit comme un indicateur de la « véritable » opinion des personnes, soit comme une stratégie polémique indépendante de toutes opinions véritables. On retrouve finalement dans ces deux types de raisonnement uniquement certains aspects de la représentation ordinaire du racisme, entendu comme à la fois dissimulé et polémique, et non une réflexion sur Internet en tant que tel. Bien que cette question de l'interprétation ordinaire du lien entre racisme et Internet mériterait un travail de recherche à lui tout seul, nous pouvons poser l'hypothèse que ce n'est pas nécessairement Internet qui offre des conditions idéales à l'expression du racisme mais plutôt le racisme, tel qu'il est représenté aujourd'hui dans la société, qui est en quelque sorte taillé par et pour Internet. Les représentations qui sont aujourd'hui attachées au phénomène, par exemple en termes de dissimulation ou de tension, trouvent finalement écho dans celles entendues comme caractéristique d'Internet, ici l'anonymat et l'absence de face à face. Plus loin, une des questions revient ainsi à savoir si ce lien entre racisme et Internet compris comme allant de soi ne vient pas finalement renforcer les représentations ordinaires du racisme hors ligne. De manière transversale, il s'agira au travers de ce travail de recherche non pas nécessairement d'explorer ce transfert entre virtuel et réel¹, mais de repérer et d'analyser les interprétations ordinaires contenues dans les commentaires qui traitent de cette relation entre racisme et Internet.

LES CADRES DU COMMENTAIRE : MODERATION, NORMES ET RACISME

Sur la question du racisme, les conversations qui prennent place sur Internet, comme les commentaires, sont soumis à des systèmes de normes particuliers. Nous voudrions ainsi insister sur le caractère normé des commentaires, bien que ce système ne soit pas *stricto sensu* celui

¹ Et ce bien que cette perspective nous semble importante et prometteuse à l'heure où ce débat du racisme sur Internet se développe à plusieurs niveaux tant politiques que scientifiques.

régissant les interactions sociales réelles, afin de réduire la portée des arguments qui voudraient que le racisme soit en quelque sorte autorisé, voire motivé, par les conditions d'expression propres à Internet. Il existe dans le cadre social qui régit la discussion du racisme via le commentaire des conventions plus ou moins strictes quant à ce qu'il est permis de dire.

D'un point de vue formel en effet, l'espace des commentaires, comme la majorité des espaces de discussions du net, sont soumis à une modération quant aux propos exprimés par les participants. Réunies dans la charte des commentaires, accessibles par tous, les conditions de modération adressent tout un ensemble de règles que les participants doivent respecter s'ils veulent voir leurs commentaires accéder à l'espace public. L'activité de modération sanctionne ainsi toutes « *contributions à caractère diffamatoire ou dénigrant* » (*Figaro*) ou encore « *qui porte atteinte à la dignité de la personne* » (*Libération*). Plus spécifiquement, autour du phénomène du racisme, la charte met en avant quelques points quant à la prohibition de tout propos comportant des « *incitations à la discrimination, à la haine ou à la violence* » (*Figaro*) ou bien encore « *commentaires diffamatoires, racistes, pornographiques, pédophiles, incitant à délits, crimes ou suicides* » (*Libération*). Au passage, notons que la modération mise en place par les sites de presse en ligne est une activité fréquemment sous-traitée par des entreprises spécialisées dans le domaine. Par ailleurs, comble de la globalisation économique, ces entreprises installent une partie de leur activités dans des pays francophones du Sud – notamment Maghreb et Madagascar -, et dont les populations sont finalement des cibles privilégiées du racisme. Cette externalisation de la modération a été choisie par le Figaro tandis que le site de *Libération*, chose rare, s'occupe de sa modération en interne¹. Par ailleurs, concernant le racisme, il faut savoir que la sélection des propos à censurer se fait principalement à partir d'une définition du racisme dans ses termes juridiques². Notons que ce choix renvoie, en partie, au fait qu'en cas d'infraction et de la publication d'un commentaire jugé « raciste » aux yeux de la loi, le site peut-être lui-même poursuivi. D'un point de vue technique, les

¹ C'était le cas jusqu'en 2011, date à laquelle l'activité a été externalisée et ce par l'importance trop grande que représentait la tâche en interne.

² Informations obtenues à partir d'un entretien avec le responsable d'une entreprise de modération importante du secteur.

systèmes de modération se basent à peu près tous sur un même fonctionnement où intervention humaine et algorithmes vont ensemble. Ainsi, on trouve une première série de termes, entendus par exemple comme « officiellement racistes » et ce sans ambiguïtés aucunes, et qui entraînent donc automatiquement la non publication d'un message employant l'un d'eux. Une seconde série de termes, lorsqu'ils sont détectés dans une contribution, va automatiquement envoyer le message « potentiellement raciste » vers un opérateur chargé alors de valider ou non sa publication. Ce travail de filtrage est alors effectué à partir d'un guide très détaillé que, malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir pour des raisons concurrentielles entre les sociétés de modération. Selon notre source, il en ressort qu'en moyenne pour un article donné 20% des commentaires ne sont pas publiés et parmi ces derniers, 10% pour cause de racisme ou d'antisémitisme (soit 2% de l'ensemble des commentaires rédigés). Pour en revenir à ce premier niveau de normativité des commentaires, on peut ainsi poser, pour reprendre les termes du *Figaro*, que les commentaires ne doivent pas être « *contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs* ». Ainsi le contrôle s'effectue ici de manière officielle et automatique et reconstruit en partie le cadre interactionnel propre aux relations sociales « réelles ». Ce qui nous importe ici est que ce cadre n'exclut pas pour autant un second type de normativité, porté par les participants eux-mêmes qui, de par leurs arguments et prises de position, discutent et/ou contestent le cadre jugé légitime pour discuter tel ou tel sujet. Ainsi dans le cadre de discussions touchant à la question du racisme, si l'activité de modération ne laisse apparaître les propos « racistes » juridiquement parlant, il n'en reste pas moins que les participants peuvent viser et sanctionner des messages qui, selon eux, relèvent du racisme. A partir de là, l'espace des commentaires s'avère relativement intéressant du fait qu'en assurant un contrôle formel des propos « racistes », il donne à voir en retour les modalités de contrôle et de sanctions déployées par les participants eux-mêmes. Plus encore, dans le cadre de discussions tournant autour de la question du racisme, marquées par un contrôle social relativement fort, l'espace des commentaires permet de mettre à jour une grande variété de répertoires utilisés par les internautes pour expliquer et/ou dénoncer le racisme. C'est en ce sens qu'il se conforme particulièrement bien à notre problématique autour de la mise en forme du racisme par les individus.

DE LA DIVERSITE DES AFFAIRES : UN CORPUS A MULTI-NIVEAUX

Nous avons discuté précédemment de la diversité des situations, sujets et/ou objets qui, de près ou de loin, sont concernés par la question du racisme. Ce point est par ailleurs un des postulats de départ de notre travail puisqu'il ouvre la voie à l'analyse dont certaines classes d'événements ou de discours sont catégorisés ou non comme racistes et plus loin comment ces catégorisations peuvent être à leur tour discutées, réfutées ou négociées par les individus. L'ancrage des commentaires au sein des sites de presse en ligne présente un intérêt fort du fait qu'un très grand nombre d'événements est médiatisé et donc discuté par les internautes. Dans notre cas, il devient donc possible de prendre en considération tous types d'événements touchant de près ou de loin à la question du racisme et ce pour en retour retrouver les arguments et interprétations du racisme qui semblent se rapporter à un type général qui dépassent ces situations particulières. Pour cela, nous avons donc dû procéder à une sélection en amont des événements auxquels se rapportent les commentaires composant notre corpus de travail. Tout d'abord, par contraintes matérielles et temporelles, nous nous sommes bornés à prendre en compte des événements ayant eu lieu entre 2009 et 2011. D'une part, pour les cas antérieurs, nous retrouvions moins de commentaires publiés, et plus encore, nous souhaitions garder une certaine proximité temporelle dans les affaires étudiées. D'autre part, notre temps étant limité, bien que de nouvelles « affaires » semblent voir le jour de manière récurrente, il nous fallait bloquer le corpus à un moment donné. Enfin, de ce que nous avons perçu dans les commentaires, le point de départ de la campagne présidentielle de 2012 a eu pour effet la prolifération de commentaires qui, bien que commentant l'article en question, interprétaient l'événement à la lumière de cette dernière. Pour le type d'événements choisis, il nous fallait également trancher afin d'avoir un corpus hétérogène tout en respectant des types particuliers. Après avoir parcouru les sites médiatiques pour identifier les types d'événements médiatiques faisant intervenir, de près ou de loin, la question du racisme, nous avons retenu deux niveaux généraux qui se répartissent à leur tour en cinq classes d'événements particuliers. Ces deux premiers niveaux se rapportent en partie à ce que Wieviorka a pu affirmer concernant l'espace

du racisme à savoir un niveau politique et un niveau infra-politique¹. Au niveau infra, nous avons pris en compte quatre affaires renvoyant aux thèmes de la violence raciste et des propos racistes. Au niveau politique, nous avons six affaires : deux touchant à la question de l'intégration des minorités, deux concernant la question de l'intégration par des pays étrangers et enfin deux renvoyant à l'extrême droite (Voir Annexe 1). Pour chacune des affaires, nous avons extrait les commentaires des deux interfaces – *Libération* et *Le Figaro* – ce qui nous a amené au final à constituer un premier corpus d'un peu plus de 12'000 commentaires. (Voir Tableau 1)

Type	Affaire	Libération.fr	Figaro.fr	Total
Violence	Procès Fofana	843	287	1130
	Meurtre Vigile Bobigny	979	102	1081
Propos	Propos B. Hortefeux	263	845	1108
	Propos P. Langlade	856	869	1725
Immigration/Intégration	Interdiction Burqa	549	1102	1651
	Question Rom	551	802	1353
Europe	Multiculturalisme Merkel	527	582	1109
	Multiculturalisme Cameron	487	602	1089
Extrême Droite	Affiches Le Pen	594	340	934
	Salut nazi Candidat FN	527	871	1398
TOTAL		6176	6402	12578

Tableau 1 : Constitution du corpus

Une fois les commentaires appartenant à ces différentes affaires extraits de leurs sites respectifs, nous avons ainsi à faire à un corpus à première vue hétérogène, tant par les différents types d'engagements caractérisant les commentaires que la relation au racisme propre à chaque affaire. Cependant, la diversité caractérisant à priori ce corpus répondait particulièrement à notre approche de la question du racisme, entendue comme plastique et « imbriquée » et plus loin à notre souhait de comprendre à la fois l'interprétation et les disputes concernant celle-ci. Plus loin, identifier les modèles d'actions et de connaissances déployés de

¹ M. Wiewiorka, *L'espace du racisme*, Éditions du Seuil, 1991.

manière transversale par les participants et ainsi réduire dans une certaine mesure le caractère hétérogène de notre matériau composèrent l'objectif même de notre travail empirique.

III. L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE A L'EPREUVE DU COMMENTAIRE : S'APPROPRIER LE TERRAIN

Se constituer un corpus à partir de commentaires d'internautes ne posent pas à proprement parlé de contraintes matérielles comme dans le cas d'autre dispositifs empiriques. Toutefois, appréhender ce matériau, fraîchement constitué, et se l'approprier ne sont pas sans poser certaines difficultés et réflexions au chercheur. De là, la nature de notre matériau et ses conditions de production ont été à la base de nos réflexions quant à la manière de lire et de comprendre les postures des participants. De même, de par notre objet de recherche et l'approche proposée autour du stock de connaissances utilisé par les participants, la recherche de transversalité et notre volonté d'identifier ce qui dépasse les situations particulières nous a également amené à adopter un dispositif empirique particulier.

LIRE LES COMMENTAIRES, C'EST REGARDER VERS UN PASSE INCONNU

Une des premières spécificités du fait de prendre comme terrain d'étude un corpus de commentaires revient au fait que le chercheur n'a pas en quelque sorte « produit ses données ». A l'inverse, elles sont brutes, disponibles immédiatement et ont été produites antérieurement. De là, la métaphore de l'observation astronomique nous est régulièrement venu à l'esprit. Les commentaires que nous lisons appartiennent à un contexte, social et historique, révolu. Preuve en est finalement que, dans le cadre de *Libération*, certains articles sont fermés aux commentaires après une certaine durée. En cela, ils appartiennent au passé et représentent l'image d'une discussion passée. En premier lieu, ce point a des conséquences vis-à-vis de la démarche du chercheur.

Tout d'abord, le terrain étant alors figé, le chercheur n'est pas en mesure de préciser et/ou d'approfondir ses données, contrairement à la conduite d'un entretien qui bien souvent est l'occasion de demander au sujet de préciser sa pensée et/ou de reformuler son propos. A l'inverse, lorsque nous lisons des commentaires, nous ne pouvons avoir accès qu'à ce que les personnes ont bien voulu dire et plus encore ce qu'elles ont jugé à priori nécessaire en terme de justification de leurs propos. Cela implique en retour une attention toute particulière pour le chercheur vis-à-vis de possible surinterprétation. N'ayant pas alors accès à l'auteur des propos mais simplement à ces derniers, il nous a fallu alors considérer notre terrain avant tout comme un espace textuel. Notre seule accroche est en effet les mots employés par les individus pour mener à bien l'expression de leurs arguments. Cette représentation de l'espace est par ailleurs pertinente du fait qu'elle nous place, nous chercheur, à la même position que les participants. Dans cette expérience du commentaire, les individus n'ont également à disposition que le langage écrit pour exprimer et justifier leurs arguments¹.

En parallèle, l'autre spécificité marquante des commentaires vis-à-vis de la démarche sociologique touche à l'anonymat des participants. Nous ne savons en effet rien du tout quant aux propriétés sociales des acteurs. Lors de nos discussions et présentations, nous avons pu voir à quel point ce trait apparaît comme un obstacle majeur et définitif pour bon nombre de chercheurs. Pourtant, si l'on suit notre volonté de placer le chercheur au niveau du participant, il nous semble que certaines approches peuvent réduire, voire profiter de cette configuration. Notons que si l'individu étudié parvient lui à s'exprimer et à évaluer son interlocuteur dans le cadre incertain de cet espace, il serait bien dommage et paradoxal que le chercheur en sciences sociales ne parviennent pas à modéliser d'une manière ou d'une autre de telles conduites. Face à cela, nous pouvons poser l'idée que dans les commentaires, si l'identité « sociologique » des individus – c'est-à-dire reposant sur l'inscription à priori objectives et légitimes - n'est pas immédiatement accessible, leur identité virtuelle – au sens de Goffman – n'en est pas moins

¹ Sur ce point précis, notons que cela ne s'applique qu'à l'interface des commentaires telle qu'elle était conçue à l'époque de notre corpus. Aujourd'hui, l'intégration de contenus multimédias ou bien encore le déplacement des discussions vers les réseaux sociaux type Facebook complexifient les ressources disponibles.

complexe et intéressante à prendre en compte. Ainsi, deux défis apparaissent pour le chercheur. Dans un premier temps, nous nous sommes efforcés de suivre les manières dont les individus mettaient en avant une identité particulière et plus loin les raisons d'une telle mise en scène. Au sein des différents points de discours et d'arguments qui seront analysés, il est donc pertinent de comprendre comment et pourquoi certaines personnes peuvent exprimer délibérément d'une identité particulière. Comme pour le point précédent, il nous fait ainsi prendre en compte le fait que les participants à cet espace particulier, caractérisé par son incertitude, contrôlent pleinement *l'accès et la diffusion de l'information* (Goffman). Dès lors, pour le chercheur ce n'est plus cette information *sticto sensu* que nous devons prendre pour pivot de l'analyse mais plutôt son intégration à un moment et à un endroit précis du discours. Face à cela, une deuxième voie d'analyse apparaît alors, c'est la projection d'une identité particulière sur un participant par un autre. Si l'acteur peut construire et mettre en scène son identité, faute de pouvoir prouver la réalité de celle-ci, rien n'empêche l'assistance de projeter sur lui une identité différente. En quelque sorte, concernant l'identité d'un acteur, c'est *parole contre parole*.

Pour conclure, l'espace des commentaires, en tant que scène sociale uniquement basée sur le langage, est construit par et pour les individus qui y participent. En ce sens, on peut proposer que nous n'avons pas à faire directement à des individus mais à leurs commentaires. C'est ce dernier qui laisse à voir son auteur et ses propriétés et ce par les informations qu'il a bien voulu dévoiler. A partir de là, nous nous concentrerons exclusivement sur les argumentations qu'expriment les commentaires et notamment les façons dont celles-ci se retrouvent de manières transversale et peuvent alors constituer des types à part entière. Parallèlement, un argument peut être également considéré comme un type général à partir du comment il est évalué comme tel l'assistance. Cela nous donne alors deux moyens de valider le caractère général et typique d'une posture : sa transversalité au sein des situations étudiées et sa considération comme telle par l'assistance. Pour donner un exemple concret, prenons le cas d'un commentaire présentant un argument spécifique et mettant en avant la qualité de professeur de son auteur. Le fait que ce même argument se retrouve dans d'autres commentaires et s'y trouve également accompagné de l'expression d'une identité similaire pourra ouvrir

l'hypothèse que le statut de professeur et le capital culturel qu'il implique est compris comme renforçant la légitimité et l'importance de l'argument présenté. En retour, on pourra également prendre en compte le ou les commentaires qui, répondant au premier, confirment ou critiquent l'argument en question en tant que constitutif d'un type général. L'un dans l'autre, la fréquence d'un argument ainsi que sa typification par l'assistance nous permettent alors de l'identifier et l'analyser comme constitutif du stock de connaissance utilisé dans le cadre des discussions.

La posture d'observation et d'analyse que nous défendons ici rejoint dans une certaine mesure celle proposée par Alfred Schütz et la phénoménologie qui, suivant au plus près les représentations et actions subjectives des individus modélise, considère que le chercheur utilise des *constructions de second degré*. Plusieurs postulats soutiennent alors cette démarche¹. Le postulat de consistance logique renvoie à la restitution logique des arguments de l'individu. Celui de l'interprétation subjective qui pose que toute action, ou résultats d'actions, ont une signification subjective pour l'individu. Enfin, le postulat d'adéquation, que nos remarques précédentes rejoignent tout particulièrement, requiert que :

« Chaque terme dans une modélisation scientifique de l'action humaine ne doit être construit de telle manière qu'un acte humain exécuté à l'intérieur du monde de la vie par un acteur individuel dans le sens indiqué par la construction typique serait compréhensible par l'acteur lui-même ainsi que pour ses semblables en termes d'interprétation courante de la vie quotidienne. Le respect de ce postulat garantit la consistance des constructions du chercheur avec les constructions de l'expérience commune de la réalité sociale. »²

L'ENTREE ET L'APPROPRIATION DU TERRAIN : EXPLORER UN ESPACE DE CONNAISSANCES

¹ Daniel Cefaï, *Phénoménologie et sciences sociales: Alfred Schutz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Librairie Droz, 1998, p. 203- 214. ou bien A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, *op. cit.*, p. 52- 54.

² A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, *op. cit.*, p. 52.

Nous avons expliqué plus haut la difficulté pour le chercheur vis-à-vis du caractère figé des commentaires en tant que constructions passées. Dans une autre mesure, une des difficultés réside également dans la présence brute du matériau. La recherche empirique « classique » a un caractère cumulatif, c'est-à-dire qu'entretien après entretien, observation après observation, le chercheur produit et s'approprie progressivement ses données au fil du recueil. En s'attaquant à un corpus de commentaires, le chercheur, après avoir extrait informatiquement les commentaires, se retrouve face à une masse de données importante qui, à première vue, se caractérise par une hétérogénéité et un désordre absolu¹. L'accessibilité physique des données cache en effet la complexité de leur accessibilité scientifique. Si l'on s'essaie à continuer la métaphore entamée plus haut autour de l'astronomie, le chercheur se retrouve face à un ensemble infini d'objets particuliers, à priori de nature et de constitution différentes, qui gravite autour de différents ensembles selon le point de vue adopté et dont *in fine* il s'agit de mettre en ordre.

Face à cela, nous avons avancé d'abord à tâtons, non sans essayer certains échecs et sans expérimenter de nombreuses impasses. Une première tentative d'analyse a été de suivre affaire par affaire, les arguments déployés par les participants et de là la forme générale des discussions. Cela nous conduisait alors à comprendre les arguments et justifications utilisées comme formulées par et pour l'affaire en question. Nous souhaitions alors, au terme des cas étudiés, rapprocher l'ensemble des types ainsi identifiés dans des catégories plus générales. Nous nous sommes alors lancés dans la lecture chronologique des commentaires, affaire par affaire. Simultanément, nous nous sommes efforcés de coder les commentaires et arguments qui s'y trouvaient de manière ouverte dans les façons dont les définitions et représentations du racisme y étaient exprimés et justifiés. Cependant, le fait de rester au niveau des affaires commentées, n'est pas sans difficultés quant à la volonté de constituer des catégories

¹ Si l'on met de côté la réflexion quant au type de sites et de commentaires choisis, on peut se dire qu'en deux heures – le temps mis pour extraire les commentaires – nous avons terminé le recueil de données propre à ce travail doctoral. En confrontant cela aux méthodes classiques, où l'accès et la collection de matériau empirique est presque toujours marqué par des contraintes matérielles et temporelles importantes, notre cas ne fût pas sans nous poser question.

transversales. Si bien que la première entreprise de codage s'est finalement confrontée à la difficulté d'avoir pratiquement autant de codes que de commentaires. On peut relier cela à la remarque faite précédemment par rapport à l'avantage de l'entretien en termes d'« imprégnation » des données. Le fait de conduire différents entretiens avant de se lancer dans le codage de ces derniers, et ce bien qu'à partir d'un certain seuil les deux tâches peuvent être concomitantes, représente un avantage certain dans le sens où inconsciemment des hypothèses se créent au fur et à mesure du recueil des données. Dans le cas de l'accessibilité immédiate des commentaires, et leurs attaches à certains événements particuliers relatés par les articles choisis, cela s'avère problématique pour construire progressivement son angle d'attaque.

Partant de ce constat, nous avons opté pour une représentation différente du corpus. Profitant de différentes techniques informatiques et de l'avantage d'avoir un matériau créé par et pour l'outil informatique, nous nous sommes attachés à obtenir une façon adéquate d'explorer notre corpus de manière différente et transversale. Le fait de coupler traitement lexicographique et visualisation spatiale des commentaires s'est avéré être une solution tout à fait intéressante et appropriée pour atteindre ce but.

Nous avons expliqué plus haut que l'espace des commentaires est avant tout textuel. En cela, les mots utilisés par les participants, plus encore que dans un contexte réel, marquent à la fois les points de justification de leurs arguments et les points d'ancrage de leur évaluation par l'assistance. Il était donc intéressant, par le biais d'outils lexicométriques simples, de coder les commentaires automatiquement par les mots et expressions qu'ils emploient. Par ailleurs, pour assurer une observation transversale, nous pouvions alors garder les mots clés qui apparaissaient de manière importante et régulière au sein des affaires étudiées. Cela nous amenait alors à rapprocher certains commentaires entre eux, non plus parce qu'ils appartenaient à la même affaire ni au même site, mais puisqu'il employait dans leurs propos des termes communs. Afin de travailler ces relations, le fait de pouvoir visualiser les commentaires et les

codes de manière spatiale représentait une opportunité intéressante. A l'aide de logiciel conçu préalablement pour l'étude des réseaux^{1 2}, nous avons alors pu construire des cartographies de notre corpus qui reliaient commentaires et mots clés (Figure 1 & 2).

¹ Gephi, logiciel libre accessible sur www.gephi.org

² Mathieu Bastian, Sebastien Heymann et Mathieu Jacomy, « Gephi: An Open Source Software for Exploring and Manipulating Networks », 2009.

aucun cas que les commentaires proches expriment des opinions ou idées similaires mais simplement que celles-ci se fondent, sémantiquement parlant, sur des objets communs.

Notre travail de terrain a consisté alors à découvrir notre corpus en explorant les cartographies ainsi créées. Contrairement à la lecture chronologique des commentaires, cette exploration « spatiale » des commentaires est tout à fait intéressante du fait qu'elle renvoie à l'idée d'un espace de connaissances. Il ne s'agissait plus alors de se focaliser sur les auteurs ou le contexte d'énonciation des commentaires mais uniquement sur les objets mobilisés par ces derniers. Par le biais de fonctionnalités d'exploration particulières, c'est-à-dire d'agrandissement ou d'éloignement ou encore de jeux de couleurs en fonction de propriétés secondaires, nous sommes alors réellement « entrés » dans notre terrain pour essayer de comprendre les connaissances qui sont employées et disputées par les participants.

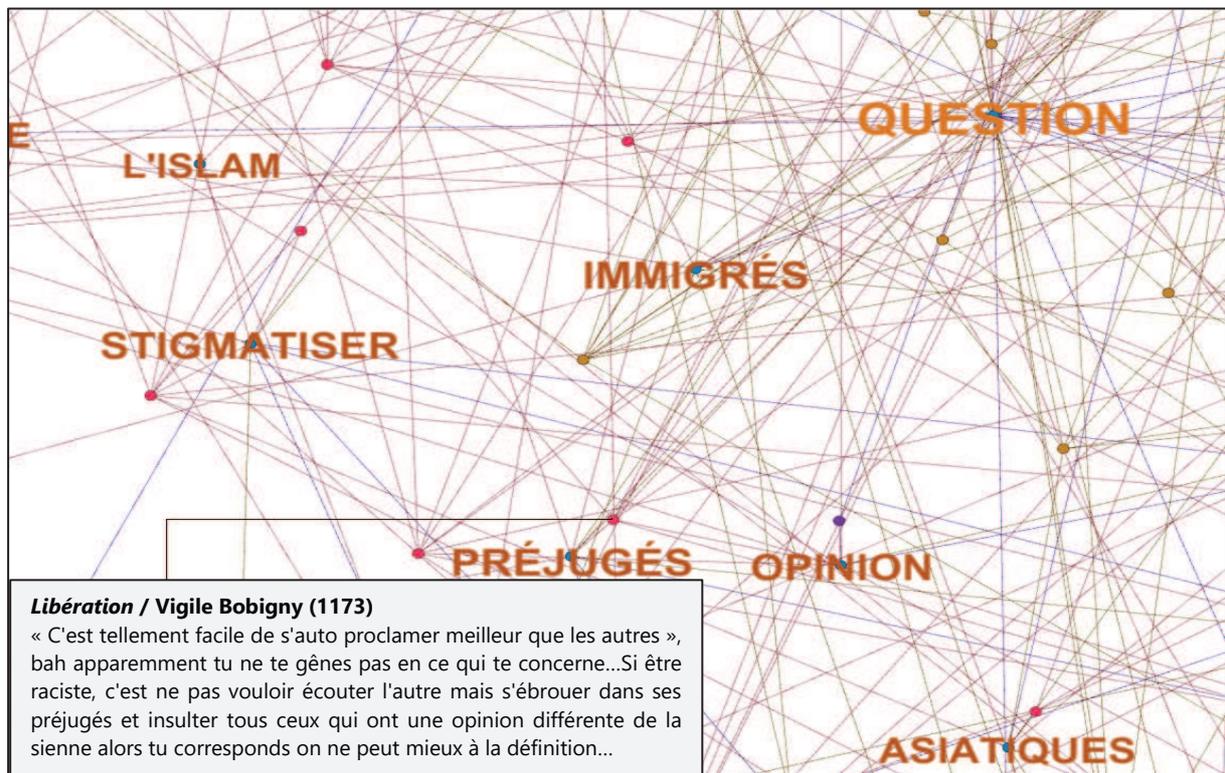


Figure 3: Agrandissement Visualisation - Gephi

Cette « entrée » dans le terrain a été longue et expérimentale puisqu'elle nous a conduits à parcourir de nombreux commentaires au gré des visualisations créées. En parallèle, cela nous a alors aidé à formaliser plusieurs hypothèses pour coder notre corpus. Ce n'est qu'une fois que ce jeu de code a été mis en place que nous sommes alors revenus à une exploration plus traditionnelle de notre corpus où, affaire après affaire, commentaire après commentaire, nous avons repéré et codé l'ensemble des commentaires se rattachant à ces catégories. Cette méthodologie particulière nous a finalement permis de dégager des registres et raisonnements qui dépassent des situations particulières tout en comprenant ensuite comment ces derniers se déclinent et s'adaptent dans ces dernières. Dans le travail empirique qui suit, chaque point d'analyse présente alors un type général d'argument tout en l'illustrant par des commentaires issus de contextes différents. Cela renvoie alors à la fois à l'unité et la plasticité des manières dont la question du racisme est saisie par les individus. A un niveau plus général, notre analyse s'est alors efforcée de comprendre et d'expliquer comment ces différents types d'arguments, c'est-à-dire adressant différents aspects de la question du racisme, s'articulent entre eux et ce afin d'identifier ce qui fait lien entre ces derniers.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette première partie s'est attachée à présenter notre objet d'étude et notre approche d'une part quant à sa situation vis-à-vis des approches existantes et d'autre part vis-à-vis des moyens empiriques qu'elles se donnent. Sur le premier point, nous avons mis en évidence l'originalité de notre questionnement, notamment dans sa volonté d'appréhender non plus le racisme mais la question du racisme et ce « par le bas ». Les définitions et disputes ordinaires autour de ce qu'est ou de ce que devrait être le racisme, en tant que « constructions de second degré », seront au cœur des analyses et réflexions qui suivront. *In fine*, ce détour par les connaissances ordinaires au sujet du racisme n'évacue en aucun cas les définitions scientifiques du phénomène mais il nous semble plutôt que ces deux angles sont complémentaires et plus encore que cela peut contribuer à comprendre un peu plus la place du racisme dans la société française contemporaine. D'un point de vue empirique, le fait d'exploiter le terrain particulier des commentaires en ligne se trouve être particulièrement adapté. Caractérisé par sa diversité de postures et de problématisations, de même que par sa nature incertaine et anonyme, celui-ci ouvre à l'analyse un espace social reposant sur une intersubjectivité particulière où tout est construit par et pour l'argumentation et la confrontation. Dès lors, les caractéristiques et possibilités offertes aux individus par ce médium seront considérées comme des ressources particulières dont l'individu use ou non pour construire, justifier et défendre ses positions vis-à-vis du racisme. Progressivement, c'est donc la question du racisme dans son ensemble, c'est-à-dire tant au niveau des interprétations individuelles que du cadre collectif qui régit celles-ci, que nous allons documenter par cette exploration d'un corpus de commentaires d'internautes.

DEUXIEME PARTIE

CE QUE LE RACISME VEUT DIRE :
SUPPORTS ET ENJEUX DE LA
QUALIFICATION DU RACISME.



INTRODUCTION DE LA SECONDE PARTIE

L'exploration du corpus à travers l'idée des objets de connaissances qui s'y expriment nous a orientés sur une démarche clairement inductive. Progressivement, notre exploration nous a conduits à repérer des types d'arguments particuliers et ainsi à mettre en forme un système de codes d'analyse dépassant les simples mots employés par les commentaires. Nous sommes alors « remontés » en quelque sorte des mots aux registres employés par les participants. A partir de là, trois registres d'analyse se sont alors succédé. Tout d'abord, d'un point de vue purement sémantique, nous avons procédé à des analyses lexicographiques de notre corpus en isolant les commentaires usant explicitement de termes issus du champ lexical du racisme. A partir de là, en repérant la répartition et le contexte d'utilisation de ces termes, nous avons pu d'ores et déjà identifier les manières dont *se dit* le racisme (Chapitre 4). Plus loin, cela nous a également permis d'entrevoir la nature des questionnements opérés par les individus quant à la qualification comme raciste ou non de la situation discutée. Ainsi, c'est la qualification de la situation par les commentaires qui nous est apparue comme un point d'ancrage pour analyser les différentes manières dont les commentateurs définissent, expriment et se disputent la question du racisme. Rejoignant ainsi nos hypothèses de travail quant à la mise en forme du racisme par les individus, nous avons en effet réalisé progressivement que dans notre corpus, les commentaires se livrent à des opérations de qualifications du racisme. Celles-ci peuvent apparaître de manière plus ou moins explicites et reposer sur des justifications différentes. Toutefois, elles semblent traverser l'ensemble du corpus et en ce sens constituer une catégorie analytique à part entière. Nous avons alors cherché à restituer et comprendre les modalités sur lesquelles reposent les qualifications du racisme par les participants (Chapitre 5). Enfin, ce sont les disputes autour de ces mêmes qualifications qui sont venues étoffer cette analyse (Chapitre 6). En effet, par les controverses et oppositions entre les participants, ce sont d'autant plus de justifications qui se dévoilent dans les commentaires. De façon complémentaire, en lien avec ce que nous appelons la question du racisme, ces trois chapitres explorent de façon empirique ce que le racisme *veut dire* pour les individus.

CHAPITRE 4

DIRE LE RACISME : REPARTITION ET SENS DES MOTS DU RACISME

L'espace dans lequel nous inscrivons notre recherche a la particularité d'être avant tout textuel. En effet, au sein des commentaires, à l'époque où les interfaces ne permettaient pas d'insérer de contenus multimédia autres (vidéos, images,..), toute prise de positions et constructions argumentatives ne reposent que sur l'assemblage de termes particuliers. A partir de cela, nous nous proposons en premier lieu d'approcher ce matériau par le langage dans lequel il s'exprime. En suivant l'argument de Berger et Luckmann qui postulent que l'écriture correspond « *un système de signe de second degré* »¹ (Berger, Luckmann, 1986 : 93), cette première étude s'est inspirée des réflexions constructivistes et phénoménologiques autour du rapport entre langage et réalité. Tout d'abord, nous poserons que le langage décrit et produit la réalité comme cela peut être établi par la notion d'*accountability* chère aux ethnométhodologues². Dans notre cadre, cela implique que le commentateur se retrouve dans cette posture où en exprimant une certaine interprétation de l'évènement en question - ce dernier étant lui-même décrit et produit par les médias -, il produit également une certaine réalité de l'affaire en question. On peut par ailleurs faire un pont ici entre constructivisme et sociologie pragmatique par le biais de la notion d'affaire, cette dernière incarnant finalement une interprétation et la production d'une (certaine) réalité vis-à-vis d'un évènement particulier. Ensuite, le langage fonctionne par et pour des mécanismes de typifications qui assurent à la fois une objectivation de la réalité sociale et le caractère intersubjectif des relations sociales. C'est en cela que l'étude du langage peut mettre à jour les constructions typiques des membres d'un groupe et plus loin de pointer les ressorts d'une activité particulière, ici « dire le racisme ». Si nous préférons ici le verbe « dire » à celui de « parler », cela correspond à notre focalisation

¹ Peter Berger et Thomas Luckmann, *La Construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2012, p. 93.

² Harold Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, Presses Universitaires de France, 2007.

dans ce chapitre sur les termes et formes syntaxiques utilisés par les participants et non sur l'étude à proprement parlé des argumentations et de leurs constructions. En d'autres termes, nous voudrions ici partir du niveau d'analyse le plus petit qui soit en repérant et discutant l'importance de certaines formes de langage, pour comprendre en quoi celles-ci décrivent mais également produisent une réalité particulière du racisme. Pour cela nous décrirons d'abord le procédé par lequel nous avons construit un sous-corpus à partir de la sélection de commentaires usant explicitement d'un champ lexical propre au racisme. A partir de là, nous nous pencherons sur leur répartition selon les différentes affaires et ce que cela peut nous apprendre sur la nature de celles-ci. Ensuite, en examinant spécifiquement comment ces formes de langage sont employées par les participants, nous discuterons de leur propension à produire une vision particulière du racisme et de ses agents. Cela nous amènera finalement à une discussion sur les mots du racisme et ce qu'ils nous apprennent déjà sur les modalités de construction et d'objectivation du problème du racisme.

I. UN SOUS CORPUS LEXICOMETRIQUE

LA FORME « RACIS* » AU SEIN DES AFFAIRES : REPARTITION ET PROBLEMATISATION(S)

Afin de nous concentrer sur les manières explicites par lesquelles les participants parlent le racisme, nous avons extrait du corpus général l'ensemble des commentaires se référant textuellement au racisme. Par cette focalisation, nous avons souhaité approcher notre corpus de la manière la plus neutre qu'il soit. En effet, nous avons postulé plus haut l'idée que le racisme apparaît avant tout là où l'on parle de lui. C'est ainsi que prendre pour point de départ les argumentations où sont mobilisés explicitement la notion de racisme et ses dérivés – raciste ou racistes – nous permet au préalable d'éviter la surinterprétation du point de vue des personnes. Ce cadrage met ainsi de côté les messages où le racisme pourrait être vu comme supposé ou implicitement rattaché à d'autres phénomènes ou question. Il nous semble ainsi que la posture

scientifique que cela implique nous permet justement de ne pas tomber dans une posture ordinaire qui viserait à dévoiler les intentions et/ou typifications des acteurs à partir de suppositions sur les liens que ce dernier établit entre racisme et réalité. Pour cela nous avons donc procédé à l'extraction des commentaires utilisant les expressions « racisme(s) » et « raciste(s) ». Notons que le terme de « race(s) » n'a pas été retenu ici dans le sens où, rappelons-le, notre travail n'adresse pas -ou en tout cas pas directement - le racisme comme phénomène mais plutôt la question du racisme, c'est-à-dire la construction du racisme comme problème public. Ce travail de découpage nous a amené à la constitution d'un sous corpus de 1677 contributions, soit environ 14% de l'ensemble. Si ces expressions apparaissent bel et bien dans le cadre de messages commentant chacune de nos 12 affaires, la répartition des commentaires labellisés au sein de celles-ci est très disparate comme le montre la figure suivante.

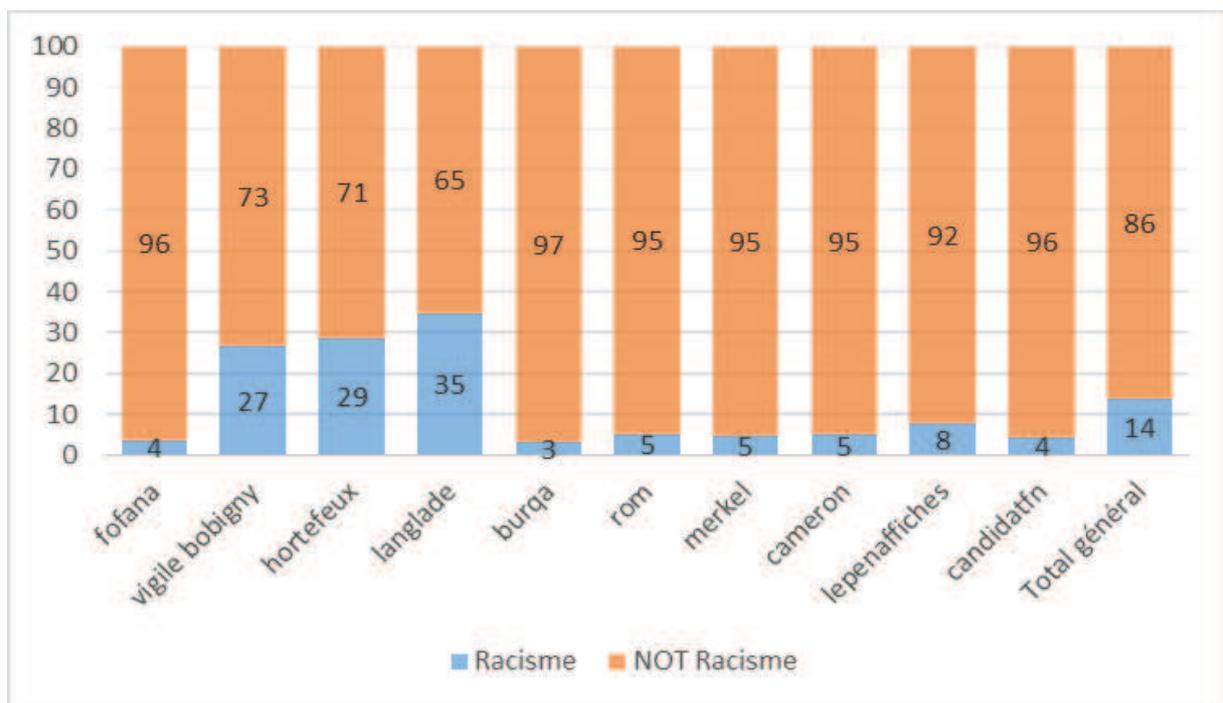


Figure 4 : Commentaires comportant formes Racism* et/ou Racist* en pourcentage du total

Pour le visualiser autrement et définir un peu plus le sous-corpus qui sera à la base du travail qui suit, celui-ci sera composé principalement des deux affaires de dérapages racistes et celle se rapportant au vigile de Bobigny comme le décrit la figure suivante.

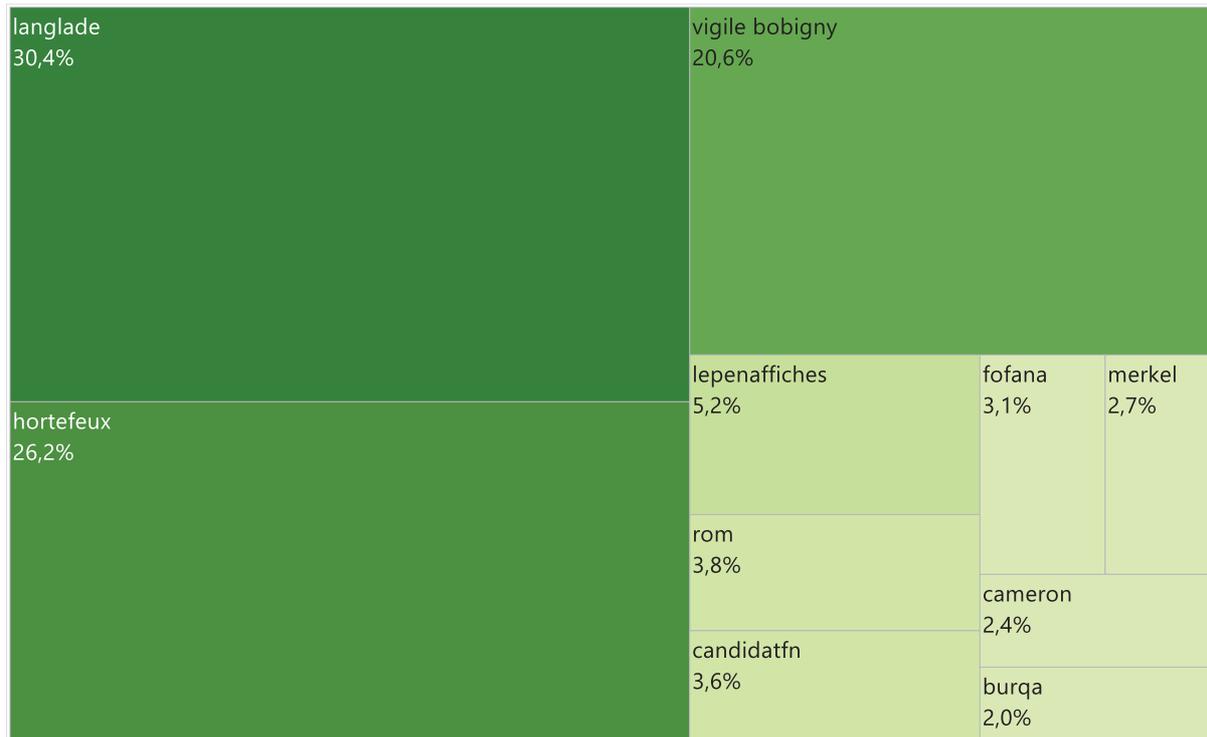


Figure 5 : Composition du sous-corpus

Le fait que les termes en question apparaissent dans chacune des affaires montrent en premier lieu qu'ils existent dans chacun d'elles des endroits de la discussion où le racisme est convoqué comme lexique. Cependant, tandis que les affaires de dérapages racistes comportent respectivement 29 et 35 % de commentaires usant des expressions « racisme » et/ou « raciste(s) », les affaires de débat nationaux ou européens comptent seulement 5% de commentaires de ce type. Il est à noter une forte différence de répartition dans le cadre des affaires dites de « violence raciste », le cas du Vigile de Bobigny comptant 27% de commentaires de ce type contre seulement 4% dans le cadre du Procès Fofana.

Afin d'expliquer ce point, nous pouvons avancer ici que c'est la problématisation de l'affaire qui diffère selon les cas. Ici, nous entendons l'idée de problématisation comme « *le processus de définition d'une situation comme problématique* »¹. Dans le cas des dérapages racistes, la question centrale posée par l'évènement en question revient à savoir si oui ou non les propos de l'accusé relèvent du racisme. Par ailleurs, dans ces deux cas, l'affaire est par ailleurs judiciaire puisque il est question de condamnation dans le cas de Brice Hortefeux et d'ouverture d'une enquête dans le cadre du Préfet Langlade. En d'autres mots, le racisme est ici présent immédiatement comme registre explicatif de l'évènement. La catégorisation de l'affaire comme relevant effectivement du racisme représente un registre majeur des commentaires. Dès lors, les commentaires usant des expressions retenues formulent le plus souvent des interprétations et jugements sur l'évènement en question. En ce sens donc, l'importance des commentaires usant des termes en question s'explique par la nature de l'affaire. Dans le cas du vigile de Bobigny, il en est de même puisque l'affaire correspond également à l'ouverture d'une enquête pour meurtre à caractère raciste. Dans le cadre de l'affaire Fofana, la focalisation, due aux circonstances de l'évènement, a d'avantage lieu sur la question de l'antisémitisme. Notre travail prenant lui pour appui exclusivement celle du « racisme », il en résulte donc une proportion assez faible de commentaires concernés.

Dans le cas des autres thèmes, la problématisation provient au départ d'autres questions. Que ce soit dans le cas du débat européen sur le Multiculturalisme questionnant l'intégration des populations étrangères ou bien alors les sorties du Front National, touchant au discours d'extrême droite et/ou au nazisme, la question du racisme n'est pas à proprement parlé le cadre premier par lequel l'affaire est interprétée. Il n'en reste pas moins que la présence de commentaires comportant les expressions « racisme » et « raciste » démontrent que celle-ci est convoquée parfois au fil des discussions. En nous rapportant aux différents types de commentaires décrits plus haut, on note ainsi dans le cas de ces affaires que les commentaires retenus sont souvent des contributions s'adressant à d'autres commentaires ou bien alors

¹ D. Cefaï et C. Terzi, *L'expérience des problèmes publics*, op. cit., p. 16.

jugeant de la discussion dans son ensemble. On peut ainsi postuler que les commentaires usant des termes en question s'expliquent d'avantage par des procédés de problématisation de la discussion. Pour faire une analogie avec ce qui est dit plus haut, dans ce cadre, c'est la nature de la discussion qui est majoritairement interprétée par les commentaires usant du lexique du racisme.

FORME « RACIS* » ET TYPES DE COMMENTAIRES

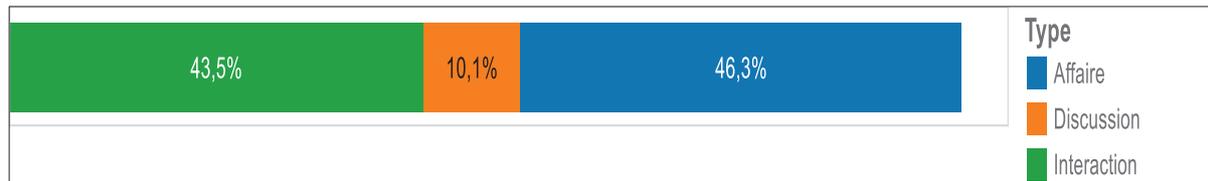
En parallèle de l'extraction des commentaires usant des termes en question, nous avons également procédé au codage de ces derniers en fonction des types de contribution auxquels ils se rapportent. Comme expliqué plus haut, nous entendons ici trois formes de commentaires selon les personnes à qui ils adressent leur argumentation. Tout d'abord, classiquement, des commentaires expriment leur opinion et/ou publicisent leur interprétation de l'affaire en question. Ensuite, d'autres types de commentaires s'adressent à d'autres commentaires au sein de fils de discussions secondaires. Enfin, et ce plus rarement, nous trouvons des commentaires qui expriment des interprétations de la discussion dans son ensemble. Ces trois formes d'engagement se retrouvent par exemple dans les commentaires suivants :

Commentaire sur l'affaire : « Cette affaire est effarante. Mais ce qui est encore plus effarant, c'est la façon dont les medias en rendent compte. Où est la justice? »
(Libération - Vigile Bobigny)

Commentaire dans interaction : « Entièrement ok pour ton commentaire, va y'avoir du boulot! » (Figaro – Hortefeux)

Commentaire sur la discussion : « Il me semble que la plupart des commentaires se trompent de problème et tombent dans la confusion [...] Faudrait arrêter de réagir à cote de la plaque » (Figaro – Burqa)

Si nous regardons maintenant notre sous corpus en fonction de cette typologie, nous en arrivons à la figure suivante.



*Figure 6 : Répartition type de commentaires comportant lexique racis**

Les commentaires regroupant un ou plusieurs des termes recherchés sont principalement ceux adressant l'affaire en question ou alors participant à une discussion avec d'autres participant. Enfin 10% des commentaires se rapportent pour leur part à des argumentations prenant pour appui la discussion dans son ensemble. Notons bien que nous n'avons pas pu coder l'ensemble du corpus vis-à-vis des types de commentaires qu'il regroupe, cette répartition semble coïncider avec la composition « normale » d'un corpus de commentaires où réactions à l'évènement et interactions entre participants semblent se partager la grande majorité de la discussion générale.

Cette caractérisation de notre sous-corpus, bien que très théorique nous permet en retour de poser le cadre des analyses qui vont suivre. Dans un premier temps, nous pouvons voir que ce lexique restreint du racisme, basé sur sa forme nominale et qualificative, se retrouve dans le cadre de commentaires se rapportant à chacune de nos affaires. En ce sens, ce matériau peut bel et bien offrir la possibilité d'observer et d'analyser les formes et contenus des discours qui se retrouvent au-delà d'une simple affaire particulière. Par ailleurs, le fait que notre sous corpus se compose également de commentaires représentant différents types d'engagements dans la discussion nous offre également la possibilité d'analyser les arguments et registres qui là aussi dépassent une forme d'engagement particulière. C'est pourquoi, que les propos visent à interpréter une affaire, un commentaire publié ou la discussion dans son ensemble, il s'agira de

repérer les formes argumentatives communes entre ces différentes postures. Cette première approche de haut niveau de notre matériau, nous permet en premier lieu de postuler que « dire le racisme » à travers ses mots les plus communs est une situation qui se retrouve dans l'ensemble de nos affaires, pourtant de nature initialement différentes. Parallèlement, aborder explicitement le racisme par ces même termes se retrouve dans toutes formes d'engagement dans la discussion, tant « par le haut » c'est-à-dire dans l'interprétation de l'évènement relaté par l'article ou dans le jugement général des commentaires, que « par le bas », c'est-à-dire au sein des interactions entre participants. Pour conclure, la question du racisme s'invite ici dans des cadres de discussions différents, tant par leur objets que par leurs natures. C'est cette dialectique entre hétérogénéité des cadres et cohérence apparente de la question du racisme, dont nous postulons déjà l'existence dans notre première partie, qu'il s'agira pour notre recherche d'explorer et d'expliquer.

II. « RACISME », « RACISTE » ET « RACISTES » : CHAMP LEXICAL ET HORIZON DE SENS.

A côté des lieux où apparaît explicitement le racisme comme registre lexical, l'analyse lexicographique de notre sous-corpus nous permet également d'identifier et de comprendre un peu plus les façons dont sont employés les termes dérivés du racisme au sein des commentaires. Si nous nous questionnions plus haut sur les endroits de la discussion où les mots du racisme apparaissaient, il sera ici question des formes dans lesquelles ces derniers se retrouvent. Entre « racisme », « raciste » et « racistes », un simple travail d'analyse autour des collocations propres à ces termes peut ainsi déboucher sur l'identification des contours de certains registres typiques pour parler le racisme. Rappelons ici sommairement la définition d'une collocation, il s'agit des « *arrangements de mots* »¹ dans lesquels se retrouvent le terme en question, ce qui

¹ Franz Josef Hausman et Peter Blumenthal, « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue française*, 2006, vol. 150, n° 2, p. 3.

permet plus loin d'identifier les expressions et/ou formes linguistiques composées à partir d'un terme et de vérifier leur importance statistique au sein d'un corpus. Nous nous proposons ici de discuter les collocations significatives des termes choisis, respectivement « racisme », « raciste » et « racistes », et ainsi de discuter de leurs sens généraux vis-à-vis des façons de discuter le racisme dans les commentaires. L'analyse présentée ici nous a en effet conduit à identifier plusieurs manières d'engager la question du racisme ou, en quelque sorte, à parler le racisme à plusieurs niveaux.

« RACISME » : DEFINITIONS ET MOTIFS

Notre premier terme, « racisme », est de loin le plus représentatif de notre corpus puisqu'il concerne 707 commentaires, soit un peu plus de 40% du sous-corpus qui a été établi. Le terme apparaît sous des formes variées au sein des contributions et la forme « LE » racisme est la plus utilisée avec environ un tiers des occurrences. Si l'on observe maintenant les cooccurrences de cette forme, on observe que celle-ci est le plus souvent utilisée en association avec le verbe « être » (Figure 7)¹.

¹ Les figures qui suivent montrent des extraits de cas obtenus par le logiciel d'analyse textuelle Antconc. Celui-ci offre en effet différentes fonctions d'analyse de texte dont les fréquences de cooccurrences et/ou de collocations et la visualisation des correspondances.

Nicola. Bien sûr que	LE RACISME	n'est pas
Il faut le vaincre,	LE RACISME	est
vous y trompez pas,	LE RACISME	qui harangue est
de rejeter l'autre	LE RACISME	est avant tout
Vous avez raison ,	LE RACISME	c'est vraiment
Donc,	LE RACISME	est signe d'
parce que en France	LE RACISME	n'est que
comme je sais que	LE RACISME	n'est pas
France mais je maintiens,	LE RACISME	est universel et
faut pas oublier que	LE RACISME	est universel, et
je peux être ok,	LE RACISME	est partout, dans
ous tente ? Respirez profond,	LE RACISME	est effectivement
Apparemment rien ne change,	LE RACISME	ordinaire n'est
belges et juives, c'	LE RACISME	est certainement pas
'a démontré sans nuances :	LE RACISME	est une sérieuse
millions d'individu ?	LE RACISME	c'est aussi ca .
C'est quoi	LE RACISME	? Si
tente de dire ce que	LE RACISME	est
débat , bon ou mauvais ,	LE RACISME	est une peur
84% estiment qu'actuellement	LE RACISME	est «un phénomène
se compliquent... Ça c'est	LE RACISME	ordinaire
observer. Bien sur que	LE RACISME	est une saloperie
là. Le problème n'	LE RACISME	est pas le racisme, il
Eh oui	LE RACISME	est universelle. Et
d'odieux racistes, car	LE RACISME	est une des
'inverse ferait lien car	LE RACISME	, c'est n'est pas

Figure 7 Correspondances "Racisme" et verbe Etre

Cette observation est particulièrement intéressante du fait qu'elle permet de mettre en évidence la tendance des commentaires usant de cette forme à discuter des définitions du racisme. Cela se retrouve par ailleurs dans la forme « du racisme » qui est la plus largement employée dans les expressions « c'est du racisme » ou « ce n'est pas du racisme » (Figure 8)

Formes	Fréquence %	Formes secondaires (Fréquence>10%)		
le racisme	31,5			
du racisme	17,3	<i>C'est du racisme</i>	<i>C'est pas du racisme</i>	<i>Question du racisme</i>
de racisme	13,5	<i>forme de racisme</i>	<i>victime de racisme</i>	<i>accusé de racisme</i>
pour racisme	5,5	<i>condamné pour racisme</i>	<i>plainte pour racisme</i>	
au racisme	3,1	<i>crier au racisme</i>		
un racisme	2,8			
ce racisme	2,3			

Figure 8 : "Racisme": fréquence et formes secondaires

A partir de ces simples analyses textuelles, on peut d'ores et déjà postuler qu'au sein des affaires, la définition du racisme et plus particulièrement la qualification des événements discutés comme appartenant au racisme représentent un lieu important de discussions et de disputes. En effet, la coexistence des formes affirmatives et négatives des propositions de définition du racisme laissent entendre que les opérations de qualifications sont disputées entre les participants et/ou entre les affaires concernées.

Par ailleurs, la forme générale « le racisme » et son importance au sein des argumentations permet de postuler que majoritairement le phénomène apparaît comme cohérent et unique. Pour le dire différemment, la définition du phénomène et la qualification (ou non) d'événements comme relevant ou non du racisme supporté par ce recours à la forme générale « le racisme » laissent présager que ce dernier est entendu comme cohérent et uniforme. Notons pourtant que l'on a identifié, dans une moindre mesure, l'usage d'expressions telles que « forme de racisme » ou encore « ce racisme » et « un racisme » qui contrairement à la forme générale « le racisme » indiquent une représentation moins figée de l'objet. Cela renvoie d'avantage à l'idée de l'existence de plusieurs formes de racisme peut-être plus contingentes aux événements et situations discutés par les participants.

Enfin, on retrouve le terme « racisme » dans les expressions posant le racisme comme motif comme on peut l'observer dans les formes « accusé de racisme », « victime de racisme », « condamné pour racisme » ou encore « plainte pour racisme ». Dans ces différentes expressions, on peut noter la présence d'un lexique juridique. Le racisme tel qu'il est exprimé

ici renvoie donc avant tout à un motif particulier. Si l'on reprend l'idée d'affaire propre à la sociologie pragmatique, le racisme tel qu'il est dit ici renvoie à la raison juridique pour laquelle la « plainte », l'« accusation » ou la « condamnation » est effectuée. Notons d'emblée que si le lexique juridique est ici employé, il n'est pas pour autant certain que les argumentations usant de ces formes fassent référence à des décisions de justice réelles. Par exemple, dans le cas de l'accusation de racisme, celle-ci peut tout à fait relever d'un registre ordinaire, lorsque par exemple un participant réagit à un autre en demandant en quoi ce dernier l'accuse de racisme. Ce qui nous importe donc ici, c'est l'usage de ce lexique juridique dans les discussions. D'autre part, dans ses formes lexicales particulières, il y a une référence implicite à des personnes. En effet, la notion d'affaire prend tout son sens ici puisque en plus d'une raison ou d'une cause particulière, selon les expressions utilisées, il est finalement question d'actants particuliers. Entre l'accusé, la victime, le condamné ou encore celui qui porte plainte, le registre lexical utilisé ici autour de l'idée du racisme comme « motif » met en relation le racisme avec des actions et leurs auteurs.

En observant les usages explicites du « racisme » dans les propos des participants, nous pouvons déjà entrevoir certains registres dans lesquels celui-ci apparaît. Il est d'abord discuté vis-à-vis de sa définition et de sa faculté à expliquer ou non les événements commentés. Si l'on peut poser l'hypothèse que l'importance de son usage au singulier par la forme « le racisme » renvoie à une tendance à penser celui-ci de façon idéale typique, c'est à dire supplantant les situations singulières, la présence de formes plus contrastées montre toutefois que certains commentaires peuvent classer le racisme selon différents types au gré des événements discutés. Par ailleurs, le racisme apparaît également comme un motif accompagnant certaines actions particulières. Ces dernières, attachées à un registre juridique évident, semblent ainsi motivées, et présentées, par le recours au racisme. Si l'on ajoute à cela la qualification de personnes que sous-tend cet usage juridique, on peut définir ici le racisme comme une raison juridique pour effectuer une action particulière par et pour des acteurs particuliers.

LE RACISME COMME ATTRIBUT : ETRE OU NE PAS ETRE « RACISTE(S) »

La seconde terminologie que nous avons souhaité repérer et discuter au sein de notre corpus renvoie à l'adjectif « raciste(s) ». Notons que l'usage de ce terme peut également être utilisé sous une forme nominale du type « un raciste » / « des racistes » comme nous l'analyserons dans le point suivant. Dans son usage comme qualificatif, le terme « raciste(s) » caractérise tout un groupe d'actes particuliers. Ainsi, l'expression la plus répandue dans le corpus est celle de « propos racistes », ce qui fait écho bien entendu à la prédominance de commentaires issus des affaires de « dérapages racistes ».

Formes	Fréquence %
Propos raciste(s)	13,1
Être raciste	11,8
Injure(s) raciste(s)	3,4
Crime(s) raciste(s)	1,2

Figure 9 : Formes et fréquence du qualificatif "raciste(s)"

Que ce soit au niveau des propos, des injures ou des crimes « racistes », cet emploi du racisme comme adjectif qualificatif, ici épithète, nous renseigne sur le fait que ces objets particuliers sont qualifiés par le racisme. Dans le cas précis de l'injure ou du crime par ailleurs, il est intéressant de penser que ces derniers portent déjà en eux une qualification, respectivement d'un propos jugé comme injure et d'un acte jugé comme crime, et que le racisme est convoqué ici comme qualificatif supplémentaire. En d'autres mots, l'injure raciste et le crime raciste renvoient à des types particuliers d'injure ou de crime dont le motif mérite d'être précisé. Ce processus de qualification du racisme se retrouve de manière plus dynamique lorsque l'on observe cette fois-ci l'usage du celui-ci dans des adjectifs qualificatifs de forme « attribut » amenés par le verbe « être »¹. (Figure 8)

¹ Pour plus de lisibilité nous illustrons ici cette forme par le recours au verbe « être » à la troisième personne du singulier, notons que la forme « sont racistes » se retrouvent de la même manière dans le corpus.

donc ce qu'il dit	est raciste	. Ca ressemble un p
destruction dans les gènes. C'	est raciste	un truc comme ça.
dans le monde qui n'	est pas raciste	, c'est la
dire implicitement que l'on	est raciste	. A force de tout
pensent ? De plus, ce n'	est pas raciste	! Quel que soi
pas pour cela qu'on	est raciste	. Il faudrait aussi
st pas une boutade, Hortefeux	est raciste	! Tout
cela vise la "diversité" c'	est raciste	. Je ne vois pas
On n'	est raciste	en France....
seul seconde que Mr Hortefeux	est raciste	et je le
majorité des Français, n'	est pas raciste	. Mais oui
Ton commentaire	est raciste	et.....idiot.
mment et pourquoi cette thèse	est raciste	même un tantinet..
En quoi mon propos	est raciste	..? Insultant surtout
. Mais bien sur, personne n'	est raciste	en France !
ministre de l'intérieur n	est pas raciste Appel donc
alors, posé la question: qui	est raciste	, celui qui me
d'affirmer que cet homme	est raciste	; nous l'avons eu
package sauf qu'il n'	est pas raciste	ni xénophobe n
hindouiste ou protestant on n'	est pas raciste	sur un coup
de noirs en soi n'	est pas raciste	, juste un constat

Figure 10 : Correspondances "raciste" et "est"

L'observation de ces processus de qualification du racisme fait d'abord apparaître la diversité des objets concernés. Comme pour les formes discutées plus haut, les contenus d'une action peuvent être qualifiés comme racistes, par exemple lorsque ce qu'un individu déclare est qualifié de raciste, « votre commentaire est raciste » ou « ce qu'il dit est raciste ». Par ailleurs, le qualificatif « raciste » peut être attribué à des personnes, « Hortefeux est raciste » ou bien encore « la majorité des Français sont racistes ». En général donc, peuvent être qualifiés de racistes tant des actions particulières, de par leurs contenus, que des individus, individuels ou collectifs. D'autre part, ces procédés de qualification du racisme sont également marqués par la coexistence de formes affirmatives et négatives. Cela fait particulièrement écho aux discussions que nous avons eues pour la forme « le racisme » qui emprunte le même type de constructions.

L'attribution ou non du qualificatif « raciste » à un objet semble être au cœur de nombreux commentaires du corpus. Plus loin, on peut ainsi penser que les controverses autour de ces qualifications, mais également autour des arguments qui les supportent, caractérisent une part importante des discussions qui se déroulent au sein des différentes affaires.

LE RACISME COMME NATURE : LES RACISTES.

Pour terminer, dans le lexique recherché, les termes « raciste » et « racistes » renvoient également à des expressions les utilisant comme adjectifs substantivés. Au singulier comme au pluriel, le ou les racistes apparaissent comme des noms qualifiant des personnes dans un nombre important de contributions. Au singulier, comme illustré dans la figure suivante, cet usage renvoie à ce que nous avons pu discuter dans la première partie autour de la figure du raciste.

pas : - si vous êtes	UN RACISTE	de droite qui
pas assez blancs - ou	UN RACISTE	de gauche qui
aurait intervenir quand	UN RACISTE	ne dit pas
. meziguesQuand il y a	UN RACISTE	, ça va, c'
que Mr Hortefeux est	UN RACISTE	et je le
dire que c'est	UN RACISTE	de haute catég
ne semble pas être	UN RACISTE	à l inverse
n'ai jamais vu	UN RACISTE	changer d'avis
que soit son bord,	UN RACISTE	est
bord, un raciste est	UN RACISTE	et un beauf,
fait pas de moi	UN RACISTE	contre les Per
bien ait pu devenir	UN RACISTE	. Tout simpleme
des gens comme vous	UN RACISTE	est blanc. Alo
! à chrisukr Venant d'	UN RACISTE	comme vous, qu
personne qui les énonce	UN RACISTE	en puissance,
rsonnes, en l'occurrence	UN RACISTE	qui se cache
fais pas de moi	UN RACISTE	désolé,car en
vous, VOUS, etre avec	UN RACISTE	? " Bien s'Ã
peur de passer pour	UN RACISTE	! E
fait reculer le racisme,	UN RACISTE	est donc un
sienne, la queue d'	UN RACISTE	reste molle ou

Figure 11 Correspondances "un raciste"

En effet, s'il était question plus haut du caractère ou non raciste d'un objet ou d'une personne, ici la catégorisation raciste semble d'avantage définitive et totale pour les personnes

qu'elle désigne. Plus loin, ce procédé de catégorisation marque un déplacement du jugement et de l'évaluation « raciste » des actes aux personnes. En effet, on peut présager ici que juger du caractère raciste d'une affaire consiste à évaluer si la personne accusée est un ou une raciste ou non. Notons au passage qu'à priori, le processus de catégorisation peut apparaître comme une conséquence ou une cause de la qualification de l'affaire comme raciste. En d'autres mots, l'évènement peut être catégorisé comme raciste car le principal accusé est initialement jugé comme appartenant à la catégorie « les racistes » ou bien alors, à l'inverse, cette appartenance peut découler du fait que l'évènement en question a été préalablement jugé comme « raciste ». Dans tous les cas, il semble que « le raciste » représente un type idéal partagé qui vient appuyer des argumentations et jugements de part et d'autre du corpus.

Parallèlement, nous voudrions insister sur la forme plurielle, « les racistes », qui, au sein de ce type d'expressions, est statistiquement la plus répandue dans les commentaires.

'y a pas que	DES RACISTES	qui le disent,	De même tu sais	LES RACISTES	existent, la peur
sont au mieux	DES RACISTES	contre la police	ne discute pas avec	LES RACISTES	. Est-ce clair ?
voir même	DES RACISTES	anti blancs si	hommes pareils A tous	LES RACISTES	: vous devriez éc
qui verraient le mal /	DES RACISTES	partout Il y	+ que vous allez attirer	LES RACISTES	de tout poil
sont	DES RACISTES	anti-riches	leurs propos. ... Oui, si	LES RACISTES	pouvaient "modéré
Oui, il y a	DES RACISTES	dans tous les	white, de blancs", seuls	LES RACISTES	l'ont immédiatement
les sous-chiens sont	DES RACISTES	et des beaux	s'étonner que tous	LES RACISTES	de services monte
A coté	DES RACISTES	"ordinaires", il	une qualité que même	LES RACISTES	doivent reconnait
vous n'êtes que	DES RACISTES	. Moi c'est	prejuger positif, et oui	LES RACISTES	la bas, partent
Il y a	DES RACISTES	noirs, arabes, ju	On voit bien que	LES RACISTES	xénophobes, les s
c'est la faute	DES RACISTES	, on les a	aucune connotation politique,	LES RACISTES	de gauches comme
frénétique et de voir	DES RACISTES	là où il	ais républicains, allez ouste	LES RACISTES	de base. Télélibé
Theses elaborées par	DES RACISTES	puis repris par	laid! En tout cas,	LES RACISTES	de tout bord
ont casse quelque chose,	DES RACISTES	de votre calibre	concernant le racisme et	LES RACISTES	. Et c'est
peur de passer pour	DES RACISTES	, et ça a	va de soit que	LES RACISTES	sont forcément bl
dans la catégorie	DES RACISTES	? Il faudra	mis a la poubelle,	LES RACISTES	savent toujours t
j'en passe) soient	DES RACISTES	au VRAI sens	'est pas raciste... et	LES RACISTES	nous font pitie..
il y a	DES RACISTES	et/ou antisemites	est conseillée a tous	LES RACISTES	, meme s'il
intolérante vis-à-vis	DES RACISTES	. Il est l'	gouverne, je combats tous	LES RACISTES	et xenophobes qui
du fn, vous etes	DES RACISTES	? vous n'arretez			
90% des militants FN, tous	DES RACISTES	comme on le			

Figure 12 : Correspondances "Des racistes" / "Les Racistes"

Notons que nous pouvons inclure ici l'expression « des racistes » qui peut également faire référence à un groupe social idéal-typique (par exemple « la catégorie des racistes »), bien qu'elle puisse aussi étendre la catégorie raciste à un groupe déterminé (« les militant FN sont des racistes »). Cette catégorisation collective nous semble tout à fait intéressante puisqu'elle traduit finalement un système de frontières entre groupes. Ce n'est plus nécessairement la figure du raciste seule qui sert de pivot à l'argumentation mais plutôt un groupe entier, « les racistes », à partir duquel une frontière est définie et exprimée. Nous pouvons postuler ici que ce mécanisme de catégorisation marque une ligne de démarcation entre eux et nous qui renvoie à ce que Michèle Lamont a pu définir sous le terme de *frontières symboliques* (Symbolic boundaries) que Epstein définissait comme « *séparant les personnes selon des groupes et génèrent un sentiment de similarités et d'appartenance de groupes* ». En ce sens, l'usage substantivé du « raciste » fait naître, symboliquement, une identité raciste à part entière qui est assignée au groupe qui est défini comme « les racistes » et dont, implicitement, le groupe de l'accusateur est préservé.

CONCLUSION : ETRE OU NE PAS ETRE RACISTE AU CŒUR DES DISCUSSIONS

Cette exploration lexicographique de notre corpus nous permet de prolonger certaines hypothèses posées dans notre première partie quant à la manière dont la question du racisme est abordée dans les commentaires. Tout d'abord, vis-à-vis de la répartition du champ lexical du racisme dans nos différentes affaires, il va de soi que certains événements sont d'avantage marqués par le recours au racisme dans les argumentations des participants. En effet, de par leur nature, les dérapages racistes ou encore les cas de violence racistes – ou en tout cas présentés comme tels par les médias – sont problématisés autour de la question du racisme par les participants ce qui se traduit par un usage explicite important des termes du racisme. Par ailleurs, nous avons noté que la référence au racisme se retrouve dans tout type de

commentaires, c'est-à-dire tant dans les argumentations visant une affaire, un autre commentaire ou bien encore la discussion dans son ensemble. Cela nous permet ainsi d'affirmer un des premiers traits de la question du racisme : sa faculté à intégrer différents registres de la discussion. En effet, si le racisme est exprimé tant pour discuter d'une affaire que pour critiquer une ou des contributions d'autres participants, le racisme se retrouve également exprimé à travers des constructions lexicales diverses. Ces dernières renvoient également à différentes façons de penser et de définir le phénomène selon les individus et les contextes. Lorsque l'on se penche alors sur les mots du racisme tels qu'ils apparaissent dans le corpus, ce qui apparaît en premier lieu c'est l'importance des processus d'attribution qu'ils traduisent. Dans un premier temps, « le racisme » semble se définir à partir de ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas. Parallèlement, la qualification « raciste(s) », qui définit tant des actes que des personnes, est là aussi instable puisque son usage semble être divisé entre affirmation et réfutation. Enfin, l'usage catégoriel du racisme renvoie aussi à la démarcation entre ceux qui sont et ceux qui ne sont pas « des racistes ». D'une manière générale, le racisme tel qu'il est employé par les commentaires catégorise à la fois des événements, des actes et des personnes. On peut d'ailleurs postuler que c'est en cela qu'il apparaît dans des registres et postures différentes au sein du corpus.

Cela renvoie ainsi à notre hypothèse de départ concernant la polysémie du racisme et dans une certaine mesure à l'idée d'imbrication du racisme. De même, on trouve ici un écho à la problématique soulevée par notre approche du racisme « par le bas » dans le fait que le racisme vient explicitement baliser le cadre de nombreuses interprétations et/ou discussions mais que parallèlement les définitions et représentations de ce qu'est réellement le raciste, loin d'être partagées, rendent ce même cadre conflictuel.

Si l'examen des mots et du sens qui les accompagnent nous aide à postuler que la catégorisation raciste représente un enjeu des discussions au sein des commentaires, il convient maintenant d'approfondir les façons dont les participants construisent, justifient et se disputent la « bonne » catégorisation d'un objet comme raciste. C'est ainsi que la partie suivante se

concentre justement sur les registres utilisés par les personnes pour justifier leur point de vue vis-à-vis du caractère raciste ou non d'une affaire ou d'un événement qui survient dans la discussion. Si nous avons analysé ici comment se dit le racisme à travers l'observation des expressions et constructions sémantiques utilisées dans le corpus, nous souhaitons maintenant comprendre comment se parle le racisme, c'est-à-dire, dans une dimension analytique d'avantage centrée sur l'argumentation en observant les registres et ancrages argumentatifs perçus comme légitimes pour cadrer les propos et disputes des participants.

CHAPITRE 5

QUALIFIER LE RACISME DE LA SITUATION : THEORISATION, CONTEXTE ET ACTEURS.

Ce chapitre prolonge notre analyse des manières dont les participants aux commentaires discutent le racisme au sein des différentes affaires¹ composant notre corpus. Afin là encore de se garder de toute surinterprétation, notre travail portera encore sur le sous-corpus obtenu à partir de l'extraction des commentaires se référant explicitement aux mots du racisme. Dans ce second niveau d'analyse, nous dépasserons toutefois les simples constructions sémantiques pour comprendre plus loin les procédés argumentatifs par lesquels les participants construisent et justifient leurs propos. Nous avons postulé dans le chapitre précédent qu'une des lignes de controverses qui semble traverser le corpus s'apparente à la question de la caractérisation ou non d'un évènement comme raciste. C'est en ce sens que le travail qui va suivre va justement mettre en évidence les différentes façons dont les commentaires opèrent ce travail de qualification - ou de déqualification - du racisme. D'un point de vue théorique, nous nous référerons généralement à une sociologie de la justification² (Boltanski & Thévenot, 1991) en faisant particulièrement référence à la notion d'enquête. En effet, dans notre travail de codage et d'analyse du corpus, entendu comme concomitant et par là proche des principes de la *grounded theory*³ (Glaser & Strauss, 1967), nous avons progressivement réalisé que les commentateurs proposaient, plus ou moins implicitement, différentes manières d'enquêter sur l'évènement en question afin de justifier la catégorisation de celui-ci comme relevant du racisme ou non. Ainsi, plusieurs façons de problématiser une même affaire viennent caractériser et justifier la distance entre celle-ci et le type « racisme ». C'est par ce recours à la typification

¹ Celles-ci sont présentés sommairement en Annexe 1.

² L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification, op. cit.*

³ Barney G. Glaser et Anselm L. Strauss, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Transaction Publishers, 2009.

qui « *consiste in fine à écarter ce qui fait l'individu (ou l'évènement) unique et irremplaçable* »¹ que l'évènement discuté apparaît alors comme appartenant à la classe des évènements racistes. Nous avons ici identifié trois façons utilisées par les participants pour ramener ou non l'évènement au type « racisme ». Premièrement, l'identification du racisme « par le haut » qui consiste à rapprocher l'évènement en question d'une définition idéale, totale ou partielle, de ce qu'est le racisme pour affirmer ou réfuter sa qualification. Ensuite, la concentration sur différents éléments de « contexte » dans lequel l'évènement s'est déroulé et dont l'interprétation justifie alors la catégorisation de celui-ci comme raciste ou non. Enfin, l'enquête par les personnes touche aux argumentations qui jugent du caractère raciste d'un évènement à partir des modalités par lesquelles le principal accusé peut être rapproché ou non de la catégorie des racistes. Dans une certaine mesure, on retrouve ainsi dans cette typologie les différents usages du racisme décrits plus haut dans l'analyse lexicale du corpus. Toutefois, dans cette approche par l'idée d'enquête, nous chercherons à approfondir nos réflexions autour de ces modalités de qualification du racisme par les participants et des registres sur lesquels ces derniers justifient ces opérations.

I. ENQUETER « PAR LE HAUT » : DEFINITIONS CANONIQUES ET RECOURS OFFICIELS.

Une première lecture attentive de notre corpus de commentaires usant explicitement de références au racisme laisse rapidement voir que la ligne principale de controverses correspond à l'attribution ou non du caractère raciste à un évènement donné. L'évènement en question peut être celui décrit par l'article mais également un évènement connexe comme la publication d'un commentaire particulier ou encore la discussion entière prise comme un évènement à part entière. La première façon dont les individus justifient le rapprochement ou non entre la situation et le phénomène du racisme consiste à effectuer un rapprochement que nous appellerons « par le haut ». En effet, les commentaires relevant de cette catégorie construisent

¹ A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, op. cit., p. 12.

leurs justifications par une mise en équivalence entre l'évènement et une définition générale du racisme. Cette acceptation du racisme repose ainsi sur des principes généraux et des définitions canoniques. En parallèle, nous verrons également ici que ce type de raisonnements fait référence à des objets et/ou acteurs particuliers pour légitimer leur opérations de qualifications du racisme.

UNE DEFINITION CANONIQUE : LA GENERALISATION AU CŒUR DU RACISME

Au sein de notre corpus, une première analyse a consisté à comprendre l'usage des définitions du racisme au sein des processus de qualification de la situation. Il s'agissait ici de comprendre les manières dont certains commentaires reliaient ou non la situation ou l'évènement en question à la catégorie « racisme ». Un concept majeur utilisé par les commentaires appartenant à ce groupe est celui de la « généralisation ». En effet, on retrouve cette équivalence entre généralisation et racisme à plusieurs endroits du corpus, tant dans des affaires que dans des types de commentaires différents. Les quatre commentaires suivants illustrent bien cette diversité :

Commentaire 1 « *Le problème, c'est que Monsieur Hortefeux n'en est pas à son premier dérapage, et que surtout, il ne se rend pas compte de la gravité de ses propos qu'il minimise: parce qu'en réalité, que veut-il dire lorsqu'il lance, par exemple, à un journaliste français au nom d'origine arabe, travaillant pour un des premiers quotidiens français, venant l'interviewer: "vous avez vos papier?" : c'est anormal et raciste: il entretient ainsi par une logique de généralisation tout un processus d'ostracisation des immigrés dans notre société. Et c'est cela qui est grave, voire même extrêmement grave de la part d'un ministre sensé veiller à l'unité de la nation* » (Hortefeux - Figaro)

Commentaire 2 « *EXCESSIF ! Vos propos sur le voile sont racistes. Est raciste tout qui généralise un point de vue. Ce qui est votre cas.* » (Burqa – Figaro)

Commentaire 3 « Ah et de quelques abrutis qui te lancent ca t'en fait une généralité sur une population de plusieurs millions d'individu ? **C'est aussi ca le racisme. Généraliser les méfait d'un groupe d'homme, sur l'ensemble de leurs communauté.** Dit pas de bêtise! qu'il y ait des beurs, blacks, asiatique, juif, turkmen, bengalais ou que sais je qui sont raciste c'est une évidence. c'est tellement facile de s'autoproclamer meilleurs que les autres (Fofana – Libération)

Commentaire 4 « Je me permets de vous faire part de mes expériences, mm si c'est pour vous rappeler des choses banales : j'ai pas mal voyagé , j'ai vécu ds des pays différents. Aucun peuple n'est supérieur à l'autre. Les hommes se ressemblent bcp plus qu'ils ne diffèrent. La connerie, l'intelligence, la haine, la bonté , sont réparties pareillement chez les humains. Et mm en nous . **Et surtout quand on généralise à partir d'une seule expérience, on tombe dans le racisme.** » (Langlade - Libération)

Pour paraphraser ces derniers commentaires, la logique ou le processus de « généralisation » est entendu ici comme constitutif du racisme. Dans certains cas, la généralisation est même interchangeable avec le racisme puisque « est raciste tout ce qui généralise un point de vue ». Il semble dans ces cas-là que le mécanisme de généralisation soit en quelque sorte commode puisqu'il permet en effet de relier tout un ensemble disparate de situations sous une même catégorie « racisme ». Le raisonnement consiste alors à montrer que le problème dans l'évènement en question est l'usage d'un mécanisme de généralisation et ainsi de mettre en avant une équivalence directe entre généralisation et racisme. Tandis que les commentaires précédents partent d'une définition idéale du phénomène, c'est-à-dire sans la rapporter explicitement à l'affaire à l'évènement en question, on retrouve également des commentaires usant de ce lien entre racisme et généralisation mais en le présentant à travers un exemple concret :

Commentaire 5 « Prendre les actes d'1 seul individu (Africain) et prétexter ses origines pour prétendre que tous les africains sont des barbares, **c'est purement et simplement du RACISME et le vrai, celui-là.** » (Figaro- Fofana)

Commentaire 6 « Merci de votre illustration. **Voici un propos de racisme ordinaire typique** : *Quand DES Roms ont cassé quelque chose, des racistes de votre calibre disent LES Roms ont cassé.* » (Libération – Roms)

Ces deux exemples sont significatifs du fait qu'en mettant en avant concrètement un mécanisme de généralisation, ils avancent, selon eux, une définition du « vrai » racisme. Cela suppose en creux que les définitions différentes de celle-ci renvoient à un « faux » racisme. On voit ainsi dès le départ de notre analyse que le travail de qualification du racisme est marqué par une certaine tension. Cette dernière se matérialise ici par une lutte autour de la légitimité des définitions du racisme. Dans le cas du recours à l'idée de généralisation, cela se perçoit par l'usage d'une définition exprimée dans des formes et des termes rappelant le discours savant : « Généraliser les méfaits d'un groupe d'hommes, sur l'ensemble de leurs communauté » ou encore « entretenir par une logique de généralisation un processus d'ostracisation ». Les arguments ainsi construits partent d'une définition donnée comme générale et canonique. Le lien entre l'évènement et le type « racisme » qui est ainsi défini est par ailleurs présenté comme allant de soi. Il semble alors que la légitimité apparente de la définition suffise à la validité de la qualification ainsi opérée.

CONVOQUER LE DICTIONNAIRE : UNE DEFINITION « NEUTRE » DU RACISME

Dans cette question de la légitimité dans le travail de qualification « par le haut », c'est-à-dire en reliant l'évènement en question avec des types et objets plus généraux représentatifs du racisme, on trouve également de nombreux commentaires ayant recours à des définitions « officielles » du phénomène. C'est particulièrement le cas dans les nombreuses

contributions faisant appel à la définition du dictionnaire pour justifier leur argument ou leur critique.

Commentaire 7 « Toujours aussi bardée de certitudes : Savez-vous au moins que vos propos vis à vis de la droite sont imprégnés de ce racisme que vous croyez dénoncer ? **Je rappelle la définition Larousse du mot:** "Racisme: attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie déterminée et généralisée de personnes ex: racisme anti-jeunes " C'est tout vous, non ? » (Figaro – Langlade)

Commentaire 8 "Racisme" ???.... En utilisant ce mot a toutes les sauces vous donnez la nette impression que vous n'en connaissez pas le sens, aussi **je vous invite à consulter un bon dictionnaire, pas le genre "Petit Larousse illustre a colorier", mais un vrai comme le Littré, on ne perd jamais son temps lorsqu'on s'instruit ...** (Libération – Le Pen Affiches)

Commentaire 9 « Arrêter tous ces propos complètement absurdes. Vous laissez place `a tout et n'importe quoi. Lorsque vous êtes entre amis vos propos, sont-ils purs et non racial? **Car si vous cherchez dans le dictionnaire le mot racial ne s'applique pas seulement `à une nationalité ou origine. Le fait de critiquer votre voisin, ami, père, mère, boss ou autre n'importe qui peut vous condamner pour propos racial.** » (Hortefeux – Figaro)

Au sein de ces trois exemples, on peut constater que le recours au dictionnaire est présenté comme un ordre à l'interlocuteur et sous-entend d'ailleurs que ce dernier ne connaît pas, ou en tout cas pas la « bonne » définition de ce qu'est le racisme. Ce recours à une définition « officielle » démontre plus encore la tension qui entoure ces discussions vis-à-vis de la quête de légitimité dans les arguments exprimés. Ce recours au dictionnaire, ou en tout cas l'impératif à le faire, participe à proposer une définition du racisme entendue comme « objective » et non construite par et pour l'affaire en question. Par ailleurs, comme on le voit particulièrement bien dans le commentaire mentionnant *le Littré*, l'usage du dictionnaire

affirme une posture intellectuelle, voire savante, du participant, renvoyant là encore à une apparente objectivité. C'est ainsi le recours à un prétendu savoir objectif qui se dévoile ici et qui illustre d'emblée un des aspects majeurs des controverses autour de la « bonne définition » du racisme : la critique de la subjectivité des participants. Dans ce type d'engagement, c'est finalement l'usage d'une définition biaisée du racisme car trop personnelle et subjective qui est mise en cause et ainsi critiquée par le recours à des objets légitimes. Il est à noter cependant que les personnes usant de ce recours ne restituent pas toutes la définition explicite du racisme et plus encore ne discutent pas toujours explicitement du lien entre l'évènement et la définition « littéraire » du racisme. Cela nous pousse à poser l'hypothèse que dans ces discussions « tendues », cela renvoie autant à une opération de légitimation de l'individu lui-même qu'à une opération de définition à proprement parlé.

LE RECOURS A LA JUSTICE : UNE DEFINITION EXPERTE DU RACISME

En parallèle de cet usage du dictionnaire, le recours à la Justice est omniprésent dans le corpus et fonctionne dans une certaine mesure de la même manière. En effet, l'invocation de la Justice comme instance légitime pour catégoriser la situation comme raciste ou non vient appuyer différents propos. Nous trouvons des commentaires particuliers dans les affaires où une décision de justice a été prise. A partir de là, certains commentaires mettent en avant que la discussion à propos de l'évènement en question doit finalement prendre pour acquis la décision judiciaire antérieure :

Commentaire 10 « *Il s'agit d'une décision de justice : Condamnation pour injures racistes. C'est un fait. Gardez vos commentaires affligeants pour les fêtes du F.N!* » (Figaro - Hortefeux)

Commentaire 11 « *Vous ne pouvez pas parler de "propos racistes". Puisqu'il y a appel, ce terme doit être retiré !* » (Libération – Hortefeux)

Commentaire 12 « *Juriste ! Un juriste pourrait-il nous dire si les phrases "on se croirait en Afrique" ou "il n'y a que des noirs ici" relève de l'insulte ? et ou du racisme? » (Libération – Langlade)*

Ce type de recours a finalement ceci d'intéressant qu'il cherche finalement à réduire la forme même d'« affaire ». Dans le premier cas, le participant plaide finalement pour définir la situation comme un scandale à part entière, c'est-à-dire pour « *une mise en accusation publique qui conduit sans coup férir au châtement, unanimement reconnu comme légitime et souhaitable, de l'accusé [...] Ici, la communauté de jugement se montre, au moins publiquement, parfaitement unie dans l'accusation, et elle trouve une satisfaction collective dans le châtement, tandis que l'accusé ne rencontre jamais personne qui prenne en public sa défense – lui-même ne s'y aventurant guère*¹. Le second, dans un autre mouvement, cherche finalement à revenir à une « non-affaire », en tout cas pour le moment, puisque conditionnée à une future décision de justice. Enfin, le dernier exemple fait explicitement appel à la Justice comme acteur pour trancher. Dans les trois cas toutefois, la justice apparaît comme un acteur légitime, et finalement le seul habilité à catégoriser l'évènement. On retrouve également des commentaires qui font appel à des décisions de justice antérieures pour justifier et entériner leur qualification de l'affaire. Dans cette idée, le commentaire suivant est remarquable puisqu'il énonce une liste démesurée de condamnations passées du Front National pour clore le débat qui s'oriente sur le caractère raciste ou non d'une personnalité du FN.

Commentaire 13 « *Rappelons les propos du gadjo : "Les medias ont tente de faire peur aux Francais en decrivant le Front National comme un monstre. Petit a petit, les gens realisent que tout cela n'etait qu'un affreux mensonge !!!" Rappelons juste quelques FAITS relatifs a ce charmant parti : - JEAN MARIE LEPEN, ACTUEL president d'honneur du FN : * reconnu coupable d'apologie de crime de guerre dont la deportation pour l'edition d'un disque sur lequel on peut entendre "un hymne du parti nazi" et "Vive Hitler". * reconnu coupable*

¹ N. Offenstadt et al., *Affaires, scandales et grandes causes*, op. cit., p. 367.

*d'antisémisme incidieux * reconnu coupable de banalisation d'actes jugés constitutifs de crimes contre l'humanité pour avoir qualifié les chambres à gaz de "point de détail" de la 2ème guerre mondiale. * reconnu coupable d'avoir tenu des propos sur l'inégalité des races avec B.Megret Les frasques : - BRUNO MEGRET : * reconnu coupable d'avoir tenu des propos sur l'inégalité des races avec J.M. Le Pen . Condamné à verser 10 000F à L'UEJF (Union des Étudiants Juifs de France) et à publier à ses frais le jugement dans 3 hebdomadaires (30 000F par publication). - Catherine Megret (Maire de Vitrolles): * reconnue coupable de provocation publique à la discrimination raciale pour des propos sur l'inégalité des races et sur des mesures municipales discriminatoires (3 mois de prison avec sursis et 50 000 francs d'amende). * reconnue coupable d'injures envers un ancien employé de Vitrolles .Renverse par une voiture le jour du 2nd tour des municipales, cet homme a été traité de "délinquant" par C.Megret sur C+. C'est tout ce que le maire a trouvé à dire sur les circonstances de cet accident. 2 mois avec sursis, 20 000F d'amende. - Eric Delcroix (candidat FN): * reconnu coupable de "contestations de crimes contre l'humanité" en 1996. Auteur de "la Police de la pensée contre le révisionnisme", un ouvrage révisionniste et antisémite. [Nous ne reproduisons pas l'ensemble du message qui, long de plusieurs pages, fait un inventaire minutieux des condamnations de membres du FN pour racisme et antisémitisme mais aussi plus loin pour malversations, délits d'initiés..]. (Liberation - Affiches Le Pen)*

Finalement, rappelant la référence au dictionnaire évoqué plus haut, s'en remettre à la justice constituée pour certains propos et commentateurs une manière de se grandir et de dépasser ainsi les querelles des autres participants. C'est pourquoi, comme dans le commentaire suivant, certains participants usent d'un lexique et d'un ton juridique assez explicite dans leurs propos.

Commentaire 14 « Certes la stigmatisation ou le préjugé et le racisme sont des attitudes déplorables. Mais considérer par défaut qu'un représentant des forces de l'ordre quel qu'il soit est systématiquement coupable d'abus de pouvoir, a fait inconsidérément usage de son arme, voire sciemment chercher à tuer sans raison valable, n'est pas de parole, est parjure.... C'est quoi ? un préjugé ? une stigmatisation ? **Je ne choisis pas mon camp, je juge seulement des faits que je**

connais et que j'ai vérifié en faisant abstraction de mes idées, convictions ou sentiments, sinon je laisse la justice dont c'est le travail le faire. »

Ce commentaire est également intéressant du fait qu'il fait explicitement usage de l'idée d'objectivité, entendue comme « *abstraction de mes idées, convictions ou sentiments* », comme base du jugement. De là, la justice est placée à un étage supérieur concernant cette objectivité et est convoquée pour statuer, une bonne fois pour toute, quant au « racisme » de l'affaire. En retour, c'est bel est bien la subjectivité des autres acteurs qui est mise en cause, de manière plus ou moins explicite, et plus loin leur véritable motif. C'est par exemple le cas des médias ou des politiques dans le commentaire ci-dessous.

Commentaire 15 « *Je suis sidéré par l'attitude irresponsable de certains médias qui jettent en pâture ce monsieur et encore plus son ministre de tutelle qui a oublié son devoir de réserve. Il me semble que c'est à la justice de décider si il est coupable ou non , certainement pas à quelques associations "douteuses" (MRAP , SOS Racisme) qui n'ont d'agréable que le nom . Cela me rappelle l'affaire de la payotte de chez Francis . Le gouvernement ferait mieux de se soucier des problèmes des français : le chômage , l'insécurité etc plutôt que de noyer le poisson avec des affaires sans intérêts. Cette communication permanente c'est fatigant et la recette a fait son temps ... » (Figaro – Langlade)*

Enfin ce recours à la Justice se retrouve également au niveau des disputes entre participants, notamment par l'appel au modérateur, sensé appliqué la Loi. Une fois de plus, on peut mettre en avant le rôle de la Justice comme médiateur et instance officielle de jugement.

Commentaire 16 « *Je ne vais pas manquer de signaler votre profil [au modérateur]. Accuser honteusement les gens est signe de la plus grande intolérance. Dirais-je du racisme (mot que vous employez a toutes les sauces - relisez la définition)? Je ne vous salue pas. (Figaro – Roms)*

Commentaire 17 « *Du racisme il y en aura et de plus en plus tant que la France ne sera pas se tenir à sa place et ne défendra pas ses Français. Les Français passent après les immigrés, du jamais vu....et honteux.... vous pouvez m'attaquer en justice si cela vous chante....Cela me fera un grand plaisir de pouvoir dire ce que je pense et de sortir certains textes de loi.* » (Libération – Hortefeux)

Dans un cas comme dans l'autre, la personne invoque ainsi le modérateur et la Justice comme acteur légitime pour juger mais aussi punir le racisme. Dans le second commentaire, on voit par ailleurs que le participant reprend à son compte la référence à la Justice pour établir que son point de vue n'est pas raciste aux yeux des textes de Loi. De manière générale, c'est bien la définition juridique du racisme et plus loin le périmètre de la Justice qui sont entendus comme objectifs et qui surpassent donc les points de vue des personnes. En retour, c'est dans un mécanisme de justification, et de légitimation de leurs arguments, que les participants ont recours à une Justice souvent entendue comme allant dans le même sens que leurs propos.

Cette manière de qualifier le racisme de la situation en passant par des définitions et/ou acteurs généraux incarne un premier registre pour parler et définir le racisme. Celui-ci emprunte ainsi un raisonnement déductif partant de définitions expertes du racisme. Les façons dont les participants expriment et imposent leurs arguments nous informent déjà sur la quête de légitimité qui sous-tend les processus de qualification du racisme. Le recours à la Justice est sur ce point tout à fait significatif du fait qu'il procure à la personne et à ses propos qui le mobilisent un statut particulier qui est celui d'expert. En effet, le recours à une qualification « par le haut », si elle évacue rapidement le lien entre l'évènement discuté et le type « racisme » en procédant à un raisonnement par analogie souvent implicite et peu justifié, s'appuie pourtant sur une vision technique et formelle du racisme qui se présente avant tout comme objective et impersonnelle. La quête de légitimité évoquée plus haut passe ainsi par une condition d'objectivité des arguments. Et dans le mode d'enquête décrit ici, la technicité et l'expertise qui transparaissent des ancrages définitionnels utilisés par les participants semblent suffire à justifier et valider la qualification opérée. Les commentaires exprimant que leur définition

adresse le « vrai racisme » corroborent l'idée suivante qu'en dehors de cette définition savante, c'est d'autre chose dont nous parlons, « un faux racisme » qui ne satisfait pas au périmètre de la « vraie » définition du phénomène. A l'inverse, les contenus et circonstances de l'évènement dont il est question sont-ils largement écartés du raisonnement ? Ce point est intéressant du fait qu'il fait écho à certains travaux quant à la judiciarisation du racisme. En effet, respectivement en 2002 et 2003, Didier Fassin et Daniel Sabbagh écrivaient :

« L'efficacité du traitement de la discrimination conduit à une forme d'épuration juridique où les faits tendent à être détachés de leur contexte historique et social. L'acte discriminatoire seul compte et, du reste, indépendamment de toute intentionnalité raciste. Le pharmacien est condamné pour avoir écrit à son préparateur africain qu'il ne pouvait lui renouveler son contrat à cause des préjugés d'une partie de la clientèle qui se détournait de son officine, sans que sa position personnelle soit incriminée ou même examinée. Le résultat est jugé, éventuellement les motifs, mais non les prémisses ou les circonstances »¹

« [Le discours juridique] se caractérise par une exigence d'abstraction universalisante qui est la nécessaire contrepartie de sa prétention à la normativité. C'est parce que sa portée est générale par définition que le droit est voué à réduire l'hétérogénéité de l'expérience sociale au niveau même de la formulation des règles appelées à être uniformément applicables. »²

L'usage du discours juridique par des personnes ordinaires semble répondre aux mêmes objectifs et limites. S'il prétend à un haut degré d'objectivité et d'universalité conférant alors à ses producteurs une position normative et légitime dans la discussion, en retour il pêche par sa

¹ D. Fassin, « L'invention française de la discrimination », art cit, p. 413.

² Daniel Sabbagh, *L'égalité par le droit : Les paradoxes de la discrimination positive aux Etats-Unis*, Economica, 2003, p. 309.

faiblesse à prendre en compte les agencements et contingences des situations qu'il cherche à qualifier.

II. ENQUETER PAR LE CONTEXTE : INTENTIONNALITE, ACTANTS ET USAGES DU RACISME.

A l'inverse du mode de raisonnement décrit plus haut, un second type se retrouve dans les commentaires qui enquêtent sur l'affaire à partir du contexte de celle-ci. Bien que cela ne soit pas aussi visible que le type précédent, pour structurer notre analyse, on pourra parler ici d'un travail de qualification « par le bas ». La qualification du racisme est alors conditionnée, c'est-à-dire justifiée, par un examen circonstancié de l'évènement dont il est question. Différentes manières de qualifier l'affaire via le contexte se retrouvent dans les argumentations. Nous examinerons d'abord les commentaires faisant un usage explicite de l'idée de contexte afin de comprendre ce dont il est question par ce terme et plus loin les raisons pour lesquelles les promoteurs de cette approche insistent sur celui-ci. Par la suite, nous nous pencherons sur la question de l'intentionnalité qui revient régulièrement dans cette approche. De même, la configuration de l'affaire, c'est-à-dire les positions et le rôle des actants, est au cœur de certaines argumentations. Si les différents registres explicatifs discutés ici divergent tant par leurs éléments considérés comme centraux que par la définition qu'ils donnent au terme de contexte, nous essaierons plus loin de discuter leurs ressemblances vis-à-vis des critères de pertinence sur lesquels ils se fondent.

LE « CONTEXTE » DE L'AFFAIRE

Dans cet engagement particulier de catégoriser le racisme « par le bas », on trouve un nombre important de commentaires qui insistent explicitement sur la nécessité d'interpréter le

« contexte » de l'affaire. Nous retrouvons ce type d'engagements avant tout dans les affaires portant sur des « dérapages racistes » comme dans le cas des commentaires suivants :

Commentaire 18 *Excuse-moi... ...mais ce sont tes propos qui sont débiles. Je ne sais pas si tu as lu l'article mais il est évident **vu le contexte** que dans ce cas précis, les propos de cet homme sont racistes. Alors bien évidemment, appeler un Noir un Noir, un Arabe, un Arabe, etc. n'est sûrement pas raciste en soit. Je suis Noir et qu'on me dise Noir, Black peu m'importe, c'est un fait aussi évident que mon voisin de palier est Blanc ou White ! Mais en tant que Noir également je tiens à dire que je sais faire **la différence entre une remarque anodine et des propos racistes**, si les choses se sont vraiment passées comme le dit l'article, il est évident que le préfet a fait preuve de racisme. Alors avant de crier à la censure, **base-toi sur les faits** et ta comparaison avec les propos tenus au Moyen-Orient est juste hors sujet mais surtout stupide. Qu'est-ce qu'une telle remarque vient faire ici ? (Figaro - Langlade)*

Commentaire 19 *Il est effectivement très facile de se faire taxer de Quelquechosephobe à la moindre occasion, et c'est vraiment gonflant. Mais dans le cas de ce préfet, **le fait que ces paroles aient été prononcées à ce moment-là** (demande de vider les poches) tend à prouver que le but recherché était l'insulte et non le racisme. **Je ne réagis pas qu'aux propos de cet homme, mais bel et bien aux propos + contexte.** (Libération Langlade)*

Dans les trois argumentations, c'est donc le contexte dans lequel a été prononcé le discours - qu'il s'agit de catégoriser ou non comme raciste - qui devient le pivot de l'argumentation. Le premier commentaire qualifie ainsi le caractère raciste de l'affaire au vue du contexte de l'évènement. Le contexte semble ici compris comme l'intersection entre le contenu des propos exprimés par l'accusé et la séquence dans laquelle ils ont été prononcés. De là, le commentateur pointe la possibilité de distinguer la remarque « anodine » du propos raciste. Le second commentaire procède de la même manière mais pour une qualification

inverse, puisque les propos incriminés sont ici perçus comme relevant de l'insulte et non du racisme. Dans les deux cas par ailleurs, les auteurs marquent leurs distances avec les arguments qui ne se focaliseraient que sur les propos de l'accusé sans les remettre dans leur contexte. Pour reprendre leurs mots, il s'agit ici de réagir « aux propos + contexte ». Cet impératif à prendre en compte le contexte peut être perçu comme une critique des raisonnements « par le haut » que nous avons décrits auparavant. En effet, loin de réduire les contingences et les caractères singuliers de l'évènement, le type d'interprétation décrit ici pousse justement à qualifications du racisme en fonction des singularités de l'affaire. En parallèle, on peut ainsi poser l'hypothèse que dans ce cadre, les critères de validité des opérations de qualification ne sont plus nécessairement basés sur une idée d'objectivité mais plutôt de réflexivité. Il s'agit en d'autres termes de mener un travail d'enquête plus détaillé et compréhensif afin de pouvoir justifier de la qualification ou non de l'évènement comme raciste.

L'INTENTIONNALITE

Dans l'étude du contexte de l'évènement, la question de l'intentionnalité de l'accusé revient souvent dans les commentaires. Nous pouvons par ailleurs trouver ce type d'arguments tant dans les commentaires parlant de l'affaire relevée par les médias que dans les commentaires jugeant d'un autre commentaire. Dans le cas d'une affaire de dérapage raciste, les trois commentaires suivants s'inscrivent dans ce registre :

Commentaire 20 *lib910 les mots et les intentions Tout à fait d'accord sur le fait de ne pas céder au terrorisme intellectuel qui peut rendre certains mots (descriptifs de réalités) impossibles à l'usage. Mais ce qui est en question ici et qui pose un problème, ne se situe pas au niveau de la terminologie employée, mais au niveau des intentions implicites que les mots/expressions employés traduisent. En l'occurrence ici, ce n'est pas l'usage de mots "noir" et "Africains" qui posent problème et qui font de la personne qui les énonce un*

raciste en puissance, mais les intentions du bonhomme sous-jacentes à ses propos qui sont dérangeantes car franchement racistes. (Langlade – Figaro)

Commentaire 21 *Vous savez comme moi qu'il s'agit ici de l'utilisation de ces paroles dans un contexte particulier qui les rend racistes. Ce préfet n'était pas là missionné par l'INSEE pour faire une étude sur la quantité de blancs, de noirs, de jaunes ou autres rouges dans l'aéroport si je ne m'abuse ? **L'intention était volontairement raciste avec des mots, qui sortis de leurs contextes, pourraient passer pour "statistiques"**. C'est non seulement du racisme, mais de la lâcheté. (Langlade – Libération)*

Commentaire 22 *Condamnation de racisme absurde : **il n'y a pas d'intention coupable de la part du ministre**. Il a voulu plaisanter, pas injurier, c'est ce qui fait la différence. (Hortefeux – Libération)*

Le contexte est ainsi pris en compte ici par l'étude des intentions de l'accusé. Le dernier commentaire illustre une enquête par l'intention qui conduit à poser que l'accusé est sur le terrain de la plaisanterie et non de l'injure. On retombe ici sur l'étude du contexte expliquée plus haut mais avec une concentration explicite sur l'« intention coupable ». Notons que l'expression est intéressante puisqu'elle traduit bien l'idée que la culpabilité est à identifier et à définir par et pour l'intention. Pour les deux premiers participants, il s'agit là d'une affaire raciste car les propos incriminés sont qualifiés comme racistes de par l'intention projetée sur leurs auteurs. Implicitement, les mots prononcés, lorsqu'ils sont isolés de cette prétendue intention, ne sont pas considérés comme « racistes » en tant que tels et par ailleurs cette intentionnalité est bien souvent entendue comme consciente. Sur ce point, le second commentaire insiste d'ailleurs sur le fait que l'argument et les mots utilisés pourraient passer pour neutres car touchant à des « statistiques ». Implicitement, le fait de se cacher derrière cette neutralité tout en ayant des intentions définies comme racistes renvoie également à la « lâcheté » de l'accusé. Face à cela, pour ce raisonnement, la vigilance est ainsi de mise vis-à-

vis des intentions « véritables » des personnes exprimant certains arguments et expressions. Dans cette approche par l'intentionnalité, comme dans le cas des deux derniers propos, on retombe finalement sur une représentation particulière du racisme et du raciste, telle que nous l'avions déjà discuté dans notre première partie, autour de l'idée de dissimulation. Le commentaire suivant illustre de manière encore plus idéale ce rapport :

Commentaire 23 *Ce que vous dites ne fait que confirmer le fait que ce ne sont pas les mots (faciles à détourner) qui comptent, mais le sens et l'intention que leur donne celui qui les prononce (les pires racistes, savent vomir leur haine en utilisant des paravents et/ou en détournant d'autres mots) ... Personnellement je me méfie bien plus des vrais racistes, et ceux-là sont moins "nature" dans leur langage, ils savent parfaitement maquiller leur racisme et détournant les mots et les causes ... (Liberation – Langlade)*

La référence aux « pires racistes » ou encore aux « vrais racistes » est importante ici puisqu'elle renvoie à l'idée que l'enquête par l'intention permet justement de dévoiler ces derniers. Cela met bien en avant l'idée de dissimulation et de « maquillage » qui serait un comportement typique du « raciste ». En retour, ce commentaire pose un impératif d'être vigilant envers tous les mots utilisés lorsque l'on discute du racisme et de les analyser à la lumière de l'intention que l'accusé leur donne. Plus généralement, c'est bien dans une notion de vigilance, voire de « dépistage », que nous pouvons comprendre cette injonction à examiner les intentions de l'accusé. Ainsi, si l'enquête par le haut se concentrait sur l'analogie entre les faits de l'accusé et une définition experte du racisme, cette approche par le contexte, et plus encore par l'examen de l'intentionnalité, se distingue par l'expression d'une vigilance particulière quant au lien entre propos et racisme. A partir de ces considérations, la question de l'intentionnalité vient établir ou non ce lien et fait écho à une représentation singulière de la figure du raciste autour de son caractère présumé caché et volontairement ambigu.

LA CONFIGURATION DE L'AFFAIRE

Partant du contexte, on trouve enfin des participants se focalisant sur la manière dont l'affaire est construite et qui s'emploient donc à se focaliser non plus sur l'accusé mais sur les autres actants de cette dernière. Plus particulièrement, celui qui rapporte et/ou dénonce l'affaire se retrouve au cœur de nombreuses argumentations. Ce point est par exemple assez remarquable dans les commentaires suivants :

Commentaire 24 *Pitié pour ce pauvre préfet! Personne ne connaît exactement le contexte dans lequel les paroles rapportées ont été prononcées **Pourquoi prendre davantage au sérieux la personne qui a porté plainte que le Préfet?** Attendons l'enquête de la police pour parler de racisme.. Il est vrai qu'aujourd'hui en France, on a plus le droit de dire que telle personne est juive, arabe, musulmane ou noire. (Libération Langlade)*

Commentaire 25 *La parole d'un préfet de la république en fin de carrière compte beaucoup moins que celle d'un agent de sécurité d'Orly ... ça aussi c'est du racisme !! (Figaro- Langlade)*

L'idée d'enquête se retrouve explicite ici dans le premier commentaire par l'injonction à attendre celle de la police. Surtout, comme discuté plus haut, le contexte est invoqué là aussi comme seule preuve d'une possible catégorisation raciste. Par ailleurs, les auteurs insistent un peu plus sur cet ancrage en avançant qu'au sein de ce « contexte », c'est finalement le statut de la personne qui rapporte l'affaire qui pose problème car il occupe à la fois le rôle de dénonciateur et de victime. Dès lors, la distance entre position individuelle de la personne et rapport au racisme entre ici en jeu. Cela rappelle étroitement les réflexions faites plus haut quant au caractère non légitime de la « subjectivité » dans l'interprétation du racisme. La façon dont l'affaire est rapportée et plus encore la figure du dénonciateur est ici problématique, au point par ailleurs que le second propos y dénonce une forme de racisme. Paradoxalement, c'est donc le dénonciateur qui est lui-même dénoncé de par la possible stratégie individuelle que

représenterait son acte de dénonciation. Cette critique du rôle et de l'identité des acteurs propre à une affaire s'étend également à d'autres actants. En ce sens, on trouve des contributions qui, s'appuyant sur un prétendu contexte, dénoncent également la manière dont l'affaire a été définie par des acteurs collectifs – en premier lieu la Justice - comme dans le cas du commentaire suivant :

Commentaire 26 *Quel manque d'intelligence du parquet qui a pris au 1er degré ce que disait Brice Hortefeux avec son humour tout Britannique. Cela fait froid dans le dos. Le racisme est vraiment un sujet tabou. On ne doit jamais en parler ni même y faire allusion sauf dans un langage convenu, la langue de bois. La morale de cette histoire est que la justice juge au 1er degré, hors contexte. Elle dévoile ainsi ses limites et se dévalorise. Le 2ème degré, le contexte (ici primordial), la finesse d'esprit lui sont totalement étrangers. En fait, le parquet aurait dû se poser les 2 questions suivantes : 1) Brice Hortefeux faisait-il de l'humour lors de son intervention privée ? 2) A t'on le droit de faire de l'humour sur le racisme ? Voilà mon avis sur ce sujet (déjà en grande partie exprimé au moment des faits) : Il s'agit là d'un cliché sur les arabes comme il en existe sur les juifs, les bretons, les corses, les anglais, les allemands, les italiens, les français etc... Dans une ambiance bon enfant, le fait de répéter en privé, un cliché sur les arabes sur le ton du badinage, de l'humour, montre qu'il s'agit d'un second degré et donc d'une distance très bien assumée par rapport au cliché lui-même. C'est tout le contraire du racisme. Pouvoir sourire des clichés racistes est la forme supérieure de l'antiracisme. Dans cette affaire, il n'y a pas d'autres interprétations. Les réactions au premier degré, sans aucune intelligence de certains Français fait en réalité remonter à la surface leur propre racisme refoulé avec lequel ils se sentent mal à l'aise. L'instrumentalisation qui en est faite par d'autres est de la petite politique, même si elle fait partie du jeu classique habituel. (Figaro Hortefeux)*

Du parquet à « certains Français », c'est donc le non prise en compte du contexte qui est ici dénoncée et qui conduit à une « mauvaise interprétation » de l'affaire. On peut

d'avantage pousser l'analyse en voyant également dans ce commentaire une dénonciation du manque de réflexivité, illustrée ici par l'idée de premier et second degré.

De façon générale, par l'idée de contexte de l'affaire, c'est ici la configuration de cette dernière qui est au cœur des arguments. C'est la position du dénonciateur, que celui-ci soit individuel ou collectif (par exemple la personne qui a porté plainte ou la Justice), qui devient centrale dans la catégorisation de l'affaire comme raciste. Le dénonciateur, et implicitement sa propre distance au racisme qu'il entend dénoncer, reflète alors l'objectivité ou non de la catégorisation raciste de l'affaire. Par conséquent, si l'acteur qui a initialement catégorisé l'évènement en débat comme raciste est jugé trop proche ou trop subjectif vis-à-vis de la question du racisme, cette catégorisation est entendue comme discutable et faussée.

Lorsque la qualification d'un évènement comme raciste ou non passe par un examen du contexte, les critères qui sous-tendent ce travail de qualification diffèrent de ceux utilisés dans le cadre d'une assignation « par le haut ». Alors que nous discutons plus haut du caractère universalisant et normalisant des définitions et recours utilisés par le premier camp, celui-ci s'emploie justement à mettre en avant les liens qu'ils existent ou non entre les spécificités d'une affaire et la question du racisme. Le racisme est entendu ici comme le résultat de la validation de certaines conditions propres au contexte de l'évènement en question. Si l'on modélise celle-ci de manière typique, on peut postuler que le racisme existe ici si et seulement si certains propos sont exprimés dans un contexte particulier où les intentions de l'auteur sont catégorisées comme racistes et ont été rapportées par un acteur objectif et neutre vis-à-vis du racisme. Bien entendu, chacune de ces conditions fonctionne de manière autonome selon les participants et peut à elle seule suffire à justifier ou contester la qualification raciste d'une affaire. De façon implicite, on peut également postuler que la notion de réflexivité est ici centrale comme critère de validité des argumentations. Il s'agit en effet d'examiner au plus près les contenus et l'agencement de l'affaire en question pour justifier du lien entre celle-ci et le racisme. Dans une certaine mesure, cela s'oppose à l'impératif d'universalité propre au premier registre. Ici la

légitimité d'une qualification passe par la capacité du participant à identifier dans l'affaire ce qui fait ou non le racisme et, pour reprendre certaines expressions de ce camp, à savoir situer et comprendre la différence entre racisme et non-racisme. Cette posture est par ailleurs entendue par certains comme nécessaire pour faire face à un racisme vu comme insidieux et dissimulé. A l'inverse, elle est aussi mise en avant par d'autres pour ne pas tomber dans des dénonciations trop rapides et non suffisamment justifiées, ce qui plus loin renverrait à une vision subjective et orientée de l'évènement. Globalement, cet impératif de réflexivité renvoie finalement à une notion d'objectivité laquelle est comprise ici comme résultante d'un travail de singularisation de l'évènement discuté évitant ainsi l'usage de définitions englobantes.

III. ENQUETER PAR LES PERSONNES : PASSIF RACISTE, TRAITS IDEAUX ET APPARTENANCE.

Un troisième type d'enquêtes vient justifier des opérations de qualifications du racisme prenant comme point de départ la personne accusée. Dans ce cadre, il n'est alors plus question directement des propos ou encore du contexte dans lequel ces derniers sont exprimés mais plutôt de la personnalité – ou de la nature - de l'accusé. Ce resserrement du travail d'enquête sur la personne représente un registre tout autre des deux premiers abordés dans ce chapitre. Cependant, il apparaît dans certains commentaires comme une justification supplémentaire pour établir la validité d'une qualification raciste. Nous avons là encore identifié trois types d'arguments qui composent cet engagement particulier. Il y a d'abord la mise en avant d'un passé raciste de l'accusé, c'est-à-dire d'évènements précédents dans lesquels il a déjà été accusé de racisme. Cela vient alors soutenir la qualification de l'affaire comme raciste et ce en justifiant la *nature* raciste du principal accusé. En second lieu, nous avons également identifié des argumentations mettant en avant l'analogie entre certains traits de l'accusé et ceux du « raciste » typique. Enfin, dans une même direction, nous discuterons pour finir des arguments mettant en

évidence l'appartenance de la personne au groupe des racistes et ce à partir également de critères censés définir ce dernier.

LE PASSIF RACISTE

Dans cette manière d'enquêter sur le racisme, un des premiers arguments consiste à mettre en évidence le fait que l'accusé a déjà manifesté des comportements entendus comme racistes. Plus loin, cela amène à poser que cela s'apparente à du « vrai » racisme. Nous avons déjà repéré cet argument dans les catégorisations « par le haut », nous les identifions maintenant ici par le recours à l'idée du « vrai raciste ». Une première série de ce groupe de commentaires est particulièrement visible, une fois de plus, dans les affaires de dérapages racistes.

Commentaire 27 *Étant issu de la même région que cet homme, je peux vous dire que c'est un raciste de haute catégorie, ce n'est pas la première fois ! ce n'est pas normal d'entendre de telles paroles d'un Homme avec un grand H...!!! Voici le pays dans lequel nous vivons. Bienvenue dans une belle république d'hypocrites, et belle est bien bananière, je ne parle pas des autres affaires (Balladur, Sarkozy et compagnie) en attendant un jour meilleur, je souhaite à tous nos amis d'extrême droite une bonne journée (Libération – Hortefeux)*

Commentaire 28 *Oui la réaction de ce préfet est raciste. Même si pour certains il n'a émis "qu'une constatation" (sur le nombre de noirs à Roissy) je reste persuadé que dans la bouche de ce préfet coutumier du fait, ses propos étaient racistes. (Figaro – Langlade)*

Commentaire 29 *On ne peut qu'approuver la suspension de ce préfet dont on sait qu'il a déjà eu maille à partir avec la justice pour des propos diffamatoires et racistes concernant les gens du voyage. Ce petit monsieur a des réactions qui relèvent de l'ancien régime, semble oublier que nous vivons en république, et que*

la devise "liberté, égalité, fraternité" n'a rien perdu de son charme aux yeux de la majorité d'entre nous.

Commentaire 30 *Le problème c'est que ce n'est visiblement pas la première fois qu'il fait ce genre de sorties. Cf son historique sur internet. Alors ok, il pète souvent les plombs (ça rassure pour un préfet!!!) Mais la répétition reflète le fond de sa pensée. Donc je pense que cela peut être considéré comme raciste.. (Langlade – Figaro)*

Dans les quatre commentaires présentés, c'est la mise en évidence d'antécédents en matière de comportements racistes qui vient alors valider le caractère raciste de l'évènement. On trouve dans ce registre différents procédés visant à apporter des informations sur l'accusé comme des liens vers des affaires passées ou encore des témoignages personnels. Ce type de raisonnement marque en retour une définition particulière du raciste. En effet, comme le décrit le dernier commentaire, la « répétition reflète le fond de sa pensée ». Pour simplifier, la qualification raciste d'un évènement est ici construite à partir d'un examen de l'accusé et de son passif en termes de conduites, et accessoirement de condamnations, racistes. Plus généralement, si ce dernier en est à sa première accusation, on lui donnerait en quelque sorte le bénéfice du doute. Tandis que dans le cas contraire, cela démontrerait son adhésion au racisme et justifierait alors *in fine* la qualification raciste de l'évènement présent. Dans ce registre, on peut alors retrouver les idées de dissimulation et de dévoilement déjà discutées plus haut. Cet examen du passé de la personne vient en effet mettre à jour les intentions cachées de la personne.

LES TRAITS TYPIQUES DU RACISTE

La focalisation sur le passif de l'accusé, en cherchant à systématiser les comportements qualifiés comme racistes de la personne, mettent en évidence un aspect idéalisé de la figure du raciste : celui de la permanence. La condamnation pour racisme marque finalement la permanence et surtout la nature de l'individu ainsi incriminé. A des niveaux différents, on

trouve nombre de commentaires qui examinent dans quelle mesure certains traits de l'accusé se rapprochent ou non de ceux de la figure du raciste afin de justifier ou contester la qualification raciste de l'évènement. L'exemple qui suit prend pour appui l'idée de l'inculture du raciste :

Commentaire 31 *Je n'ai jamais penser une seul seconde que Mr Hortefeux est un raciste et je le pense toujours mais pour un homme politique comme lui, cultivé et instruit, et ministre de l'intérieure une plaisanterie raciste de ce genre n'est pas permis car cet petite plaisanterie à complètement détériorer les image de sa personne et de son ministère et si il est condamné il peut s'en prendre qu'à lui-même (Hortefeux – Figaro)*

Le propos est en effet intéressant car il met en opposition le raciste et les valeurs de culture et d'instruction. En quelques sortes, bien que la plaisanterie soit qualifiée de raciste, la personnalité de l'accusé le protège toutefois de toute catégorisation « raciste ». On trouve dans cette voie un grand nombre de commentaires qui usent également de ce lien entre personnalité de l'accusé et traits typiques du raciste mais pour cette fois-ci valider la qualification raciste de l'affaire. Parallèlement, si plus haut c'est la personnalité de l'individu qui entrait en jeu -autour notamment de sa culture « cultivée » -, la manière dont une personne argumente et discute peut également être rapprochée de certains traits typiques du « raciste ». C'est par exemple le cas dans les deux commentaires suivants :

Commentaire 32 *En bon raciste refoulé que vous êtes et à court d'arguments, vous versez à présent dans l'injure... Ceci dit, vos injures ne changeront rien au fait que vous n'êtes qu'un SALE RACISTE défini par un manque d'honnété intellectuel (Burqa – Figaro)*

Commentaire 33 *Dire ce qu'il a dit et de la façon dont il l'a dit, visiblement accompagné d'un comportement qui ne trompe pas est raciste il aurait dit "y'a que des cons ici", il tombe sous le coup de la loi aussi s'il y a plainte. Diffamation,*

insulte, abus de position d'autorité (et pourquoi pas?) donc faux argument, post-commentaire très douteux volontairement naïf : typique d'un raciste pour cacher un racisme réel. (Hortefeux – Libération)

Dans les deux exemples proposés on assiste à une définition idéale du raciste construite à partir des façons dont ce dernier argumente. Tout d'abord, un trait idéal est mis en évidence par le premier commentaire autour de la propension du « raciste » à verser dans l'insulte car celui-ci « est à court d'arguments ». Plus généralement, le « manque d'honnêteté intellectuelle » est entendu ici comme constitutif de la personnalité du racisme. Par analogie, la personne critiquée étant définie par ce même trait est donc qualifiée de raciste. Le second commentaire est assez similaire lorsqu'il définit les arguments de l'accusé comme une manœuvre pour dissimuler un racisme « réel ». On voit bien ici que l'on quitte le terrain des propos en eux-mêmes pour faire l'examen des valeurs et traits de personnalité de celui qui les expriment. Par ailleurs, ces dénonciations du « manque d'honnêteté » ou de « dissimulation » qui traduiraient finalement le caractère « raciste » de la personne accusée font un écho tout particulier aux critères de justification dont nous avons parlé précédemment. Non seulement le manque d'objectivité peut être utilisé comme argument pour dénoncer la validité d'une qualification raciste mais plus encore, dans ce cadre précis, elle peut traduire un trait de personnalité particulier compris comme typique de la figure du raciste. Parallèlement, la notion de dissimulation et de dévoilement peuvent être également comprise ici comme attachée à l'idée de stratégies discursives. A partir de ces considérations, la personne étant perçue comme usant de « faux arguments », c'est-à-dire non valables pour celui qui les juge, est rapprochée de la figure du raciste se dissimulant volontairement derrière des mots et propos non justifiés. Plus généralement, les commentaires opérant leur opération de qualification à partir de la recherche de correspondances entre figure du raciste et celle de l'accusé prennent donc pour critères de rapprochement les conditions légitimes de la discussion. Pour le dire plus familièrement, ce ne sont plus les manières dont un individu se comporte et s'exprime qui peuvent faire de lui un raciste mais les façons dont celui-ci discute du problème qui laissent transparaître des valeurs et traits entendus comme typiques du raciste.

L'APPARTENANCE AU « RACISTES »

Ce mécanisme de catégorisation du racisme via la personne se retrouve de la même manière dans le rapprochement entre le groupe d'appartenance supposé de l'accusé et celui « des racistes ». Si l'on parlait de propriétés individuelles plus haut, c'est d'avantage dans une dimension collective qu'est discuté ici le rapport entre l'accusé et le racisme.

Commentaire 34 *J'AVOUE Etre assez surpris par certains commentaires à savoir: raciste? pas raciste? Les choses sont beaucoup plus simples : Ce Monsieur est préfet, et comme tous les gens de sa condition, il habite dans les beaux quartiers dient bien "blancs", il vit dans son monde, dans sa bulle! Il a à sa disposition du personnel de maison, un chauffeur, toutes une armée de sbires pour l'assister. Quand il se déplace en avion, celui-ci passe généralement par l'entrée VIP donc déconnecté de tout. Et comme ce Monsieur, "travaille" dur, je suis sûr qu'il s'est demandé l'espace d'un instant s'il ne s'était pas trompé de pays (Préfet -*

Commentaire 35 *je réitère les préfets sont de petits bourgeois imbus d'eux-mêmes, ils prennent de haut tous les citoyens, ils sont fils, petits fils de grands bourgeois héréditaires, une sorte de caste de privilégiés où tout s'achète, l'argent et le milieu peuvent faire d'un médiocre à force de bachotage, une élite et bien entendu le cerveau ou l'intelligence ne s'hérite pas, il se mérite. Il perdure un régime de castes figées en France d'où le racisme de ce préfet*

Dans ces deux commentaires se rapportant à l'affaire du préfet Langlade, c'est son appartenance à une classe sociale supérieure qui vient ainsi justifier le racisme de l'affaire. Les traits attachés aux « gens de sa condition » et « aux bourgeois » sont ainsi compris et présentés comme producteurs d'attitudes racistes. Spécifiquement, c'est leur distance au monde « réel » et le privilège qui leur est accordés qui, en retour, font de ce groupe les porteurs idéaux de racisme. Cette référence à la classe sociale n'est pas exclusive dans les arguments rapprochant l'accusé et le collectif des racistes. En effet, on trouve également des propos dans lesquels leurs

auteurs, se défendant de tout racisme, mettent en avant une identité particulière pour mettre de la distance entre leurs propres attitudes ou pratiques et celles jugées caractéristiques des racistes. C'est le cas des deux commentaires suivants :

Commentaire 36 *Euh, docteur, si je vous dis que ma maman est italienne, et que mon grand-père a vécu en Tunisie, je fais parti des racistes aussi ?? (Figaro-Rom)*

Commentaire 37 *Retrouve-moi seulement un seul commentaire xenophobe de ma part. Pour ta gouverne, je combats tous les racistes et xenophobes qui seussent sur ce site (et tu en es un des meilleurs exemples) car ma compagne depuis 25 ans s'appelle Yasmina et qu'elle m'a donné la meilleure raison de continuer mon combat : un fils dont je suis fier. Retourne donc cuver (candidat FN – Libération)*

Commentaire 38 *C'est la meilleur, on voudrait me mettre chez les racistes moi fils d'immigré?????????? (Hortefeux – Figaro)*

Comme on peut l'observer dans ces commentaires, c'est par un processus de présentation de soi, au sens de Goffman et de l'idée de contrôle de l'information¹, que les auteurs marquent ici leur distance avec le groupe des racistes. En mettant en avant leur rapport singulier avec les racisés, groupe auxquels apparemment des parents proches appartiennent, les participants expriment leur distance *de facto* avec tout comportement raciste et plus loin d'appartenance aux racistes. Alors que la prise en compte de l'origine sociale de l'accusé mettait en avant un certain capital économique pour établir un lien avec les traits typiques des racistes, c'est ici le capital social qui vient davantage contester ce rapprochement. Ce procédé n'est d'ailleurs pas sans

¹ E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi, op. cit.*

rappeler le désormais classique « je ne suis pas raciste, j'ai un ami Noir [ou Juif, Musulman,...] ».

CONCLUSION : DE LA DIVERSITE DES QUALIFICATIONS ORDINAIRES DU « VRAI » RACISME

Nous avons essayé dans ce chapitre de suivre les trois principaux modes d'enquêtes à partir desquels les participants justifient la qualification d'un événement comme raciste. Même si ces trois manières de qualifier le racisme de la situation ne sont pas nécessairement exclusives, c'est-à-dire que les individus peuvent construire leurs justifications en empruntant simultanément aux trois registres, cela montre d'abord que la qualification ordinaire du racisme est loin d'aller de soi. Que ce soit au niveau des événements relatés par les articles en question ou bien encore dans le cadre d'interactions entre commentaires, l'attribution ou non de racisme ne semble jamais donnée d'avance, c'est-à-dire légitime et consensuelle. A l'inverse, les disputes font rage vis-à-vis de la bonne interprétation de l'affaire et plus loin de son inscription ou non comme raciste. Face à cela, les participants déploient différents modes d'administration de la preuve du caractère raciste qui diffèrent tant par l'ancrage de leurs justifications que par la représentation générale du racisme qu'elles impliquent. Pour systématiser ce point, nous pouvons poser qu'un événement peut-être qualifié comme raciste à partir de ses contenus, de la séquence et du contexte sur lesquels il se déroule et/ou des traits attribués au principal accusé. C'est donc à partir d'au moins un de ces trois aspects de l'affaire en question que la qualification comme raciste de celle-ci peut être construite ou, à l'inverse, contestée.

Si l'on cherche à définir en retour ce qu'est le racisme à partir de ces trois types de justifications, on en arrive à une définition composite du problème. Tout d'abord, le racisme est une idéologie abstraite définie de façon experte et universelle par des acteurs officiels et qui,

dans le cadre d'évènements racistes, se retrouve de façon quasi-brute dans les propos ou les actes d'un individu. Parallèlement, le racisme correspond à une manière d'exprimer un propos, initialement neutre, dans un contexte et un objectif particulier. Enfin, le racisme correspond à l'expression d'un propos par une personne possédant des traits particuliers. Respectivement, le racisme est donc à la fois une idéologie, une intention et une nature. Cependant, nous l'avons vu dans ce chapitre, la qualification raciste de l'évènement ne passe pas par la vérification systématique de l'ensemble de ces conditions mais elle est plutôt justifiée à partir d'une seule d'entre elles. C'est pourtant bien la totalité de l'affaire qui est jugée raciste. Imaginons qu'un propos est jugé conforme à une définition experte du racisme, ce n'est pas simplement le propos qui sera qualifié de racisme mais également, par extension, l'intention et la nature de l'accusé. Cette généralisation de la qualification raciste marche également dans l'autre sens pour l'individu qui, vu comme porteur des traits typiques du raciste, verra *de facto* son intentionnalité et ses propos définis comme tels. Par ailleurs, ce mécanisme d'extension se retrouve également dans le cadre des mécanismes de « dé-qualification » où lorsque par exemple la personnalité de l'individu ne correspondant pas à la figure typique du raciste, le caractère non-raciste de ses propos et/ou de ses intentions est logique. Nous postulons ainsi que pour les participants, la qualification raciste, justifiée à partir de l'examen de certaines modalités de l'affaire, entraîne la caractérisation de l'ensemble des autres modalités.

Pour poursuivre et mettre en perspective cette dimension totale des processus de qualification du racisme, nous voudrions également discuter de l'idée de « vrai » racisme évoquée par de nombreux participants. Dans le cadre des trois types de justifications décrites ici, le recours à cette référence vient souvent légitimer la posture de celui qui l'utilise au détriment de celles de ses interlocuteurs. Cela marque particulièrement bien la tension et plus loin la quête de légitimité qui anime les interprétations du racisme. Ainsi, nous pouvons postuler le caractère instable de la problématisation du racisme. Ce dernier se retrouve déjà dans les différentes manières qui se concurrencent pour qualifier le racisme et qui renvoient à des manières de définir ce qu'est le racisme, notamment une théorie, une intention et un type de personnes. Mais ce recours à l'idée de « vrai » racisme vient mettre en lumière une autre série

de critères de légitimité utilisés pour évaluer les qualifications du racisme. Entre objectivité et réflexivité, ce n'est plus seulement la bonne interprétation de l'affaire en termes de contenus qui est en jeu mais également la bonne manière de conduire cette interprétation en termes de valeurs et de postures intellectuelles. Ce n'est alors plus la qualification raciste ou non de l'affaire qui est questionnée mais les motifs et la légitimité de celui qui effectue cette qualification. C'est ici que ce travail d'analyse met en évidence un problème majeur de ces opérations ordinaires de qualification du racisme : le fait que ce sont apparemment autour des mêmes critères que sont discutés et jugés à la fois le caractère raciste d'un événement et la validité de l'interprétation qui a abouti à cette qualification. En d'autres termes, le principal accusé et celui qui qualifie l'affaire sont évalués à partir des mêmes registres à savoir les contenus, les motifs et l'origine de leur propos. En extrapolant, on peut ainsi postuler que dans les discussions sur le racisme, l'interprétation d'un événement comme raciste ou non peut lui-même devenir le support d'une affaire où les motifs et contenus des différents participants seront évalués et jugés. C'est ainsi que dans les disputes, l'attention et le travail d'enquête des participants se déplacent depuis l'affaire initialement discutée et son caractère raciste ou non vers l'évaluation des motifs et de l'origine des interprétations exprimés par les participants.

CHAPITRE 6

SE DISPUTER LE RACISME : CADRES MORaux ET ENJEUX SYMBOLIQUES

Nous avons observé et analysé les modalités par lesquelles les participants catégorisent ou non un évènement comme raciste. Nous avons ainsi vu que plusieurs approchent cohabitent, non sans une dimension conflictuelle, pour mener à bien ce travail de catégorisation. Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur les registres par lesquels les participants se disputent la bonne interprétation de l'affaire et plus encore sur le cadre moral et symbolique à l'intérieur duquel les différents points de vue se mesurent et se confrontent. En effet, tout au long du corpus, parallèlement aux commentaires catégorisant les évènements discutés, on trouve également d'autre type de contributions qui en quelques sorte balisent d'une part les conditions à respecter pour une juste interprétation de l'affaire et de l'autre les critiques et accusations lorsque ces dernières ne sont pas respectées. A un niveau pragmatique, on peut postuler que dans cette dimension, les participants discutent finalement de ce que parler le racisme veut dire. Dès lors, on assiste finalement à des affaires dans l'affaire, c'est-à-dire que l'attention des participants n'est plus portée directement, ou seulement, sur l'évènement discuté au départ mais plus encore ce sont les interprétations des participants et les désaccords entre celles-ci qui deviennent des affaires à part entière. Il est alors intéressant de voir qu'à ce niveau, on assiste à un rapprochement entre interprétations du racisme et statut des personnes puisque des conditions de construction des premières découlent l'attribution des seconds. A ce stade, la manière dont est parlé le racisme par un individu devient alors le pivot pour comprendre son rapport au racisme et plus loin pour discuter quant à la véritable nature de cet individu. Nous commencerons ce chapitre en approfondissant que ce qui apparaît comme un cadre régulant la « bonne » interprétation du racisme et partagé à priori par les participants et se construit principalement sur l'idée d'objectivité. Suite à cela, nous verrons comment deux camps distincts se disputent alors la bonne « qualification » de ce qui est raciste ou non en usant

justement de références reliées à ce cadre. Enfin, nous terminerons sur l'observation et l'analyse des façons dont, *in fine*, ces disputes débouchent sur des opérations de catégorisations de personnes notamment par la construction de frontières symboliques particulières.

I. DE L'IMPERATIF D'OBJECTIVITE : ENTRE REFLEXIVITE, ACCOUNTABILITY ET STRATEGIES

Le premier répertoire qui vient poser un cadre aux processus de qualification du racisme par les participants renvoie à la notion générale d'objectivité. Plus ou moins implicitement, celui-ci était déjà présent dans l'idée d'enquête que nous avons développée précédemment. Nous avons par ailleurs déjà évoqué la notion d'objectivité dans différents points relatifs aux registres utilisés par les participants pour qualifier l'affaire discutée. Cependant, celle-ci se retrouve également dans certains commentaires qui, dans leur propos, posent explicitement les bases d'une interprétation valable de l'affaire. En approfondissant ce point, nous avons réalisé plus globalement que l'idée générale d'objectivité est traduite à travers plusieurs concepts exprimés plus ou moins explicitement par les personnes. Tout d'abord, la réflexivité qui sous-tend une interprétation est présentée comme une condition essentielle. En analysant alors ce point, on peut voir que les commentaires posent cette réflexivité comme nécessaire à une compréhension commune et plus loin à la notion d'*accountability*, telle qu'elle a pu être développée par l'ethnométhodologie. Enfin, on observe également dans le corpus une critique commune de la subjectivité entendue comme la marque de stratégies personnelles. De ces trois points, on peut alors dégager l'idée générale que l'objectivité apparaît comme la condition majeure d'une bonne interprétation de l'affaire. En creux, cela montre par ailleurs que cette objectivité est un critère commun - bien que sa réelle définition soit elle-même sujette à subjectivité - que les participants utilisent pour évaluer les arguments d'autrui.

REFLECHIR LE RACISME ET SA CATEGORISATION

Parmi l'ensemble des commentaires usant explicitement des termes du racisme, on peut d'abord noter que ces derniers justifient, dans des proportions différentes et de façon plus ou moins explicite, cet usage. En effet, on ne trouve pas pour ainsi dire de postures qui consisteraient simplement à assigner de manière brute et sans explications le racisme à une situation donnée : « c'est du racisme ». Il n'en reste pas moins que dans les disputes, l'importance et les contenus des justifications de cette catégorisation du racisme sont au cœur des clivages et des jugements opérés par les personnes. En ce sens, les termes renvoyant à la réflexivité sont nombreux dans le corpus, comme cela est illustré dans les contributions suivantes :

Commentaire 39 *Il ne s'agit pas ici de mettre en concurrence les différentes formes de racisme, qui toutes, sans exception, sont condamnables. Aucun relativisme sur ces questions. Maintenant peut-être que réfléchir une seconde au contexte et aux conditions sociales d'élaboration d'un discours hautement clivant pourrait aider à réfléchir 2 secondes. Les questions de minorité, de discrimination, de bouc émissaire, de violence symbolique, de racialisation des questions sociales, etc doivent, me semble-t-il être interrogée avant de toute chose. (Figaro – Roms)*

Commentaire 40 *Certes il faut combattre le racisme, le vrai; mais ce n'est pas très intelligent de faire preuve, en ce domaine, de susceptibilité, de pointillisme, d'intégrisme, d'exagération, d'absence de tolérance et de réflexions. (Je ne parle pas ici d'humour, lequel est dirigé vers soi, et dont les Français, qui préfèrent ironiser sur les autres, sont dans leur majorité totalement dépourvus). Quant aux "ennemis" politiques, leur préoccupation principale se situe bien loin de là. On peut se poser la question de savoir si cette forme d'antiracisme ne va pas en définitive dans le sens inverse du but recherché. (Figaro – Hortefeux)*

Commentaire 41 *il t'a bien eu rouquin sur ce coup là... maintenant les chevaux arabes améliorent la race.... beh, dis donc... étant donné que nous sommes tous des êtres vivants... tu pourras tirer les conclusions qui s'imposent.... alors, la*

prochaine fois, essaye (oui, je sais que c'est dur, mais fais un effort), essaye de réfléchir avant de poster sur le « racisme ». (Langlade -- Libération)

Commentaire 42 *il ne faut pas donner libre cours à vos fantasmes enarchophobes .Mr. de Langlade n'est pas sorti de ce moule a fabriquer et j'en passe. Soyez plus objectif et réflexif dans vos accusations (Langlade – Figaro)*

Indépendamment des qualifications opérées par les personnes et des affaires discutées, on trouve ainsi un consensus assez général dans le corpus autour de cette nécessité à « réfléchir » lorsque l'on parle le racisme. On note toutefois que, comme dans les deux premiers commentaires, les individus insistent souvent sur le fait que « réfléchir » ne signifie pas pour autant « relativiser » ou ne pas « combattre » le phénomène. Ces précautions se retrouvent dans de nombreuses contributions qui rappellent toujours à l'assistance leur opposition personnelle au « vrai » racisme. En retour, cela suppose que le racisme qualifié par ceux à qui est reproché un manque de réflexivité s'apparente à un « faux » racisme. Cet impératif de réflexivité se retrouve très souvent dans les disputes entre commentateurs, comme cela est illustré dans les deux autres commentaires. En conséquent, le manque de réflexivité est considéré ici comme un motif pour dénoncer l'argument développé par autrui. On peut d'ailleurs rapprocher ce procédé à l'idée d'un *impératif de justification*¹. La validité et plus loin la légitimité d'une qualification raciste est ainsi avant tout conditionnée à une exigence de réflexivité de la part de son auteur.

ACCOUNTABILITY ET INTERSUBJECTIVITE

Si l'on analyse maintenant en quoi la catégorisation raciste pose problème lorsqu'elle n'est pas adossée à une justification suffisante, là encore certains commentaires peuvent nous mettre sur une voie d'analyse. D'abord, l'impératif de justification réside dans le fait que l'individu fait alors apparaître les principes et arguments qui soutiennent son point de vue et

¹ L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, op. cit.

offre ainsi ce dernier à la discussion. Les commentaires qui suivent illustrent parfaitement bien ce point.

Commentaire 43 *Toutes ces condamnations « brutes » : non seulement ils ne donnent pas vraiment à réfléchir ou à débattre, sinon partiellement, mais ils provoquent un rejet qui nuit à leur intention, il n'est qu'à lire les réactions ici pour s'en convaincre. (Libération – Vigile Bobigny)*

Commentaire 44 *J'estime qu'une bonne polémique est préférable au réflexe du corbeau. Parce que dénoncer dans une discussion, même orageuse pour faire taire, plutôt que de faire l'effort de la conversation et de la polémique, ça c'est universel. (Langlade - Libération)*

Les condamnations et accusations « brutes » ne prêtent ainsi le flanc à aucune critique ou discussion et sont perçues ici comme une stratégie simple de dé-légitimation qui place leur auteur en dehors de toutes discussions. Ce point de vue rappelle tout particulièrement la définition même des mécanismes de justification tels qu'ils sont avancés par Boltanski et Thévenot où « *les personnes sont confrontées à la nécessité d'avoir à justifier leurs actions [...] et à les accomplir de façons à ce qu'elles se soumettent à une épreuve de justification* »¹. Dans notre cas, pour le simplifier, le fait de ne pas expliquer une qualification raciste « n'est pas du jeu » et renvoie bien à notre hypothèse autour de la dialectique entre juger et être jugé. Discuter du racisme via le commentaire implique donc que le participant énonce son opinion vis-à-vis d'un événement et dévoile par la même les arguments et registres qui justifient son engagement. Le concept d'*accountability* entre ici en compte dans ce sens où pour que sa position soit observable et discutable – voire « fiable » (*reliable*), l'individu se doit de signifier aux autres les « preuves » - *evidences* - et objets sur lesquels il fonde son action². Un des premiers critères d'évaluation utilisé pour juger de la catégorisation raciste formulée par un

¹ *Ibid.*, p. 54.

² Graham Button, *Ethnomethodology and the Human Sciences*, Cambridge University Press, 1991, chap. 2 ; H. Garfinkel, *Recherches en ethnométhodologie*, op. cit.

individu passe donc avant tout par sa faculté à justifier celle-ci et à montrer un certain degré de réflexivité. Notons bien entendu que l'importance de cette prétendue « réflexivité », de même que l'importance et les contenus des justifications apportées, semblent a priori contingentes aux différentes situations et points de vue des acteurs.

STRATEGIES ET SUBJECTIVITE

Dans cette même idée de non-respect des règles de justification, c'est la tendance à clore le débat de ce type de postures qui est mise en cause dans les discussions. Cela se retrouve à la fois dans des commentaires d'ordre général mais également au sein d'interactions entre participants.

Commentaire 45 *Ça va ? T'es content de toi ? Tu lui as coupé le sifflet au monsieur ? T'as appuyé sur la touche kommandantur plutôt que de prendre le temps d'argumenter avec le gugusse pour éventuellement le convaincre qu'il avait tort ? (Hortefeux – Libération)*

Commentaire 46 *Toujours partant pour en remettre une couche En tout cas vous donniez toutes les apparences du petit délateur zélé, vous en félicitant même. Quant à certaines choses, on ne les combat jamais avec la censure, mais avec des arguments. S'tout ce que je voulais dire. (Hortefeux – Figaro)*

Commentaire 47 *Il est évident que les propos raciste sont intolérable et sont le plus souvent des provocations stupides. Mais crié au racisme tous les 5 post ne fera pas avancé le débat. Ca le clot. Pour comprendre une situation, il faut savoir la regarder objectivement, et certains sur ce forum (pas de nom car je suis contre toute forme de délation) se voile la face. Racisme= stupide, angélisme idem. (Langlade – Libération)*

Dans les deux premiers cas, on voit assez bien que l'accusation raciste, qui est entendue ici comme non justifiée, est perçue comme une stratégie pour clore tout débat. Par ailleurs, cela est dénoncé du fait que celle-ci empêche de convaincre et de déboucher sur un possible accord ou bien alors que cela ne représente pas un argument à part entière. Là encore, dans une approche pragmatique, on retrouve l'idée de la justification comme condition de validité des postures et d'établissement d'une intersubjectivité. Le second commentaire reprend également l'idée de clôture du débat mais également la subjectivité que représente cette manœuvre. A l'inverse, c'est donc l'objectivité qui fait ici son apparition comme condition du débat. Ce point apparaît capital dans bon nombre de commentaires du corpus en ce sens où parler le racisme correctement implique de se saisir de la question de façon « objective ».

Commentaire 48 *Où est-ce que vous avez pu lire dans mes propos que j'ai associé racisme et UMP??? Vous faites des déductions hâtives qui relèvent de votre unique subjectivité et qui témoignent de la grossièreté de vos ornières... vous appliquez à mes propos le même procédé que celui sur lequel vous vous appuyez pour prétendre avec certitude que les asiatiques seraient moins délinquants que les Africains (Fofana - Libération)*

Commentaire 49 *Si j'ai répondu à votre doute, ça n'était pas pour désamorcer un quelconque piège, mais pour renforcer l'idée que je me fais du décalage entre les chiffres qu'on veut bien nous fournir et la réalité que je vis. Cela témoignant un écart entre visions objectives et subjectives du racisme, entre la manière dont il est perçu et ce qu'il se passe réellement. (Vigile Bobigny - Libération)*

Commentaire 50 *La différence c'est que dans une boucherie Hallal vous savez ce que vous allez y trouver. Dans une chaîne de restauration c'est un tout au autre problème. Si dans ces chaînes demain vous ne trouveriez que du porc vous seriez le premier à crier au racisme. En fait ce qui est normal pour vous c'est ce qui va dans votre sens. Sinon c'est du racisme. (Burqa – Figaro)*

Les trois commentaires présentés ici, et qui sont adressés à d'autres participants, dénoncent ainsi la « subjectivité » de leurs interlocuteurs dans leurs définitions et usages du racisme. Dans le premier cas, cette tendance à la subjectivité est d'autant plus dénoncée qu'elle renvoie à un « procédé » également entendu comme pivot du racisme. Le second propos se réfère également à une définition générale du racisme pour poser que la subjectivité dans la définition du racisme, c'est-à-dire « la manière dont il est perçu », diffère de sa définition « objective » et de ce qu'il se passe réellement. Cette dénonciation de la subjectivité marque encore une fois une injonction à l'objectivité nécessaire pour identifier et parler le « vrai » racisme. Pour autant, les différents participants qui dénoncent cette prétendue objectivité, c'est-à-dire une trop petite distance entre la position de la personne et la définition qu'il postule du racisme - comme cela se voit bien dans la troisième contribution -, ne laissent pas pour autant voir les contenus d'une définition « objective » du racisme. Finalement, c'est dans leurs actes de dénonciation qu'ils se placent en dessus de toutes définitions partisans et personnelles du racisme. D'une certaine manière, on peut postuler que ce type de dénonciation permet à leurs auteurs de montrer leur propre réflexivité et objectivité et ainsi de « se grandir »¹.

On peut maintenant résumer les principales caractéristiques argumentatives discutées ici et qui, comme nous l'avons remarqué plus haut, traversent l'ensemble de corpus et ce de manière plus ou moins explicite selon les commentaires et les affaires. De façon générale, il semble ainsi se dessiner un premier cadre balisant les façons dont les personnes doivent s'engager dans leurs commentaires. Ce cadre est par ailleurs renforcé par la dénonciation récurrente des arguments qui ne respectent pas, ou en tout cas pas aux yeux du dénonciateur, les « bonnes manières » de parler collectivement le racisme. Tout d'abord, dans un objectif d'intersubjectivité, le participant doit faire preuve de réflexivité dans ses propos, c'est-à-dire justifier ses arguments et interprétations de manière suffisante. Nous postulons ici que cela renvoie une obligation à se soumettre à la critique. Cette règle semble alors concerner tant les commentaires cherchant à définir l'affaire en question dans l'article que les commentaires

¹ L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification, op. cit.* ; L. Boltanski, Y. Darré et M.-A. Schiltz, « La dénonciation », art cit.

s'adressant à d'autres participants. Dans cet espace particulier des commentaires, assigner le racisme à un évènement et/ou à un acteur particulier sans justifier ce rapprochement n'est pas acceptable. Parallèlement, la justification dont il est question est elle-même soumise à des règles particulières. En premier lieu, celle-ci doit faire preuve d'objectivité, c'est-à-dire ne pas être destinée à supporter uniquement une posture particulière mais plutôt s'inscrire dans un registre plus générale et donc « détachée » de toute position individuelle. On peut rapprocher cela d'un impératif de « dé-singularisation »¹. Il y a donc une exigence à expliquer la situation en la rapprochant d'un « type » particulier détaché de « l'ici et maintenant » plutôt que faire apparaître une définition mouvante et contextuelle du racisme qui viendrait simplement corroborer uniquement la configuration présente. Notons que cela ne rentre pas nécessairement en contradiction avec le fait de justifier une qualification raciste à l'aide d'une enquête via le « contexte » de l'affaire. Toutefois, ce même contexte doit nécessairement renvoyer à une propriété entendue comme typique du racisme et non être simplement défini par et pour l'évènement en question. C'est en ce sens que l'usage injustifié, ou en tout cas non suffisamment justifié, du racisme comme registre explicatif peut être compris comme une manœuvre ad hoc de légitimation pour son auteur. Toutefois, s'il y a bien consensus sur la nécessité d'apporter des justifications nécessaires, les commentaires se faisant garants des bonnes manières ne disent rien ni sur les contenus, ni sur l'importance jugée suffisante concernant ces justifications. Les deux parties suivantes portent justement sur les deux manières générales d'apporter des justifications pour supporter et/ou critiquer une qualification raciste. Or, nous verrons là encore que bien que bâties sur des justifications particulières, celles-ci sont toujours conditionnées aux mêmes exigences en terme de réflexivité et d'objectivité. Si la justification apparaît comme condition commune du débat, faut-il encore que celle-ci apparaisse comme légitime et acceptable aux yeux de l'interlocuteur.

¹ L. Boltanski, Y. Darré et M.-A. Schiltz, « La dénonciation », art cit, p. 23.

II. L'USAGE DU RACISME : ENTRE INDIGNATION CONTESTEE ET CONTESTATION INDIGNE.

Les disputes autour de l'objectivité et plus loin de la légitimité des opérations de qualification du racisme débouchent sur des oppositions plus larges entre les participants. Parmi celles-ci, une ligne de démarcation revient souvent dans les commentaires et se décompose à travers plusieurs types d'arguments qui s'opposent. Deux camps s'opposent alors, celui contestant l'indignation non réflexive face au racisme et l'autre critiquant la contestation intéressée de l'existence du racisme. D'entrée de jeu, on voit que les critères sur lesquels ces deux camps se disputent et se mesurent sont ceux discutés plus haut renvoyant à un impératif d'objectivité et de justification. Toutefois, ici les conséquences du désaccord débouchent sur des argumentations qui mettent en avant non plus seulement une mauvaise interprétation de l'affaire en question mais plutôt le motif – voire la stratégie – pour lequel le participant a catégorisé ou non un événement comme raciste. Plus généralement, le travail critique opéré à l'intérieur de ce registre conduit *in fine* au dévoilement des motifs propres à une personne et à son engagement dans la discussion. Afin d'organiser notre explication de cette opposition, nous décrirons et discuterons successivement ces deux camps. Le premier s'appuie, par des biais différents, sur une critique envers les commentaires qualifiant « trop rapidement » un ou des événements comme racistes. Le suivant renvoie à l'inverse à une critique dirigée vers les propos qui réfutent la qualification raciste d'une affaire. Dans ces deux cas, nous discuterons alors de la manière dont *l'usage du racisme*, c'est-à-dire des façons et des motifs projetés par lesquels les individus construisent et expriment leur interprétations du racisme, apparaît central pour juger et dénoncer la position de son interlocuteur.

CONTESTER L'INDIGNATION : ENTRE STRATEGIES, PARTIALITE ET CENSURE

Ce premier registre critique se focalise sur une opposition envers les arguments jugés non suffisamment justifiées utilisés pour caractériser un évènement comme raciste. Plus spécifiquement, c'est la dimension morale et symbolique dans laquelle cette dénonciation du racisme est effectué qui concentre les critiques. On peut identifier trois types d'arguments qui, fonctionnant souvent de concert, supportent ces critiques. Ces derniers résident en grande partie dans ces expressions toutes faites, prises comme allant de soi : crier au racisme, l'indignation variable et enfin le politiquement correct.

Crier au racisme

Dans le chapitre consacré aux mots du racisme, cette expression était déjà apparue comme significativement présente au sein des commentaires usant du terme « racisme ». L'expression en elle-même est intéressante puisque, comme dans sa forme originelle autour du loup, elle traduit bien l'idée que le fait d'identifier le racisme trop souvent dans des situations où il n'existe pas peut faire perdre de vue le « vrai » racisme lorsque celui-ci intervient bel et bien. Remarquons donc que cette critique marque implicitement que celui qui l'emploie a connaissance de ce qu'est le « vrai » racisme et que celui-ci mérite « vraiment » que l'on s'y oppose. Les commentaires suivants illustrent les diverses facettes de cette expression.

Commentaire 51 *Attention à tous ceux qui crient au racisme: Mme Merkel ne dénonce pas les immigrants comme boucs émissaires, au contraire elle souhaite d'avantage d'immigration. Seulement, elle fait **le constat lucide**, et qui vaut aussi pour la France, que le modèle 'multikulti' (les cultures vivant côte à côte d'égal à égal) ne fonctionne pas Merkel. (Merkel –Libération)*

Commentaire 52 *Que dire de plus après tous ces commentaires si ce n'est que dans ce pays des individus comme ce crétin font régner la peur ce sachant impunis aidés en plus par **les gauchos qui sont toujours prêts à crier au racisme pour***

tout et n'importe quoi dans le seul but de récupération politique, (Fofana-Figaro)

Commentaire 53 *Et oui ce préfet n'est pas politiquement correct, il s'enerve et jette ses affaires lorsque une employée pousse le bouchon un peu trop loin, mais après a t il vraiment dit cette phrase ou bien n'est ce qu'une interprétation de la part de l'agent. car maintenant c'est monnaie courante "d'interpréter" de voir du racisme dans chaque geste, il faut surveiller nos paroles ; malheureusement ce n'est pas le cas de nos interlocuteurs "persécutés" qui de nos jours **ont la part belle à crier au racisme**, alors que tout dans leur attitude démontre l'adage "on voit la paille dans l'oeil de son voisin mais pas la poutre dans le sien" (Langlade – Figaro)*

Commentaire 54 *lib1435 ah parceque maintenant un sketch humoristique va m'apprendre la vie? Ca vous dérange ce que je dis? c'est pourtant la réalité... Quand on entend au journal de 20h un membre d'une association luttant contre le racisme dire "il n'y a que des blancs dans le monde politique" **personne ne crie au racisme pourtant?** le politiquement correct vous a tous rendu sourd ou quoi? (Langlade – Libération)*

Le premier extrait représente bien l'idée selon laquelle les personnes « criant au racisme » se trompent d'interprétation et que l'évènement commenté relève d'un autre registre que celui du racisme, ici d'un « constat lucide ». En retour, on retombe également sur la thématique de la réflexivité et de l'objectivité puisque dans ce propos la posture consistant à « crier au racisme » est implicitement entendue comme ni factuelle ni lucide. Les deux commentaires suivants mettent en évidence l'idée du motif et plus loin de la stratégie propre à cette posture. Que ce soit « *dans le seul but de récupération politique* » ou bien encore « *pour avoir la part belle* », il est entendu ici que le fait de dénoncer le racisme là où celui-ci n'existe pas peut-être dirigé vers un objectif individuel particulier différent de la simple interprétation d'une affaire. On retrouve une nouvelle fois l'idée de subjectivité où par ailleurs les personnes

visées sont souvent comprises comme conscientes de leur stratégie. Ainsi, le fait de crier au racisme n'est pas nécessairement compris comme une erreur d'interprétation de l'affaire mais plutôt comme une mauvaise interprétation consciemment exprimée pour atteindre d'autres objectifs. Il en ressort plus généralement que ce qui est dénoncé ici est d'une part le fait que ce n'est pas le « vrai » racisme qui est adressé – notons d'ailleurs que la définition de celui-ci reste en suspens dans les propos reproduits ici – et d'autre part la stratégie inavouée des personnes usant de ce registre. Le dernier commentaire présenté s'inscrit dans cette même dénonciation en adressant le fait que dans le cas du « vrai » racisme, les mêmes personnes ne « crient pas au racisme », ce qui démontrera l'orientation stratégique et subjective de ces dernières. Plus généralement, on peut également mettre en évidence le fait que ce registre critique s'appuie sur l'idée que le racisme, lorsqu'il est dénoncé publiquement, comporte une charge morale et symbolique importante. En effet, dans l'idée de « crier au racisme », c'est également la faculté de celui-ci à attirer et mobiliser l'attention qui est pointée par les commentaires en question. La série de commentaires qui suit se focalise justement sur ce point.

Commentaire 55 *Oui, il est affolant de démagogie de voir qu'avant que soit établie une preuve d'un "comportement raciste", un préfet soit mis à pied sur simple dénonciation d'une employée. Décidément, en France, quand on prononce le mot magique, le mot "RACISME", la terre se met à trembler. Sommes-nous devenus fous? (Langlade – Libération)*

Commentaire 56 *En lisent les réactions des internautes, j'arrive à la conclusion suivante, que le mot racisme ne doit être prononcé pour n'importe que ni quoi juste pour faire mousser et, d'accord, le plus judicieux, est d'attendre la fin des avènements. (Langlade – Figaro)*

Commentaire 57 *Moralité : c'est bien les journalistes qui créent ce racisme simplement pour faire du chiffre (Vigile Bobigny – Figaro)*

Commentaire 58 *ATTENTION aux média... **Qu'appelle t'on racisme ?** Car le mot en lui même est une ineptie. nous somme tous de la même race (humaine), de plus, il est souvent utilisé à tord et à travers. **La notion de racisme est très galvaudé, et surtout simplifier à l'extrême par les journalistes le plus souvent pour faire sensation.** (Vigile Bobigny - Libération)*

C'est d'abord le « mot racisme » qui est spécifiquement discuté dans les deux premiers extraits. Dans la continuité des commentaires précédents, c'est bien la charge polémique qu'implique l'expression d'une catégorisation raciste qui est dénoncée. Que ce soit « la terre qui se mette à trembler » ou alors « pour faire mousser », le recours au racisme est entendu ici comme un le moyen de générer une attention collective importante sur un évènement qui, pour ces critiques, n'est pourtant pas relié réellement – ou en tout cas de manière suffisamment justifiée - à la problématique du racisme. A partir de là, la question de la stratégie et de l'objectif de cet usage fait son apparition. C'est ainsi le cas dans les deux autres commentaires prenant pour cible les journalistes. Ces derniers sont alors perçus comme usant de la qualification raciste pour son pouvoir mobilisateur et ainsi « faire du chiffre » ou encore « faire sensation ».

Cette critique des personnes qui « crient au racisme » nous renseigne indirectement sur une des facettes du racisme qui est prise en compte dans la construction critique à savoir la charge symbolique qu'implique la désignation raciste d'un évènement. Si le fait de dénoncer le racisme là où il y en a pas est critiqué d'abord par la faiblesse des justifications qui soutiennent une telle catégorisation, c'est également le fait de « se servir » de la charge morale et symbolique de l'accusation raciste pour remplir des objectifs particuliers qui concentre les critiques propres à ce registre. Notons que, comme nous l'avions déjà évoqué, cet usage de la qualification raciste à des fins personnelles est là encore compris comme consciemment orchestré par leurs auteurs. En retour, les critiques, tant dans leurs formes que dans leurs contenus, s'apparentent à des opérations de dévoilement, c'est-à-dire qu'elles ont la faculté de mettre à nu l'écart entre l'objectif affiché qui est de dénoncer le racisme, et l'objectif réel.

L'indignation sélective

Dans le même ordre d'idée, ce type de dénonciation passe également par la notion d'indignation. En premier lieu, dans la définition même du terme, celle-ci envoie également à une charge émotive déclenchée par la catégorisation raciste. Mais plus loin, c'est la plasticité et la non-consistance de cette posture qui concentrent les critiques.

Commentaire 59 *De toute façon, c'est le soi-disant antiracisme lui-même qui est une manipulation! Sopo, le président de "SOS racisme" (...), voudrait pourtant bien continuer d'endormir tout le monde avec cette idéologie au service du mondialisme. Mais il a visiblement du mal à le faire, à en croire notamment les commentaires ci-dessous. En effet, de plus en plus de français ont maintenant compris l'imposture... Notamment à cause de l'indignation à géométrie variable manifestée par ces associations soi-disant antiracistes, du coût qu'elles représentent pour le contribuable, des affaires qui y sont parfois liées et aussi en raison de la véritable "chasse aux sorcières" qu'elles pratiquent. Sans oublier les politiques de discrimination qu'elles prônent... Tout cela avec l'assentiment, sinon la complicité, du gouvernement actuel, comme des gouvernements précédents. (Langlade - Figaro)*

Commentaire 60 *Et alors? Si ce même préfet, arrivant dans le nord de la France, s'était écrié " on se croirait en Suède, il n'y a que des blonds ici!" aurait-on entendu les mêmes propos? Quant aux gens du voyage, qui ne constituent pas "une race", n'importe qui peut se rendre compte que ce préfet ne fait que constater des faits depuis longtemps avérés.. Alors, messieurs et dames les "bien-pensants" gardez votre indignation pour des choses qui en valent la peine! (Langlade – Libération)*

Commentaire 61 *C'est ca tes sources ? Dis donc, il t'en faut pas beaucoup mon grand. Un maire qui dit que le racisme anti blanc existe, il donne un avis personnel, sur une chose qui existe certainement mais qui est totalement marginale. A partir de ca t'en fait une histoire ? Merde alors. Et ta poignée de*

*blanc qui ont reçu des insultes par une bande d'abruti, ils ont été empêchés de travailler ? d'avoir un logement, parce qu'ils étaient blancs ? ils sont constamment stigmatisés à travers les médias parce qu'ils sont blancs ? Oui vous êtes bien ridicule... **vos balances des indignations sont quelques peu dérèglées.** (Le Pen Affiches – Libération)*

Entre « balance des indignations » ou « indignation à géométrie variable », les commentaires présentés ici dénoncent ainsi une indignation, succédant à une qualification du racisme, orientée vers un but particulier et par extension non objective. Par ailleurs, le premier commentaire préconisant aux « bien-pensants » de « garder leur indignation pour quelque chose qui en vaut la peine » illustre encore l'idée que ces derniers ne s'indignent pas face au « vrai racisme » mais plutôt face à des événements qui n'en relèvent pas, ici un simple constat de la part du préfet. Si ces propos dénoncent, plus ou moins implicitement, la stratégie cachée de l'interprétation de certaines personnes – individuelles ou collectives – il y a également dans ce registre l'idée selon laquelle cette indignation représente une posture facile et dénuée de justifications valables. Dans l'idée de la plasticité de cette indignation, c'est finalement sa tendance à catégoriser comme racistes certains événements tout en ne pratiquant pas cette catégorisation pour des événements apparemment similaires qui est montrée du doigt. À partir de là, on retrouve d'une part l'idée d'objectifs cachés derrière cette catégorisation sélective mais également l'idée que la définition du racisme utilisée pour effectuer ces catégorisations ne résiste pas à la réalité des faits. On le voit ainsi particulièrement bien dans les deux derniers commentaires qui interpellent leurs interlocuteurs à l'aide de questions visant à montrer la faiblesse de leurs arguments. Généralement donc, l'indignation est ici à la fois dénoncée comme subjective car orientée vers un objectif particulier mais également car celle-ci est perçue comme non soutenue par des principes de justifications valables.

Politiquement correct et bien-pensance

Enfin, dans cette critique générale adressée à certaines qualifications du racisme, entendues comme orientées et partiales, les notions de « politiquement correct » et de « bien-pensance » sont convoquées dans un nombre important de contributions. Celles-ci sont intéressantes du fait qu'elles sont employées par certains commentaires à la fois pour décrire la posture de certaines personnes mais également pour dénoncer qu'elles sont imposées comme règles des discussions autour du racisme.

Commentaire 62 *SORTIE DE SON CONTEXTE, la phrase est naturellement indéfendable. Mais c'est le ton qui fait la chanson et lorsque c'est dit avec un grand sourire taquin dans une réunion de militants amis, c'est à prendre au second degré, comme quand ma femme me traite affectueusement "d'étudiant attardé". Les juges sont-ils capables d'avoir ce discernement ? Apparemment non. A l'inverse, Le politiquement correct doit primer, point à la ligne. Quelle misère.*

Commentaire 63 *Comme beaucoup de donneurs de leçons de non-racisme vous faites exprès de confondre non politiquement correct (faire la différence entre un jeune et une racaille encore appelée djeun) et racisme. C'est bien ça vous permet de vous enfermer dans vos certitudes (vous, le bien pensant contre les salauds de raciste, immanquablement de droite avec une préférence pour l'UMP). Mais on s'en fout pas mal de votre pseudo morale à 2 balles. Dommage que vous n'ayez pas été capable de répondre à ma question relative aux jeunes asiatiques, trop dérangeante certainement*

Commentaire 64 *Ce drame n'a pas forcément de motivations raciales (je lis surtout qu'un pauvre con a provoqué un drame parce qu'on lui refusait l'entrée d'un magasin fermé, et a inventé après coup des propos antisémites pour essayer de justifier sa réaction), mais un ramassis de bienpensant tiennent absolument à en faire un crime raciste (on se demande pourquoi ?) Je ne vois rien qui*

prouve que ce drame n'aurait pas eu lieu si agresseurs/agressé avaient eu les mêmes origines.

Le premier exemple, en opposant finalement « discernement » et « politiquement correct » dans le travail des juges, met en avant la faiblesse du second, entendu comme partial d'une part et sans réflexion de l'autre. De même, le second commentaire critique la posture qui interprète indistinctement le racisme et le politiquement incorrect et ce « en le faisant exprès ». Cela est alors perçu comme une stratégie particulière pour imposer un point de vue entendu comme subjectif et erroné mais aussi pour clore tout débat. Le dernier propos questionne enfin l'objectif de la catégorisation raciste opérée par la « bien pensance », entendue comme non valable et orientée vers un but inavoué. Il y a généralement derrière ces idées, qui sous certains aspects semblent interchangeables, de « politiquement correct », de « bien pensance » ou même de « pensée unique », une argumentation générale où la thématique du complot est très présente. En effet, en insistant sur le fait que les personnes savent consciemment que leurs qualifications du racisme est erronée et ne relèvent pas du « vrai racisme », les critiques sous-tendent implicitement que cette posture vise un objectif particulier de disqualification. Par ailleurs, le passage au collectif, « les bien-pensants », renforce encore l'idée d'un groupe constitué qui cherche à la fois à contrôler la bonne interprétation du racisme mais également à sanctionner les interprétations différentes. Cette critique du « politiquement correct » se retrouve alors logiquement dans des argumentations usant de montées en généralité pour qualifier et dénoncer les conditions de discussions autour du racisme comme dans les commentaires suivants.

Commentaire 65 *Ah les méchants français de souche et les gentils immigrés! Statistiques ethniques interdites en France (c'est plus commode), on baillonne et on diabolise les gens qui oseraient exprimer un avis différent de celui de la pensée unique, du politiquement correct: le français de souche a un passé colonial, il est raciste et primaire, surtout si il ouvre sa gueule. 40 ans que la dictature du politiquement correct dure!*

Commentaire 66 *Ben oui... Il est en effet plus facile de dire ces choses-là dans un pays comme les Etats-Unis. En France, le **politiquement correct** rabâché depuis 30 ans a bien formaté l'esprit des citoyens à cause de certaines lois imbéciles votées. La preuve : ce genre de simple constatation exprimée (maladroitement formulé par le Préfet, il est vrai), envoie désormais au tribunal ou vers une autre sanction. D'ailleurs, ce matin, aux actualités de France-Infos le représentant de SOS racisme avait son os à ronger. Quelle jubilation !!*

Ainsi, c'est l'idée de censure, voire de dictature, dans l'interprétation de ce qui est raciste ou non qui est plus généralement dénoncée. Placé dans une visée historique, le « politiquement correct » devient alors un mouvement plus important ayant « formaté l'esprit des citoyens ». L'expression est d'autant plus intéressante qu'elle marque que son auteur, lui, a échappé à ce formatage et par conséquent que son point de vue est d'avantage construit et réfléchi. D'autre part, l'idée de formatage traduit également un certain mouvement vis-à-vis de la question des objectifs dissimulés des personnes caractérisant le racisme. En effet, dans ce cadre, il semble implicitement que les personnes pratiquant le « politiquement correct » ne se rendent pas compte que cette posture leur est en quelque sorte imposée. Dans une vision plus globale, les personnes critiquées ne le sont plus seulement par rapport une interprétation du racisme qui est faite mais également par le fait que celle-ci, loin d'être personnelle, soit le produit d'une idéologie qui les dépasse. En d'autres termes, c'est bien la capacité critique des personnes qui est dénoncée ici tant par le contenu que par l'origine des postures qu'elles adoptent.

Cette contestation de l'indignation peut donc être comprise au travers de la lutte pour la bonne interprétation du racisme – ou à l'interprétation du « vrai » racisme. On y retrouve dans un premier temps des critiques s'appuyant sur les conditions valables pour interpréter le racisme décrites plus haut autour du registre général de l'objectivité. En parlant d'indignation, c'est avant tout le manque de réflexivité et de neutralité de cette posture qui est dénoncé. En effet, les critiques se fondent souvent sur le contexte de l'affaire discutée pour d'abord réfuter la qualification raciste qui y est associée et ensuite pour montrer que ceux ayant réalisé cette

qualification, loin d'être réflexif, usent de la charge symbolique du racisme pour remplir des objectifs particuliers. A partir de là, le politiquement correct apparaît donc d'abord comme une posture individuelle subjective et faussée face au racisme. Par ailleurs, loin de signifier simplement que les personnes critiquées ont des interprétations non valables du racisme, cette dénonciation renvoie donc plus loin à un dévoilement des objectifs « réels » de ces personnes. Par une montée en généralité, c'est le groupe des « bien-pensants » qui devient la cible de ces critiques en tant que producteur d'un cadre unique contraignant les discussions du racisme. Cette analyse démontre une fois de plus que la catégorisation raciste est au cœur des controverses et des critiques. Plus encore, nous sommes bel et bien ici dans un registre dit *méta-pragmatique*, c'est-à-dire où la « relation entre la qualification et l'état des choses, loin d'aller de soi, revient au premier plan »¹.

LA CONTESTATION INDIGNE : RELATIVISATION, DEVOILEMENT ET INTENTIONNALITE

Face à ce premier registre, on en trouve un second qui se construit apparemment en opposition au premier. Si le premier contestait la qualification du racisme usant de l'indignation, ce second dénonce justement les engagements qui visent à réduire la qualification raciste de certains événements. Par conséquent, le fait de « relativiser le racisme » est principalement dénoncé. Plus loin, dévoiler le véritable racisme ou encore de pointer l'ignorance caractéristique de ce procédé sont autant de manières de critiquer cette posture.

Relativiser le racisme

Une première orientation des arguments de ce registre consiste à dénoncer la relativisation du racisme que sous-entend la réfutation de la qualification raciste d'un événement. C'est le cas dans les commentaires suivants :

¹ L. Boltanski, *De la critique*, op. cit., p. 129.

Commentaire 67 *Ceci dit, je ne comprends pas votre position : les paroles du préfet ne seraient pas racistes... ? Vous savez comme moi qu'il s'agit ici de l'utilisation de ces paroles dans un contexte particulier qui les rend racistes. C'est n'est pas normal de relativiser cela ! J'avoue que je m'étonne de cette position sur le préfet et de son but...? (Langlade – Libération)*

Commentaire 68 *Ils peuvent toujours essayer de masquer leurs pensées réelles, ils ne trompent personnes. **On ne peut pas nuancer le racisme : le nuancer, c'est l'excuser.** (Le Pen Affiches – Figaro)*

Commentaire 69 *Ces raisonnements à la con utilisé par **ceux qui tente d'excuser l'inexcusable**, faute de pouvoir réfléchir. 'tin y'en a marre de ces lobotomisés racistes ca y est, je suis gavé, vé me coucher.. (Langlade – Liberation)*

Commentaire 70 *Quand tu participes a un forum sur un nazillon du FN... Que ta seule reponse a cette... putain je trouve plus les mots pour qualifier ca... est de t'en prendre a 2 femmes dont le seul tort est d'appartenir a la gauche parlementaire et de mettre sur le meme plan une ignominie de base et un cadre normal de campagne electoral... **Quand tu prends une posture défensive envers cette pauvre tâche... Il ne faut pas t'étonner d'un amalgame que tu as sciemment provoque...** De Gaulle a fait des lois avec les communistes... Ca s'appelle le conseil national de la Liberation... **Que tu choisisses d'excuser un nazi** et de vilipender deux candidates de gauche, a mon avis, t'as pas tout compris au Gaullisme... (Candidat FN – Figaro)*

Entre « relativiser » ou encore « nuancer » le racisme », les commentaires dénoncent ici le fait que certains participants réfutent la qualification raciste d'évènements entendus comme explicitement racistes. On note que ces critiques ne sont par ailleurs pas orientées directement sur une enquête vis-à-vis de la qualification qui serait erronée, cela va en effet de soi. Les propos exprimés ici dénoncent une « contre » qualification non valable avant tout sur le plan moral. Il

n'est ainsi « pas normal » de relativiser pour reprendre le premier extrait. De même, on ne « peut » pas nuancer le racisme et ainsi « excuser l'inexcusable ». En parallèle donc, ces différents commentaires prennent la qualification raciste de l'évènement comme allant de soi et en aucun cas ne paraissent discutables. Dès lors, on voit que la négociation, même infime, de cette qualification est largement critiquée. De façon générale, on pourrait poser qu'implicitement, c'est la notion de vigilance et plus loin la notion d'intransigeance face au racisme qui transparaît dans ces commentaires. Face au caractère raciste d'une affaire, entendu comme définitif et indiscutable, il s'agit pour les tenants de cette approche d'être vigilant vis-à-vis des participants voulant mettre en question ce jugement. Là encore, on tombe ensuite sur la question du dévoilement des motifs qui se cacheraient derrière ces tentatives de réfutation du racisme.

Dévoiler le raciste

En poursuivant sur la série de commentaires précédents, on voit ainsi que le premier commentaire exprime justement ses doutes vis à vis du réel motif d'une telle interprétation, les points de suspension marquant souvent un étonnement feint. Tandis que, plus explicitement, le second, en déclarant « qu'ils ne trompent personne », avance que ces réfutation marquent que leurs auteurs, dans leur pensées « secrètes », cautionnent voire adhèrent au racisme. Dans cette direction, c'est un procédé de dévoilement qui est mis en avant par ce type de critiques : si les individus réfutent une qualification raciste perçue comme évidente, cela met en lumière leur « véritable » rapport au racisme.

Commentaire 71 *enfin demasques publiquement ! sous couvert de respectabilite voila ce qui se dissimule depuis sa creation sous le drapeau du FN : la collusion FN- partis fascistes europeens est notoire et ne pas le reconnaitre releve de la plus grande meconnaissance de ce parti ! **Ignorer ce fait et le nier publiquement est extrêmement dangereux et raciste***

Commentaire 72 *Humaniste je le suis et je n'ai aucun complexe vis à vis des fachos, des aigris, des égoïstes et des individualistes quelle que soit leur origine et la couleur de leur peau! enfin pour finir, sous prétexte de ne pas être dans le politiquement correct, vous vous autorisez à dire des choses qui vont bien au delà du "je ne suis pas raciste, mais..." ; je vous ai rappelé certains de vos propos dans lequel vous préconisiez comme solution aux problèmes des banlieues "l'irradiation" des "singes" qui les habitent... ça ne vous rappelle rien??? moi si! ça me rappelle exactement les propos d'un certains petit moustachu qui voulais une société débarrassée des "parasites"... on a vu ce qu'a couté son manège! bref, arrêtez de nier les faits et assumez vos opinions et arrêtez de vous cacher derrière votre petit doigt... personne n'est dupe! (Langlade – Liberation)*

Des deux extraits présentés, « nier le racisme » est donc entendu comme une manœuvre, souvent perçue comme consciente et stratégique, qui vise à minimiser le racisme d'une part et à cacher son propre racisme. Notons que la métaphore du masque est très présente dans ce type du discours. Face à cela, les critiques mettent en avant une posture qui vise à démasquer et encore à dévoiler le raciste. Comme dans le second extrait, ce dernier est ainsi défini à travers sa « lâcheté », c'est-à-dire « n'assumant pas ses opinions » ou encore « se cachant derrière son petit doigt ». Plus généralement, comme dans les arguments du camp opposé, on retombe sur l'idée que cette réfutation de la qualification raciste est opérée de manière consciente et délibérée. En d'autres termes, leurs auteurs sont perçus comme conscients de la véritable nature raciste de l'évènement mais discutent pourtant la validité de celle-ci dans le cadre d'une stratégie de dissimulation. Ainsi, l'hypocrisie et la mauvaise foi peuvent également être mobilisées pour critiquer cette posture, comme dans le commentaire suivant :

Commentaire 73 *Les juges ne prennent pas parti, ils appliquent la loi vis-à-vis du racisme. Factuellement. J'aurais donc tendance à dire que c'est votre véritable engagement politique qui vous fait contester ça, et que vous êtes donc d'une mauvaise foi criarde. (Hortefeux – Figaro)*

Cette idée de dissimulation renvoie une fois de plus à l'idée du « véritable » motif des personnes critiquées ici. On peut ainsi faire le parallèle avec celle du « vrai » racisme dont nous parlions plus haut. En effet, c'est toujours cette mise en opposition entre motifs réels et motifs affichés qui semblent soutenir les critiques. Dans le même ordre d'idée, l'opposition entre subjectivité et objectivité se retrouve également dans ces opérations de dévoilement. Face à une qualification raciste qui est prise comme objective et allant de soi, les opérations de négociation et/ou de réfutation de celle-ci sont nécessairement définies comme subjectives et non valables. Cela nous amène alors à un dévoilement des « véritables » motifs de ces opérations, et plus loin à la caractérisation morale des personnes usant de celles-ci.

Ignorance et non-réflexion

Nier le racisme d'une situation est donc perçu non comme une position valable et objective mais comme une stratégie occultant une adhésion au racisme. A partir de là, certains commentaires poussent plus loin la recherche des facteurs qui poussent les individus critiqués à nier l'évidence et à se pourvoir dans des interprétations entendues comme racistes et moralement injustes. De façon générale, le motif en question est entendu comme inhérent à la nature même des personnes. Refont alors surface les idées de non réflexivité.

Commentaire 74 *Dialoguer ? Avec vous ? Vous ne répondez a rien, vous contentant de fuites lâches, de rideaux de fumees, de feintes pueriles... Aucune contre-argumentation, rien, jamais. La méthode des fachos : l'obscurantisme et la "croyance" en guise de "réflexion". Alors je me contente, moi, de citer des FAITS qui parlent d'eux meme, et de reserver quelques crachats pour les cloportes comme vous. (Langlade – Figaro)*

Commentaire 75 *quand on lit votre mauvaise foi et celles des fniste à ,defendre l'indéfendable et le racisme ,cela me rappelle étrangement ,que depuis 2007 jusqu'a 1 an a peu pres,ils defendaient l'indéfendable sarkosiste,pris la main dans le pot de confiture et bien non! « c'est un montage » , « un coup de la gauche » ,et*

leur mauvaise foi comme d'habitude est pas a une contradiction pres , et c'est la que l'on se rend compte que vu le manque reflexion ,ces gens la ,ne peuvent que se laisser influencer ,par ceux ou celle qui veulent jouer les caids ,sarko ,lepen,ils ont besoin d'un chef de bande et maintenant qu'elle est blonde c'est encore mieux (Candidat FN – Liberation)

De ces deux extraits, on retrouve ainsi l'idée de lâcheté et de mauvaise foi qui sont associées plus loin à celle du manque de réflexion. Ainsi, leurs auteurs respectifs reprochent à ceux qui discutent du bien-fondé de la qualification raciste d'un événement le manque de réflexivité et plus loin le manque de justifications valables dans leurs arguments. Ces derniers sont alors entendus comme « obscurs » ou encore appuyés sur des « croyances ». On voit par ailleurs que ces critiques vis-à-vis des arguments débordent alors sur la nature supposée de leurs auteurs. Entre « fachos », « cloportes » ou « fn-istes », « ces gens-là » sont catégorisés *in fine* comme appartenant au groupe des racistes. C'est ainsi que finalement de l'examen de leur argumentations et de leurs supposés caractères injustifiés et non-réflexifs, les auteurs de ces dernières sont alors rapprochés du groupe type des racistes qui, lui-même est défini par ces mêmes critères. Cela rappelle bien entendu le type d'enquête « par les personnes » décrit dans le chapitre précédent où un événement est qualifié comme raciste à partir du moment où le ou les principaux accusés sont perçus comme partageant des traits communs avec la figure idéale du raciste. Pour finir, c'est dans cette même idée que nous trouvons plusieurs contributions qui, appuyant un peu plus l'idée de non-réflexion, dénoncent le fait que ces personnes soient influencées par des groupes entendus comme promoteurs du racisme.

Commentaire 76 *Tout se passe comme si, on ne sait trop pour quelle obscure raison -la crise économique peut être, redéfinition géostratégique- tout était mis en place pour **habituer l'opinion publique pour ne pas dire l'habiliter à une sorte de démocratisation de la haine de l'autre** notamment de l'africain et du musulman en justifiant selon toute vraisemblance l'injustifiable. En effet qui de ne pas remarquer le matraquage médiatique orchestré autour de la question raciste sans que l'on daigne apporter sinon proposer quelques solutions que ce*

*soient fait, la question n'est pas tant de solutionner le problème que de politiquement l'exacerber par le biais d'une arme de destruction massive imparable qui plus est redoutable: l'émotionnel. **Et vous vous tombez dedans...***

Commentaire 77 *c'est bien vous les pires, les fachos de merde. Je les supporte pas, comment est il possible de nier et d'être convaincu par des idées aussi puantes. faut vraiment être le pire des cons et des incultes pour dénigrer toute une population de la sorte. Ils osnt tellement cons qu'ils vont nous revoter sarkozy..*
(Roms

Dès lors, c'est l'inculture d'une part et le manque de réflexion de l'autre qui justifient le fait que les individus niant le racisme soient finalement manipulés et/ou influencés par d'autres groupes.

De ces deux postures qui s'opposent vis-à-vis du « vrai » racisme et de ses usages, on retiendra avant tout le fait que les disputes et justifications reposent sur des répertoires moraux et symboliques similaires. Que ce soit celui appelant à l'objectivité et à la réflexivité ou celui dénonçant stratégies individuelles et/ou « formatage », ces deux camps utilisent plus ou moins les mêmes critères pour évaluer et dénoncer la position adverse. Plus encore, on perçoit bien ici le glissement des postures depuis l'évaluation de la qualification du racisme vers l'évaluation des personnes elles-mêmes et de leur distance au racisme. Cela met alors en lumière un point central, à savoir le fait que les répertoires moraux utilisés pour dénoncer la « mauvaise » interprétation du racisme opéré par son adversaire sont identiques à ceux qui soutiennent la figure type du racisme. Si nous affirmions plus haut que nous avons à faire à des affaires dans l'affaire, c'est-à-dire à un déplacement de l'attention depuis l'évènement discuté aux manières dont celui-ci est discuté, les critères utilisés pour évaluer et qualifier ces deux univers semblent largement se confondre.

III. USAGES DU RACISME ET FRONTIERES SYMBOLIQUES

C'est ainsi que notre analyse des disputes qui entourent les opérations de qualifications du racisme nous amènent maintenant à examiner plus en détails les mécanismes de catégorisations des personnes sur lesquels elles débouchent. Dans la partie précédente qui suivait deux registres opposés, nous avons déjà remarqué que plus que la légitimité ou la validité d'une interprétation, les critiques tendent finalement à dénoncer les traits et valeurs des personnes incriminées. Nous souhaitons donc ici poursuivre l'exploration des valeurs et traits typiques des personnes qui sont mobilisés pour bâtir l'opposition entre ces deux groupes. Pour suivre Michèle Lamont, il s'agit donc ici de suivre les opérations de « marquage des frontières » déployées par les participants¹ et qui viennent affirmer et généraliser encore un peu plus leurs clivages vis-à-vis de la vraie définition du racisme. Plus loin, cela nous conduit à identifier différents critères selon lesquels sont bâties les *frontières morales* qui, selon les participants, déterminent leurs différences tant avec le groupe qu'avec le point de vue qu'ils entendent dénoncer. En retour, le recours à cette idée de frontières nous permet de comprendre comment, en jugeant et catégorisant ses interlocuteurs, c'est également sa propre personne et son propre groupe que l'auteur nomme et spécifie. Pour revenir à l'opposition décrite plus haut – résumée sommairement entre indignation contestée et contestation indigne – ce qu'il y a d'intéressant et de notoire, est que ce sont les mêmes critères moraux qui sont revendiqués par les deux camps. En effet, comme par jeu de miroir, les participants catégorisent, et donc se différencient à partir des mêmes jeux de valeurs. Plus loin, nous discuterons alors du rapport entre ces valeurs et celles projetées sur la figure du raciste. Cela nous permettra alors d'aboutir notre raisonnement en discutant le fait que les critères utilisés pour définir les bonnes ou les mauvaises manières de discuter le racisme et plus loin le statut des personnes qui s'engagent sur ce terrain sont finalement les mêmes qui marquent les frontières entre ce qui est raciste et ce qui ne l'est pas.

¹ M. Lamont, *La dignité des travailleurs*, op. cit. ; Michèle Lamont, *La morale et l'argent: les valeurs des cadres en France et aux Etats-Unis*, Métailié, 1995 ; M. Lamont et M. Fournier, *Cultivating Differences*, op. cit.

SE METTRE AU-DESSUS DES AUTRES

Un premier registre qui est largement utilisé par les participants dans la critique morale de leurs adversaires touche à l'idée que ces derniers se placent « au-dessus » des autres. En d'autres termes, c'est le caractère supérieur que ces derniers donnent à leurs arguments et leurs positions qui est ici dénoncé. Dans notre approche méta-pragmatique, ce point est intéressant du fait que les critiques, en pointant le caractère injustifiée et a-moral de ce procédé placent à l'inverse leur propre conduite, entendue comme juste, comme supérieure à celle qui est décriée. Pour le dire différemment, se « placer au-dessus des autres » est compris comme la marque d'une conduite qui place justement son auteur et son groupe dans une position inférieure au regard des critères moraux jugés importants et légitimes.

Commentaire 78 *De ttes facons, la pensee unique est la pensee de ceux qui savent tout, de ceux qui se croient non seulement intellectuellement mais aussi moralement au-dessus des autres, cette pensee unique avait denie a la politique la capacite d'exprimer une volonte. (Langlade – Liberation)*

Commentaire 79 *La position des anti-racistes "purs" est donc de plus en plus ambiguë, ces derniers se positionnaient au-dessus de la mêlée pour mieux instaurer une sorte de magistère moral les autorisant à mépriser ouvertement ceux qui s'interrogent sur les responsabilités des uns et des autres, peu importe que les désignés coupables soient capables de distinguer les nuances de ces racismes, et leur asymétrie . Au point qu'on finit par se demander ce qui les motivent réellement, la stigmatisation des "stigmatisateurs" ou supposés , toujours en réaction à la réaction, ou le travail , plus difficile et plus ingrat il est vrai, de réconciliation des points de vue autant qu'il soit possible de le faire, et surtout avant qu'il ne soit plus possible de le faire. (Hortefeux- Figaro)*

Ces deux premiers commentaires partagent ainsi la même critique des défenseurs « de la pensée unique » ou encore « des antiracistes *purs* » autour de l'idée de la position de

supériorité qu'ils adoptent. Nous dépassons ici les traits individuels d'un individu pour une critique qui s'adresse à un groupe entier. De là, cette posture est présentée comme une marque propre à ce groupe. Il en découle d'autres qualifications morales autour notamment du « mépris » ou encore « la stigmatisation » qu'il développe. Par ailleurs, ce qui est également dénoncé ici, ce sont conséquences de cette posture quant au débat en lui-même, comme le montre les deux commentaires suivants.

Commentaire 80 *Mais continuez donc à considérer les français d'en haut comme vous le faite, à avoir une vision unilatérale des choses, avec la lâcheté qui vous caractérise de ne pas être en mesure de faire la part des choses en généralisant et je vous assure qu'il va y avoir vraiment avoir un retour de flamme aux élections à un moment donné ! (Vigile Bobigny – Libération)*

Commentaire 81 *Le dialogue est le premier pas vers la tolérance... Et en France le dialogue sur ce sujet (dont je n'ose même pas citer le nom) est strictement interdit... et votre post en est la preuve écrite!! Tant de frustrations... de petit évènements "sans importance" refoulés... des milliers d'anecdotes qui circulent dans toutes les familles de France concernant des agressions et des humiliations quotidiennes qu'il faut taire sous peine d'être jeté en pâture aux défenseurs de la « seule » bonne morale de France... Par votre rejet du débat vous êtes en train de créer les conditions idéales pour une guerre civile !! (Merkel – Figaro)*

Entre « vision unilatérale » et « défenseurs de la seule bonne morale », c'est l'imposition d'un point de vue unique et dominant qui est donc critiqué dans ses conséquences en termes de clôture du débat. De manière implicite, on peut également essayer de reconstruire les valeurs et les traits entendus eux comme valables et légitimes pour ceux qui expriment cette critique. C'est d'abord la volonté de débat et de « réconciliation » qui est défendue par un extrait précédent. Dans le même ordre d'idée, le dernier extrait prône finalement, en creux, la nécessité du débat. De manière générale, ce rejet d'une posture supérieure est parallèlement accompagné d'une valorisation de la pluralité et du débat. Cette opposition entre clôture et ouverture qui est

exprimée ici est intéressante car elle fait écho à celle opposant idéalement racisme et non-racisme. En effet, « se sentir au-dessus » est également une expression qui vient définir une attitude entendue comme typique du raciste comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent et également dans ce commentaire :

Commentaire 82 *Vous êtes une preuve irréfutable que la personne "raciste" ne se sent pas bien dans ses pompes, voire ne va pas très bien, et s'en prend alors "à l'autre", c'est-à-dire à celui qui, de son point de vue, ne lui ressemble pas ou n'est pas d'accord avec lui. Je pense que les "blancs" sensibles ne se sentent pas toujours très bien, et nécessitent se sentir supérieurs à celui qu'ils considèrent différent afin de pouvoir se rassurer. (Hortefeux – Libération)*

Par cette critique, on commence ainsi à voir que la dénonciation de conduites adoptées par les individus dans leur interprétation et leur échange au sujet du racisme se superposent à celle des conduites entendues comme typiquement racistes.

GENERALISATION ET CATEGORISATION

Si l'on poursuit maintenant sur un second type de critique, visant cette fois-ci la tendance à la généralisation et à la catégorisation, on peut ainsi conforter cette remarque. Nous avons en effet déjà rencontré cette idée de généralisation dans notre analyse au niveau des définitions « canoniques » du racisme utilisées par certains participants. A ce niveau, c'est la tendance de certains à généraliser et à catégoriser leurs interlocuteurs qui est entendue comme le trait caractéristique de certains groupes. Dans les deux commentaires suivants, ce point est mobilisé par les participants pour décrire leurs adversaires et, en retour, pour affirmer la supériorité « morale » de leurs propres conduites.

Commentaire 83 *C'est marrant, les gens qui critiquent Mounia (Pseudo – anonymisé - d'un autre auteur) sont racistes : ils partent du principe qu'avec un nom à consonance arabe, on ne pourrait être d'accord qu'avec les partis de*

gauche, ou de droite molle. En voilà de jolis a priori des bien-penseurs uniques, qui catégorisent et généralisent les gens selon leur origine, et aimeraient bien les empêcher d'avoir leur libre-arbitre ! (Candidat FN – Figaro)

Commentaire 84 *Navré de devoir répondre à votre délire. Ce n'est pas parce que l'on n'est pas d'accord avec vous que l'on est un troll, je suis citoyen de ce pays autant que vous, libre de mes pensées, je n'insulte personne et prends avec intérêt l'avis d'autrui. Ce n'est pas parce l'autre est différent que je me sens obligé de l'insulter, le dénigrer, le mettre dans une case (politique, sociologique ou autre) . Je constate simplement que vous avez une vision partisane et particulièrement binaire voire simpliste comme tous les bien-pensants.. Reconnaître le racisme que subit une bonne part des Français blancs, de souche, gaulois, ou que sais-je et qui est un fait avéré ne vous en déplaît, ce n'est pas pour autant nier le racisme qui s'exerce envers les blacks, beurs et autres. (Vigile Bobigny – Libération)*

Ces deux extraits, qui s'adressent aux « bien-pensants », construisent leurs critiques sur une dénonciation du caractère « généralisant » et « catégorisant » des arguments de ces derniers. On peut noter que dans les deux cas, il y a également une référence au « libre arbitre » ou à « la liberté de penser » qui est entendue comme une posture inverse, et valorisée celle-ci. Cette tendance à la généralisation et à la catégorisation, les deux termes étant souvent associés, est ainsi comprise dans une dimension « binaire » et « simpliste » c'est-à-dire marquée finalement par un manque de réflexivité d'abord et par un refus du débat de l'autre. En effet, implicitement, on peut analyser le fait que cette posture de catégorisation est souvent entendue comme impersonnelle et dogmatique. Sur ce point, les personnes qui l'adoptent seraient insensibles et surtout ignorantes vis-à-vis de la complexité d'une situation. D'autre part, cette posture est perçue comme surplombante, ce qui entraîne le fait que toutes opinions différentes soient écartées et indiscutables. A l'inverse, c'est donc le pragmatisme et le réalisme de leurs propres approches que les auteurs de ces critiques mettent en avant comme légitimes et justes dans l'interprétation du racisme. Parallèlement, comme pour le point précédent, ce sont

également les valeurs d'ouverture et d'écoute qui sont mises en avant. Si l'on s'intéresse maintenant au camp adverse, on trouve également des critiques bâties sur ces mêmes critères, comme l'illustrent bien les deux commentaires suivants.

Commentaire 85 *J'adore ce principe de généralité bas de plafond qui met toute une communauté dans le même sac aussi facilement que s'il s'agissait d'oignons (« ils ») et rangent les adeptes de la bien-pensance, on suppose les Français blancs de souche (« nous ») du côté de l'ordre et de la respectabilité. Bref, **un bon gros poncif raciste à deux balles (dans la tête).** (Rom – Libération)*

Commentaire 86 *quelle vision moyenâgeuse...les musulmans seraient donc incapable d'avoir le moindre sentiment pour leur femme ou autre ? en effet, ces gens sont vraiment des sauvages avec **vos visions totalement arrêtées...et vos généralisations dénuées du moindre bon sens. Les gens comme vous sont incapables de débattre...**C'est à mourir de rire les racistes...et puis dormez tranquille, c'est bien connu que les français de souche ne touchent jamais un cheveu de leur femme ! continuez de souffler sur les braises...c'est plus facile que tendre la main ;-)* (Burqa – Libération)

La généralisation est là aussi entendue comme le trait typique d'un groupe particulier et comme problématique non légitime. Comme le stipule le premier commentaire, celle-ci renvoie au fait « de mettre toute une communauté dans le même sac » et de catégoriser radicalement « ils » et « nous ». Ainsi, généralisation et catégorisation sont là aussi superposées, voire interchangeables. Le second exemple va dans la même direction en critiquant des visions « totalement arrêtées » et des généralisations « dénuées du moindre bon sens ». On se retrouve finalement très proche de la série de commentaires précédents qui renvoyaient cette posture à un manque de réflexivité et à une incapacité à débattre. Toutefois, ce qui est plus notable ici c'est le lien qui est fait entre cette posture et les traits typiques du raciste. Comme nous l'avions analysé précédemment, la généralisation est perçue comme l'apanage d'une posture raciste.

Dès lors, loin de dénoncer simplement une conduite et des critères moraux ne respectant pas les « bonnes » conditions de débat, c'est ici le statut « raciste » de la personne qui est dévoilé.

HONNETETE ET HYPOCRISIE

Dans la même direction que l'impératif d'objectivité que nous avons repéré à différents endroits de notre analyse, cette injonction prend une tournure particulière lorsqu'elle sert à évaluer les qualités jugées comme légitime ou non pour discuter le racisme., Nous pouvons particulièrement modéliser ceci à travers la démarcation entre honnêteté et hypocrisie qui sous-tend de nombreuses critiques.

Commentaire 87 *Cette affiche est purement et simplement une provocation raciste (pas de grandeur d'esprit ici!!!!) Ma liberté d'expression est de dire que je ne suis pas d'accord en l'arrachant si je la vois... Et puis entre nous je parierai que si VOUS voyez une affiche qui ne vous plait pas (du PC par ex!) vous seriez capable d'en faire autant... Alors arrêtez votre leçon de moral SVP... **Ne soyons pas hypocrites et lâches!** (Affiches FN – Figaro)*

Commentaire 88 *Vous arrivez à en faire une règle générale sur le racisme que vous appliquez à une masse qui dans la réalité est beaucoup plus diversifié et complexe et dont la **compréhension nécessite une honnêteté intellectuelle et un effort de remise en question de ses aprioris qui, désolé, ne semblent pas à votre portée!** (Langlade – Libération)*

On voit dans ces deux extraits que l'hypocrisie est entendue comme un trait définissant certaines postures. Dans l'injonction « ne soyons pas hypocrites » du premier commentaire, c'est finalement l'idée que les discussions sont marquées par une tendance à l'hypocrisie de la part de certains groupes qui ressort. Le second extrait part lui de l'idée de généralisation qui elle-même est entendue comme synonyme d'une manque d'honnêteté

intellectuelle. Il y a ainsi dans cette opposition entre hypocrisie et honnêteté, une idée de dissimulation telle que nous l'avons déjà rencontrée dans notre analyse. Pourtant, si cette idée de dissimulation ou encore de stratégies individuelles était utilisée pour définir et critiquer des prises de positions particulières, dans ce cadre, ce sont les valeurs des personnes qui semblent mises à l'épreuve. C'est ainsi qu'il s'agit d'être honnête et non hypocrite dans sa propre conduite. Ce qui, implicitement, décrit les valeurs morales des auteurs de cette critique. On retrouve alors le même type de critique fondé sur ces critères d'honnêteté :

Commentaire 89 *Vous avez très bien cerné le personnage qu'est Azerty [Pseudonyme] il joue "les gros bras" avec certaines personnes sur le forum mais au fond ce n'est qu'un pauvre mec **qui n'a même pas le courage de ses opinions !** C'est le même azerty qui, il y a quelques mois, faisait un parallèle douteux entre la barbarie de Fofana et ses origines ivoiriennes, oubliant que Fofana est français puisque né en France, et n'a donc pas eu besoin d'un visa... Mais une fois qu'un libernaute l'a mis face à ses propos douteux, la seule et unique réponse que azerty avait pour sa défense c'était: "mais ce n'est pas moi qui ait parlé des origines de Fofana, c'est la justice ; la justice est-elle nauséabonde ? "... **Ce site regorge de racistes malhonnêtes qui comme lui n'assument pas leurs opinions !** (Langlade – Libération)*

Commentaire 90 *Venant d'un raciste comme vous, **qui typiquement ne s'assume pas et qui n'a pas l'honnêteté intellectuelle d'avouer ses convictions personnelles...cela ne me fait rien du tout..** (Langlade – Libération)*

Le manque d'honnêteté est ici défini comme la marque du raciste et par extension le destinataire de cette critique est donc dénoncé comme un raciste typique. On retrouve par ailleurs l'idée que ce dernier dissimule sa véritable opinion. Plus loin, la « lâcheté », en opposition au « courage », est alors souvent adossée à cette représentation.

TOLERANCE ET INTOLERANCE

Pour finir, ces opérations de marquage des différences entre les participants se retrouvent également dans l'opposition entre tolérance et intolérance. Ces deux antagonistes, bien souvent utilisés dans la lutte entre racisme et antiracisme, sont en effet repris par certaines critiques en tant que traits définissant les différences entre leurs auteurs et leurs adversaires.

Commentaire 91 *Je lis ci-dessous quelques individus qui crachent sur leurs contradicteurs et qui se prétendent anti-racistes. Voilà qui fait sourire... **Car que font-ils eux-mêmes sinon la démonstration d'une intolérance hors du commun, c'est à dire de racisme ?** Au lieu qu'il soit de peau, il est d'idées ! Ainsi les nazis n'ont pas emprisonné que les juifs ou les tziganes, mais aussi leurs opposants... Nous avons donc affaire à des petits commissaires vietminh de forum, la badine à la main, la bave aux lèvres, bien planqués derrière leur écran et qui n'ont qu'une vie, déverser leur tombereau de saloperies, de lieux communs, de slogans tout faits, sur leurs (rares) opposants... Toute personne un peu sensée doit évidemment s'interroger sur le sujet. **Qui est le raciste in fine?** Celui qui suggère que moins d'immigration aiderait les immigrés eux-mêmes à s'intégrer, ou bien le pauvre type, tellement pitoyable, qui traite son contradicteur de connard à deux balles ? (Cameron – Libération)*

Commentaire 92 *Arrêter de voir du racisme partout ! **A force de vouloir tout combattre vous devenez vous même intolérant...**(Langlade – Figaro)*

Commentaire 93 *J'assume ce que dit , je suis libre et vous aussi , de dire ce que nous pensons ! en démocratie je pense ! sinon nous sommes quoi ? un pays totalitaire !! **et ceux qui veulent nous bâillonner , ce sont eux les intolérants !** bonne fin de soirée (Vigile Bobigny – Figaro)*

Dans ces trois extraits, c'est l'intolérance de leurs adversaires que les participants dénoncent. Dans les formulations choisies, on peut noter que chacun d'eux stipulent plus ou moins explicitement le fait que leurs adversaires prônent une tolérance qu'eux-mêmes ne respectent pas. C'est donc un supposé paradoxe que ces critiques s'attachent à mettre en évidence et à dénoncer. Dès lors l'« intolérance » devient un trait caractéristique de ce groupe et, logiquement, c'est l'hypocrisie de ces derniers qui est encore mise en avant. Ce qui est intéressant ici c'est que nous avons à faire à deux acceptations de l'idée de tolérance. La première est entendue comme la tolérance envers le minoritaire et est ainsi constitutive d'une posture non-raciste. C'est celle-ci qui est décrite dans les commentaires suivants :

Commentaire 94 *Bien évidemment certains ne vont absolument pas comprendre ce qu'il y a de choquant là-dedans et nier le racisme et c'est cela le plus consternant et le plus terrible... c'est pour cette raison aussi que ces lois ont été créées... Si ces lois sont là, c'est tout bonnement de la faute de ces gens intolérants qui ne s'en rendent même pas compte...(Hortefeux – Figaro)*

Commentaire 95 *c'est le voile simple que vous voulez interdire?et ensuite? la barbe? et après les prénoms d'origine étrangère? et ensuite?.... **Quelle belle ouverture d'esprit et de tolérance** mais sachez que celles que vous dénigrez en disant "qu'elles retournent chez elles" sont nées en France(Burqa – Figaro)*

Commentaire 96 *Pour ma part, je trouve que les commentaires de cette affaire, sur le Figaro.fr, sont une simple et juste démonstration de cette augmentation des préjugés. Certains débats, certaines libertés que ce sont octroyées nos dirigeants ont légitimé, libéré **une façon de penser qui n'a pas pour vertu la tolérance**. D'autant que cette façon de penser ne s'appuie sur aucune vérité. (Hortefeux – Figaro)*

Cette acceptation de l'idée de tolérance n'est pas là même que celle valorisée par les premiers commentaires qui renvoient d'avantage vers la tolérance envers les interprétations

différentes du racisme. Dans les deux cas cependant, l'intolérance devient un critère moral d'évaluation des personnes. Là encore, on peut mettre en avant la superposition entre les traits idéaux du raciste et ceux jugés comme non valables pour discuter du racisme.

Cette dernière partie de l'analyse du cadre des disputes autour des « bonnes » interprétations du racisme nous montre que ce qui est en jeu ici, ce n'est plus simplement les manières de construire son point de vue mais également le statut moral des personnes prenant part au débat. Les commentaires se plaçant dans ce registre mettent ainsi en avant des critères moraux qui plus loin viennent situer les frontières entre « nous » et « eux » vis-à-vis du rapport au racisme. Cette opération de marquage des frontières vient alors constituer les identités des personnes comme le définit Lamont :

« Le marquage des frontières est un élément intrinsèque du processus de constitution du soi. Ces frontières émergent, autrement dit, dès lors que nous essayons de définir qui nous sommes. Nous inférons constamment nos similarités et nos différences avec les autres reproduisant ainsi indirectement des systèmes de typification [...] En générant de telles distinctions, nous marquons et affirmons notre identité et développons le sens de notre dignité et de notre honneur »¹

CONCLUSION

C'est ainsi que notre exploration des manières dont les personnes se saisissent de la question du racisme nous amène à postuler que les disputes que cela implique ne portent pas, ou pas uniquement, sur la bonne qualification de ce qui est raciste mais plus loin sur les qualités jugées valables pour légitimement parler de la question. De là, à partir de différents jeux de critères moraux entendus comme légitimes, on assiste finalement à la création et à l'assignation

¹ M. Lamont, *La morale et l'argent*, op. cit., p. 35.

de véritable identités collectives vis-à-vis du racisme et des postures adoptées par les individus vis-à-vis de celui-ci. A l'examen de ces critères et des valeurs sur lesquelles ils se basent, on observe alors que ce sont les mêmes que nous avons identifiés plus haut comme typiques de la figure du racisme. Ainsi, lorsque les personnes en viennent à se distinguer les unes des autres dans leurs interprétations du racisme, ce n'est pas simplement les contenus de leurs postures qui servent à l'évaluation mais bien le caractère moral de celles-ci et la distance entre ce dernier et celui entendu comme typique du raciste.

En retour, cela nous démontre une fois encore l'importance morale et symbolique de ce que veut dire le racisme pour les individus. Loin d'être une discussion et/ou une délibération commune, parler le racisme – et plus encore se disputer le racisme – implique d'évaluer, et de se faire évaluer, quant à des critères moraux particuliers. Dès lors la dispute ne porte pas nécessairement sur le choix des critères jugés légitimes, c'est-à-dire prouvant la « dignité des personnes », puisque nous avons vu que ce sont les mêmes qui sont avancés de part et d'autre de la discussion. Toutefois, c'est bien ce qui prouve que les opérations ordinaires de qualifications du racisme ont des enjeux qui dépassent la simple interprétation d'un événement. En ce sens, la modélisation des arguments et des justifications utilisée par les individus telle que nous l'avons présentée ici confirme toute la complexité, morale et symbolique, de ce qui se joue dans la question du racisme.

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE : DE QUEL RACISME EST-IL QUESTION ?

Cette partie s'est attachée à suivre l'expression, la construction puis les enjeux des processus de catégorisations du racisme. Au terme de cette exploration, il nous apparaît important de commencer par revenir sur notre distinction épistémologique entre racisme et question du racisme et plus loin d'interroger finalement la nature du racisme dont il est question ici. En effet, la question du racisme, lorsqu'elle est interprétée et disputée par les individus, apparaît bien souvent comme allant de soi pour les participants. Pourtant, elle se détache rapidement de ce que représente au départ le phénomène du racisme au sens scientifique. Si l'on reprend la définition canonique de Memmi, « *le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer une agression* ». Or, pour les individus rencontrés ici, ce qui fait le racisme d'un événement est bien souvent dépendant non pas d'une définition générale de ce qu'est le racisme en tant que tel mais plutôt des représentations morales et symboliques projetées sur celui-ci. A partir de là, on peut alors essayer de reconstruire une définition type de ce qu'est le racisme dans cette dimension.

De manière idéale, nous pouvons poser que le racisme est ici le résultat de la qualification particulière d'un événement qui a été établi à partir d'un stock ordinaire de connaissances, le tout encadré par une *grammaire* particulière, c'est-à-dire « *un ensemble de contraintes s'imposant à tous* »¹. Cette qualification, tant pour son résultat que par les justifications sur lesquelles elle repose, représente un enjeu important pour les individus. Au passage, l'importance et la signification de ces processus de qualification prouvent selon nous que nous n'avons à faire ni à des manœuvres individuelles, ni à des postures feintes de la part des individus mais bel et bien à des disputes « sérieuses » et vécues comme telles par les

¹ L. Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, op. cit., p. 21.

participants. Tout d'abord, cette qualification semble totale dans le sens où qualifier un événement comme raciste c'est *de facto* catégoriser simultanément comme raciste l'action qui s'y déroule, la personne qui commet cette action et, dans une certaine mesure, le groupe, réel ou imaginaire, auquel elle appartient. Notons que cette extension de la qualification semble aller de soi pour la plupart des individus. Ensuite, dans le cadre d'un échange, loin d'être partagée par tous, cette même qualification peut devenir le pivot d'une évaluation par l'assistance qui, à son tour, va « qualifier » cette qualification et la personne qui l'exprime. Enfin, cette qualification reposant essentiellement sur des critères moraux hérités de la représentation idéale du raciste, les conflits et disputes qui peuvent en découler renvoient alors vers l'examen, et parfois la disqualification, des personnes en des termes moraux forts.

Le racisme dont il est question ici diffère ainsi grandement de ce que les sciences sociales ont pu définir comme le phénomène du racisme. De ce fait, nous l'avons vu dans notre exploration empirique, la responsabilité du racisme prend une place majeure. On notera que celle-ci est construite avant tout de manière individuelle pour ensuite être étendue à des groupes particuliers. A l'inverse, dans cette dimension, la notion de « victime du racisme » est particulièrement invisible. En effet, il n'est plus question directement de ceux qui subissent le phénomène mais plutôt de ceux qui subissent la question du racisme. Nous l'avons vu dans les disputes autour de l'usage du racisme, entre contestation indigne et indignation contestée, ce qui importe ici ce sont ceux qui usent du racisme et de fausses définitions pour disqualifier leurs interlocuteurs. En d'autres mots, le racisme est ici compris comme un processus de qualification qui possède des enjeux moraux et symboliques quant à la nature et les propriétés des personnes.

En conclusion, c'est donc la disjonction entre question du racisme et phénomène du racisme qui nous paraît centrale et problématique. Le paradoxe est finalement le suivant : dans ces interprétations et discussions autour du racisme, de par la focalisation sur la responsabilité du racisme d'une part et sur la constitution morale de la figure du racisme, c'est le phénomène en lui-même qui est perdu de vue, voire minimisé. Preuve en est une fois de plus que la victime

du racisme, c'est-à-dire l'individu qui par son origine, réelle ou supposée, est matériellement et symboliquement désavantagé dans la société où il vit, est finalement renvoyé à l'arrière-plan. Dans ces disputes au sujet de la légitimité à « parler » et à qualifier le racisme, la voix et la condition du « minoritaire » importe bien moins que la recherche et la qualification du « véritable » racisme et de ses responsables.



TROISIEME PARTIE

SE DISTRIBUER LE RACISME :
LA CLASSE ET LA RACE A L'EPREUVE



INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE

Cette troisième partie complète la précédente en se focalisant plus particulièrement sur les modalités utilisées par les individus pour rapprocher appartenance sociale ou raciale et question du racisme. En quelques sortes, l'analyse qui va suivre corrobore les éléments mis en avant quant aux modalités et enjeux de la qualification du racisme et ce en analysant une facette différente du corpus, à savoir la manière dont les participants distribuent le racisme le long des lignes sociales et raciales. Notons que ce travail a été fait en parallèle du premier et ne présageait donc pas nécessairement au départ de conclusions communes. Pourtant, nous verrons ici que partant d'un angle différent, ce sont les mêmes caractéristiques, notamment morales et symboliques, qui viennent soutenir les représentations et argumentations des participants dans leur opérations de repérage du racisme.

Pour revenir à notre cadre méthodologique, en parallèle des opérations de définition de la situation menées par les participants, notre exploration du corpus nous a conduit à identifier et analyser les nombreuses références, plus au moins explicites, des catégories sociales et raciales. Des « classes populaires » à l' « Occidental » en passant par les « beaufs » ou « l'immigré », nous trouvons en effet un grand nombre de catégorisation au sein de notre corpus lorsque les individus en viennent à discuter ceux qui font ou défont le racisme. L'analyse qui va suivre explore comment certaines catégories constituées, voire instituées, sont alors utilisées et discutées pour expliquer la proximité de certains groupes avec le racisme. En suivant les façons dont les individus usent de catégorisations pour exprimer et justifier leurs acceptations du « vrai » racisme, notre démarche se rapproche en partie de l'idée de Membership Categorization Analysis (MCA) développée par Harvey Sacks¹.

“Membership categories, as defined by Sacks, are classifications or social types that may be used to describe persons. By way of illustration an occasional list of such categories might

¹ Harvey Sacks, *Lectures on Conversation*, Wiley-Blackwell, 1995.

include 'politician,' 'gravedigger,' 'pimp,' 'nerd,' 'astronaut,' 'skinhead,' 'boozer,' 'former boy scout leader' and 'grandmother.' (...)The idea that membership categories form collections refers to the fact that, in the locally occasioned settings of their occurrence, some membership categories can be used and heard commonsensically as 'going together,' whilst others cannot be so used and heard. »¹

C'est ainsi que cette dernière partie va se concentrer sur deux types de collections de catégories d'appartenance se référant respectivement à la classe sociale et à la race. L'objectif est alors de modéliser puis de comprendre ce qui, au sein de ces catégories et de leur construction, permet le rapprochement entre certains individus et la question du racisme. Plus généralement, alors que nous insistions dans la précédente conclusion sur l'attention qui est portée par les individus sur les responsables du racisme, nous verrons ici que l'usage situé de ses catégories et plus encore des critères moraux qu'elles impliquent viennent soutenir et justifier cette quête de responsabilité.

¹ Stephen Hester et Peter Eglin, *Culture in Action: Studies in Membership Categorization Analysis*, University Press of America, 1997, p. 3.

CHAPITRE 7

LA DISTRIBUTION SOCIALE DU RACISME : FRONTIÈRES SOCIALES ET CULTURELLES

Nous nous proposons ici d'explorer un premier type de catégorisation fréquent dans les commentaires au travers des façons dont la référence ordinaire à l'idée de classe sociale apparaît dans notre corpus général. En effet, dans l'exploration préliminaire de notre corpus, nous avons rapidement identifié toute une série de termes qui, plus ou moins explicitement, renvoyaient au statut social des personnes. A partir de là, nous avons retenu une liste de constructions désignant, directement ou non, la position ou la structure sociale. Ces dernières renvoient ainsi à des qualifications socio-économiques (riches, pauvres, bourgeois, populaire, métiers...) ou à des qualifications reposant sur des formes plus symboliques (dominés/dominants, élites, masses...). Nous avons alors reconstruit un corpus à partir de la totalité des commentaires comportant ce type de constructions. Celui-ci ne comportant plus que des commentaires détachés de leur article initial, il devient davantage figé autour de constructions typiques reliant catégorisations sociales et racisme. Après avoir codé l'ensemble de ce corpus, nous avons retenu uniquement les commentaires usant de montées en généralité ou en singularité, c'est à dire mettant en place des ponts entre singulier et général. Après réduction des catégories, cela nous a conduit à identifier deux types d'usages particuliers de la classe sociale, ou du moins des catégories sociales : d'une part l'explication du racisme par la structure sociale et les implications morales de cette dernière, et d'autre part la dénonciation du racisme par deux « figures » sociales particulières.

I. DE LA DISTRIBUTION SOCIALE DU RACISME : RACISME POPULAIRE ET RACISME DES ELITES

Le premier type de construction renvoie aux commentaires qui expliquent le racisme à partir de la réappropriation de connaissances liées à la stratification sociale. Ce premier registre se retrouve majoritairement dans les commentaires commentant l'évènement soulevé par l'article et moins dans le cadre d'interactions entre commentaires. Notons d'emblée que la configuration sociale est ici largement polarisée par les commentateurs autour de la « classe populaire » et des « élites ». Dès lors, les théorisations du phénomène du racisme passent principalement par des catégorisations touchant à l'une ou l'autre de ces constructions. Nous présenterons successivement ces deux types de théorisation du racisme en les illustrant par des commentaires typiques.

LE RACISME POPULAIRE : IGNORANCE ET NON-REFLEXIVITE

Le premier registre analysé ici renvoie aux commentaires qui, de manière plus ou moins construite, orientent leurs argumentations sur les relations entre racisme et classe populaire. La problématique retenue par les commentaires de ce groupe consiste en premier lieu à justifier le fait que les individus supposés appartenir à cette classe manifestent davantage de réactions ou de pensées considérées comme « racistes ». En effet, cette question initiale étant construite à partir d'un constat pris comme allant de soi, la propension plus importante de la classe populaire à manifester du racisme, les messages se rapportant à cette orientation vont chercher à justifier un tel propos en usant de connaissances plus larges et entendues comme objectives et cohérentes. En d'autres termes, les commentaires vont s'attacher à « théoriser » ce lien entre racisme et classes populaires et ce, notamment, en usant de constructions symboliques et morales concernant la stratification sociale et son fonctionnement. La majorité appuie ainsi son interprétation du lien racisme/classe populaire par des références à « la peur économique » inhérente à la réalité contemporaine. L'évocation de la crise financière et économique de 2009

reste alors une référence typique dans les contributions en question comme dans le commentaire suivant :

Commentaire 97 « *La vérité qui me paraît la plus plausible, c'est que la crise est un facteur d'affaiblissement des esprits ; face à ça, la remise en cause du Système économique étant impossible, on se met à reprocher à une communauté son inhumanité, et on sent venir la même catastrophe qu'en 1939.* » (Candidat FN – Libération)

Dans ce propos, l'argumentation qui sous-tend le message autour de la crise et de « l'affaiblissement des esprits » renvoie symboliquement à la classe populaire qui, logiquement, s'avérerait la plus touchée par la crise. Le mécanisme de « montée en généralité » passant par la remise en cause globale du « système économique » est caractéristique des commentaires de ce registre. Dans un impératif de justification, opéré par un processus d'objectivation du lien entre racisme et classe populaire, cette montée en généralité semble être utilisée pour se démarquer d'une explication du lien racisme/classe populaire comme facteur « naturel » comme dans le commentaire suivant.

Commentaire 98 « *Si l'on ne prend pas cela en compte [la crise], on va chercher à expliquer une situation de désarroi où le populo est guidé par des pulsions irrationnelles puisqu'il n'est pas en situation de prendre des décisions calmement puisqu'il a peur en l'avenir...; Il y aura toujours des gens qui auront peur de l'autre, mais la généralisation de ce sentiment est principalement due à la situation précaire dans laquelle la société actuelle est. Les musulmans ne sont guère plus qu'une soupape de sécurité pour évacuer cette peur. S'ils n'étaient pas là, on aurait trouvé autre chose....* » (Burqa – Figaro)

Comme on le voit, les commentaires appartenant à cette catégorie expliquent la relation de causalité entre phénomène du racisme et classe populaire sur le mode du « parce-que » -

because-of motive ⁻¹, c'est-à-dire à partir de la situation et de l'expérience biographique projetées sur les acteurs appartenant à cette classe. C'est ainsi que la motivation, voire l'intentionnalité du racisme est rapportée ici à une appartenance sociale supposée : le racisme est exprimé par certaines personnes parce qu'elles appartiennent à la classe populaire. Cependant, la justification de ce lien ne peut se satisfaire de la simple référence à la situation économique et sociale. Il s'agit également de savoir pourquoi les membres supposés de la classe populaire sont plus à même individuellement de développer des comportements ou des opinions racistes. Dès lors, les théories ordinaires relevées, rappelant les réflexions de Théodore Adorno et la théorie de la personnalité autoritaire, entendue comme le fait que « *l'ignorance des complexités de la société contemporaine provoque un état d'incertitude et d'anxiété générales, qui constituent le terrain idéal pour le type moderne de mouvement de masse réactionnaire* »² se prolongent alors dans des réflexions en termes de valeurs ou de capital culturel.

Commentaire 99 « *Le problème n'est pas le racisme, il n'est finalement que la conséquence du repli lié à la crise économique et le bourrage de crâne des médias. [...] C'est l'individualisme et le matérialisme de nos sociétés, couplés avec les abus caractérisés des élites qui font perdre toute confiance en l'avenir et favorisent le rejet de l'autre sous toutes ses formes* » (Vigile Bobigny – Libération)

Commentaire 100 « *Comment peuvent s'exprimer dans un tel contexte les pulsions xénophobes, qui, pour être minoritaires, n'en sont pas moins une composante universelle du ressentiment traditionnel des gens politiquement incultes et mécontents du sort qui leur est fait, particulièrement en temps de crise économique? Simplement en instrumentalisant les valeurs républicaines d'égalité et de laïcité [...] Il ne s'agit pas d'une insulte, mais du simple fait de*

¹ A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, op. cit., p. 72.

² Theodor Wiesengrund Adorno, *Etudes sur la personnalité autoritaire*, Allia, 2007, p. 23.

rester prisonnier des pulsions archaïques, telles que la xénophobie, sans avoir conscience des causes de ces affects de ressentiment. » (Burqa – Libération)

On peut voir ici les manières dont les montées en généralités décrites plus haut, bâties sur une critique « globale » du système, renvoient, indirectement ou non, à des mécanismes de catégorisations en termes de moralité et de culture. Ce n'est donc plus simplement la position socio-économique qui explique la propension au racisme mais également les valeurs morales associées à cette position. Ainsi, faisant le lien entre classe populaire et réactions racistes à partir d'une théorisation construite comme neutre et objective, la conjoncture économique et ses frontières socio-économiques, les commentaires renforcent également ce lien en catégorisant « les gens » appartenant à cette classe supposée dans des termes moraux et symboliques. Que ce soit à partir de l'« inculture », du matérialisme ou encore de l'absence de recul – vis-à-vis des médias par exemple –, les commentaires analysés ici laissent voir un travail important de marquage des frontières. Ainsi, de la dénonciation du système en général, et économique en particulier, et de ses conséquences sur certains individus, « mécontents de leur sort » en termes de rejet de l'étranger, les critiques développées renvoient donc *in fine* à toute une série de critères moraux – et subjectifs – pour désigner et catégoriser les personnes appartenant à cette classe. Par analogie, ces dernières sont alors désignées comme responsables typiques du racisme.

RACISME DES ELITES : IDEALISME ET DISTANCIATION

Si le premier registre prenait pour point de départ implicite l'idée d'un racisme de la classe populaire considéré comme allant de soi, le second va davantage axer son propos sur le pragmatisme et le réalisme de celle-ci à partir d'une explication basée sur sa relative proximité avec les populations étrangères. La supposée délinquance des minorités revient ainsi au centre des contributions avec une mise en avant d'une certaine expérience vis-à-vis de celle-ci.

Commentaire 101 « *Quand vous vivez en banlieue, ce ne doit pas être votre cas, vous trouvez à 23h des enfants de 7, 8 ans qui jouent au ballon dans votre hall d'entrée, des jeunes qui à 2h du matin, assis sur le capot de votre voiture écoutent de la musique avec un volume maximum, vous pouvez comprendre que les habitants en ont marres, et qu'ils fuient ces quartiers à la première opportunité, laissant ces populations entre elles. A part ça, effectivement mon médecin est d'origine vietnamienne, mon cardiologue et mon dentiste sont d'origine algérienne. L'un n'empêche pas l'autre* » (Cameron – Libération)

Le message marque d'emblée la mise en avant par l'auteur de sa proximité avec les comportements qu'il entend décrire. Notons par ailleurs que la référence aux minorités est implicite et que le message, implicitement là aussi, individualise la relation en faisant porter la faute sur des individus singuliers, et non sur le groupe. On voit que l'argumentation soutenue vise donc à réfuter le lien entre racisme et classe populaire tel qu'il est théorisé par le premier groupe. Par le biais d'une « montée en singularité » cette fois-ci, le propos revient à insister sur l'expérience de l'auteur pour dénoncer certains comportements sans pour autant adhérer à des pensées racistes, preuve en est de ses relations avec des personnes étrangères, « l'un n'empêchant pas l'autre ». C'est alors le réalisme des personnes issues de la classe populaire qui tend à être mis en avant et opposé à un certain « aveuglement » des élites ou autres classes supérieures qui, lui, est dénoncé.

Commentaire 102 « *On aimerait que nos élites françaises qui habitent Paris voient la France au delà du périphérique. Une journaliste avait lâché : "Nous avons peur d'aller en banlieue". Et ce sont les mêmes qui nous donnent des leçons sur la vie en banlieue et les bienfaits du multiculturalisme....Si ces élites venaient faire un tour à Aulnay, Villiers le Bel, Bondy, elles verraient la réalité du multiculturalisme, encouragé par les élus locaux, entre nous soit dit. Ces magasins où l'on ne parle plus le français, décorés aux couleurs du pays "là-bas".* » (Cameron – Libération)

Plus particulièrement dans ce dernier commentaire, l'aveuglement des élites, illustré par leur éloignement géographique des lieux où se rencontrent classe populaire et populations immigrées, s'accompagne d'une dénonciation de leur caractère « *donneur de leçon* ». Contrairement au premier registre étudié, le second a tendance à théoriser le lien entre racisme et classe populaire à partir, d'une part, de l'expérience de ses membres de comportements jugés inacceptables de la part d'individus appartenant aux minorités, et d'autre part en réfutant le lien entre le fait de dénoncer cela et l'adhésion à des croyances racistes. À partir de là, comme pour le premier axe, on assiste au passage d'une théorisation particulière – bien que la définition des comportements dénoncés soit, elle, subjective à la création de frontières entre classes populaires et élites. Assortis de références à des critères moraux, notamment réalisme *versus* aveuglement, qui viennent situer ces frontières, les commentaires renvoient plus loin à la question de l'honnêteté.

Commentaire 103 « *Je suis toujours surpris de cette analyse reprise en boucle par ces penseurs géniaux de l'élite qui n'ont pas d'autres explications que l'aversion naturelle innée du français d'en bas, qui est foncièrement méchant, intolérant, haineux, raciste, [...] mais continuez donc à considérer les français comme vous le faite ,à avoir une vision unilatérale des choses , avec la lâcheté qui vous caractérise de ne pas être en mesure de faire la part des choses en généralisant* »
(Burqa – Figaro)

Si la référence indirecte au « réalisme populaire », rappelant par ailleurs le terme de Richard Hoggart¹ est utilisée dans le propos, c'est l'honnêteté des élites ou en tout cas leur capacité à « faire la part des choses » qui est mise en question. Contrairement au premier registre, le racisme des élites est alors défini dans un motif « en vue de »² - *motive in-order-to* -, c'est-à-dire utilisé par ces dernières pour disqualifier la classe populaire. Dénonçant alors la lâcheté des classes dominantes, le propos lui oppose implicitement l'honnêteté et le franc-parler

¹ Richard Hoggart, *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Les Editions de Minuit, 1986.

² A. Schütz, *Le chercheur et le quotidien*, op. cit., p. 74.

de cette dernière. Nous voyons ainsi que les commentaires dont il est question renvoient également à tout un ensemble de critères moraux qui semblent fixer la séparation entre classe populaire et élites. Ces mêmes critères sont alors justifiés par des explications particulières du lien minimisé entre classe populaire et racisme, fondées sur leur expérience particulière du phénomène.

Cette première partie de l'analyse laisse voir l'une des façons dont les références à la position sociale s'imbriquent dans des théorisations particulières du racisme. En un sens, les commentaires décrits ici se disputent la distribution sociale du racisme. Nous entendons par là les manières dont la position sociale déterminerait l'usage de schèmes participant au racisme. Par ailleurs, il semble que les deux registres utilisés se répondent l'un l'autre. Si le premier part d'un lien présupposé entre racisme et classe populaire, le second fonde son argumentation sur la réfutation – ou la relativisation – de ce présupposé. Particulièrement visible dans le second registre, cette imbrication de l'appartenance sociale dans l'explication du racisme s'avère également liée à la négociation de ce qu'est – et ce que n'est pas – le racisme. L'opposition se retrouve alors dans les critères de pertinence utilisés pour construire l'explication : rationalisme/empirisme, motif parce-que/motif en-vue-de, montée en généralité/montée en singularité. Cependant, dans les deux cas, on assiste à une objectivation du phénomène du racisme à partir de son rapport à une position sociale particulière puis à son ancrage dans un système de frontières morales séparant classe populaire et élites.

II. DENONCER LE RACISME PAR DES « FIGURES » SOCIALES : LES CAS DU BEAUF ET DU BOBO

Si les théorisations ordinaires relevées plus haut conduisent les individus à construire et reconstruire des frontières sociales entre groupes, notamment par la mise en avant des critères moraux jugés légitimes ou non, nous pouvons également relever des constructions qui utilisent directement ces frontières symboliques à travers deux catégorisations – ou plutôt assignations – apparaissant dans les commentaires : celles du « beauf » et du « bobo ». Ces deux expressions

sont présentes de manière transversale dans le corpus. Notons d'ores et déjà que, comme pour les catégories citées plus haut, nous abordons celles-ci en tant que catégorisations ordinaires et exogènes, et non en tant que catégories d'analyse. Ainsi, il s'agit de suivre les manières dont les participants construisent ces catégories et en aucun cas d'investir nous-mêmes ces objets. Or, ces termes apparaissent presque exclusivement dans les commentaires critiques soit envers l'événement relaté par l'article, soit envers d'autres commentaires. Ils incarnent ainsi davantage des figures accusatrices et disqualifiantes pour le destinataire : de manière générale, ces figures sociales renvoient avant tout à des mécanismes de dénonciation morale. Il en va ainsi des deux commentaires suivants, usant respectivement de la figure du bobo et de celle du beauf.

Commentaire 104 « *Pourquoi "dérape"? Ce Monsieur a tout simplement exprimé, de façon exagérée et caricaturale, bien sûr, ce que la majorité du peuple pense!!!! Il n'y a que la classe politique bien pensante et les bobos caviar, à l'abri du besoin dans leurs cabinets feutrés, qui ne soient pas capable de voir et de dire la vérité... C'est tellement plus facile de faire de l'angélisme et de se bercer d'illusions!!* »
(Langlade – Figaro)

Commentaire 105 « *Violents peut-être, mais comment dire,...vos propos lénifiants et vos lieux communs, on en a tellement assez...vos brèves de comptoir...vos principes de grosse beauf...vous me faites gerber madame. L'incitation à la haine vient au départ de vous et de tous les veaux qui votent pour n'importe qui.* »
(Vigile Bobigny – Libération)

On peut reconstituer les contenus moraux de ces deux figures à partir de ces premiers propos, qui visent respectivement un article relatant un « dérapage raciste » et un commentaire. La figure du « bobo » se caractérise ici par une condition socio-économique aisée et ce bien que la référence au « caviar » et aux « cabinets feutrés » marque une catégorisation euphémisée du capital économique. De même, contrairement à la seconde, celle-ci comporte une dimension géographique forte, les centres villes ou quartier huppés. De l'autre côté, la figure du beauf est

construite initialement autour de l'idée d'inculture. Plus encore, c'est le « manque de recul » qui revient très souvent dans les usages du terme. À l'inverse du « bobo », la figure du « beauf » est quant à elle déterritorialisée comme une des rares contributions sur le sujet l'a avancé¹. De même, cette dernière n'est pas explicitement rapportée à une condition économique particulière. On voit d'ores et déjà la proximité de ces figures avec les différents contenus des frontières décrites précédemment. Toutefois, dans ces commentaires, les théorisations du racisme ne sont pas présentes en tant que telles, mais c'est davantage l'usage de ces catégories du « beauf » et du « bobo » et des frontières socio-économiques, morales et culturelles qu'elles sous-tendent qui laisse entendre une certaine explication du racisme. Ces critères moraux surgissent explicitement dans certains propos et correspondent bien à ceux observés plus haut. Pour ce qui est du bobo, les traits dénoncés renvoient notamment au manque d'honnêteté et à la distance ou ignorance des « vrais » problèmes et donc des solutions à y apporter :

Commentaire 106 « *C' est la VERITE qui ne plaît pas aux faux culs de la gauche "bobo's", vous savez cette fausse gauche bourgeoise, bienveillante avec les racailles et à des années lumière des préoccupations du monde ouvrier !* »
(Hortefeux – Figaro)

Commentaire 107 « *Parce que ce n'est peut-être pas un problème, mais vous habitez sur la lune? Avez-vous seulement vu un camp de Rom, en avez-vous seulement rencontrés? Visiblement non! du blablabla de bobo bien à l'abris dans son bunker de bons sentiments* » (Roms – Figaro)

Du côté de la figure du beauf, les traits moraux décriés consistent davantage en l'idée de fermeture et d'absence d'esprit critique :

¹ Nacira Guenif-Souilamas, « L'irrésistible ascension d'une figure sociale : Variations sur le thème du « beauf » : Cultures : Entre fragmentation et récompositions », *VEI enjeux*, 2003, n° 133, p. 61- 73.

Commentaire 108 « *Je n'ai pas parlé de français moyen, j'ai parlé de : - beauf français, moyen... Le français moyen a tout mon respect. Le beauf français, moyen, celui qui est incapable d'ouvrir un opuscule pour connaître le meilleur moyen (français ou pas) de frapper sa femme, je n'ai que mépris pour lui...* »
(Langlade – Figaro)

Commentaire 109 « *Quand je vois la qualité des interventions, sur ce même forum de Libé, des militants OUEMPETEUX et autre raclures Frontistes, oui, la parole raciste, l'expression naturelle du beauf de droite....SE DECHAINED sous sarko. Normal quand l'exemple est donné d'en haut. Mais « azerty » à ses oeillères et tout va bien dans le meilleur des monde... Pathétique petit soldat de la sarkosie* »
(Burqa – Libération)

On voit ainsi la proximité entre les frontières symboliques utilisées par les participants pour situer ces deux figures et celles décrites dans la partie précédente consacrée à la mise en opposition plus générale entre classes populaires et élites. Par ailleurs, la dénonciation à partir de critères socio-économiques, culturels ou moraux renvoie plus généralement aux marquages de frontières particulières entre l'auteur et la figure qu'il dénonce. On peut ainsi énumérer les catégories principalement utilisées : réalisme/idéalisme, honnêteté/malhonneteté, fermeture/ouverture, critique/non-critique, culture/inculture. Pour revenir aux remarques faites auparavant, par le biais de ces deux figures, on retombe finalement sur les mêmes critères délimitant le partage entre classe populaire et élites. Cependant, le passage de la critique par ces deux figures nous semble avoir des conséquences sur la dénonciation sociale du racisme. Ainsi, si les théorisations décrites plus haut prenaient pour appui des arguments ou termes renvoyant à des thèmes et configurations plus classiques et stabilisés, autour de l'idée générale d'une structure sociale, l'usage et le contenu symbolique de ces deux figures échappent dans une certaine mesure à une hiérarchisation *a priori*. Dès lors, on retrouve, par exemple, des opérations visant à contester et à renverser des répertoires et catégorisations sociales classiques.

Dans le cas de la dualité réactionnaire/progressiste par exemple, celle-ci se trouve disputée entre ces deux figures :

Commentaire 110 « *C'est comme tous les bobos de ce site qui répètent à l'envie, histoire de donner mauvaise conscience à certains, que les éboueurs sont noirs... obsédés par la couleur de peau ils sont (avec en plus un retard de quelques années sur la réalité des choses) » (Vigile Bobigny – Libération)*

Commentaire 111 « *Les gros blaireaux racistes réac xénophobes comme toi trouvent le moyen d'ouvrir leurs bouches, pour nous expliquer que mais non c'est un brave homme, comprenez le ! [...] des gros beauf comme toi [...] tu n'es pas ma France toi tu es un résidu qui à terme si le pays tournait mieux devrait disparaître comme les dinosaures » (Hortefeux – Libération)*

À partir des deux propos reproduits ici, on peut donc voir partiellement le rôle de ces deux figures dans la capacité des personnes à se disputer certaines catégorisations. C'est le cas avec la position « réactionnaire » qui est successivement attachée à la figure du bobo, « non réaliste » par ailleurs, et à celle du beauf, associé à sa « bêtise ». Pour conclure sur cette modélisation des constituants propres aux figures du bobo et du beauf, si elles semblent désigner de façon métaphorique et/ou euphémisée l'opposition élites/classe populaire, le travail ordinaire de catégorisation et de marquage de frontières nous semble toutefois plus « ouvert » : ces figures offrant des possibilités de critique et de dénonciation bien plus importantes. Ainsi, à partir de ces dernières et de leurs ancrages moraux et symboliques, la simple assignation de l'une ou de l'autre semble suffire pour dénoncer la responsabilité de son interlocuteur dans le phénomène du racisme et ce sans devoir adosser explicitement – et donc justifier – sa critique à une théorisation du phénomène.

Ce recours à ces figures sociales particulières mets ainsi particulièrement en avant la capacité des personnes à rapprocher positions sociales et phénomène du racisme et ce par

l'intermédiaire des critères moraux définissant ces catégories. On notera au passage que contrairement aux classements « officiels » décrit plus haut, les catégories utilisées ici s'avèrent plus plastiques et malléables lorsqu'il s'agit de rapprocher des personnes au type idéal du racisme. Cela fait par ailleurs bien écho à certains travaux portant sur la capacité des personnes à « se repérer » dans le monde social et plus loin à s'approprier ou non les indices concourant à ce repérage¹.

« Si les classements étatiques s'imposent lorsqu'il s'agit de « nommer » et de « représenter » c'est moins souvent le cas lorsqu'il s'agit de « classer » et de « rapprocher » des profils sociaux. Ce résultat se prolonge lorsque les enquêtés (...) mobilisent leur expérience intime du monde social en se repérant non pas par le biais de critères généraux et institutionnalisés (les variables sociodémographiques) mais par des indices en lien avec le style de vie. Cette démarche fondée sur l'expérience et la connaissance familière de certaines fractions de l'espace social s'oppose à une démarche « critérielle »².

III. RACISME, MORALITE ET POSITIONS SOCIALES

L'étude des processus par lesquels l'idée de classe sociale est mobilisée dans les argumentations touchant au racisme s'avère adéquate pour discuter les propriétés symboliques de ces dernières. Au préalable, nous noterons que le caractère transversal de ces processus de catégorisation pointe la dimension typique de ce recours à la catégorisation sociale. Par conséquence, les événements relatés par les articles composant le corpus semblent bien relever globalement de la question du racisme et le recours à la classe sociale et sa justification apparaissent comme un des registres légitimes pour l'interpréter. Cela nous amène à poser que

¹ Luc Boltanski et Laurent Thevenot, « Comment s'orienter dans le monde social », *Sociologie*, 31 mars 2015, Vol. 6, n° 1, p. 5- 30.

² Étienne Penissat, Cécile Brousse et Jérôme Deauvieu, « Finding one's way in social space : genèse, postérité et actualité d'une enquête originale », *Sociologie*, 31 mars 2015, Vol. 6, n° 1, p. 35.

pour l'individu ordinaire, la définition et la dénonciation du racisme via la position sociale sont prises comme allant de soi. Toutefois, des positions différentes s'affrontent par leurs modes de raisonnement, les formes et contenus des catégorisations sociales utilisées et les structures de pertinence invoquées, pour, *in fine*, se disputer la question de la distribution sociale du racisme. Dès lors, la question de la moralité propre aux catégories utilisées d'une part et leur caractère exogène de l'autre nous paraissent significatifs pour comprendre l'adéquation entre catégorisations sociales, frontières morales et question du racisme

FRONTIERES MORALES ET FRONTIERES RACISTES

L'analyse des commentaires à partir des théorisations et des dénonciations ordinaires du racisme nous a amenés à prendre en compte le rôle et l'importance des frontières morales construites par les commentateurs. Michèle Lamont, qui a théorisé ce concept de frontières dans la perspective de la sociologie culturelle, s'est également interrogé sur ce lien entre racisme et moralité mais au sein des processus par lesquels les frontières morales entretenaient les barrières entre Blancs et Noirs, celles-ci étant alors entendues comme socle du racisme lui-même. Dans cet article, nous visons à discuter les façons dont la moralité – c'est à dire les frontières morales – s'immisce dans les catégorisations opérées par les individus pour définir ce qui fait et/ou ceux qui font le racisme. Bien que différentes, ces deux approches nous semblent complémentaires pour embrasser un peu plus la compréhension du phénomène du racisme et de ses implications. La spécificité des processus de catégorisations décrits plus haut revient finalement au fait que discutant un phénomène qui établit des frontières – morales notamment – entre personnes appartenant à des groupes ethniques perçus comme différents, les individus reconstruisent ces mêmes frontières morales pour discuter et dénoncer ce phénomène. Lamont met en avant le rôle des frontières symboliques au sein du racisme, en tant que processus de justification, par le fait que les « critères utilisés pour évaluer "l'autre" (en termes raciaux) sont souvent une extension de ceux utilisés pour évaluer les "autres" en général » et de là, « *les sentiments racistes sont souvent vus comme justifiés, car basés sur des critères*

universels plutôt que perçus comme expression de préjugés personnels »¹. Ces remarques s'appliquent, dans une certaine mesure, aux registres observés dans les commentaires. Dans l'explication du racisme comme attribut de la classe populaire, nous avons vu par exemple que la théorisation ordinaire passe au préalable par des réflexions concernant la structure sociale et sa hiérarchie d'une part et la conjoncture économique de l'autre. Cependant, suite à cela, c'est vers des considérations touchant aux frontières morales que s'orientent les argumentations. Or, c'est bel et bien les traits idéaux de la figure du raciste qui sont ici convoqués et rapprochés de ceux entendus comme constituants de ces catégories. De manière générale, les frontières morales utilisées pour définir tant le couple classe populaire/élites que le couple beauf/bobo viennent alors objectiver et donc justifier les superpositions entre une certaine position sociale et la responsabilité du racisme.

RECOURS A LA CLASSE ET OBJECTIVITE

Le second point que soulève cette exploration des processus de catégorisation contenus dans les commentaires est leur caractère exogène. Les constructions analysées ne renvoient ni à des classes en soi ni à des classes pour soi mais à des processus d'assignation sociale. C'est en cela que nous pouvons y voir des catégories sociales, objet que Richard Jenkins a défini comme « *classe dont la nature et la composition sont décidées par la personne qui définit la catégorie ; par exemple, les personnes gagnant un salaire d'une certaine valeur peuvent être comptabilisées comme une catégorie par rapport à l'impôt sur le revenu. La catégorie est donc à différencier du groupe, qui est défini par la nature des relations entre les membres* »². Du côté des théorisations ordinaires observées ou de celui des « figures sociales » invoquées, les commentateurs dénoncent ainsi des comportements ou des personnes à partir de leur origine sociale supposée sans jamais s'inclure eux-mêmes dans l'une ou l'autre des catégories obtenues. Par ailleurs, dans les différents registres analysés, nous avons vu que la distribution sociale du racisme telle qu'elle est perçue par les participants est largement polarisée entre classe populaire et élites et respectivement beauf et bobo. Pour autant ces catégories s'utilisent toujours par

¹ M. Lamont, *La dignité des travailleurs*, op. cit., p. 86.

² Richard Jenkins, *Social Identity*, Routledge, 2014, p. 96.

assignation et non par autodéfinition. Ce trait peut a priori s'expliquer par l'absence de face-à-face propre à l'espace des commentaires. En cela, dans cet espace, la position sociale est exclusivement une *identité sociale virtuelle*¹ (Goffman, 1979) et incarne donc principalement une ressource disponible et légitime pour interpréter, catégoriser puis objectiver la position d'autrui. Cependant, les commentateurs, usant de cette position objectivante, ne donnent jamais à voir l'origine sociale de leur propre point de vue. Les commentateurs dénonçant un racisme des élites par un processus de montée en singularité ne rapprochent pas pour autant leurs propres expériences d'une classe particulière qui partagerait un vécu commun. À l'inverse, leur propos vise à critiquer les élites, entendues comme une catégorie objective et communément admise. C'est en cela que la classe sociale, dans son utilisation ordinaire face à la question du racisme, semble avoir pour principale fonction de qualifier et d'évaluer la position d'autrui et ce sans pour autant donner à voir la position de celui qui l'utilise. Pour reprendre la remarque de Lamont concernant l'universalité apparente des critères censés définir l'autre, le caractère exogène des classes telles qu'elles sont définies ici confère d'autant plus de légitimité aux différents propos que leur auteurs se placent en dehors de toute appartenance sociale et donc de tout lien avec le racisme.

CONCLUSION

Pour conclure, nous poserons donc que c'est ce processus d'objectivation offert par les frontières morales d'une part et le caractère exogène des catégories utilisées d'autre part qui font que le recours à la classe sociale pour expliquer et dénoncer le racisme représente un processus fréquent et allant de soi. Les processus de catégorisation tels qu'ils apparaissent dans les commentaires permettent, notamment par économie pour les figures du beauf et du bobo, à la fois d'expliquer, de dénoncer et de s'extraire du racisme à partir d'une analogie entre les frontières morales de classes et les critères moraux désignant le racisme. En effet, il y a dans les commentaires étudiés une impossibilité à penser le racisme comme une idéologie totale –

¹ Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en public*, Les Editions de Minuit, 1973.

via notamment l'idée de racisme structurel¹– et, à l'inverse, une tendance générale à renvoyer le phénomène à des propriétés individuelles par le biais de frontières morales notamment. Nous nous rapprochons ici de la conclusion de Mireille Eberhard qui, étudiant le racisme et les réponses apportées dans une arène plus « officielle », à savoir dans le cadre de dispositifs de recueil et de traitement de plaintes individuelles, note que « *le moralisme qui imprègne une conception dominante de l'antiracisme et de la lutte contre la discrimination s'accompagne, la plupart du temps, d'une individualisation de la culpabilité de manière à pouvoir personnifier, et donc circonscrire le mal* »². Le « raciste » reste alors un individu prisonnier d'une idéologie particulière inhérente à sa position sociale jugée déterminante et « totale ». Cette essentialisation de la classe n'est donc pas sans rappeler les processus typiques du phénomène du racisme décrits par Memmi et Guillaumin. Dès lors, si le racisme repose sur la fabrication de barrières morales entre groupes définis racialement, le débat ordinaire autour du « vrai » racisme et de ses responsables, lorsqu'il use de catégorisations sociales, s'emploie à reconstruire des démarcations morales entre les personnes pour catégoriser celles qui font le racisme. Pour le dire autrement, ces procédés naturalisent les frontières du racisme. Ce paradoxe s'avère d'autant plus significatif qu'en usant de ces processus, les commentaires analysés réitèrent d'une part les critères qui soutiennent certaines barrières morales propres au racisme mais plus encore ils excluent le « racisé » de toute appartenance sociale et donc de tout débat quant au racisme. En effet, dans ce registre particulier, celui-ci reste finalement mis à part de la structure sociale puisqu'il semble ne pouvoir appartenir ni à l'élite, ni à la classe populaire et n'être ni un beauf, ni un bobo.

¹ E. Bonilla-Silva, « Rethinking Racism », art cit.

² M. Eberhard, « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination. Stratégies discursives et conflits d'interprétation », art cit, p. 494.



CHAPITRE 8

DE LA COULEUR DU RACISME : LES FRONTIÈRES RACIALES DU RACISME ET LEURS ENJEUX

Les références à l'appartenance ethnique ou raciale sont largement présentes dans notre corpus. Là encore, les usages de ces catégories sont intéressants à suivre pour comprendre les modalités de définition et de disputes de la question du racisme. Alors que le précédent chapitre suivait les arguments des participants visant à rapprocher positions sociales particulières et responsabilité du racisme, celui-ci porte sur les rapprochements entre appartenance raciale particulière et distance au racisme. Dans ce cadre, la question des catégorisations raciales et de leurs rapports au racisme se joue à deux niveaux. Tout d'abord, le processus même de catégorisation raciale, « dire la couleur », est un lieu de dispute quant à son caractère raciste ou non. De là, ce sont différentes définitions du racisme qui se confrontent et qui se mesurent, une fois encore, à partir de représentations morales et symboliques de ce qu'est ou n'est pas le racisme. Ensuite, les catégorisations raciales se retrouvent exprimées dans le cadre de commentaires qui discutent de la paradoxale « distribution raciale du racisme ». Entre justification et contestation du « sens du racisme » et de ses acteurs, ce point devient alors central pour comprendre plus généralement ce qui se joue au niveau de ce rapprochement entre appartenance raciale et racisme.

I. CATEGORISATION RACIALE ET RACISME : DIRE OU NE PAS DIRE LA COULEUR

Le processus de catégorisation raciale est discuté par les participants eux-mêmes en différents endroits du corpus. Ainsi, « dire ou ne pas dire » couleur représente une opposition

marquée entre les participants et plus loin la qualification comme raciste de ce processus est au cœur des conflits.

LA CATEGORISATION « RACIALE » COMME PIVOT DU RACISME

Un premier registre, plutôt classique, fait directement usage de la couleur de peau pour justifier les opérations de qualification ou de déqualification du racisme au sein des événements discutés. On peut repérer dans les commentaires, deux types de constructions qui rapprochent référence à la couleur et mécanique du racisme. Le premier met en avant l'attitude entendue comme raciste qui consiste à rapprocher couleur de peau et comportement particulier.

Commentaire 112 *Je ne prendrai plus de gants pour dire ce que je pense de certains discours. Soumure n'est pas vise pour ses opinions religieuses, il fait l'objet d'une attaque diffamatoire visant à associer provenance, couleur de peau et délinquance. Ce qui répond bien à la définition du racisme, (Le Pen Affiches – Libération)*

Commentaire 113 *C'est un fait sociologique reconnu qu'une population ne peut pas correctement intégrer une autre population au-delà d'un certain pourcentage, quelque soit la population autochtone et la population étrangère. Ce n'est pas une question de couleur ou de religion ou d'ethnie associés à un comportement. Je ne vois donc rien de "raciste" dans les propos du ministre, il reconnaît simplement cette constante. (Hortefeux – Figaro)*

Dans les deux cas, le racisme est ainsi défini comme un comportement – un discours ou un acte – qui vise à « associer » couleur de peau et comportement particulier. Tandis que le premier use de cet ancrage pour confirmer le racisme d'un événement particulier, le second au contraire, met en avant l'idée que l'évènement discuté ne rassemblant pas ces conditions, il

n'appartient pas à la catégorie « racisme ». On peut par ailleurs noter que, comme dans le cas du second extrait, la notion de « couleur » est souvent étendue à d'autres critères, tels que la religion ou l'« ethnique ». Ainsi, le racisme est perçu là où un comportement est associé à certains critères d'appartenance particuliers dont la couleur de peau. Cependant, le contexte dans lequel est opéré ce rapprochement peut nuancer la véritable intention raciste. Le commentaire suivant illustre ce point :

Commentaire 114 *Le contexte est toujours important : un exemple, ou il ne faut pas se tromper : « Recherchons suspect de race blanche, recherchons suspect de race noire...etc...il y a une allusion à l'origine mais il ne s'agit en aucun cas de racisme, il s'agit simplement d'un profil.....(Langlade – Figaro)*

En faisant allusion aux situations policières, l'auteur met ici en avant que l'usage de la couleur et plus encore de la « race » peut être distinct d'un comportement raciste. De manière plus générale, on trouve tout un ensemble de propos qui associent généralement racisme et catégorisation à partir de la couleur de peau.

Commentaire 115 *Dans ce cas, je suis effectivement intolérant à la connerie humaine et tant que vous vous amusez à cataloguer les gens selon leurs couleurs, je serai intolérant. Maintenant, si certains préfèrent fermer les yeux sur la ségrégation ordinaire, libre à eux. (Langlade – Libération)*

Commentaire 116 *Les maux révélateurs de la pensée. Votre discours, étymologiquement discutable, prouve que vous êtes les deux. Si vous dites : "il y a trop de noirs en France", vous mettez dans la catégorie indésirable tout un tas de gens de couleur noire et néanmoins tout aussi français que vous. **Pourquoi les mettez-vous alors dans la catégorie indésirable ? A cause de la couleur de leur peau ; et ça c'est du racisme. Je vous rappelle que c'est un délit** (Langlade – Figaro)*

Pour ces deux commentaires, c'est la catégorisation en elle-même qui est dénoncée comme base du racisme. Ainsi, le fait de « cataloguer » ou de « distinguer » les personnes à partir de leur couleur est défini ici comme un comportement raciste. En dénonçant ce racisme, on peut affirmer que les auteurs s'inscrivent ici dans un antiracisme de type *color-blind* qui s'attache à faire abstraction de la différence, celle-ci étant entendue comme non significative. Le commentaire qui suit ancre un peu plus son propos dans cette approche :

Commentaire 117 *Nous sommes des êtres humains Est-ce si dur à comprendre que ça ??? Nous sommes tous des êtres humains, pourquoi vouloir sans arrêt faire des distinctions de race ou autres ... Oui, le multiculturalisme est une chance immense. C'est vrai que pour une société qui vit sur le paraître c'est assez difficile à accepter, mais il faudra s'y faire. **Ce préfet a eu des propos racistes car il a jugé sur ce paraître qui nous fait ch*** . et il n'a pas su élargir sa vision pour n'y voir rien de plus que des Hommes.** Comme quoi, il a beau avoir un poste à responsabilité, il n'en demeure pas moins inculte et surtout sectaire. Apprenons vite à vivre ensemble, c'est tellement plus simple et arrêtons de se compliquer la vie avec ce genre de déclaration. (Langlade – Libération)*

Pour reprendre les termes utilisés, le « paraître » donne une représentation faussée et raciste de la communauté des Hommes. Parallèlement, il s'agit pour l'auteur d'une vision étroite et « sectaire » de la réalité. Ce type de discours qui renvoie la couleur de peau, et plus généralement la différence ethnique, au second plan, ou qui la disqualifie complètement en tant que critères de catégorisation, est ainsi très proche d'un antiracisme universaliste. Ce dernier, prônant une assimilation et l'universalité des valeurs humaines, s'oppose ainsi à un racisme entendu comme « hétérophile »¹, qui se fonde sur un particularisme et une différence de fait entre les groupes. En ce sens, « dire la couleur » est ici perçu comme la marque d'un racisme

¹ P.-A. Taguieff, *La Force du préjugé*, op. cit.

évident qu'il faut dénoncer et face auquel est valorisée une vision universelle et non-catégorisante des Hommes et de leurs appartenances.

QUALIFICATION DU RACISME ET CATEGORISATION RACIALE

Face à ce premier groupe, assez répandu dans le corpus, on trouve alors un second type d'arguments usant de références à la couleur de peau s'inscrivant dans une certaine mesure dans le même registre que le premier. Toutefois, la posture diffère dans le sens où c'est ici la qualification raciste qui devient problématique car *a priori* elle s'appuie sur une catégorisation par la couleur de peau. Les propos se rapportant à ce groupe dénoncent alors les ambiguïtés de la posture précédente en mettant en avant un prétendu paradoxe entre identification et définition du racisme.

Commentaire 118 *Pas besoin de bac+ 12 pour comprendre ,c'est très clair et très bien vu , il est très dommage que l'on soupçonne trop souvent ce genre de discours ,de cacher un racisme hypocrite . C'est l'inverse à mon avis, quand la couleur n'importe pas, on en parle sans complexes ,c'est ce que font les enfants avant qu'on leur enseigne qu'il ne faut pas appeler les choses par leur nom ! (Langlade – Libération)*

Commentaire 119 *Tout est sûrement dans le ton Si le ton est méprisant c'est un propos raciste mais s'il l'a dit simplement comme vous l'écrivez ça n'a rien de raciste ,simple constatation ,pourquoi serait-ce raciste de dire qu'une équipe est composée uniquement de noirs ? Sinon à considérer que le fait d'être noir soit à lui seul dévalorisant ? Là ce serait évidemment du racisme ! Mais si vous êtes profondément convaincu que la couleur n'est rien, vous ne verrez aucun racisme à l'évoquer. (Langlade – Figaro)*

Ces deux commentaires représentent ainsi une sorte de « contre-accusation » vis-à-vis de la posture précédente. Pour reprendre le premier message, il s'agit ici de montrer qu'« à

l'inverse », l'accusation de racisme portée par certains, entendue comme infondée, est elle-même bâtie sur une distinction de couleur et renvoie finalement à un registre entendu comme véritablement raciste. C'est ici le paradoxe entre le fait de valoriser un idéal universaliste tout en projetant sur certains événements ou personnes des configurations particularistes qui est dénoncé. En d'autres termes, le fait même de dénoncer le racisme de cette manière dévoilerait une mécanique de catégorisation raciale de la part de leurs auteurs et une certaine racialisation de la réalité.

On trouve ici l'idée que la dénonciation du racisme créerait en elle-même un problème de racisme là où il n'y aurait pas lieu d'en avoir. Cette posture est intéressante du fait qu'elle fait partiellement écho à certains débats ayant eu lieu dans le processus de reconnaissance républicaine de la discrimination raciale. Le cadre républicain contraignant la reconnaissance de différences culturelles et/ou raciales, la prise en compte et la définition, tant juridiques que politiques, des mécanismes de discriminations raciales ne se sont pas faites sans certaines difficultés en France¹. Pour reprendre Didier Fassin, avant cette reconnaissance vers la fin des années 90, la position de la société Française et de ses élites revenant « à ne pas voir, ce que l'on ne voulait pas »². Parallèlement, concernant la thématique de l'antiracisme, cette idée selon laquelle dénoncer le racisme peut conduire à asseoir une vision racialisée de la réalité a été également mise en avant par Taguieff vis-à-vis de l'antiracisme militant.

Pour revenir à notre corpus, il nous semble pourtant important de mettre en avant le fait que les messages exprimant cette posture ne nient pas pour autant l'existence et la négativité du racisme. En effet, dans les deux commentaires précédents, les auteurs dénoncent finalement une mauvaise interprétation du racisme, voire une instrumentalisation de ce dernier. Le paradoxe apparent entre identification du racisme et racialisation de la réalité devient alors un argument pour dévoiler les stratégies individuelles derrière les usages et accusations du racisme.

¹ A. Tandé, « La notion de discrimination dans les discours de l'action publique en France (1992-2005) », art cit ; V.D. Rudder, C. Poiret et F. Vourc'h, *L'Inégalité raciste, op. cit.*

² D. Fassin, « L'invention française de la discrimination », art cit, p. 419.

C'est par exemple le cas dans les deux extraits suivants visant respectivement les journalistes et « certains blacks » :

Commentaire 120 *ATTENTION aux média... Qu'appelle t'on racisme ? Car le mot en lui même est une ineptie. nous sommes tous de la même race (humaine), de plus, il est souvent utilisé à tord et à travers. Car nos journaux aiment bien sortir de grandes phrases choc pour créer le sensationnel. Car dans les faits, c'est quoi le racisme ? Si je critique les dérives d'une culture, je suis raciste ? Si je n'aime pas une culture, je suis raciste ? Le racisme, c'est quand on milite et que l'on passe à l'action (acte anti-sémite, discours idéologique type FN), ou c'est le simple faits de penser du mal d'une culture ? **La notion de racisme est très galvaudé, et surtout simplifier à l'extrême par les journalistes le plus souvent.** (Vigile Bobigny – Libération)*

Commentaire 121 *Après, dire a quelqu'un qu 'il est noir et que ces ancetres viennent d'Afrique est-ce une injure raciste ? Est ce que quelqu'un irait porte plainte pour des propos tel que " il y a que blancs, on se croirait en Europe" ? reponse : non et renon. **A croire que certains blacks en sont encore a avoir un problème avec leur couleur et un complexe d'infériorité pour aller porter plainte pour racisme après de tel propos.** En tout cas, aucun blanc ne porterait plainte dans pareil situation. Alors que ce monsieur, soit un insupportable arrogant pretentieux qui abuse de son autorité : pas de problème. Fallait-il poser plainte pour racisme : on peut se poser des questions. (Langlade – Figaro)*

Visant les médias, le premier commentaire dénonce l'usage qui est fait de ce dernier par les journalistes pour « créer le sensationnel ». Si le racisme est ici défini comme « une ineptie », en rapport au paradoxe avec l'absence de races humaines, l'auteur avance pourtant une définition de ce que constitue « vraiment » le raciste, à savoir le « passage à l'action ». Dans le second commentaire, ce sont « certains blacks » qui sont dénoncés pour leurs usages du racisme qui traduisent « un problème avec leur couleur de peau » et plus loin « un complexe d'infériorité ». Dans le même ordre d'idée, le racisme est donc entendu ici comme le produit

par les minorités elles-mêmes lorsque celles-ci le dénoncent car cela met en avant leur propre différence.

CATEGORISATION ET FRONTIERES MORALES

Cette dispute autour de ceux qui catégorisent ou non l'autre par son appartenance supposée, et par conséquent qui porteraient la responsabilité du « vrai » racisme, amène alors à des dénonciations usant de critères moraux. Par exemple, faire la différence à partir de la couleur de peau peut être respectivement compris comme une posture honnête et réaliste qui se démarque du racisme à proprement parlé.

Commentaire 122 *On peu rire de tout Comme disait Deprogés on peu rire de tout mais pas avec tous le monde. Pour les remarque sur la couleur de peau c est la même chose. On sent tout de suite si c'est une attitude raciste ou pas. Il suffit de réfléchir un peu ! Venant du préfet tels les fait relater et les antécédent du personnage je n est aucun doute sur le fait qu il a eu une attitude raciste (Langlade – Figaro)*

Commentaire 123 *Il faut appeler un chat un chat, sur ce point les précautions de langage sont souvent trop politiquement correctes, oui, sauf lorsqu'il y a volonté de stigmatiser l'étranger. De plus, dans les propos de ce préfet, c'est le sous-entendu qui est immonde: 'On se croirait en Afrique'... sous-entendu 'On n'est plus en France'. Cela, c'est du racisme sauce FHaine. (Langlade – Libération)*

Dans ces deux extraits, les auteurs défendent finalement la neutralité initiale des mécanismes de catégorisation raciales, il faut « appeler un chat un chat ». Toutefois, il s'agit d'être vigilant respectivement vis-à-vis des attitudes. C'est pourquoi le repérage du racisme devient une question de vigilance. Pour d'autres commentaires, suivant l'idée que catégorisation raciale et racisme sont entièrement disjoints, leur rapprochement est entendu

comme une manœuvre artificielle et stratégique et c'est là encore le manque d'honnêteté ou de réalisme qui est dénoncé.

Commentaire 124 *Attention... Attention, dire "je suis noire" peut être considéré comme raciste par certains observateurs.... (Lol) Cela dit je suis très content de votre témoignage qui montre que même dans la France la plus profonde, le Cantal, on ne fait pas cas de la "couleur" des gens...(Langlade – Figaro)*

Commentaire 125 *S'il fallait condamner toutes les personnes qui un jour ont lancé ce genre de boutade, à propos de race, de couleur, mais aussi de génération, de profession, de sexe et j'en passe, j'ai l'impression que les personnes non condamnées se compteraient sur les doigts de la main. Et puis, veut-on de la langue de bois ou du parler "vrai". Veut-on que nos politiques soient entourés d'une armée de conseillers leur dictant ce qu'ils peuvent dire, ou que lorsqu'ils s'expriment ils formatent complètement leurs textes, donc les récitent ensuite sans aucun naturel (et sans penser ce qu'ils disent). (Hortefeux – Libération)*

En tant que démarche « naturelle », la catégorisation raciale ne peut ainsi être rapprochée d'une forme de racisme si ce n'est dans une visée faussée et subjective. Pour finir, un troisième type d'arguments, déjà abordé plus haut, use des mêmes critères moraux d'honnêteté pour défendre cette fois-ci le caractère raciste de la catégorisation raciale.

Commentaire 126 *c'est ainsi que vous agissez c'est que vous voyez les gens par leurs origines ethnique. Moi si je tombe sur des c-ns de première catégorie, je me foute qu'ils soient black, blanc, beurs. ça n'a aucune importance à mes yeux, car la connerie est l'universalité la mieux partagée, elle n'a pas d'origine, de couleur, de "race", de dogme... Si vous étiez intelligent et honnête, vous n'auriez pas prêté attention à leurs origines mais uniquement à leurs conneries, et vous seriez sûrement bien mieux défendu.(Le Pen Affiches – Libération)*

Catégorisations raciales et racisme entretiennent des relations particulières selon les différentes postures prises par les commentaires. La qualification raciste ou non de l'emploi des catégorisations basées sur la couleur, entendues comme l'attitude de « voir » puis de « dire » la couleur, est en effet au cœur des controverses. Celles-ci peuvent être prises comme neutres et « allant de soi », comme tributaires du contexte dans lequel elles sont employées, ou encore comme paradoxales. Généralement, c'est finalement le lien entre racialisation et racisme qui se discute ici. Ce point a été discuté par Didier Fassin comme une aporie de l'énonciation performative :

« Cette impasse concerne l'ensemble des pratiques qu'on qualifiera de progressistes, en ce sens qu'elles rejettent l'idée de race, mais qu'elles doivent pour lutter contre la discrimination raciale, en passer par la qualification et la quantification de groupes racialement définis. Par opposition, on peut considérer que les pratiques conservatrices ne sont généralement pas enfermées dans cette aporie, soit qu'elles s'affichent délibérément comme racialistes et racistes, soit à l'inverse qu'elles nient avec la même constance la réalité des races et l'évidence du racisme »¹

Pourtant au sein de ces registres qui s'opposent, c'est une fois de plus des critères moraux qui viennent mesurer la valeur puis justifier la validité, ou du moins la légitimité, de la posture adoptée. Dans cette configuration, on notera que nos observations confirment l'opposition mise en avant par Fassin à la différence que le schéma progressiste-conservateur, loin d'être neutre et/ou savant, est également une opposition qui est renégociée par les individus eux-mêmes. Comme les références renvoyant à l'honnêteté et au réalisme, ou encore à la subjectivité et aux stratégies individuelles, les participants mettent à chaque fois en avant des critères moraux qui sont censés définir la bonne et la mauvaise interprétation de ce qu'est le racisme. Plus loin, la posture d'autrui et sa définition du racisme, en plus d'être contestée et invalidée sans réelles discussions quant à ses justifications est souvent perçue comme une

¹ Didier Fassin, « Ni race, ni racisme : ce que racialiser veut dire » dans *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, 2012, p. 152.

manœuvre consciente de dissimuler sa véritable opinion et de projeter le racisme sur son adversaire, c'est-à-dire de faire usage du racisme.

II. LA CONFIGURATION RACIALE DU RACISME : CLASSIQUE, INVERSE ET UNIVERSEL

Dans les argumentations usant de références à l'appartenance raciale, à côté de celles utilisées pour définir ce qu'est le racisme, on retrouve de nombreux commentaires discutant de ce que l'on peut considérer comme la configuration raciale du racisme. Si le niveau précédent s'attachait à construire le lien entre catégorisation raciale et racisme, celui-ci se situe plutôt au niveau du rapport entre appartenance raciale et position raciste. Par l'idée de position, nous entendons la position actancielle vis-à-vis du racisme, c'est-à-dire les différents actants types au sein d'une affaire raciste. Ces derniers se limitent à deux opposés : l'acteur raciste et la victime de racisme. Dans ce registre, c'est alors la distribution raciale de ces deux rôles qui est au cœur des argumentations et des disputes.

LE RACISTE « BLANC » : HISTORICISER ET SOCIOLOGISER LE RACISME

Un premier lieu de discussion et de questionnement autour de cette thématique se situe autour du lien entre le Blanc et la figure du raciste. Nous retrouvons alors de part et d'autre du corpus, des arguments confirmant ou bien alors dénonçant la validité, et plus loin le motif, d'un tel lien. Dans la première direction, visant à établir et justifier un lien entre racisme et populations blanches, on peut mentionner les différents commentaires usant de références aux occidentaux, bien souvent dans une visée historique comme dans l'exemple suivant :

Commentaire 127 *trêve d'hypocrisie Les occidentaux, malgré les apparences, ont toujours ce sentiment de supériorité colonialiste, industrielle, religieuse, intellectuelle, et interventionniste. Et ce sentiment se traduit alors*

malheureusement dans les paroles..(lapsus révélateur). Rappelons la définition du mot RACISME: "Théorie qui prône la supériorité d'une race" Par extension et abus de langage : qui que ce soit qui se croit supérieur aux autres par sa race, son ethnie, sa religion, son élitisme, sa communauté, sa société "développée" peut être taxé de raciste..(Langlade – Libération)

Le lien entre racisme et appartenance blanche, ici superposée au groupe des « occidentaux », est justifié par un rapprochement entre les traits entendus comme typiques des deux éléments. Les occidentaux, définis par leur « sentiment de supériorité », sont mis en correspondance avec le phénomène du racisme, ce dernier étant défini exclusivement comme « prônant la supériorité d'une race ». Ce type de construction s'appuie donc sur une analogie particulière entre les critères définitionnels du racisme et les traits typiques de l'occidental. Parallèlement, la référence au « petit blanc » se retrouve dans différents messages et établit, plus ou moins explicitement, un rapprochement entre appartenance blanche et racisme :

Commentaire 128 *Pour tous les petits blancs : Arrêtez de vous tirer des balles dans le pied en essayant de convaincre les gens de couleur que vous êtes de sales racistes fachos ! On le sait déjà ! Ils y croient maintenant dur comme fer et vous le ferons payer d'ici peu. A ce moment là vous devrez fermer votre clapet. (Langlade – Libération)*

Commentaire 129 *Quand on représente la France, on se doit de respecter certains principes. C'est extrêmement grave que de l'intérieur du gouvernement on donne l'exemple du racisme du petit blanc, pouvez-vous imaginer les conséquences dramatiques de cet acte sur des gens, **pauvres intellectuellement**, qui se sentiront encouragés dans leur démarche de refus de l'autre ? dans leur RACISME puisqu'il faut bien l'appeler par son nom ? (Hortefeux – Figaro)*

L'expression de « petit blanc » est particulièrement intéressante qu'elle croise appartenance raciale et sociale. Le premier commentaire dénonce finalement la stupidité de leur

posture qui, en se « tirant une balle dans le pied », laisse à voir leur adhésion au racisme. Le second, plus explicite, établit là aussi une analogie entre les critères entendus comme constitutifs à la fois du « petit blanc » et du « raciste ». Le manque d'intelligence et de culture devient alors un élément de justification du lien entre appartenance blanche, couplée à une condition socioéconomique particulière, et phénomène du racisme. Comme dans le registre précédent, c'est donc une définition particulière du racisme, ou plutôt des critères sensés le supporter, qui sous-tend alors le fait que le lien entre racisme et appartenance blanche va de soi. Pour terminer sur ce point, nous avons également repéré dans le corpus des postures qui, prolongeant encore un peu plus cette position, inscrivent leurs arguments dans une vision plus globale entre occidentaux et non-occidentaux.

Commentaire 130 *Sans être ethnologue, cela me semble un peu facile Les peuples les plus primitifs que l'on est retrouvé au fin fond de l'Amazonie ne me semble pas raciste, après une période d'observation, je trouve qu'ils étaient tolérant et accueillant, même s'il ne connaissait rien de l'homme blanc. Il me semble que le racisme vient plutôt de ce dernier bref de la peur de l'autre, de la jalousie et des idées reçues. (Vigile Bobigny – Libération)*

Commentaire 131 *Ah non alors Pourquoi dites-vous que les peuples du fin fond de l'Amazonie sont primitifs ? Parce qu'ils ne vivent pas à la mode occidentale ? Ils sont curieux de tout et ils ont un jugement très juste. On lit de temps en temps que quelques-uns sont "amenés" à Paris pour leur faire voir comment on vit. Je trouve ce genre "d'expérience" passionnant quand on lit leurs "rapports d'inspection" : on en prend plein les gencives, croyez-moi. Et ce ne sont pas eux les primitifs ! Ne vous méprenez pas Le mot primitif n'est pas péjoratif, j'aurai dû dire pur. (Vigile Bobigny – Libération)*

A l'extrême, ces deux messages se répondant l'un à l'autre, poussent leur raisonnement quant au lien entre occidental et racisme en prenant pour appui les valeurs du primitif. Touchant

là au mythe du bon sauvage, le racisme est alors entendu comme étranger à l'homme « pur », ce dernier étant « naturellement » attaché aux valeurs de tolérance et d'accueil.

L'UNIVERSALITE DU RACISME : « DE-RACIALISER » LE RACISME

Un second type d'arguments s'intéressant à la distribution du racisme renvoie à l'idée que le racisme n'est pas la propriété exclusive d'un groupe mais qu'il se retrouve chez tout individu. Ce registre peut être avancé comme en réaction au précédent, comme dans les deux extraits suivants :

Commentaire 132 *Un peu facile Les occidentaux.....Vous n'en faites pas partie?*

Vous êtes français? Sachez que l'histoire de France, ce ne sont pas que des gros cons de colons blancs maltraitant de gentils noirs. Ça marche dans tous les sens le racisme ! (Langlade – Libération)

Commentaire 133 *Et voilà encore une nouvelle forme de mortification !! C'est quoi*

cette nouvelle théorie comme quoi seuls les blancs seraient de vrais racistes ? Le racisme existe dans tous les pays envers les étrangers et envers également des gens de même nationalité pour des multiples raisons ayant trait à des différences de couleur, de religion mais aussi de sexualité ou d'opinion . C'est toujours le même sentiment et c'est toujours aussi dégueulasse ni plus ,ni moins !! (Langlade – Libération)

Tandis que le premier reproche au promoteur de l'approche précédente de s'extraire de la catégorie qu'il entend dénoncer, le second, dans une même direction, y voit une « mortification », sous entendant une auto-culpabilisation. Cette dernière idée se retrouve par ailleurs dans de nombreux messages exprimant une critique de « l'auto-flagellation » ou encore « de la culpabilisation » de certains acteurs :

Commentaire 134 *Toujours et encore la culpabilisation, toujours ce même refrain.*

Une façon de regarder le passé pour ne pas avancer. La révolution française a fait couler beaucoup de sang et même du sang innocent. Il aura fallu 100 ans pour contruire une première république à peu prêt démocratique (Cameron – Libération)

Commentaire 135 *c'est un peu beaucoup n'importe quoi ! je pense que chaque*

peuple, chaque origine a un côté "raciste" ! Ainsi, les asiatiques, bien que très discrets, ont des "préjugés" sur les autres, il en est de même de tous ! Allez voir en algerie par exemple et la façon dont les algeriens traitent les chinois venus travailler chez eux ! Il est grand temps qu'on cesse de s'autoflageller et qu'on avance enfin car pendant que notre pays stagne et s'enfonce dans des débats sans queue ni tête la croissance et le développement sont ailleurs ! Par ailleurs, je pense que les vrais racistes ce ne sont pas les français de souche qui ne veulent plus d'immigration par exemple ! Il faut être réaliste et non bobo idéaliste ! (Vigile Bobigny – Libération)

On notera les considérations en termes moraux qui sont contenus dans ces deux extraits. La « culpabilisation », et donc l'association exclusive entre appartenance blanche et racisme, est respectivement définie comme un trait conservateur qui empêche d'avancer et comme une attitude idéaliste et non réaliste. Par ailleurs, le second commentaire, en insistant sur le fait que les « vrais » racistes ne sont pas ceux que leurs adversaires identifient, dénonce finalement à une identification faussée du racisme. Face à cela, c'est la distribution « universelle » du racisme, c'est-à-dire sans critères de race ou de nationalité, qui est défendue par ce type de posture.

Commentaire 136 *Il ne faut pas oublier que le racisme est universel, et unicolore.*

Il n'a pas de continent, il n'a pas de couleur propre. Son espace de prédilection, c'est la terre. Et son aire d'épanouissement, c'est l'espèce humaine. (Hortefeux – Libération)

Commentaire 137 *Le racisme n'a pas de couleur : il n'y a pas que les "blancs" qui soient racistes. Le racisme n'est pas l'apanache d'une origine, ce n'est que l'apanache de la connerie et de l'ignorance. Et la connerie est universelle. Je répète ici ce que j'ai écrit à un autre Libénaute : Vous savez comme moi qu'il s'agit ici de l'utilisation de ces paroles dans un contexte particulier qui les rend racistes (Langlade – Libération)*

Le racisme est ici défini comme un « phénomène universel » qui se retrouve non pas dans un groupe particulier mais dans l'« espèce humaine ». Le second propos justifie par ailleurs cette universalité du racisme par un rapprochement entre attitudes racistes et ignorance, ce dernier trait étant considéré comme répandu de manière universelle. Dans une certaine mesure, ce type de posture renvoie à l'idée du racisme comme pulsion archaïque, c'est-à-dire comme ce que Taguieff a pu définir comme le racisme « primaire » et qui désignerait « *un phénomène psychosocial très général, et peut être une réaction universelle : le sentiment de méfiance envers l'Autre ou l'étranger quelconque* »¹. Face à ce type de racisme, dans son jeu de miroir entre racisme et antiracisme, Taguieff parle alors d'antiracisme éthique « *qui ne peut se définir qu'en tant que mouvement éthique contre la nature humaine, en une réaction contre nature* »². C'est par ce biais que cette définition du racisme en tant que propriété de la nature humaine conduit finalement à redessiner la distribution du racisme non plus directement sur des propriétés de race mais finalement sur des questions morales. Si le raciste est marqué par la bêtise et l'ignorance, les personnes non-associées à ces traits ne sont pas, par définition, racistes et vice-versa. Si l'on se réfère à notre chapitre précédent quant à la distribution sociale du racisme, c'est à ce stade que peuvent alors entrer en scène des arguments mettant en avant la primauté de la catégorie sociale sur la catégorie raciale vis à vis de la propension des personnes à manifester des attitudes racistes.

¹ P.-A. Taguieff, *La Force du préjugé*, op. cit., p. 64.

² *Ibid.*, p. 76.

Par ailleurs, le fait de définir le racisme comme universel et propre à la nature humaine dans son ensemble s'avère également être une position qui permet de ne pas catégoriser le racisme comme l'apanage exclusif d'une race et ainsi de tomber dans une vision de la réalité entendue comme racialisée. En effet, nous avons vu plus haut qu'une critique apparaissait régulièrement à destination de ceux exprimant un lien exclusif entre racisme et appartenance blanche quant au mécanisme de catégorisation sur lequel se fonde ce point de vue. Or, nous retrouvons ici des postures usant de la même critique et établissant par la même la supériorité de leur approche par l'universel :

Commentaire 138 *J'ai voulu vous ramener au caractère universel de toute vie humaine bien au-delà des considérations raciales, au fait c'est quoi une race? biologiquement parlant, il n y a qu'une race humaine point barre, les différences de morphologie et de génotype n'ont qu'une valeur statistique. Par conséquent, à mon humble avis, dire racisme "anti-blancs" ou racisme "anti-français" est pour moi aussi absurde que racisme "anti-noir" ou "anti-malien". C'est du racisme tout court. Dans votre esprit le racisme contre des personnes d'origine africaine va de soi puisque probablement ordinaire donc par conséquent il faut définir un autre type de racisme, qui est nouveau celui-la, d'où la trouvaille "racisme anti-blancs. Il n'est pas du tout étonnant qu'une plainte pour racisme "anti-français" ne soit pas recevable! La prochaine fois portez plainte pour propos racistes. (Langlade – Figaro)*

Commentaire 139 *Connaissez-vous donc tous les blancs pour penser que tous sont porteurs du racisme ? Tenir un discours comme le vôtre, qui proclame un type de comportement propre aux "blancs" et stigmatisant un certain comportement propre aux "noirs", voilà ce que moi j'appelle le RACISME! Celui-ci est universel, peu importe la couleur ! Vous n'êtes pas raciste, répondriez-vous...S'il est une situation que j'adore observer, c'est celle du RACISTE qui s'ignore ou qui refuse de s'assumer: si tant est qu'il évite de déverser sa haine sur la place publique, son style le trahit! (Langlade – Libération)*

Concernant ce dernier commentaire, on remarquera qu'une fois de plus le propos débouche sur une considération d'ordre moral quant à la figure du raciste qui « refuse de s'assumer » et dénonce ainsi une non-cohérence entre posture publique et opinions privées – c'est-à-dire entre « front stage » et « back stage »¹. En ce sens, la vision particulariste du racisme, qui associerait une race particulière comme promoteur exclusif du racisme, est perçue comme incohérente et « lâche » puisqu'elle dévoilerait en retour la nature raciste de celui qui l'emploie.

RACISME ANTI-BLANC ET RACISME ANTI-FRANÇAIS : (RE)CONFIGURER LE RACISME

Une seconde critique de la posture initialement décrite se focalise quant à elle sur l'existence et l'importance du racisme « à l'envers », c'est-à-dire de ce que certains qualifient de racisme « anti-blanc » ou racisme « anti-Français ». Il ne s'agit alors plus simplement de critiquer le paradoxe de l'association entre appartenance blanche et racisme mais plus encore de dénoncer l'officialisation de celui-ci en tant que norme.

Commentaire 140 *Si le préfet avait été un homme de couleur et se soit fait contrôlé par un agent de Véritas à la peau blanche en lui déclarant : " C'est plein de blancs ici, on se croirait en Russie. Aurait-il tenu des propos racistes ? Les accusations ne sont-elles pas toujours à sens unique ? Certains individus ont le racisme à fleur de peau et en trouve partout dans les paroles ou les écrits. Drôle d'époque ! (Langlade – Libération)*

Commentaire 141 *Si il n'y a pas de réactions quand on dis il n'y a que des blancs ici (et on l'entend même à la télé lors de discours sur la discrimination positive) je vois pas pourquoi on s'offusque de l'inverse. Sois on lutte contre tout les racismes sois pas du tout. En France on ne lutte que contre le racisme envers*

¹ E. Bonilla-Silva, *Racism without Racists*, op. cit. ; E. Bonilla-Silva, « Rethinking Racism », art cit ; Joe R. Feagin et Leslie Picca, *Two-Faced Racism: Whites in the Backstage and Frontstage*, 1 édition., Routledge, 2007.

les immigrés et jamais l'inverse. Donc le racisme contre les blancs se justifie et pas l'inverse. C'est ignoble. (Langlade – Figaro)

En retournant les situations propres aux cas discutés, c'est le « sens unique » des accusations racistes et du statut de victime du racisme qui est mis en question par ces commentaires. On note dans les deux cas la référence à l'universalité du racisme ou plus exactement à « tous les racismes » mais également, pour ce qui est du premier extrait, le fait que « certains individus » ait le racisme à fleur de peau. Sur cette dernière idée, ce sont bien les personnes issues de minorités qui sont implicitement visées, le renvoi aux « paroles et aux écrits » se retrouvent dans de nombreux commentaires discutant notamment de textes de rap ou de messages sur des tee-shirts. Enfin, on remarque que cette dénonciation d'une configuration du racisme « en sens unique » renvoie à une condamnation plus générale, notamment d'une « drôle d'époque » marquée par l'ignominie et où le racisme contre les Blancs se justifie. On assiste bien à une sorte de renversement des rôles où ces commentateurs placent « les Blancs » comme les victimes, non reconnues ni soutenues, du racisme¹.

Dans la même direction, cette orientation est soutenue par d'autres contributions qui justifient cela en mettant en évidence le fait que les actes subis par le Blanc sont bels et bien ceux entendus comme typiques du racisme.

Commentaire 142 *C'est être emmerder dans les transports publics. C'est de ne pas pouvoir marié une maghrébine sous peine qu'elle se fasse rejetée ou pire. C'est aussi de se faire traiter de sale français ou de racistes si on exécute pas à la lettre les demandes de certaines communautés. Eh oui le racisme est universelle. Et dire qu'il n'y a pas de racismes envers les blancs c'est comme nier le fait que pol pot est un criminel. (Burqa – Figaro)*

¹ Erwan Lecoeur et al., *Dictionnaire de l'extrême droite*, Larousse, 2007, p. 51- 52.

Commentaire 143 *OUI... Le racisme anti-blanc existe bien et même est aussi riche en terminologie que "le racisme ordinaire". Cependant, il est encore "non-politiquement correct" d'en faire état. Pourquoi cette occultation ? Le racisme ferait moins souffrir un blanc qui en est victime que n'en souffrirait un black ou un beur ? La reconnaissance de TOUTES les formes de racisme rendrait plus efficace l'enrayement du phénomène, en feignant d'ignorer une frange qui de plus en plus se développe discrédite un combat objectif. **Mais appeler un chat un chat est encore une utopie en France** (Langlade – Libération)*

Commentaire 144 *Dans les deux sens A vous entendre juste l mot on croirait que le racisme ne fonctionne que dans un sens (Blanc ---> les autres). **Pourtant, des insultes anti blancs ou anti français, j'en ai entendu beaucoup.** il est dit que les populations maghrébines sont les plus touchées par le racisme. Certes, **mais il ne faut pas oublié toutes les injures ou les "tabassages", (elles sont nombreuses !) que certains peuvent exercer envers les "blancs français". Mais bizarrement personne n'en parle, ça existe pourtant bien !** (Vigile Bobigny – Libération)*

Entre insultes et agressions, ou encore catégorisations négatives, le racisme anti-Blanc est ainsi décrit en tant que phénomène raciste typique, c'est-à-dire se matérialisant par les mêmes pratiques négatives définissant le racisme en général. Si ces dernières peuvent être comprises comme attestant d'une « hostilité active », entendue comme la marque du racisme, on constate aussi que ce racisme « à l'envers » est également perçu comme tel de par son manque de reconnaissance. Le fait que certains commentaires dénoncent que l'on n'appelle pas « un chat, un chat » ou que « bizarrement » personne n'en parle est tout à fait intéressant puisque cela renvoie indirectement à un registre typique de l'antiracisme classique. C'est finalement la non reconnaissance de cette forme prétendue de racisme qui renforce sa constitution en tant qu'injustice et donc plus loin en tant que phénomène raciste. Cette non-reconnaissance, alliée à la présentation du racisme anti-Blanc comme la forme contemporaine la plus répandue du racisme devient alors le pivot d'arguments dénonçant une forme de violence et de domination

symbolique¹, mais vis-à-vis de laquelle, à la différence de la théorie de Bourdieu, les participants marquent à la fois leur capacité critique et leur distance.

Commentaire 145 *Quitte à être peu original... ... puisque beaucoup de posts évoquent le sujet, je suis sidéré de voir que l'existence du racisme anti-blanc et/ou anti-français n'est même pas mentionné. C'est pourtant, me semble-t-il, au vu d'un certain nombre de faits divers récents, le plus violent, le plus sauvage, et celui qui progresse dans la plus grande impunité ! Que dirait-on si une bande de blancs tabassait chaque semaine jusqu'au coma des Noirs ou des Arabes pour des motifs aussi futiles qu'un mauvais regard ? Le contraire arrive pourtant chaque semaine sans provoquer de scandales ni de marche silencieuse (ou pas). Qui plus est, l'impunité encourage, la non-qualification d'acte raciste banalise, et les "victoires" (à 10 contre 1, la plupart du temps), accréditent la thèse que les français/blancs sont faibles, lâches, et faciles à battre. Ce qui alimente encore les fantasmes des petits fascistes issus de la "diversité". (Vigile Bobigny – Libération)*

Commentaire 146 *J'ai l'impression que sous couvert de lutter contre le racisme, on cherche à museller les français... alors que le racisme anti-français est à son comble (chansons, livres, agressions). N'est il pas politiquement correct de dénoncer celà !!!(Langlade – Figaro)*

Cette analyse des façons dont le racisme est configuré autour des frontières raciales nous montrent une fois de plus l'importance des controverses vis-à-vis de la distribution du racisme au sein des catégories de l'altérité. Tandis qu'un registre se fonde sur l'idée de l'association exclusive entre appartenance Blanche et racisme, c'est l'universalité du racisme qui est défendue par d'autres. Derrière ces postures, c'est finalement une opposition entre une représentation culturelle et une représentation psychosociale qui se joue. En effet, face aux références à la place et à la domination de l'Occidental, d'autres renvoient plutôt à la nature

¹ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques : Sur la théorie de l'action*, Points, 2014, p. 144.

humaine et la pulsion raciste dès lors répandue chez tout individu indépendamment de ses spécificités raciales et/ou culturelles. Enfin, un troisième registre semble s'informer des deux premiers en posant l'idée que l'universalité du racisme n'est pas reconnue et plus encore que le Blanc reste le principal accusé de racisme et n'est jamais reconnu comme victime de celui-ci. Pointant la récurrence et le caractère raciste des situations, la non-reconnaissance du Blanc comme victime du raciste, et plus généralement comme « minoritaire », est perçue comme le signe d'une domination particulière. Finalement, là encore, c'est la définition du vrai racisme qui est disputée ici et ce en opposant acceptation « officielle » et institutionnelle –la Justice est souvent visée comme instance de reconnaissance officielle- et définition pratique et ordinaire du racisme. En prenant du recul dans ce lieu du débat, le paradoxe est intéressant : alors que le phénomène du racisme vient toujours d'une manière ou d'une autre créer ou bien justifier des frontières particulières entre des groupes de différentes natures, la question du racisme, et l'identification ordinaire des responsables et des victimes du racisme, se définit également comme le producteur de frontières essentielles et définitives.

III. LA DISTRIBUTION RACIALE DU RACISME : ENJEUX ET REPERTOIRES

Nous voudrions enfin pousser un peu plus l'analyse des registres sur lesquels débouchent ces disputes sur les frontières « raciales » du racisme et sur ce que cela nous apprend plus généralement sur les enjeux de la question du racisme.

DE L'EGALITE FACE AU RACISME

L'universalité du racisme : entre nature et culture

Dans la mise en avant du caractère universel du racisme, les argumentations des participants laissent apparaître une référence générale à la question de l'égalité. En effet, partant d'une critique de la vision racialiste qui fonderait l'idée d'une association exclusive entre

Blancs et racisme, nous avons identifié une posture particulière qui définit le racisme comme commun aux Hommes. Paradoxalement, cet argument peut être compris comme une manière universaliste de réduire l'importance des frontières raciales, ce que Michèle Lamont a pu définir comme « *les stratégies de dépassement des frontières raciales* » où « *les revendications portant sur l'égalité des Hommes sont articulés en termes de nature humaine universelle* »¹. Pourtant loin de définir alors la propension au racisme comme arbitraire et non organisée, ce sont d'autres critères qui viennent prendre le relais pour justifier d'une distribution particulière du racisme. Pour le dire différemment, si le racisme n'est pas l'apanage d'une race particulière, certaines qualités prédisposent en quelques sortes des individus – et leur groupe attribué – aux attitudes et comportements racistes. En premier lieu, l'éducation ou la culture – dans le sens du capital culturel – marque l'opposition avec la bêtise « naturelle » incarnée par le racisme. Cette mise en équivalence entre culture et nature et non-racisme et racisme a ainsi des conséquences sur l'identification des personnes responsables du racisme.

Commentaire 147 *Mais vous savez, parfois le racisme n'a rien à voir dans ce genre d'affaires. Souvent, c'est la seule bêtise humaine qui est en cause. Et celle-ci n'a aucune religion. Il y a autant de crétins congénitaux portés sur la violence chez les juifs que chez les musulmans ou bien les chrétiens..(Vigile Bobingy – Libération)*

Commentaire 148 *Le français est vraiment quelqu'un de méchant , mais oui face à cela, les caillassages de bus, les voitures brûlées, les crachas , l'intimidation en bande(jamais seul) le mépris affiché par des bandes de jeunes dans les bus chantant " les français c'est de la merde " " le sale blanc" lancé à un contrôleur de la sncf par un jeune désœuvré qui n'avait pas son billet, l'énorme caillou lancé par un petit c.. pardon un petit jeune désœuvré en légitime défense qui a brisé la vitre d'un autre bus et failli blessé la jeune femme à côté de moi..de tout cela ça je suis témoin Non tout cela c'est de la légitime défense , surtout pas un manque de respect de son prochain, de TOUS ceux qui doivent utiliser les transports en*

¹ Michele Lamont et Sada Aksartova, « Ordinary Cosmopolitanisms: Strategies for Bridging Racial Boundaries among Working Class Men », *Theory, Culture and Society*, 2002, vol. 19, n° 4, p. 1- 25.

communs pour aller se rendre ou chercher du travail et en ont franchement ras-le-bol , c'est pas de de l'incivilité , pas tout simplement un manque flagrant d'éducation ..(Vigile Bobigny – Libération)

Tandis que le premier extrait reste à un niveau élevé de justification autour du caractère universel de la bêtise, transcendant ainsi l'idée de racisme qui serait associée à une seule race, le second est particulièrement remarquable du fait qu'il met en avant, plus ou moins ironiquement, l'inculture et le non-respect comme traits typiques de certains membres des groupes minoritaires. A partir de cela, tout en s'appuyant sur l'idée que la production du racisme n'est pas associée « naturellement » à un groupe particulier, par le recours à des critères moraux entendus comme typiques du raciste et leur identification exclusive chez certains individus minoritaires, il devient justifié et justifiable d'affirmer la propension au racisme du minoritaire. C'est ainsi que les critères moraux associés à la figure du raciste se superposent à ceux utilisés pour définir le minoritaire établissant de fait le racisme « naturel » de ce dernier rappelant au passage la mécanique du racisme « différentialiste ».

Le « droit au racisme »

En partant du caractère universel du racisme, certains axent alors leur arguments sur la disjonction entre cette présumée évidence et la non-reconnaissance officielle du racisme anti-Blanc ou anti-Français. C'est alors le « droit au racisme » qui est au centre de nombreux discours. D'une part, c'est le droit d'être raciste qui est dénoncé par certains commentaires.

Commentaire 149 *Il faudrait tout de même que tout le monde soit logé a la même enseigne!!!.....eux,ont le droit de nous insulter,d'insulter notre pays et notre drapeau....de dire que nous sommes des sales Français,des sales blancs...j'en passe et des meilleurs dans les textes des rappeurs et d'autres soi-disant vedettes qui répondent aux journalistes ouvertement,sans retenue,de la haine qu'ils ont pour la France ETC!.....et nous??? un ou deux mots qui n'expriment qu'une*

vérité!...nous sommes accusés de racisme!!! ou est la justice de mon pays??....ils ont tous les droits et savent en profiter!! (Langlade – Figaro)

Commentaire 150 *Nestitiste, de laquelle je me suis sauvé, on trouvait toujours deux témoins pour virer ou condamner quelqu'un. Cela était toujours organisé par les gouvernants. Arbitre de foot à la Ligue de Paris, je me suis souvent fait traiter de raciste parce que je sifflait une faute ou donnait un carton à quelqu'un qui n'avait pas la même couleur de peau que moi. Je me suis, alors, posé la question: **qui est plus raciste, celui qui me traite de raciste ou moi?** (Langlade – Figaro)*

On notera que dans ce type de discours, de manière implicite ou non, le nombre d'actes supposés racistes commis par le minoritaire est perçu comme largement supérieur à celui commis par le majoritaire. D'autre part, comme dans le premier extrait, le racisme émanant des minorités est entendu comme appartenant au « vrai » racisme tandis que dans l'autre sens, il est question de constatation et de vérité. Dans tous les cas, c'est le fait que le minoritaire posséderait le « droit » au racisme qui est dénoncé. Dans un premier temps, cela impliquerait que celui-ci puissent exprimer des insultes et attitudes racistes sans « être embêté », juridiquement parlant. A l'inverse, le Blanc – ou le Français – est perçu comme victime d'une injustice dans ce sens où à discours égal on lui reprocherait, voir on le condamnerait, pour racisme. Ensuite, c'est la légitimité « naturelle » du minoritaire à qualifier ou non des actes comme racistes qui est également dénoncée. Là encore, la référence à la Justice et/ou aux gouvernants laissent entendre que cela relève d'une sorte de domination voire de complot plus large envers certains Blancs et/ou Français.

Commentaire 151 *Cette condamnation a l'effet inverse du résultat escompté : elle fait le jeu des extrêmes. Dire "il n'y a que des noirs" est une expression raciste alors que dire "il n'y a que des blancs" ne l'est pas ? Ridicule ! On mélange tout, on fait des amalgames sur n'importe quoi. Il y a un vrai problème de liberté d'expression. **Derrière cela, il y a clairement***

une tentative pour trouver un bouc-émissaire et dédouaner les élites au pouvoir de toute accusation de racisme (Langlade – Libération)

En parallèle, c'est également le droit d'être victime qui est réclamé par ce type de commentaires. Là encore, la question de la non-reconnaissance passe par une critique des instances de représentations.

Commentaire 152 *C'est ce qui se passe partout en France. Merci la gauche et votre laxisme, merci le regroupement familial.....merci la halde, merci mrap, merci touche pas à mon pote..... Par contre moi la petite blanche de peau, qui me defend? Personne et en plus je dois me taire dans mon pays. D'ailleurs ils ne se genent pas pour nous faire comprendre que ce sont eux qui font regner la loi. tout le monde le sait les politiques en premier, ils encouragent l'incivisme, la violence, l'irrespect.....la désobéissance des la maternelle. Ce qui se passe aujourd'hui n'est qu'avant gout (Fofana – Figaro)*

Commentaire 153 *On a le droit de detester les riches, de crier mort aux patrons, de traiter les liberaux de trafiquants d'organes, mais il y certaines choses qu'on ne doit pas dire/ Les injures racistes contre les arabes les noirs ou les juifs. Le reste ca va. Quand on raille les asiatiques ou les blancs, tout le monde s'en fout parce que les asiatiques n'ont pas de lobby pour les défendre et les blancs qui veulent lutter contre le racisme anti blanc ont trop peur d'etre catalogues comme des fascistes. On condamne pour des mots, on criminalise la pensee. Si idiote soit elle, une pensee n'atteint pas la liberte d'autrui. Si c'est juste que certqines personnes "se sentent insultees" alors on rentre dans une logique ou on accorde des droits et des protections en fonction de la susceptibilite. C'est pas un arsenal legal, c'est une ineptie elevee au rang de sagesse, un bousillage intellectuel et en fait juste une tentative pour quelques illumines qui se prennent pour Malcolm X de faire parler d'eux. (Vigile Bobigny – Libération)*

Le fait que l'on refuse le statut de victime du racisme aux Blancs devient ici une question de représentations et de droits particuliers. La critique des associations antiracistes ou encore des instances de représentations de minorités est alors la cible des critiques pour leur caractère inégalitaire. Face à cela, le Blanc est alors entendu comme non-reconnu et lésé au niveau de sa protection juridique voire physique. On notera que ce type de discours oscille souvent entre le fait que le droit d'être victime devrait être étendu à tous ou bien alors refusé pour tous. Dans les deux cas cependant, le minoritaire est perçu comme usant de cette position avantagée que lui procure cette protection juridique.

Pour conclure sur ce dernier point, on trouve là aussi un paradoxe intéressant dans cette revendication au droit d'être victime notamment dans les discours qui appellent à la mise à disposition de ce droit pour tous. Bien que les institutions soient critiquées pour cette différence de traitement, les usages supposés de la Loi par les minorités sont également dénoncés. Indirectement, cela sous-entend que le Blanc, si on lui permettait d'accéder à ce droit, l'utiliserait « honnêtement » c'est à dire pour se défendre des agressions et injustice « réelles » qu'il subit. Ce sont bien en creux les stratégies individuelles et la malhonnêteté des minorités qui sont ici dénoncées par ce type de raisonnements. Le bon usage de la Loi, et l'honnêteté et l'objectivité face au racisme, viennent alors renforcer les frontières morales et symboliques distinguant majoritaires et minoritaires.

LA « BLANCHEUR » : ENTRE SOCIAL ET RACIAL

Ces prises de positions et disputes sur les frontières raciales du racisme s'avèrent également un lieu où en creux ce sont également les manières légitimes de construire la catégorie du Blanc qui sont en jeu. Nous avons vu qu'au sein des différents registres confirmant ou réfutant l'association exclusive entre Blancs et racisme, les participants sont finalement contraints de définir la catégorie Blanche. Cela renvoie alors à une sorte de polarisation entre

rejet et adoption d'une supposée appartenance Blanche. Or, si l'on examine les différentes catégories utilisées, on peut formuler l'idée que loin d'être un débat autour d'une question raciale, il s'agit plutôt de considérations sociales et morales au sujet des critères qui définiraient cette catégorie.

La blancheur comme distinction sociale

Un des registres étudiés plus haut se caractérisait par ses références à la figure de « l'occidental » pour justifier du lien étroit entre Blanc et racisme. Marqué par son sentiment de supériorité d'une part et une certaine fermeture sur les autres cultures de l'autre, cette figure est alors rapprochée de celle du raciste entendue comme partageant les mêmes traits moraux. On postulera alors que l'individu qui exprime cela s'extrait *de facto* de la catégorie qu'il désigne. Or, si la nature de notre matériau nous empêche de l'assurer entièrement, il est tout à fait probable que l'auteur soit blanc et, dans le sens formel, Occidental¹. Implicitement, cela renvoie alors à une distinction au sein même du groupe défini par la blancheur. En d'autres mots, il semble y avoir le « bon » et le « mauvais blanc ». Nous touchons là à un point qui a été récemment développé outre-Atlantique par Matthew Hughey² à partir d'un travail autour des frontières blanches – *white bound*. Inscrit dans le domaine des *whiteness studies*, Hughey analyse conjointement groupes nationalistes et antiracistes pour montrer les manières dont les références aux idéologies racistes et nationalistes sont utilisées dans les deux cas pour marquer à la fois la frontière entre Blancs et non-Blancs mais également des distinctions à l'intérieur même de la catégorie du Blanc :

“Specifically, I advance an understanding of the processes of white identity formation that is sensitized to both white homogeneity and heterogeneity. By conceptualizing whiteness

¹ Pour appuyer ce fait, on peut mentionner que ce type de discours, tout comme celui qui déclare que « les Français sont racistes », s'entend bien souvent de la part de personnes qui présentent pourtant les caractéristiques objectives de la catégorie qu'ils accusent.

² Matthew Hughey, *White Bound: Nationalists, Antiracists, and the Shared Meanings of Race*, Stanford University Press, 2012 ; Matthew W. Hughey, « The (dis)similarities of white racial identities: the conceptual framework of 'hegemonic whiteness' », *Ethnic and Racial Studies*, 2009.

as a configuration of ideological meanings and actual practices, white racial cohesion and difference is seen as a two-pronged process: (1) through positioning those marked as 'white' as essentially different from and superior to those marked as 'non-white', and (2) through marginalizing practices of 'being white' that fail to exemplify dominant ideals."¹

Sur cet usage du racisme comme support de frontière intra-groupe, nous pourrions également rajouter deux remarques relatives à nos résultats : la superposition de certains Blancs avec leur condition sociale ainsi que l'absence de couleur comme moyen de distinction.

Nous avons vu plus haut que la critique de l'occidental comme porteur du racisme peut prendre les mêmes formes que celles adressant le racisme du « petit Blanc ». Ce dernier est là aussi défini symboliquement par un capital culturel et un esprit critique limité, d'où par ailleurs l'idée qu'il est la cible privilégié de groupe politique et/ou idéologique promouvant le racisme. La figure du « petit Blanc » rappelle là encore le cœur d'un travail de recherche outre-Atlantique conduit par Sylvie Laurent autour de celle du « Poor white trash » :

« L'individu « trash » apparaît d'autant plus « négrophobe » qu'il tient à toute force à se raccrocher au groupe des maîtres blancs. Son racisme apparaît donc comme une stratégie de réintégration sociale : s'assurer que le noir demeure « à sa place » dans les bas-fonds de la société américaine lui assure d'être de facto un membre de la classe dominante. »²

Dans cette représentation, il nous semble en effet que la désignation comme « petit Blanc » sous-entend que les faibles ressources de ce dernier et parallèlement sa position sociale particulière font de lui l'agent raciste idéal. Pour en revenir maintenant à la catégorie générique du Blanc, il nous faut toutefois nuancer ces points de vue américains dans le sens où pour nos

¹ M.W. Hughey, « The (dis)similarities of white racial identities », art cit, p. 1306.

² Sylvie Laurent, *Poor White Trash - La Pauvreté Odieuse du Blanc Américain*, PU Paris-Sorbonne, 2011, p. 81.

commentaires, il ne s'agit pas de distinguer explicitement bons et mauvais Blancs mais bel et bien Blancs et non-Blancs. En d'autres mots, dans nos extraits, tant ceux critiquant l'Occidental et le « petit Blanc » pour leur racisme, si l'individu critiqué est renvoyé et enfermé dans ces catégories et les traits moraux qui les accompagnent, l'auteur qui mène la critique s'autorise finalement à se soustraire à toute catégorisation raciale. Cela amène alors à un paradoxe supplémentaire où celui qui catégorise comme tel reproduit une relation majoritaire-minoritaire propre à l'idéologie raciste telle que l'a définie Guillaumin.

« Ces groupes [les minorités] ont tous une caractéristique sociale commune : ils sont posés comme particuliers face à un général. Ils sont recouverts d'un cachet de « particularisme » quelle que soit la forme concrète qu'il revêt. Ils sont, en cela, différents de la majorité qui, elle, est dépourvue de particularité et conserve pour elle-même la généralité psychologique et sociale. Le rapport des minoritaires à la majorité est recouvert du sceau de la différence. Le majoritaire n'est différent de rien étant lui-même la référence : il échappe à toute particularité qui l'enfermerait en elle-même. »¹

En généralisant cette remarque, nous postulons alors que dans la posture et le type d'argument dont il est question ici, le racisme devient lui-même une différence transformée en un particularisme rattaché à des groupes particuliers définis à la fois racialement et socialement. C'est alors en ce sens que la catégorie du « petit Blanc » est définie par sa tendance au racisme, érigée au rang d'une différence spécifique, face au majoritaire qui, ne se définissant pas par une quelconque couleur, échappe lui à tout soupçon de racisme.

Revendiquer la blancheur : échapper au social ?

A l'opposé du premier registre, nous en avons illustré un second qui, en dénonçant le racisme subi par les Blancs et son déni par les institutions, en appelle *in fine* à la reconnaissance de la catégorie du Blanc. Cette demande de reconnaissance passe notamment par une

¹ C. Guillaumin, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, op. cit., p. 120.

représentation du Blanc comme abandonné par les institutions et dénué de toute représentation institutionnelle en opposition au minoritaire qui lui est perçu comme avantageé et défendu par ces mêmes institutions. Cette position renvoie finalement à une réponse au premier registre du fait qu'implicitement le statut du « petit Blanc » est endossé par les individus mais tout en déplaçant sa définition vers des considérations d'ordre politique. La remarque de Wieviorka est en ce sens convaincante bien que l'usage scientifique de la catégorie n'est pas sans poser problème :

« À la source du national-populisme, qui dépasse souvent le clivage droite-gauche, il y aurait donc ce complexe obsidional des “petits Blancs” . [...] Se considérant comme lâchés par le pouvoir politique et délaissés de toutes parts, incapables, surtout, de conflictualiser leurs difficultés sociales, de nombreux Français, souvent victimes de la dualisation de la société, en deviennent les laissés-pour-compte et s'installent sur des identités non sociales, à commencer par un nationalisme défensif, qui en appelle à une histoire, une culture, une religion parfois aussi, avec la nostalgie d'un passé où la France, puissance coloniale, pouvait se prétendre porteuse d' un message universel de progrès »¹

On notera que dans cette configuration, c'est la figure des élites qui est bien souvent critiquée. Cela par l'idée que la domination subie par les personnes est le fruit d'une stratégie voire d'une idéologie des élites où l'accusation raciste est entendue comme une manœuvre pour « faire taire » et « censurer » toute revendications de la part du « petit Blanc ». Dès lors, les individus s'inscrivant dans ce discours superposent finalement condition sociale et appartenance raciale et en ce sens elles dépassent leur (simple) statut social. En d'autres mots, la personne n'est plus simplement une victime sociale mais elle revendique d'être également considérée comme une victime raciale. On touche ici à une thèse importante des *whiteness studies*, notamment documentée par David Roediger² qui, en démontrant qu'identité raciale et statut social sont étroitement liés aux Etats-Unis, en arrive à l'idée que « *quand le statut social*

¹ Michel Wieviorka, « Les bases du national-populisme », *Le Débat*, 1 septembre 1990, n° 61, n° 4, p. 35.

² David R. Roediger, *The Wages of Whiteness: Race and the Making of the American Working Class*, Verso, 1999.

s'effrite, il ne reste plus que le privilège d'être blanc »¹. Ce point nous semble capital dans l'analyse de ce que représente l'appel pour la reconnaissance du racisme anti-Blanc. Loin d'être seulement ou entièrement une position qui s'adresse au minoritaire, entendu comme porteur quasi-exclusif du racisme, il est également la marque d'une revendication sociale qui s'adresse aux institutions et aux garants de celles-ci. Pour citer Roediger, il est alors intéressant d'observer « *le rôle de la race au sein des manières dont les travailleurs blanc regardent non seulement les Noirs mais également eux même* »². Par extrapolation, on peut également poser l'hypothèse que ceux qui se présentent comme les « petits Blancs » partagent certainement la condition sociale des minorités dont ils dénoncent les comportements. A partir de là, ce recours à l'auto-racialisation peut être perçu comme un moyen possible de se distinguer d'une catégorie sociale subie. Ainsi, ce recours à la catégorie du Blanc donne à la fois l'illusion de choisir le statut pour lequel l'on souhaite être reconnu mais également d'avoir les mêmes chances avec l'individu racialement différent appartenant à la même classe. Plus loin, lorsque ce type d'arguments met en avant l'identité et la tradition blanche propres à la société française, cette demande de reconnaissance renvoie finalement à l'idée selon laquelle à condition sociale égale, l'identité raciale devrait justifier d'un traitement préférentiel. Bien entendu, ce dernier point se confond alors avec une représentation type de l'idéologie raciste où le privilège blanc, adossé à des considérations historique et/ou politiques, en plus d'apparaître comme le dernier abri protecteur, est compris comme allant de soi.

CONCLUSION

Ce dernier chapitre, dans la lignée du précédent, nous éclaire sur la propension des personnes à relier appartenance collective et propension au racisme. Dans le cadre de l'appartenance raciale, cela devient d'autant plus complexe, voir paradoxal, que les responsabilités du racisme sont discutées et distribuées le long des frontières raciales.

¹ Ariane Chebel D'Appollonia, « Plus blanc que blanc : réflexion sur le monochrome populiste en Europe », *Cahiers libres*, 1 novembre 2013, p. 232- 239. in Sylvie Laurent et Thierry Leclère, *De quelle couleur sont les Blancs ? : Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, La Découverte, 2013.

² "the role of race in defining how white workers look not only at Blacks but at themselves" D.R. Roediger, *The Wages of Whiteness*, op. cit., p. 5.

Parallèlement, comme dans le cas des recours à la position sociale – qui peuvent par ailleurs être croisées avec la position raciale –, la projection de traits moraux particuliers sur certains groupes permet alors de désigner celui-ci comme responsable, souvent exclusif, du racisme. Dans son contexte, de l'« Occidental » au « petit Blanc » en passant par « l'immigré », personne n'échappe à l'assignation au groupe des racistes. Par ailleurs, c'est toute la structure actancielle du racisme qui est parfois dénoncée et négociée. En effet, en se disputant la question du racisme, la position même de « victime » du racisme est parfois allouée non plus à ceux qui subissent traditionnellement le phénomène du racisme mais à ceux qui, selon eux, ne peuvent s'exprimer et se dédouaner du racisme. Paradoxalement, dans ce registre, c'est le droit au racisme qui est revendiqué par certains. Pour finir, loin de concerner uniquement la relation entre majoritaire et minoritaire, au sens classique de l'idéologie raciste, c'est finalement le groupe du majoritaire lui-même qui est finalement contesté et découpé au travers de ces différentes négociations. Cela renvoie alors à la fonction même de la question du racisme dans les discussions ordinaires, à savoir celle de servir autant à définir le racisme qu'à mettre à l'épreuve et à renégocier les positions de chacun dans l'espace du racisme et plus loin au sein de l'espace social dans son ensemble.



CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE: CE QUI SE JOUE DANS LA QUESTION DU RACISME

Cette troisième partie s'est intéressée à l'expression et à la construction de frontières symboliques particulières à partir de la question du racisme. Alors que la partie précédente se centrait sur les opérations de qualification du racisme et les critères moraux sur lesquels elles se basaient, l'analyse des catégorisations sociales et raciales telles qu'elles sont déployées et disputées par les participants relèvent également d'enjeux moraux et symboliques. Ainsi, l'emploi de ces catégories et des traits moraux qu'elles projettent sur les personnes justifient à priori la qualification comme racistes de certains individus. En d'autres mots, selon la catégorie, sociale ou raciale, que l'on projette sur son individu, il est alors possible de rapprocher celui-ci de la figure idéale du raciste et ce par analogie entre les traits moraux considérés comme typiques à la fois de la catégorie concernée et du type « raciste ». On notera que dans ce cadre ces rapprochements entre catégories sociales ou raciales particulières et propension au racisme sont construites et justifiées par différents type de représentations et de logiques. Entre inculture et malhonnêteté ou encore manque de recul et sentiment de supériorité, les marqueurs de classe et de race deviennent autant de supports pour définir et justifier le racisme *à priori* d'une personne. A l'inverse, lorsque les personnes assignent le rôle du raciste à un individu par le biais d'une projection de son appartenance, nous avons bien souvent constaté que ces mêmes personnes s'extraitent par la même de toute catégorisation, et donc plus loin de tout marqueur pouvant être utilisé en retour contre elles. Cela confirme une fois encore toute la tension qui entoure cette question du racisme notamment entre le fait de juger et d'être jugé. Particulièrement visible dans les catégorisations d'ordre social, mais également dans les controverses autour de la répartition de la « blancheur », le fait de s'extraitre de toute appartenance apparaît comme un procédé répandu. En parallèle, c'est également la négociation et l'ordination de ces catégories qui est centrale dans une bonne partie des commentaires. En

effet, par la constitution morale de ces catégories, autour des mêmes critères qui fondent la catégorie du racisme, les individus se disputent d'une part leurs propres positions et leurs distances avec celles que leur assignent tant leurs adversaires que la société en général. Cela renvoie alors bien au fait que la question du racisme devient ici le support d'une opposition et/ou d'une négociation quant aux contenus et représentations des groupes sociaux et/ou raciaux. Ces processus de classements et ce qu'ils impliquent ont été particulièrement mis en lumière par Boltanski et Thevenot :

« Les individus connaissent et utilisent les classements officiels, mais c'est toujours aussi pour les mettre en scène, pour en jouer et s'en jouer. Comme on essaiera de le montrer plus tard en analysant la grammaire des erreurs, les fautes apparentes de classement, par exemple, ne sont jamais seulement l'indice d'une mauvaise connaissance des nomenclatures. Elles sont toujours également l'expression de la relation que les individus entretiennent avec la représentation politique des groupes sociaux. Ainsi, la restitution que les particuliers font des systèmes généraux de classement manifeste aussi, dans ses singularités mêmes, la position singulière de l'individu et ses prises de position par rapport à l'instrument générique. »¹

D'autre part, c'est la supériorité morale de ces mêmes catégories qui est disputée. S'il y a un débat sur les classements, il y a en parallèle un travail de hiérarchisation des groupes. Ce travail s'appuie alors sur des critères avant tout moraux et dont la superposition ou non avec ceux entendus comme constitutifs du racisme détermine le rang des catégories disputées. Pour reprendre le concept de frontières symboliques, le racisme qui est défini à partir de traits personnels et de critères moraux particuliers devient alors un des marqueurs définissant la supériorité d'un groupe sur l'autre, que celui-ci soit socialement ou racialement catégorisé. Or, la plasticité et l'hétérogénéité des éléments moraux définissant ce que n'est ou n'est pas le racisme autorisent finalement les rapprochements les plus variés. C'est en ce sens que nous en arrivons à des postures qui, en superposant les traits projetés sur le minoritaire et ceux

¹ L. Boltanski et L. Thevenot, « Comment s'orienter dans le monde social », art cit, p. 24.

représentant idéalement le raciste, en viennent à dénoncer le racisme anti-Blanc. En creux, le groupe minoritaire est alors lui-même inférieurisé de par sa tendance au racisme. Par la même, cette dénonciation devient alors le pivot pour une demande de reconnaissance du statut de victime de certains Blancs, définis à la fois socialement et racialement.

Pour conclure, cette analyse des processus de catégorisation nous dévoile un peu plus ce qui est en jeu dans la question du racisme. Comme nous le notions dans la partie précédente, nous voyons que c'est encore la responsabilité du racisme, ici construite à partir de l'origine sociale ou raciale, qui est au cœur des augmentations et des disputes. A l'inverse, les conséquences, de même que les réels « victimes » du racisme, au sens matériel et systémique, restent largement ignorées dans ces discussions. On retombe là encore dans la disjonction qu'il existe entre phénomène du racisme et question du racisme. Par l'ancrage moral et symbolique que cela implique, nous postulons alors que le fait de qualifier et de se disputer le « vrai » racisme renvoie à des enjeux qui dépassent largement la reconnaissance et/ou la compréhension de ce dernier. Finalement, en posant l'idée qu'avant tout le racisme, c'est l'Autre, ce sont les valeurs morales jugées supérieures ainsi que l'identité des groupes qui les possèdent « réellement » qui sont disputées par les participants.

CONCLUSION GENERALE

« La fatalité, c'est personne, la responsabilité, c'est quelqu'un »

Paul Ricœur

Cette thèse visait à explorer, sous différents aspects, ce que nous avons appelé la question du racisme, c'est-à-dire à la mise en forme du racisme par les individus ordinaires. Notre parcours empirique autour des commentaires d'internautes a répondu à cet objectif en analysant les formes et enjeux de la qualification du racisme tant dans une dimension individuelle que collective. En nous focalisant sur les connaissances utilisées pour construire et justifier ces processus de qualification, nous avons été tout particulièrement attentifs aux divers sens donnés au racisme par les individus. Par ce biais, nous avons cherché à dépasser l'idée selon laquelle les individus s'approprient le racisme et l'antiracisme dans des visées purement stratégiques et utilitaristes notamment pour simplement disqualifier un interlocuteur ou encore masquer un racisme inavoué. A l'inverse, nous avons montré ici que les individus possèdent un stock de connaissances plus ou moins important pour construire et justifier ce qu'est ou n'est pas le racisme. En d'autres mots, nous avons analysé l'expérience de la question du racisme en suivant les *transactions* effectuées par les individus entre des événements particuliers et le problème public du racisme¹. Plus loin, les disputes autour des modalités de qualification du racisme nous ont montré que celles-ci ont des significations et enjeux qui dépassent la simple définition du phénomène. En analysant notre corpus, nous avons alors mis en évidence que l'univers moral et symbolique qui balise les discussions et les interprétations amène finalement les individus à se qualifier eux-mêmes vis-à-vis du racisme. Les différentes modes de problématisation du racisme se traduisent finalement par la construction de frontières symboliques de différentes natures. De là, l'analyse des références à la classe et à la race au sein des discussions nous a montré que la question du racisme porte également, voire principalement, sur les responsables du racisme. Par l'intermédiaire de frontières symboliques particulières, construites à partir des

¹ Louis Quéré, « Pour un nouveau regard sur l'expérience publique », *CEMS, Occasional Paper*, Juillet 2015, n° 27.

critères définissant la figure idéale du racisme, ce sont alors des groupes entiers qui sont définis comme porteurs parfois exclusifs du racisme. Ainsi, le racisme et ses définitions deviennent finalement des ressorts particuliers pour discuter et se disputer à la fois les valeurs jugées justes et légitimes ainsi que les positions morales des personnes et de leurs supposés groupes.

QUESTION DU RACISME ET PHENOMENE DU RACISME

Nous avons souhaité dès le départ replacer notre approche particulière dans le fil de la recherche scientifique sur le racisme. Un point central de la réflexion actuelle sur le racisme revient à essayer de comprendre le paradoxe entre la persistance voire l'accroissement du racisme, matérialisé notamment par le nombre d'actes et de discours jugés racistes, et l'opposition quasi unanime au phénomène du racisme dans la société française actuelle. Notre analyse fournit à la fois des réponses et des pistes de réflexion quant à ce constat.

La mise à l'écart du minoritaire

Notre démonstration traduit avant tout une disjonction plus ou moins importante entre phénomène du racisme et question du racisme. Nous avons vu que lorsque les individus se saisissent du sujet, notamment en le définissant et le qualifiant « en situation », ce sont uniquement certains aspects du phénomène qui deviennent prépondérants. En premier lieu, le racisme est compris en grande partie autour de représentations et de critères moraux. Ceux-là sont par ailleurs très proches de ceux définissant la figure idéale du racisme. Face à cela, on peut noter que les conséquences matérielles et symboliques du racisme sont en grande partie ignorées au profit de ses causes morales et individuelles. Dans ce cadre, la question centrale pour les individus devient alors l'identification et la dénonciation des coupables d'une part, et la justification de cette culpabilité de l'autre. Dans le même sens, il peut être également question de réfuter cette identification et cette justification. Pourtant, dans les deux cas, on peut postuler que la voix et l'expérience du minoritaire, c'est à dire la victime « réelle » de racisme, ne rentre pas en considération dans ces processus de qualification et d'identification de ce qu'est ou n'est pas le racisme. A l'inverse, celle-ci est parfois minimisée, voire écartée, car jugée trop

« subjective ». Dans la question du racisme, le minoritaire est ainsi mis de côté quant à la bonne interprétation du racisme. En ce sens, l'expérience concrète du racisme c'est-à-dire matérielle est ici écartée au profit de la « bonne » problématisation du phénomène. Cette dernière se devant « objective » ou « distante », la position du minoritaire ne semble ainsi ni légitime ni justifiable.

Le racisme, c'est l'Autre

Dans les controverses autour de la « vraie » définition du racisme, nous avons noté que les participants assignent celui-ci à leur interlocuteurs et ce par l'intermédiaire des traits moraux jugés communs entre la figure type du raciste et ceux projetés sur la personne visée. D'une manière ou d'une autre, le racisme est une catégorie éminemment exogène, c'est-à-dire produite par assignation. Ce constat démontre en premier lieu l'incapacité des personnes à penser le racisme à un niveau structurel. Plus encore, même lorsqu'apparaissent des ébauches de définition générale du racisme, par exemple autour du mécanisme de généralisation ou de différenciation, celles-ci sont rapportées à des postures et conduites individuelles. De là, le racisme devient une marque individuelle. De même, lorsque les individus rapportent ces conduites à des propriétés collectives plus larges, c'est dans une visée de dénonciation de l'Autre et de son groupe. Le racisme est alors compris et dénoncé comme la propriété d'un groupe particulier. Face à cela, nous avons noté que les individus ne s'incluent presque jamais dans les groupes ainsi dénoncés. Cela nous amène ainsi à postuler que le racisme structurel n'est jamais abordé dans cette question du racisme alors même que les individus discutent des propriétés collectives de la société. Ce point rejoint ici en partie la conclusion de Mireille Eberhard qui postule que :

« La recherche systématique de l'établissement de cette dénonciation individuelle occulte la dimension plus structurelle du racisme et de la discrimination qui, s'ils s'inscrivent au sein de relations interindividuelles, imprègnent la structure même de la société française et font partie intégrante des rapports sociaux. Cette conception participe de ce que Loïc Wacquant désigne

comme « logique du procès » (logic of the trial) « qui pousse les investigateurs à rechercher des victimes et des criminels plutôt qu'à identifier des mécanismes »¹

En complément, notre analyse démontre toutefois que les individus s'emploient à monter en généralité et à donner des explications « collectives » du racisme et de ses responsabilités. Cependant, en appuyant et justifiant celles-ci sur des critères moraux particuliers d'une part et en orientant cette dénonciation sur des groupes particuliers, ces postures ne donnent que l'illusion d'explications structurelles du racisme. A l'inverse, elles servent simplement à justifier et objectiver des dénonciations individuelles et pour reprendre les termes de Wacquant, à positionner les investigateurs hors de la structure qu'ils entendent dénoncer.

Le racisme comme marqueur symbolique

Ce point nous amène également à postuler le fait que dans la question du racisme, le racisme sert finalement à se disputer d'autres types de rapport. En effet, nous avons vu dans notre dernière partie qu'en généralisant les responsabilités du racisme à des propriétés de groupes, sociaux ou raciaux, et ce par l'intermédiaire de critères moraux, les personnes en viennent à construire et justifier des frontières symbolique particulières. En ce sens, le racisme et la moralité qui lui est associée devient alors le pivot pour discuter et se disputer d'une part les différences entre les groupes et plus loin la hiérarchisation entre ces derniers. Pour reprendre Michèle Lamont, le racisme semble ici se fonder sur des « standards de moralité » plus généraux qui viennent distinguer à la fois les « gens comme nous » et les Autres mais également « ceux au-dessus » et « au-dessous » de Nous. Ainsi, alors que Lamont explorait les frontières morales construites par les travailleurs blancs et noirs pour justifier ou réfuter les différences raciales, et plus loin le racisme, nous mettons ici en évidence la fonction et l'usage ordinaire du racisme dans la construction de ses frontières. En d'autres mots, dénoncer le racisme d'un groupe particulier, c'est aussi dénoncer sa distance avec les valeurs morales jugées légitimes et

¹ M. Eberhard, « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination. Stratégies discursives et conflits d'interprétation », art cit, p. 493.

justes. Cela marche également dans l'autre sens, puisque le fait qu'un groupe soit à priori défini par ces mêmes valeurs préfigurerait de sa propension « naturelle » au racisme. Plus généralement donc, par son imbrication dans des considérations exclusivement morales, le racisme est finalement naturalisé comme la propriété exclusive de certains groupes. Loin d'être partagée et homogène, cette distribution du racisme devient alors le pivot d'une opposition plus large sur les critères de découpage et de classement des groupes.

La question du racisme, un enjeu pour le majoritaire

Si nous relient ce point au premier quant à la mise à l'écart du minoritaire vis-à-vis de la « bonne » qualification du racisme, nous en arrivons à un ultime paradoxe. Par notre démonstration, nous mettons indirectement en évidence l'idée que finalement la question du racisme, de par ses enjeux moraux et symboliques, se dispute par et pour le majoritaire. Tout au long de notre exploration, nous avons vu en effet que les oppositions autour de la « bonne » qualification du racisme dépassent la simple définition du racisme et débouchent plus loin sur des disputes quant à la légitimité morale de certains groupes. En conséquence, ce sont par exemple les classes sociales, ou ce qui est considéré comme tel par les individus, et leurs frontières morales qui sont disputées par l'intermédiaire du racisme. Or, nous avons vu que dans ce cadre, le minoritaire semble également écarté de toute appartenance sociale et de tout ancrage dans le débat. Les disputes autour des classes renvoient ainsi à dénoncer les sous-catégories du groupe du majoritaire entendues comme responsables du racisme. Dans le cadre de la distribution raciale du racisme, nous avons également remarqué que la question du racisme devenait un pivot pour dénoncer ou affirmer la « blancheur » de certains. Dans la même direction, il s'agit alors pour les individus de définir certaines franges « raciales » du groupe majoritaire comme le « petit Blanc » ou l'« Occidental » et leurs responsabilités dans le racisme actuel. Enfin, comme pour une exception, on notera que dans ce débat autour du lien entre appartenance raciale et racisme, le minoritaire revient parfois sur la discussion mais pour justement souligner sa propre nature raciste et ce par les valeurs morales associées à son groupe et leur proximité avec celles définissant le racisme. Pour faire un rapprochement avec le

phénomène général du racisme tel que l'a exploré Guillaumin, nous pourrions postuler ici que le racisme est finalement renvoyé à une différence individuelle, puis collective. Dès lors, certains groupes sont alors définis comme les porteurs exclusifs de cette différence. De là, « le beauf », le « bobo », « le petit Blanc » ou « les racailles » sont autant de sous-catégories qui représentent les responsables du « vrai » racisme. En retour, nous noterons que ces assignations du racisme comme différence permettent au majoritaire d'échapper alors au racisme. Finalement, ce point renforce encore un peu plus la difficulté apparente à penser le racisme à un niveau structurel et non individuel et/ou collectif. Si nous pointions plus haut le rôle de la moralité dans cette limite, nous pouvons également postuler que l'interprétation et la représentation du racisme se fait également sur des mécanismes rappelant étroitement l'idéologie raciste. Le racisme étant de plus ou plus pensé comme une différence et la propriété exclusive de certains groupes, le caractère structurel et total du racisme est largement perdu de vue au profit d'une appropriation partielle et orientée du phénomène. L'un dans l'autre, ce constat final nous amène ainsi à notre tour à postuler l'idée d'une perte de vue du « vrai » racisme.

LIMITES ET CONTINUITÉ

A différentes étapes de notre recherche, nous avons identifié plusieurs points qui, par les critiques qu'ils peuvent faire naître, auraient mérité une exploration plus fine et systématique. L'organisation et le caractère cumulatif de notre travail ne nous l'a malheureusement pas permis et nous voudrions discuter ici de trois points qui nous paraissent les plus importants.

On-line/Off-line : justification, identités et origine sociale

Le fait d'établir notre recherche sur le terrain particulier des discussions en ligne nous a permis d'observer et de discuter de l'hétérogénéité de justifications apportées par les personnes dans leurs processus de qualification du racisme. Nous avons en effet discuté au préalable des difficultés empiriques à saisir de la question du racisme, notamment par les tensions qui entourent ce sujet dans la sphère ordinaire. Face à cela, l'arène virtuelle met en lumière des

controverses qui vont plus loin, là où les individus procèdent moins par évitement et se livrent d'avantage dans les disputes. En ce sens, les résultats que nous avons produits ne concernent pas, ou pas complètement, la réalité de la question du racisme et notamment tous les jeux d'acteurs qu'elle peut faire naître. A la lumière des résultats obtenus dans ce cadre, il nous semble alors porteur de revoir ces mêmes mécanismes d'évitement ou d'économie de justifications. En effet, ayant mis en avant l'importance et les enjeux de la moralité propres à la qualification du racisme, un regard plus structuré pourrait être porté aux discussions hors ligne concernant le racisme et à leurs conditions particulières. Une fois encore, nous insistons ici sur le fait que cette approche, nourrie de la présente étude, permettrait d'analyser ce sujet sans voir dans les postures adoptées par les personnes de simple stratégies individuelles ou masques traduisant une forme de « politiquement correct ». Cependant, cet espace ne dit rien quant aux identités et propriétés « réelles » des personnes présentes. Dans le présent travail, nous avons dépassé cette difficulté en nous focalisant exclusivement sur les connaissances déployées par les individus et plus loin sur les manières dont les individus assignent des identités dans cet espace incertain. Toutefois, au terme de notre analyse, il serait important de comprendre alors l'origine sociale « réelle » des différents registres utilisés pour qualifier et se disputer le racisme. En effet, cela permettrait ainsi de prolonger nos résultats autour de questions supplémentaires. Alors que nous observions que les participants dénonçaient tel ou tel groupe étant défini socialement ou racialement, de par leur responsabilité avec le racisme, cela signifie-t-il pour autant que ces dénonciateurs appartiennent à des groupes différents ? Pourrait-on poser l'hypothèse que dénoncer « objectivement » la tendance de son propre groupe au racisme puisse permettre à un individu de s'extraire de sa propre appartenance et par là de tout soupçon de racisme ? Pour cela, il faudrait alors imaginer une configuration empirique différente qui, tout en s'appuyant sur les différents résultats obtenus ici, pourrait s'attacher à étudier les liens entre dénonciation collective et origine sociale de ces mêmes dénonciations.

De l'origine nationale des processus de qualification

Notre étude, tant par ses fondements théoriques qu'empiriques, portait spécifiquement sur les qualifications ordinaires du racisme dans la société française contemporaine. En cela, nous pouvons avancer que nous avons mis à jour le cadre national dans lequel se construisent, s'expriment et se mesurent ces qualifications entre elles. Toutefois, nous avons finalement peu insisté sur le lien qu'entretient ce cadre avec la tradition républicaine française. Au final, ce manquement ne nous permet pas de discuter alors des particularismes et/ou de l'universalisme de certains aspects de la question du racisme. Lors de notre travail de thèse, nous avons eu l'occasion de séjourner à l'étranger et d'y avoir des échanges, académiques et ordinaires, vis-à-vis de notre propre sujet. Cela nous a amenés à réfléchir aux aspects particuliers de notre objet ainsi qu'à ses dimensions plus universelles. Le fait que phénomène du racisme soit accepté et encadré de manières différentes selon les sociétés impacte nécessairement les supports utilisés par les personnes pour se saisir de la question. Si l'on prend l'exemple des Etats-Unis, marqués par une histoire et une culture nationale différente notamment vis-à-vis de la race ainsi qu'une acceptation juridique différente des discriminations raciales, on peut raisonnablement penser que certains registres utilisés par nos participants n'auraient ni le même sens, ni la même légitimité au sein d'une discussion ordinaire là-bas. Concernant les critères moraux jugés légitimes et supérieurs pour parler le racisme, là encore certains pourraient à priori différer entre les deux contextes. Cependant, lorsque l'on revient sur l'idée de politiquement correct, ou encore sur les processus de labellisation raciale et leurs légitimités, on peut toutefois postuler que la question du racisme semble bien faire rage des deux côtés de l'Atlantique. L'hypothèse reviendrait alors à poser que la tradition nationale vient en partie baliser le cadre moral et symbolique utilisé pour débattre de cette question. La présente analyse trouverait ainsi un prolongement tout à fait important dans la mise en place d'une étude comparative quant aux modalités de construction et de disputes des qualifications ordinaires du racisme. Plus loin, cela permettrait alors de comprendre d'une part si la moralité y tient une place aussi prépondérante et d'autre part si celle-ci est construite à partir des mêmes standards et répertoires.

Problèmes publics et frontières symboliques

Pour finir, un troisième point nous a interrogés quant aux limites et ouvertures propres à notre analyse quant à la spécificité du lien entre la question du racisme et moralité. Tout au long de notre travail, nous avons observé le fait que la moralité imprègne les processus de qualification du racisme et cela nous a amené *in fine* à comprendre les enjeux moraux et symboliques propres à la question du racisme. Cependant, on peut poser l'hypothèse que ces enjeux moraux et symboliques peuvent se retrouver dans d'autres objets. Si l'on commence par le sexisme, certains traits idéaux de la figure du « macho » peuvent ainsi se retrouver accolés à des groupes sociaux particuliers. De même, on connaît les discussions qui reprochent à certaines leur manque d'objectivité et d'honnêteté lorsqu'il s'agit de rendre compte de comportements discriminants. Dans un autre domaine dont la médiatisation est plus récente, on peut également penser ici à l'écologie où bonnes pratiques et attitudes tendent parfois à se distribuer selon les groupes sociaux. De manière générale, ce qui semble saillant ici c'est l'appropriation de ces questions comme ressources symboliques pour parler la société. Notons cependant que dans le cadre du racisme, tout comme celui du sexisme, le paradoxe réside dans le fait que le phénomène est par définition créateur de différences. Dès lors, la question du racisme peut être interprétée comme un lieu de construction et de légitimation de différences, souvent définitives, entre des personnes à partir des manières dont elles discutent d'un problème public, le racisme, lui-même défini par sa capacité à créer et légitimer des différences. En retour, une conséquence importante réside selon nous dans la perte de vue du problème « réel ». La disjonction entre le phénomène et son appropriation morale et symbolique par les individus peut alors caractériser un grand nombre de questions contemporaines. Face à cette hypothèse, il pourrait être intéressant de comprendre ce qui, dans ces phénomènes où souvent l'émotion est grande, autorise une telle appropriation ou non et plus loin d'évaluer en quels endroits le cadre moral et symbolique qui la soutient varie ou non selon la nature des phénomènes discutés.

Dans une vision générale, nous terminerons en postulant que ce travail doctoral s'est avant tout employé à comprendre et à rendre compte de ce que les individus pensent du racisme. En retour, nous avons alors mis en évidence l'idée que la signification du racisme est au centre de nombreuses controverses ordinaires. Loin de n'être qu'un motif de disputes interindividuelles, notre analyse a démontré le fait que se disputer le racisme, c'est plus largement se disputer un univers moral et symbolique collectif qui plus loin détermine la position et la valeur de chacun. Nous avons écarté toutes idées de stratégies et/ou d'idéologie particulières de notre analyse pour leur préférer les concepts de répertoires et de connaissances et ainsi se concentrer sur les capacités critiques des personnes. Cependant, à l'heure où la question du racisme concerne un éventail toujours plus important d'évènements et d'enjeux politiques et idéologiques, il serait important de comprendre comment certains registres utilisés par les individus peuvent être soit soufflés par certains acteurs collectifs ou bien encore repris par ces derniers. Que ce soit comme porte-parole autoproclamé des « petites gens », garant de la tolérance ou bien encore comme ceux « qui disent tout haut ce que tout le monde pense tout bas », il y a fort à parier que les enjeux moraux et symboliques qui entourent la question du racisme n'échappent en rien à certains. De là, en plus de servir de ressort pour contester l'injustice et/ou l'immoralité d'une certaine réalité sociale et plus loin pour en identifier les « vrais » responsables, de manière stratégique et idéologique cette fois-ci, ces acteurs tendent effectivement à rendre invisibles et inaudibles tant le phénomène du racisme que ses réelles victimes.

BIBLIOGRAPHIE

- ADORNO Theodor Wiesengrund, *Etudes sur la personnalité autoritaire*, Allia, 2007.
- ATIFI Hassan, « La variation culturelle dans les communications en ligne : analyse ethnographique des forums de discussion marocains », *Langage et société*, 1 juin 2003, n° 104, n° 2, p. 57-82.
- AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Éditions du Seuil, 1991.
- BALIBAR Étienne, « La construction du racisme », *Actuel Marx*, 1 septembre 2005, vol. 38, n° 2, p. 11-28.
- BARKER Martin, *The New Racism: Conservatives and the Ideology of the Tribe*, Junction Books, 1981.
- BEAUD Stéphane, « Derrière la condamnation des footballeurs de l'équipe de France, un « racisme de classe » ? », *Informations sociales*, 5 juin 2015, n° 187, n° 1, p. 110-117.
- BECKER Howard Saul, *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985.
- BERENI Laure et CHAPPE Vincent-Arnaud, « La discrimination, de la qualification juridique à l'outil sociologique », *Politix*, 1 septembre 2011, n° 94, n° 2, p. 7-34.
- BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La Construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2012.
- BIRD Karen L., « Racist Speech or Free Speech? A Comparison of the Law in France and the United States », *Comparative Politics*, juillet 2000, vol. 32, n° 4, p. 399-418.
- BLIC Damien DE et LEMIEUX Cyril, « Le scandale comme épreuve », *Politix*, 1 septembre 2005, vol. 71, n° 3, p. 9-38.
- BLIN Thierry, *Phénoménologie et sociologie compréhensive: sur Alfred Schütz*, L'Harmattan, 1995.
- BOLTANSKI Luc, *De la critique: précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009.
- BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences*, Métailié, 1991.
- BOLTANSKI Luc, DARRE Yann et SCHILTZ Marie-Ange, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984, vol. 51, n° 1, p. 3-40.
- BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, « Comment s'orienter dans le monde social », *Sociologie*, 31 mars 2015, Vol. 6, n° 1, p. 5-30.
- BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent, *De la justification: les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

BONILLA-SILVA Eduardo, *Racism without Racists: Color-Blind Racism and the Persistence of Racial Inequality in America*, Rowman & Littlefield Publishers, 2013.

BONILLA-SILVA Eduardo, « Rethinking Racism: Toward a Structural Interpretation », *American Sociological Review*, 1997, vol. 62, n° 3, p. 465-480.

BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques : Sur la théorie de l'action*, Points, 2014.

BUFFON Georges-Louis Leclerc et DAUBENTON Louis-Jean-Marie, *Histoire naturelle générale et particulière : avec la description du Cabinet du Roy. Tome 14 / [par Buffon, puis avec Daubenton]*, Impr. royale, 1749.

BUTTON Graham, *Ethnomethodology and the Human Sciences*, Cambridge University Press, 1991.

CALVES Gwénaële, « Sanctionner ou réguler », *Informations sociales*, 2008, vol. 148, n° 4, p. 34-45.

CASILLI Antonio A., *Les Liaisons numériques: Vers une nouvelle sociabilité?*, Seuil, 2010.

CEFAÏ Daniel, *Phénoménologie et sciences sociales: Alfred Schutz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Librairie Droz, 1998.

CEFAÏ Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, vol. 14, n° 75, p. 43-66.

CEFAÏ Daniel et TERZI Cédric, *L'expérience des problèmes publics*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2012.

CHAPPE Vincent-Arnaud, *L'égalité en procès : sociologie politique du recours au droit contre les discriminations au travail*, Cachan, Ecole normale supérieure, 2013.

CHAPPE Vincent-Arnaud, « La qualification juridique est-elle soluble dans le militantisme ? Tensions et paradoxes au sein de la permanence juridique d'une association antiraciste », *Droit et société*, 3 janvier 2011, n° 76, n° 3, p. 543-567.

CHAPUT Mathieu, « Analyser la discussion politique en ligne », *Réseaux*, 2008, vol. 150, n° 4, p. 83-106.

COMETTI Jean-Pierre, ZASK Joëlle et DEWEY John, *Expérience et nature*, Gallimard, 2012.

CORCUFF Philippe, « Justification, stratégie et compassion : Apport de la sociologie des régimes d'action », *Correspondances*, 1998, n° 51.

D'APPOLLONIA Ariane Chebel, « Plus blanc que blanc : réflexion sur le monochrome populiste en Europe », *Cahiers libres*, 1 novembre 2013, p. 232-239.

D'APPOLLONIA Ariane Chebel, *Les frontières du racisme: identités, ethnicité, citoyenneté*, Presses de Sciences Po, 2011.

- DEWEY John, *Le public et ses problèmes*, Folio, 2010.
- DIJK Teun A., *Studies in the Pragmatics of Discourse*, Walter de Gruyter, 1981.
- DIJK Teun Adrianus van, *Racism and Discourse in Spain and Latin America*, John Benjamins Publishing, 2005.
- DIJK Teun Adrianus van, *Discourse as Social Interaction*, SAGE, 1997.
- DIJK Teun A. Van, *Ideology: A Multidisciplinary Approach*, SAGE, 1998.
- DODIER Nicolas, « Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique », *Réseaux*, 1993, vol. 11, n° 62, p. 63-85.
- DUBET François, « Discriminations : égalité, reconnaissance et retours du refoulé », *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 4 septembre 2014, n° 3, p. 315-349.
- DUCHESNE Sophie, *Citoyenneté à la française*, Presses de Sciences Po, 1997.
- DURKHEIM Emile, *Sociologie et philosophie*, 5e édition., Presses Universitaires de France, 2014.
- DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, 1893.
- EBERHARD Mireille, « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination. Stratégies discursives et conflits d'interprétation », *Sociologie*, 3 février 2011, Vol. 1, n° 4, p. 479-495.
- EBERHARD Mireille, *L'idée républicaine de la discrimination raciste en France*, Paris 7, 2006.
- EEMEREN Frans H. van et GROOTENDORST Rob, *Studies in Pragma-dialectics*, International Centre for the Study of Argumentation, 1994.
- ELIASOPH Nina, « "Everyday Racism" in a Culture of Political Avoidance: Civil Society, Speech, and Taboo », *Social Problems*, novembre 1999, vol. 46, n° 4, p. 479-502.
- ELIASOPH Nina, *Avoiding Politics: How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge University Press, 1998.
- FALGUERES Sophie, *Les Forums de discussion des sites web de la presse quotidienne nationale : Entre repositionnement identitaire des journaux et constitution de publics de presse : Etude des articulations entre les pratiques des modérateurs et des participants des forums du MONDE.FR, LIBERATION.FR et du FIGARO.FR*, Paris 3, 2006.
- FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Éditions du Seuil, 1975.
- FASSIN Didier, *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, 2012.
- FASSIN Didier, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, 1 août 2002, Vol. 52, n° 4, p. 403-423.

- FASSIN Didier et FASSIN Éric, *De la question sociale à la question raciale ? : Représenter la société française*, La Découverte, 2013.
- FEAGIN Joe R. et PICCA Leslie, *Two-Faced Racism: Whites in the Backstage and Frontstage*, 1^{ère} édition., Routledge, 2007.
- FRADIN Bernard, QUERE Louis et WIDMER Jean, *L'enquête sur les catégories: de Durkheim à Sacks*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1994.
- GALLISSOT René, *Misère de l'antiracisme : Racisme et identité nationale, le défi de l'immigration*, Arcantères, 1997.
- GARCIA Angela Cora, *An Introduction to Interaction: Understanding Talk in Formal and Informal Settings*, Bloomsbury Academic, 2013.
- GARFINKEL Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, Presses Universitaires de France, 2007.
- GILIBERT Jean Emmanuel, *Abrégé du système de la nature, de Linné: histoire des Mammifères ou des Quadrupèdes et Cétacées*, Fr. Matheron et Cie, 1802.
- GIRARD René, *Le Bouc émissaire*, Le Livre de Poche., Le Livre de Poche, 1982.
- GLASER Barney G. et STRAUSS Anselm L., *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Transaction Publishers, 2009.
- GOBINEAU Arthur comte de, *Essai sur l'Inégalité des Races humaines*, Éditions Pierre Belfond, 1967.
- GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Les Editions de Minuit, 1991.
- GOFFMAN Erving, *Façons de parler*, Les Editions de Minuit, 1987.
- GOFFMAN Erving, *Stigmaté*, Les Editions de Minuit, 1975.
- GOFFMAN Erving, *Les Rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, 1974.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en public*, Les Editions de Minuit, 1973.
- GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Les Editions de Minuit, 1973.
- GREFFET Fabienne et WOJCIK Stéphanie, « Parler politique en ligne », *Réseaux*, 2008, vol. 150, n° 4, p. 19-50.
- GREFFET Fabienne et WOJCIK Stéphanie, « La citoyenneté numérique », *Réseaux*, 8 août 2014, n° 184-185, n° 2, p. 125-159.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, « L'irrésistible ascension d'une figure sociale : Variations sur le thème du « beauf » : Cultures : Entre fragmentation et récompositions », *VEI enjeux*, 2003, n° 133, p. 61-73.

- GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir: l'idée de nature*, Côté-femmes, 1992.
- GUILLAUMIN Colette, « Le chou et le moteur à deux temps. De la catégorie à la hiérarchie », *Le genre humain*, 1981, vol. 2, n° 1, p. 9-38.
- GUILLAUMIN Colette, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel.*, Mouton, 1972.
- HAMIDI Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, 1 mars 2006, vol. 56, n° 1, p. 5-25.
- HAUSMAN Franz Josef et BLUMENTHAL Peter, « Présentation : collocations, corpus, dictionnaires », *Langue française*, 2006, vol. 150, n° 2, p. 3-13.
- HESTER Stephen et EGLIN Peter, *Culture in Action: Studies in Membership Categorization Analysis*, University Press of America, 1997.
- HOGGART Richard, *La culture du pauvre: étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Les Editions de Minuit, 1986.
- HUGHEY Matthew W., « The Janus-Face of Whiteness: Toward a Cultural Sociology of White Nationalism and White Antiracism », *Sociology Compass*, décembre 2009, vol. 3, n° 6, p. 920-936.
- JENKINS Richard, *Social Identity*, Routledge, 2014.
- LAMONT Michèle, *La dignité des travailleurs*, Presses de Sciences Po, 2002.
- LAMONT Michèle, *La morale et l'argent: les valeurs des cadres en France et aux Etats-Unis*, Métailié, 1995.
- LAMONT Michèle et FLEMING Crystal Marie, « Everyday anti-racism: Competence and Religion in the Cultural Repertoire of the African American Elite », *Du Bois Review: Social Science Research on Race*, 2005, vol. 2, n° 01, p. 29-43.
- LAMONT Michèle et FOURNIER Marcel, *Cultivating Differences: Symbolic Boundaries and the Making of Inequality*, University of Chicago Press, 1992.
- LAMONT Michèle et MIZRACHI Nissim, *Responses to Stigmatization in Comparative Perspective*, Routledge, 2013.
- LAMONT Michèle et MOLNÁR and Virág, « The Study of Boundaries in the Social Sciences », *Annual Review of Sociology*, 2002, vol. 28, n° 1, p. 167-195.
- LAURENS Sylvain, « Le racisme, attribut du populaire ? », *Plein droit*, 1 juillet 2006, n° 69, n° 2, p. 9-12.
- LAURENT Sylvie et LECLERE Thierry, *De quelle couleur sont les Blancs?: Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, La Découverte, 2013.

LECOEUR Erwan, CAMUS Jean-Yves, CREPON Sylvain, MAYER Nonna et COLLECTIF, *Dictionnaire de l'extrême droite*, Larousse, 2007.

LEMIEUX Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 1 juin 2007, n° 25, n° 1, p. 191-212.

LEVI-STRAUSS Claude, *Le regard éloigné*, Plon, 1983.

LEVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Gallimard, 1952.

LEVI-STRAUSS Claude, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Presses Universitaires de France, 1949.

LEVI-STRAUSS Claude et ERIBON Didier, *De près et de loin*, Odile Jacob, 1988.

MANNHEIM Karl, *Idéologie et utopie*, Les Editions de la MSH, 2006.

MARCOCCIA Michel, « Parler politique dans un forum de discussion », *Langage et société*, 2003, vol. 104, n° 2, p. 9-55.

MARTUCCELLI Danilo, « Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie », *Sociologie*, 31 mars 2015, Vol. 6, n° 1, p. 43-60.

MAZZEGA Matthieu, *Vers un antiracisme de sens commun? Des modalités de construction et d'expression de la posture antiraciste individuelle aux glissements des argumentations : les cas de trois affaires interprétées sur les forums de discussion*, Département de Sociologie, 2009.

MAZZEGA Matthieu, *Multiculturalisme et question raciale : le cas du mouvement de ré-africanisation des cultes Afro-brésiliens dans la région de São Paulo*, Département de Sociologie, 2008.

MAZZEGA Matthieu, *Les difficultés de l'antiracisme comme traduction d'un conflit contemporain : De l'opposition au racisme à l'amalgame avec le couple universalisme/particularisme*, Département de Sociologie, 2008.

MEMMI A., *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur...*, Payot, 1973.

MEMMI Albert, *Le racisme: description, définitions, traitement*, Gallimard, 1994.

NACHI Mohamed, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Armand Colin, 2006.

O'BRIEN Eileen, *Whites Confront Racism: Antiracists and their Paths to Action*, Rowman & Littlefield Publishers, 2001.

O'BRIEN Eileen, « Are we supposed to be colorblind or not? Competing frames used by whites against racism », *Race and Society*, Juin 2000, vol. 3, n° 1, p. 41-59.

OFFENSTADT Nicolas, BOLTANSKI Luc, CLAVERIE Elisabeth et DAMME Stéphane Van, *Affaires, scandales et grandes causes : De Socrate à Pinochet*, Stock, 2007.

OLENDER Maurice, JACQUARD Albert et GUILLAUMIN Colette, *La Science face au racisme*, Ed. Complexe, 1986.

OMI Michael et WINANT Howard, *Racial Formation in the United States*, Routledge, 2014.

O'REILLY Tim, *What is Web 2.0: Design Patterns and Business Models for the Next Generation of Software*, Social Science Research Network, 2007.

PENISSAT Étienne, BROUSSE Cécile et DEAUVIEAU Jérôme, « Finding one's way in social space : genèse, postérité et actualité d'une enquête originale », *Sociologie*, 31 mars 2015, Vol. 6, n° 1, p. 31-42.

POLLOCK Mica, *Colormute: Race Talk Dilemmas in an American School*, Princeton University Press, 2005.

QUERE Louis, « Pour un nouveau regard sur l'expérience publique », *CEMS, Occasional Paper*, Juillet 2015, n° 27.

QUERE Louis et TERZI Cédric, « Pour une sociologie pragmatiste de l'expérience publique », *SociologieS*, 23 février 2015.

RICOEUR Paul, *Le juste, la justice et son échec*, Herne, 2005.

ROEDIGER David R., *The Wages of Whiteness: Race and the Making of the American Working Class*, Verso, 1999.

RUDDER Véronique De, POIRET Christian et VOURC'H François, *L'Inégalité raciste : L'universalité républicaine à l'épreuve*, Presses universitaires de France, 2000.

SABBAGH Daniel, *L'égalité par le droit : Les paradoxes de la discrimination positive aux Etats-Unis*, Economica, 2003.

SACKS Harvey, *Lectures on Conversation*, Wiley-Blackwell, 1995.

SALA PALA Valérie, « Faut-il en finir avec le concept de racisme institutionnel ? », *Regards sociologiques*, 2010, n° 39, p. 31-47.

SARTRE Jean-Paul, *Réflexions sur la question juive*, Gallimard, 1985.

SCHUTZ A., *Collected Papers II: Studies in Social Theory*, Springer Science & Business Media, 1976.

SCHUTZ A., *Collected Papers I. The Problem of Social Reality*, Springer Science & Business Media, 1972.

SCHÜTZ Alfred, *Collected Papers V. Phenomenology and the Social Sciences*, Springer Science & Business Media, 2011.

SCHÜTZ Alfred, *Le chercheur et le quotidien : Phénoménologie des sciences sociales*, Klincksieck, 2008.

SCHÜTZ Alfred, *L'étranger*, Allia, 2003.

STAVO-DEBAUGE Joan, « En quête d'une introuvable action antidiscriminatoire », *Politix*, 1 septembre 2011, n° 94, n° 2, p. 81-105.

STAVO-DEBAUGE Joan et BREVIGLIERI Marc, « Le geste pragmatique de la sociologie française, autour des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot », *Anthropolitica*, , n° 7, p. 7-22.

STOCZKOWSKI Wiktor, « Racisme, antiracisme et cosmologie lévi-straussienne », *L'Homme*, 1 avril 2007, vol. 182, n° 2, p. 7-51.

SWIDLER Ann, « Culture in action: Symbols and strategies », *American Sociological Review*, 1986, p. 273-286.

TAGUIEFF Pierre-André, *Le Racisme*, L'Harmattan, 2010.

TAGUIEFF Pierre-André, *Les fins de l'antiracisme*, Editions Michalon, 1995.

TAGUIEFF Pierre-André, *La Force du préjugé: essai sur le racisme et ses doubles*, Gallimard, 1990.

TAGUIEFF Pierre-André, « Réflexions sur la question antiraciste », *Mots*, 1989, vol. 18, n° 1, p. 75-93.

THOMPSON Becky, *Promise And A Way Of Life: White Antiracist Activism*, 1^{re} éd., Univ Of Minnesota Press, 2001.

TRIBALAT Michèle, *Enquête mobilité géographique et insertion sociale*, Institut National d'Etudes Démographiques, 1995.

TURE Kwame et HAMILTON Charles V., *Black Power : The Politics of Liberation*, Vintage, 1992.

WALLERSTEIN Immanuel et BALIBAR Étienne, *Race, nation, classe : les indentités ambiguës*, La Découverte, 2007.

WALLERSTEIN Immanuel Maurice, *L'universalisme européen : De la colonisation au droit d'ingérence*, Demopolis, 2008.

WIEVIORKA M., *Le racisme, une introduction*, La Découverte, 1998.

WIEVIORKA M., *L'espace du racisme*, Éditions du Seuil, 1991.

WIEVIORKA M. et BATAILLE P., *La France raciste*, Seuil, 1992.

WIEVIORKA Michel, *La différence*, Balland, 2001.

WILSON William Julius, « The declining significance of race », *Society*, 1 juillet 1978, vol. 15, n° 5, p. 11-11.

WRAY Matt et LAMONT Michèle, *Cultural Sociology: An Introductory Reader*, W. W. Norton, Incorporated, 2013.

YILDIZ Tarik, *Le racisme anti-blanc - Ne pas en parler : un déni de réalité*, Les Editions du Puits de Roule, 2012.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Cartographie générale terme "Racisme" - Gephi	131
Figure 2 : Cartographie générale "Racisme" 2 - Gephi	132
Figure 3: Agrandissement Visualisation - Gephi	133
Figure 4 : Proportion de commentaires comportant ou non les formes Racism* et/ou Racist* en pourcentage du total	143
Figure 5 : Composition du sous-corpus	144
Figure 6 : Répartition type de commentaires comportant lexique racis*	147
Figure 7 Correspondances "Racisme" et verbe Etre	150
Figure 8 : "Racisme": fréquence et formes secondaires	151
Figure 9 : Formes et fréquence du qualificatif "raciste(s)"	153
Figure 10 : Correspondances "raciste" et "est"	154
Figure 11 Correspondances "un raciste" (Extraits Antconc)	155
Figure 12 : Correspondances "Des racistes" / "Les Racistes" (Extraits AntConc)	156

ANNEXE 1 : LISTE DES EVENEMENTS/ARTICLES RETENUS

Violences racistes

Meurtre d'un vigile à Bobigny

Les articles relatent une affaire dans laquelle un vigile, qui venait de subir une agression, est mort noyé dans le canal de l'Ourcq en Mars 2010. Au moment des deux articles sélectionnés, l'enquête est sur le début et le possible motif « raciste » du crime n'est pas encore évoqué. Par la suite, les principaux accusés étant de confession juive, l'affaire prendra une tournure polémique importante. Notons également que dans le cadre de Libération, l'article paraît en parallèle avec le rapport annuel sur le racisme en France de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH). Ainsi, les commentaires évoquent très souvent ce rapport dans leurs discussions.

<http://www.liberation.fr/societe/0101628305-said-noye-par-la-violence-et-la-haine>

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/04/02/01016-20100402ARTFIG00726-mort-d-un-vigile-a-bobigny-les-circonstances-se-precisent-.php>

Le procès de Youssouf Fofana et le « gang des barbares »

Les articles retenus relatent l'ouverture du procès Fofana et du Gang des barbares. Ces derniers sont jugés pour la séquestration puis le meurtre à caractère antisémite d'Ilan Halimi en 2006.

<http://www.liberation.fr/societe/0101564688-a-l-ouverture-de-son-proces-fofana-defie-les-juges>

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/04/29/01016-20090429ARTFIG00610-fofana-provoque-les-juges-de-la-cour-d-assises-.php>

Propos racistes

Propos du Préfet Paul Girot de Langlade

En Juillet 2009, à l'aéroport d'Orly, le préfet aurait déclaré à une employée de sûreté de la société Securitas : « *on se croirait en Afrique (...) il n'y a que des Noirs ici* ». Les articles relatent la suspension du préfet, ses réactions et le dépôt de plusieurs plaintes pour propos à caractère raciste.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/08/14/01016-20090814ARTFIG00290-un-prefet-sanctionne-pour-injures-racistes-.php>

<http://www.liberation.fr/societe/0101585502-injures-racistes-le-prefet-suspendu-se-rebiffe>

Propos du ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux

Les articles relatent une vidéo publiée en Septembre 2009 au cours de laquelle Brice Hortefeux, alors ministre de l'Intérieur, déclare à un militant UMP, apparemment de confession Musulmane : « *Quand il y en a un ça va, c'est quand ils sont plusieurs que cela pose des problèmes* ». La blague est rapidement reprise par les Médias et une enquête sera ouverte par la suite pour propos racistes. Le ministre sera condamné.

<http://www.lefigaro.fr/politique/2009/09/10/01002-20090910ARTFIG00596-polemique-apres-une-reflexion-equivoque-d-hortefeux-.php>

http://www.liberation.fr/societe/2009/09/29/insulte-pour-avoir-defendu-hortefeux-amine-porte-plainte_584690

Immigration/Intégration

La « question Rom »

Les articles renvoient à l'été 2010 et aux différentes déclarations et positions de Nicolas Sarkozy alors Président de la République vis-à-vis de la question des Roms en France.

<http://www.liberation.fr/societe/0101648317-sarkozy-accuse-de-stigmatiser-les-roms-et-les-gens-du-voyage>

<http://www.lefigaro.fr/politique/2010/07/28/01002-20100728ARTFIG00570-roms-sarkozy-ne-plier-pas-face-a-la-gauche.php>

Interdiction de la Burqa

Les articles retenus correspondent aux débats puis à la décision du conseil constitutionnel d'interdire le port de la burqa dans l'espace public en 2010.

<http://www.liberation.fr/societe/01012294920-le-conseil-constitutionnel-valide-l-interdiction-du-voile-integral>

<http://www.lefigaro.fr/politique/2010/04/21/01002-20100421ARTFIG00252-le-port-de-la-burqa-sera-totalement-interdit-.php>

Multiculturalisme Europe

Déclarations d'Angela Merkel sur le multiculturalisme

Articles portant sur les déclarations de la chancelière Allemande en Octobre 2010 déclarant lors

d'un congrès conservateur que le modèle multiculturel Allemand a « *échoué, totalement échoué* ».

<http://www.lefigaro.fr/international/2010/10/17/01003-20101017ARTFIG00129-angela-merkel-admet-l-echec-du-multiculturalisme-allemand.php>

<http://www.liberation.fr/monde/01012296716-pour-angela-merkel-le-modele-multiculturel-allemand-a-totalement-echoue>

Déclaration de David Cameron sur le multiculturalisme

Comme pour Angela Merkel, David Cameron déclare en Février 2011 que le multiculturalisme en grande Bretagne « *est un échec* ».

<http://www.liberation.fr/monde/01012318208-david-cameron-reconnait-l-echec-du-multiculturalisme-en-grande-bretagne>

<http://www.lefigaro.fr/international/2011/02/05/01003-20110205ARTFIG00536-cameron-denonce-l-echec-du-multiculturalisme.php>

Extrême droite

Condamnation des affiches de Jean-Marie Le Pen

Les articles relatent ici l'affaire des affiches du Front National, copiées sur une affiche de l'extrême droite Suisse, où des minarets sont représentés comme plantés sur le territoire Français. Le président du FN de l'époque sera accusé d'appel à la haine raciale.

<http://www.liberation.fr/politiques/01012323032-affiches-non-a-l-islamisme-peine-de-prison-requise-contre-le-pen>

<http://www.lefigaro.fr/politique/2010/02/25/01002-20100225ARTFIG00665-le-fn-provoque-en-copiant-une-affiche-suisse-antiminarets-.php>

Salut nazi d'un candidat du Front National

Les articles relatent la publication d'une photo où l'on peut voir un candidat du FN aux élections cantonales de 2011 effectuer un salut hitlérien avec en toile de fond un drapeau nazi.

<http://www.lefigaro.fr/politique/2011/03/25/01002-20110325ARTFIG00585-un-candidat-fn-fait-le-salut-nazi-sur-des-photos.php>

<http://www.liberation.fr/politiques/01012327813-un-candidat-fn-a-grenoble-photographie-faisant-le-salut-nazi>